

Consommation d'alcool des jeunes au cycle



Réalisé par : Granges Eloïse

Promotion : Bach ES 12 PT

Sous la direction de : Antonin-Tattini Véronique

Sierre, le 26 juin 2015

REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier toutes les personnes qui m'ont soutenue durant la réalisation de mon travail de bachelor, plus particulièrement :

- Madame Véronique Antonin-Tattini, ma directrice de mémoire, pour son aide précieuse et son suivi tout au long de ce processus,
- Les huit élèves interrogés, pour m'avoir accordé leur temps, leur confiance et pour leur collaboration,
- Monsieur Xavier Frossard, pour m'avoir accordé son temps pour un entretien exploratoire,
- Monsieur Paul Gay-Croisier, directeur du cycle d'orientation de Martigny, où mon étude s'est déroulée.
- Madame Carol Delapraz et Monsieur Jean-Olivier Rivaux pour la relecture de mon travail et leur disponibilité.

LANGAGE

Afin de faciliter la lecture de ce document, j'ai fait le choix de ne pas faire usage du langage épïcène. C'est pourquoi, le genre masculin est également employé pour désigner le genre féminin tout au long de ce travail.

AVERTISSEMENT

Les opinions émises dans le cadre de cette recherche n'engagent que leurs auteurs. Je certifie avoir personnellement écrit le projet du Travail de Bachelor et ne pas avoir eu recours à d'autres sources que celles référencées. Tous les emprunts à d'autres auteurs, que ce soit par citation ou paraphrase, sont clairement indiqués. Le présent travail n'a pas été utilisé dans une forme identique ou similaire dans le cadre de travaux à rendre durant les études. J'assure avoir respecté les principes éthiques tels que présentés dans le Code d'éthique de la recherche.

RÉSUMÉ

Cette recherche exploratoire porte sur le thème de la consommation d'alcool chez les jeunes se trouvant au cycle d'orientation. J'ai axé ma démarche dans le contexte valaisan.

La partie théorique présente tout d'abord des notions liées à l'alcool et à la politique publique, principalement valaisanne en la matière. Elle traite aussi de thématiques liées à l'adolescence et aux facteurs de consommation, ainsi que des façons pour les jeunes de consommer de l'alcool. J'ai parlé du contexte socio-culturel valaisan, celui-ci comprenant les clichés lui étant attribués.

Mes investigations sur le terrain m'ont également permis de mettre en évidence les pratiques des jeunes en ce qui concerne leur consommation d'alcool, ainsi que l'influence pouvant provenir du contexte familial de chacun. J'ai également souligné les connaissances du contexte social et culturel des jeunes et l'influence des pairs sur la consommation d'alcool. Pour terminer, mon analyse m'a permis de mettre en lumière les connaissances des jeunes par rapport à la prévention d'alcool dans le domaine scolaire et autres.

Finalement, j'ai développé plusieurs pistes qui pourraient aider les professionnels à engager plus facilement une action pouvant répondre à cette problématique. Il s'agit surtout de renforcer la collaboration entre les travailleurs sociaux et les établissements scolaires. D'autre part, j'ai proposé de développer l'implication des parents au niveau de l'éducation à la prévention et également d'adapter les messages de prévention en intégrant la notion de risque. Pour terminer, il est également important que les jeunes puissent jouer un rôle dans la résolution de cette problématique, j'ai donc proposé de les impliquer dans la prévention en les formant afin d'obtenir de la prévention entre pairs.

MOTS CLÉS

Alcool – Adolescence – Contexte socio-culturel valaisan – Prévention – Scolaire – Influence des pairs – Influence du contexte familial

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	6
1.1. CHOIX DE LA THÉMATIQUE	6
1.2. QUESTION DE RECHERCHE	7
1.3. OBJECTIFS DE RECHERCHE	7
1.4. HYPOTHÈSES	8
2. CADRE THÉORIQUE	10
2.1. L'ALCOOL	10
2.1.1. Définition de l'alcool	10
2.1.2. Statistiques	11
2.1.3. Types de consommation d'alcool	13
2.1.4. Bienfaits et méfaits de l'alcool	14
2.1.5. La dépendance	15
2.1.6. Politique publique	16
2.1.7. Législations sur l'alcool	18
2.1.8. Révision de la loi sur l'alcool	21
2.1.9. Prévention et aide professionnelle en Suisse	22
2.2. LES JEUNES	24
2.2.1. Qu'est-ce que l'adolescence	24
2.2.2. Facteurs de la consommation d'alcool	30
2.2.3. L'alcool et les façons de consommer des jeunes	37
2.3. LE CONTEXTE SOCIO-CULTUREL VALAISAN	46
2.3.1. Historique de l'alcool	46
2.3.2. Historique de l'alcool en Valais	49
2.3.3. Les occasions culturelles et l'alcool	51
2.3.4. Le Valais et ses symboles	53
2.3.5. Le Valais et ses clichés	55
2.3.6. Statistiques de la consommation d'alcool en valais	56
2.3.7. Le contexte socioculturel valaisan, en résumé	59
2.3.8. Législations valaisannes	59
2.3.9. Prévention en Valais	60
3. MÉTHODOLOGIE	64
3.1. TERRAIN D'ENQUÊTE	64
3.2. MÉTHODE DE RÉCOLTE	65
3.3. ENJEUX ÉTHIQUES	67

4. ANALYSE	68
4.1. PRATIQUES DES JEUNES EN MATIÈRE D'ALCOOL	69
4.1.1. Les pratiques des jeunes en matière de consommation d'alcool.....	71
4.1.2. Contexte familial et influence sur la consommation d'alcool des jeunes.....	78
4.2. CONNAISSANCE DU CONTEXTE SOCIAL ET CULTUREL DES JEUNES, ET INFLUENCE DES PAIRS	86
4.2.1. Connaissance du contexte social et culturel.....	86
4.2.2. Influence des pairs sur la consommation d'alcool	93
4.3. LES CONNAISSANCES DES JEUNES PAR RAPPORT À LA PRÉVENTION D'ALCOOL DANS LE DOMAINE SCOLAIRE ET EN DEHORS	103
4.3.1. Connaissance des jeunes sur la prévention en matière d'alcool.....	104
4.3.2. Les effets possibles de la politique de prévention.....	108
4.3.3. Les attentes des jeunes en matière de prévention.....	111
5. VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES	120
6. BILAN PERSONNEL	125
6.1. PISTES D'ACTION	125
6.2. BILAN PERSONNEL ET PROFESSIONNEL	130
6.3. LES LIMITES ET DIFFICULTÉS DE LA RECHERCHE.....	132
6.4. CONCLUSION.....	133
7. BIBLIOGRAPHIQUE	134
7.1. OUVRAGES.....	134
7.2. ARTICLES ET BROCHURES.....	135
7.3. MÉMOIRE.....	139
7.4. CYBEROGRAPHIE.....	139
8. CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE	143
9. ANNEXES	144
9.1. Grille d'entretien	144

1. INTRODUCTION

1.1. CHOIX DE LA THÉMATIQUE

J'ai choisi le sujet de la consommation d'alcool des jeunes aux cycles d'orientation, car je m'intéresse beaucoup à tout ce qui touche aux addictions. En outre, je souhaite travailler ultérieurement avec la tranche d'âge de la population que représentent les adolescents.

Ayant suivi les séminaires en lien avec les addictions et effectué plusieurs travaux se rapportant à ce sujet, tel mon travail de diplôme de l'école de culture générale sur les hallucinations, je souhaitais développer une problématique qui concerne les addictions, mais qui diffère de celle relative aux drogues. Ceci afin d'approfondir mes connaissances dans ce domaine qui constitue un important enjeu sociétal.

Nous avons le choix entre différents séminaires dans le cadre de ma formation HES et je me suis inscrite à celui sur « Alcool et recours à des comportements violents : une soirée qui dérape » avec Monsieur Xavier Pitteloud. Le travail effectué et les cours que nous avons eus sur ce sujet m'ont vraiment motivée pour travailler sur ce thème. Je désire pousser mes investigations sur ce sujet et surtout effectuer des recherches de terrain.

De plus, le stage que j'ai accompli au SEMO de Martigny, centre de réadaptation professionnelle financé par l'assurance-chômage, m'a permis de constater la facilité qu'ont certains jeunes à accéder à l'alcool. Il arrivait fréquemment que je les entende relater le déroulement de leurs weekends et de chacune de leurs soirées comme étant « bien arrosées ». Pourtant, la plupart de ces jeunes n'avaient pas l'âge de consommer de l'alcool. Je savais aussi que plusieurs d'entre eux buvaient certains soirs de semaine et même de manière fréquente. D'autre part, je ne savais pas exactement les dommages que l'alcool pouvait leur causer, et il est légalement autorisé à partir d'un certain âge.

Pourtant, les jeunes ont tendance à boire de plus en plus tôt et souvent en ne commençant pas forcément progressivement. Les alcools contenant le plus fort pourcentage d'alcool, comme le whisky ou la vodka sont les boissons les plus privilégiées par les adolescents, selon mon observation personnelle. Alors que durant mon adolescence, je me rappelle que c'était la bière ou la vodka qui était le plus consommée par mes pairs. Tandis que maintenant, j'entends les jeunes parler plutôt de whisky.

La consommation fréquente d'alcool m'a questionnée également. Je voudrais comprendre pourquoi ils ont ce besoin, cette envie de boire et ce que cela leur apporte. Je me demande si l'on est confronté à des modes en matière d'alcool, ou alors si les jeunes d'aujourd'hui cherchent à être « défoncés » plus rapidement en buvant des alcools plus forts.

Le fait que l'alcool soit légal, suivant l'âge et le type de boissons, et sa forte présence dans certains cantons ont accentué mon intérêt à travailler sur ce thème. En effet, lorsque l'on parle d'addictions, on pense forcément à toutes les drogues illicites qui font des ravages au sein de la population. On commence peu à peu à englober l'alcool dans ces addictions, car il peut engendrer des problèmes certainement similaires. Pourtant la révision de la loi sur l'alcool a montré que celle-ci aurait plutôt tendance à

s'assouplir. Par exemple, lors de la révision de la loi sur le commerce de l'alcool, les règles entourant la publicité pour les spiritueux se veulent être moins restrictives. Pourtant, on aurait pu croire qu'elle allait instaurer plus de restrictions vu les arguments mis en avant par la santé publique. Je reviendrais plus tard sur la loi sur l'alcool et ces restrictions.

En tant que future travailleuse sociale, je suis d'autant plus motivée à effectuer mon travail sur ce sujet, car il pourra me permettre de comprendre ce qui est mis en place par la société et l'État ainsi que par des organisations privées en termes prévention et de prise en charge de la consommation d'alcool des jeunes. Et plus spécifiquement, comment les organisations, comme Addiction Valais ou l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), font face à la consommation d'alcool de leurs publics. Est-ce perçu comme un problème ? J'espère pouvoir proposer certaines pistes de prise en charge ou d'amélioration à la fin de mon travail qui pourraient s'avérer utiles aux différents professionnels du travail social ou autre.

Au départ, j'avais l'intention de me focaliser sur une institution telle que le SEMO pour aborder mon thème de recherche. Cependant, il est bien plus difficile de parler de ce sujet alors que la consommation d'alcool est interdite durant les heures de travail et qu'il n'est pas bien vu de boire de l'alcool surtout lorsque, comme ces jeunes, on recherche une place d'apprentissage. J'ai donc finalement opté pour un cycle d'orientation, car je trouvais intéressant d'avoir un aperçu de la consommation d'alcool de jeunes n'ayant pas encore l'âge légal de consommer. Cette population me permet d'ouvrir mon champ de questionnement en m'intéressant par exemple aux stratégies utilisées pour se procurer de l'alcool, ou encore à l'influence des pairs sur cette consommation. Le cycle d'orientation offrait également la possibilité de ne pas travailler sur un public spécifique et donc d'obtenir une vision ainsi qu'une compréhension plus globale de la consommation.

1.2. QUESTION DE RECHERCHE

Voulant centrer mon travail sur l'alcool et sur la consommation qu'en font les jeunes, il m'a fallu à ce stade affiner mes choix afin de préciser ma thématique. J'ai donc décidé de restreindre mon sujet d'étude uniquement à la population d'élèves de cycle d'orientation, qui regroupe un public large, sans spécificité et qui n'est pas lié à une institution sociale.

Ma question de recherche se formule donc comme telle :

Quelle est la consommation d'alcool des jeunes au cycle d'orientation ?

Cette question englobe plusieurs autres interrogations, comme par exemple, pourquoi est-ce que les jeunes consomment, où est-ce qu'ils consomment, qu'est-ce qu'ils consomment, comment boivent-ils, avec qui consomment-ils, quand boivent-ils, que fait le cycle d'orientation en matière de prévention ou de prise en charge et encore bien d'autres interrogations ?

1.3. OBJECTIFS DE RECHERCHE

Afin de pouvoir répondre à ma question et de mieux cerner ce problème de consommation, je me suis fixé certains objectifs.

- Comprendre les concepts en lien avec mon sujet, comme l'alcool, l'adolescence et le contexte socioculturel valaisan.
- Faire un état des lieux de la consommation d'alcool des jeunes au cycle.
- Analyser et comparer les divers modes de consommation des jeunes.
- Comprendre les facteurs (liés à la personne et à l'environnement socio-économique) qui influencent la consommation d'alcool des jeunes.
- Rendre compte de l'offre en matière de prévention au sein du cycle d'orientation et au sein d'autres organisations comme Addiction Valais.
- Comprendre la perception des jeunes sur les messages de prévention.
- Analyser ce qui est mis en place pour aider les jeunes consommateurs en particulier au niveau du cycle d'orientation.

1.4. HYPOTHÈSES

Pour l'élaboration de ce projet, j'ai plusieurs fois échangé sur le sujet avec d'autres personnes, comme mes camarades de classe, des professionnels du social ou ma directrice de travail de bachelor, et également effectué diverses recherches théoriques. Les différentes visions du problème ou de la thématique m'ont fait me questionner. Ainsi j'ai pu émettre plusieurs hypothèses également en lien avec mon cadre théorique. Pour la réalisation de ce travail, j'ai retenu les plus pertinentes. Elles sont formulées ainsi:

- Le milieu familial et le groupe de pairs ont un impact sur le mode de consommation d'alcool des jeunes (fréquence, précocité, type d'alcool consommé, lieu de consommation...).
- Le contexte socioculturel en Valais favorise la consommation d'alcool chez les jeunes.
- Les adolescents se sentent peu concernés par les messages préventifs.
- Les messages préventifs et la prise en charge sur le thème de l'alcool, offerts par les cycles d'orientation ne sont pas suffisamment adaptés à la consommation des jeunes.

J'ai formulé ces hypothèses, car elles me semblaient pertinentes en vue de mes lectures et des situations vécues lors mon expérience professionnelle.

En ce qui concerne la première hypothèse, mes recherches m'ont permis de soulever le questionnement sur l'impact du milieu familial et du groupe de pairs entourant l'adolescent sur sa consommation d'alcool. En effet, dans la littérature, on retrouvait souvent citée l'importance du cadre familial et amical par rapport à ces comportements. De plus, j'ai pu relever que l'adolescence est une période de transition où l'on vit ses premières expériences en tout genre.

La deuxième hypothèse émane de différentes lectures en rapport avec le canton du Valais, mais principalement de ma propre expérience aussi bien professionnelle que personnelle. En effet, le Valais a une forte réputation en ce qui concerne la consommation d'alcool. J'ai donc formulé cette hypothèse afin de savoir si celle-ci était bien fondée et surtout si elle pouvait avoir une influence sur la consommation d'alcool chez les jeunes.

Lors de mes lectures au sujet de l'alcool, je suis souvent tombée sur des questionnements en rapport avec la prévention mise en place. De plus, lors de mon

premier stage de formation HES j'ai pu relever, durant une journée dédiée aux addictions, que certains jeunes se sentaient peu concernés par les diverses activités proposées sur ce sujet. J'ai donc formulé cette hypothèse afin de vérifier mon observation.

Enfin, la dernière hypothèse a été choisie principalement en fonction des conversations et des souvenirs que j'ai des messages de prévention émis par mon ancien cycle d'orientation. Il est vrai qu'il est difficile de se rappeler de cela plusieurs années étant déjà passées. Pourtant, les discussions que j'ai pu avoir avec des jeunes lors de mes stages, sur ce sujet n'ont fait qu'appuyer les souvenirs qu'ils me restaient. Je me suis alors questionnée pour comprendre si ces messages préventifs étaient suffisamment adaptés à la consommation des jeunes.

2. CADRE THÉORIQUE

Je pense développer trois thèmes qui me paraissent nécessaires à la compréhension de la situation afin de mener à bien la présente recherche. Dans un premier temps, je vais aborder la thématique de l'alcool, puis celle de l'adolescence et ensuite le contexte socioculturel valaisan. La mise en commun de ces chapitres va me permettre d'avoir une vision plus claire des enjeux qui peuvent graviter autour de ma question de recherche. Je vais faire en sorte de sélectionner les informations de manière à ce qu'elles s'articulent au mieux avec mes objectifs.

2.1. L'ALCOOL

2.1.1. Définition de l'alcool

Depuis toujours l'homme connaît l'alcool et l'a utilisé de différentes manières, que ce soit pour l'alimentaire, la thérapie ou encore comme produit récréatif. L'alcool est l'une des plus anciennes substances psychoactives. Ses propriétés aux effets euphorisants, enivrants, désinhibiteurs, anxiolytiques notamment sont connues de tous et ses effets sont fortement recherchés lors de la consommation. La consommation d'alcool peut être perçue également comme un acte de convivialité et de partage. L'alcool éthylique ou éthanol¹ (C₂H₅OH) est un composé chimique organique contenant un groupe hydroxyle. L'alcool fut obtenu dès le Néolithique par la fermentation naturelle de produits comportant des hydrates de carbone comme des fruits, des céréales ou des racines. On peut aussi l'obtenir par distillation ou par synthèse. L'éthanol selon son degré de pureté peut servir de solvant, de carburant ou entrer dans la composition de médicaments à titre de désinfectant. L'alcool que l'on boit est catégorisé selon son pourcentage d'alcool pur « *Le titre alcoométrique volumique, aussi appelé degré alcoolique, est le rapport entre le volume d'alcool contenu dans le mélange et le volume total de ce mélange à 20 °C. On l'utilise pour déterminer la proportion d'alcool, c'est-à-dire d'éthanol, dans une boisson alcoolisée. L'unité utilisée pour exprimer le titre est la fraction volumique (%vol) ou degré (noté « ° »).* »²

Lors de sa consommation, l'alcool va être absorbé par le sang et se propager ainsi dans tout le corps. On va alors parler d'alcoolémie pour désigner la concentration d'alcool dans le sang. Il va ainsi se diffuser rapidement et engendrer des effets désinhibiteurs, relaxants ou encore enivrants. Les conséquences peuvent varier même lorsque l'on ingurgite une quantité égale, car plusieurs facteurs sont en cause : l'âge, le sexe, la corpulence, la composition de notre corps. Si la consommation d'alcool peut provoquer une certaine euphorie et sensation de bien-être, son absorption de manière démesurée peut entraîner des répercussions bien plus importantes sur le corps. La personne peut alors souffrir de troubles de la vision, de vomissements, d'une augmentation du temps de réaction, de déséquilibres, de confusions, etc. Dans les cas les plus graves, il y a un risque de

¹ **Addiction Suisse**, *Alcool*, Focus 2014, Prévention Aide Recherche, [document PDF] Récupéré du site : http://www.suchtschweiz.ch/fileadmin/user_upload/DocUpload/Focus_Alcool.pdf, consulté le 10.10.2014, page 1

² [http://fr.wikipedia.org/wiki/Alcool_\(chimie\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Alcool_(chimie)), consulté le 10.10.2014

coma et de mort pour une concentration de 3 à 5 grammes d'alcool pour mille dans le sang. La consommation d'alcool peut entraîner des problèmes de santé et de société, surtout lorsqu'elle est excessive. Je parlerai plus bas des statistiques en matière d'alcool, mais pour donner d'ores et déjà un chiffre en Suisse, il y a entre 250 000 à 300 000 personnes qui souffrent d'alcoolodépendance.

Le diagnostic d'alcoolodépendance se mesure selon des critères définis par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). On retrouve la définition de l'alcoolodépendance avec ses critères dans la partie suivante : Types de consommation d'alcool.

Ce problème coûte chaque année des milliards de francs à la Suisse. Les conséquences de cette alcoolisation sont tout aussi bien au niveau physique que psychique et se répercutent également sur le plan social.

« La plupart des Suisses ont l'habitude de boire vin, bière, spiritueux ou cocktails lors d'occasions festives, de moments conviviaux ou au quotidien. 80 pour cent de la population suisse environ consomme de l'alcool avec modération. Une personne sur cinq fait toutefois des excès, occasionnellement ou régulièrement. Or, nous sommes tous concernés par ces excès: l'abus d'alcool détruit la convivialité, brise les amitiés et les familles. Il nuit au développement des jeunes. Il est dangereux au volant, au travail, et générateur de violence. Il est mauvais pour la santé et engendre des coûts considérables. »³

2.1.2. Statistiques

On définit la consommation moyenne d'alcool d'un pays en fonction des habitudes et normes sociales par rapport aux boissons alcooliques, mais aussi de la situation économique et du pouvoir d'achat, de même que de l'accessibilité et du prix des produits alcooliques.

En Suisse, pour l'année 2013, les statistiques⁴ de l'OSFP (Office fédéral de la santé publique) ont révélé que la consommation par habitant était pour la dixième année consécutive en dessous des 9 litres d'alcool pur. La consommation globale est en baisse chaque année par rapport aux précédentes. En ce qui concerne le niveau européen, la Suisse se situe toujours dans sa moyenne avec la valeur de 8.3 litres d'alcool pur par personne.

En 2013, la consommation moyenne⁵ par habitant peut s'estimer concrètement à environ 36 litres de vin, 56,5 litres de bière, 3,9 litres de spiritueux et 1,8 litres de cidre.

Le tableau ci-dessous, établi par Addiction suisse sur des chiffres en provenance de la Régie fédérale des alcools, indique la consommation de boissons alcooliques par habitant, en Suisse et en litres, de 1971 à 2012 :

³ <http://www.bag.admin.ch/themen/drogen/00039/index.html?lang=fr>, consulté le 12.10.2014

⁴ <http://www.bag.admin.ch/themen/drogen/00039/04355/index.html?lang=fr>, consulté le 12.10.2014

⁵ **Addiction Suisse**, *Alcool*, Focus 2014, Prévention Aide Recherche, [document PDF] Récupéré du site : http://www.suchtschweiz.ch/fileadmin/user_upload/DocUpload/Focus_Alcool.pdf, consulté le 10.10.2014, page 2

Consommation de boissons alcooliques
par habitant en Suisse **en litres** (années 1971 à 2012)

ADDITION | SUISSE

Sources: Régie fédérale des alcools (RFA) (2013). *L'alcool en chiffres 2013* et calculs d'Addiction Suisse sur la base de:
Régie fédérale des alcools (RFA). *Consommation de boissons alcooliques par habitant en Suisse* des années concernées.
Office fédéral de la statistique (OFS). *Statistique de l'état annuel de la population (ESPOP)* des années concernées.

	Teneur en alcool																				
		*71-75	*76-80	*81-85	*86-90	*91-95	*96-00	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Vin	11%	44.5	45.3	49.3	49.4	45.7	43.4	43.5	43.5	43.1	41.8	40.9	40.2	38.8	38.3	39.3	38.6	37.9	38.2	37.0	36.0
Bière	4.8%	74.8	68.9	70.0	69.3	66.0	59.1	58.6	57.8	57.1	55.5	58.1	57.0	55.0	56.8	57.4	58.0	57.3	56.6	57.0	56.5
Cidre	4.5%	6.5	5.4	5.1	4.6	3.4	2.8	2.6	2.6	2.5	2.3	2.3	2.2	1.9	1.8	1.7	1.6	1.5	1.4	1.8	1.8
Spiritueux	40%	5.3	5.0	5.4	4.9	4.1	3.7	3.6	3.9	**4.0	4.0	4.0	3.9	3.8	3.9	4.0	4.0	3.9	3.9	3.9	3.9
Total alcool pur (100% vol.)	Par habitant	11.0	10.5	11.2	10.9	10.0	9.2	9.2	9.2	9.2	9.0	9.0	8.9	8.5	8.6	8.8	8.7	8.6	8.5	8.5	8.4
	Par habitant dès 15 ans	14.4	13.4	13.6	13.1	12.0	11.2	11.1	11.2	11.0	10.8	10.9	10.6	10.1	10.2	10.3	10.2	10.1	10.0	10.0	9.9

*moyenne des années cumulées **chiffre révisé

Tableau 1- Consommation de boissons alcooliques

Concernant la consommation occasionnelle, les données statistiques⁶ montrent que 92,4% des hommes et 84,3% des femmes de 15 ans et plus ont déjà consommé de l'alcool. Les hommes avec 14,4% sont plus nombreux que les femmes, avec 6,5%, à consommer quotidiennement.

En ce qui concerne la consommation d'alcool sujette à risque, soit cinq verres ou plus par occasion pour les hommes et quatre verres ou plus pour les femmes, seulement 28,6% des hommes déclarent pratiquer ainsi au moins une fois par mois, contre 13,6% des femmes.

En Suisse, on peut distinguer une forte différence entre les trois régions linguistiques, principalement par rapport aux nombres de personnes buvant jusqu'à l'ivresse au moins une fois par mois. En effet, c'est en Suisse romande que l'on trouve la proportion la plus forte de ces buveurs avec 29,4%, suivie des régions alémaniques avec 16,8% et italophones avec 14,6%.

Les résultats suisses de l'enquête HBSC⁷ réalisée en 2010 révèlent que la consommation d'alcool est déjà très fréquente durant la période de l'adolescence. À 15 ans, 27% des garçons et 13% des filles boivent de l'alcool au moins une fois par semaine. Chez les enfants de 11 ans, 5% déclarent boire au moins une fois par mois et ce pourcentage augmente jusqu'à 15% pour des élèves de 13 ans.

⁶ **Addiction Suisse**, *Alcool*, Focus 2014, Prévention Aide Recherche, [document PDF] Récupéré du site : http://www.suchtschweiz.ch/fileadmin/user_upload/DocUpload/Focus_Alcool.pdf, consulté le 10.10.2014, page 2

⁷ HBSC (Health Behaviour in School Aged-Children) enquête internationale réalisée tous les 4 ans sous l'égide de l'OMS dans 41 pays sous forme d'un questionnaire qui concerne la santé des élèves âgés de 11 à 15 ans.

Toutefois, 28% des garçons et 21% des filles de 15 ans ont déclaré avoir déjà été ivres au moins deux fois dans leur vie. À 13 ans, 13% ont été ivres au moins une fois dans leur vie et cette proportion passe à 5% pour des jeunes de 11 ans.

« En 2010, environ 1'440 adolescents ou jeunes adultes sont traités à l'hôpital en raison d'une intoxication ou d'une dépendance à l'alcool - cela signifie une moyenne de 28 cas par semaine (Wiki 2013).

Quelques 1'600 personnes, parmi les 15 à 74 ans, meurent chaque année des suites de l'alcoolisme dans notre pays. La cirrhose alcoolique du foie provoque à elle seule plus de 430 décès par an. Les cancers causés par l'alcool et les troubles cardiovasculaires dus à l'alcool (en particulier à l'ivresse ponctuelle) ont une issue fatale dans deux fois plus de cas (Marmet 2013). »⁸

2.1.3. Types de consommation d'alcool

Une grande majorité de la population suisse consomme de l'alcool de manière modérée, tandis que près d'un million de personnes ont une consommation problématique, selon l'office fédéral de la santé publique. *« On parle de « consommation problématique » lorsque « la consommation d'alcool met notablement en péril la santé propre ou celle d'autres personnes et que des préjudices correspondants sont possibles ou avérés. »⁹* Lorsque des personnes qui devraient en principe s'abstenir, comme les enfants ou les personnes malades, boivent de l'alcool, cela est aussi considéré comme problématique.

L'OFSP¹⁰ répertorie quatre types de consommation problématique :

L'ivresse ponctuelle

Dite binge drinking en anglais, elle réside dans l'absorption d'une grande quantité d'alcool en très peu de temps. On peut aussi parler de consommation épisodique à risque, lorsqu'un homme dépasse les 50g ou plus d'alcool pur ou les 40g ou plus pour une femme. Les données scientifiques montrent que ce type de consommation n'augmente pas que les risques d'accidents ou de blessures, mais provoque également des effets négatifs pour le cœur et les artères coronaires, ainsi que pour la santé en général.

La consommation chronique

Elle est caractérisée par sa régularité et par d'importantes quantités d'alcool. Ce type de consommation commence à partir de 40g d'alcool pur pour les hommes et 20g pour les femmes, par jour. Soit, deux verres standards ou plus chez les femmes et quatre verres ou plus chez les hommes. Avec l'âge, la proportion des consommateurs chroniques d'alcool a tendance à augmenter.

La consommation inadaptée à la situation

On peut considérer une consommation comme telle, lorsqu'elle peut entraîner des problèmes du fait des situations individuelles et particulières. La conduite en état

⁸ <http://www.bag.admin.ch/themen/drogen/00039/04355/index.html?lang=fr>, consulté le 12.10.2014

⁹ <http://www.bag.admin.ch/themen/drogen/00039/04355/10157/index.html?lang=fr>, consulté le 12.10.2014

¹⁰ Idem

d'ébriété, la consommation d'alcool durant la grossesse ou au travail, dans le contexte sportif, ou autres sont autant d'exemples de consommation inadaptée à la situation. La consommation régulière d'alcool à un âge précoce et l'expérience d'ivresse accentuent le risque de problèmes d'alcool ultérieurs.

La conduite addictive (alcoolodépendance)

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) elle est définie par « *un désir puissant de consommer de l'alcool, une difficulté à contrôler la consommation, une poursuite de la consommation malgré des conséquences nocives, un désinvestissement progressif des autres activités et obligations au profit de la consommation, une tolérance accrue, un syndrome de sevrage physique, le diagnostic d'alcoolodépendance est posé lorsque trois de ces critères au moins ont été remplis au cours de l'année écoulée.* »¹¹

2.1.4. Bienfaits et méfaits de l'alcool

La consommation d'alcool n'apporte pas que des effets négatifs, elle peut également avoir des effets bénéfiques, mais à certaines conditions. Premièrement, il est important que celle-ci soit légère et modérée. En outre, les bienfaits seraient observés seulement à partir de la quarantaine chez les hommes et à partir de la ménopause chez les femmes. Boire de l'alcool a bien un effet protecteur contre les maladies cardiovasculaires selon Éduc'alcool (organisme canadien composé d'alcooliers et de certaines structures parapubliques). La consommation raisonnée d'alcool pourrait donc être bénéfique pour la santé. Certaines recherches tenteraient même de montrer qu'elle aurait d'autres effets favorables. Par exemple, « *une consommation régulière et modérée d'alcool pourrait réduire les problèmes de rhumatismes, d'arthrite, de calculs rénaux et certaines infections. Il ne s'agit que de résultats préliminaires toutefois. Ces effets restent encore à confirmer.* »¹² Éduc'alcool n'oublie pas de rappeler cependant, que faire de l'exercice et s'alimenter correctement sont autant de moyens susceptibles de réduire les risques de problèmes de santé et qu'il n'est pas obligatoire de boire pour ce faire. Néanmoins, les résultats d'autres recherches nous mettent en garde contre l'interprétation des données et aucune preuve de l'effet protecteur de l'alcool n'est clairement établie. Il ne faut sans doute pas mésestimer la puissance des lobbys alcooliers. Ainsi que le souligne Sophie Le Garrec, sociologue et maître d'enseignement : « *Les lobbies « alcool » agissent encore fortement aujourd'hui contre certaines mesures visant à désigner l'alcoolisation à bas seuil comme un risque.* »¹³

¹¹ **Addiction Suisse**, *Alcool*, Focus 2014, Prévention Aide Recherche, **[document PDF]** Récupéré du site : http://www.suchtschweiz.ch/fileadmin/user_upload/DocUpload/Focus_Alcool.pdf, consulté le 10.10.2014, page 4

¹²http://www.passeportsante.net/fr/Actualites/Dossiers/ArticleComplementaire.aspx?doc=alcool_sante_do, consulté le 12.10.2014

¹³ **LE GARREC SOPHIE**, *L'entre-deux risque(s), Entre perspective préventive et réalité individuelle*, Journal des socio-anthropologues de l'adolescence et de la jeunesse, Revue en ligne, février 2012. **[document PDF]** Récupéré du site : <http://anthropoado.com/app/download/5781606723/Sophie+LE+GARREC+-+anthropoado1.pdf>, consulté le 12.10.2014, page 5

Il ne faut pas oublier toutefois, selon mes lectures, que la consommation d'alcool peut entraîner de graves problèmes. Une consommation abusive et non contrôlée aura des effets négatifs sur la santé et l'organisme. Dans un premier temps, les effets à court terme pourront être des troubles digestifs, des nausées, des vomissements, des troubles de la vision, des pertes d'équilibre, des sensations de confusion et autres. Une diminution de la vigilance peut provoquer des accidents, elle est souvent la cause des accidents de la circulation ou du travail par exemple. L'absorption d'alcool engendre parfois une perte de contrôle de soi qui peut déboucher sur de la violence, des agressions sexuelles, des suicides, etc. Les attitudes provocatrices qui peuvent être observées chez une personne alcoolisée favorisent l'exposition à des risques d'agression de la part d'autrui.

Lorsque l'on consomme de manière régulière et excessive de l'alcool, on augmente le risque d'avoir des effets négatifs à long terme. Au niveau de la santé, on sera plus sujet à développer des pathologies telles que le cancer notamment de la bouche, de la gorge, ou encore de l'œsophage, mais aussi des maladies du foie et du pancréas, ou des troubles cardiovasculaires, de l'hypertension artérielle et encore bien d'autres maladies.¹⁴

2.1.5. La dépendance

Selon la définition de l'OMS, on désigne par le terme de dépendance, les personnes qui consomment de manière excessive et répétée de l'alcool et qui sont devenues incapables de réduire, de stopper ou de contrôler leur consommation.¹⁵ Dans la plupart des cas, lorsqu'une personne dépendante à l'alcool diminue sa consommation ou tente de l'arrêter, cela entraîne un état de manque qui se caractérise par de nombreux symptômes comme des tremblements, des crampes, de l'anxiété, des nausées, de l'anorexie, des sueurs et même des troubles du comportement. Il arrive que ces symptômes soient ressentis alors que la consommation excessive est régulière. Les répercussions de la dépendance ne sont pas que d'ordre physique, elles s'accompagnent de difficultés psychosociales telles que de problèmes relationnels, professionnels, et parfois judiciaires. Dans les cas graves, les personnes dépendantes peuvent être atteintes de crise d'épilepsie ou encore de delirium tremens.¹⁶ Les convulsions qui en découlent peuvent aller jusqu'au coma, et, dans certains cas entraîner la mort.

Il reste difficile cependant de définir si une personne est dépendante à l'alcool ou non, la dépendance ne se mesurant pas seulement à la fréquence de la consommation, ni à la quantité. On distingue aussi la dépendance physique de la dépendance psychique, l'une étant caractérisée par le besoin d'augmenter les doses, entraînant des réactions de sevrage, tandis que l'autre se définit par une envie puissante et irrésistible de consommer de l'alcool. En général, la dépendance physique est toujours accompagnée d'une dépendance psychique, ce qui n'est pas forcément le cas dans l'autre sens. Il me semble important de préciser que souvent les addictions se cumulent et qu'il n'est pas rare de

¹⁴http://www.passeportsante.net/fr/Actualites/Dossiers/ArticleComplementaire.aspx?doc=alcool_sante_do, consulté le 12.10.2014

¹⁵http://santeweb.ch/santeweb/Maladies/khb.php?Dependance_alcoolique&khb_ing_id=2&khb_conten_t_id=8060, consulté le 12.10.2014

¹⁶ Idem

développer un autre type de dépendance, comme le tabac, les drogues ou même internet par exemple.

Il est important de traiter le plus rapidement possible les personnes à risque, car « *les personnes non alcoolodépendantes trouvent plus facile de réduire ou d'arrêter leur consommation, grâce à une assistance appropriée et des efforts, que les personnes dépendantes* ». ¹⁷ Il arrive cependant, comme dit lors de mes lectures, que certains cas soient pris en charge trop tardivement, voire même pas du tout, ce qui notamment est dû au manque de prise de conscience du problème. Il faut faire attention cependant à ne pas considérer forcément une personne qui consomme de l'alcool comme quelqu'un présentant des risques ou comme quelqu'un de dépendant.

Pourtant, une attention aux premiers signes d'une consommation excessive chez les jeunes est nécessaire, car elle peut entraver leur développement ainsi que nuire à l'épanouissement de leur personnalité.

2.1.6. Politique publique

En Suisse, la politique en matière d'alcool est basée sur un grand nombre de dispositions légales, comme la loi fédérale sur l'imposition de la bière ou encore l'ordonnance du DFI, Département fédéral de l'intérieur, sur les boissons alcooliques. Dans un premier temps, ce sont la sécurité des produits, la fabrication ainsi que la mise sur le marché qui sont réglementées par ces lois. En outre, on retrouve certaines prescriptions sur la protection de la santé comme les restrictions de vente, mesure qui concerne essentiellement les jeunes. La publicité, la sécurité routière, et les taxes sont autant de domaines touchés par ces prescriptions ¹⁸.

C'est la Confédération qui s'occupe de tout ce qui touche à la législation sur la fabrication, l'importation, la rectification et la vente de l'alcool qui est obtenu par distillation. Les effets nocifs de la consommation d'alcool sont pris en compte.

« La Confédération peut percevoir un impôt à la consommation spécial sur les boissons distillées et la bière. Un dixième de l'impôt sur les boissons distillées est versé aux cantons pour combattre les causes et les effets de l'abus de substances engendrant la dépendance. » ¹⁹

Au niveau fédéral

Il existe une loi sur les denrées alimentaires qui réglemente les boissons alcooliques et qui cherche à protéger les consommateurs contre tout produit qui pourrait mettre en danger leur santé. C'est ici que l'on fixe la limite d'âge pour la vente, l'interdiction de la tromperie et même les restrictions publicitaires par exemple. Je vais revenir dessus de manière plus détaillée par la suite.

¹⁷ **ANDERSON PETER, GUAL ANTONI, COLOM JOAN**, *Alcool et médecine générale : Recommandations cliniques pour le repérage précoce et les interventions brèves*, **INPES, [document PDF]** Récupéré du site : <http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1146.pdf>, consulté le 23.06.2015, page 132

¹⁸ <http://www.stop-alcool.ch/la-legislation-sur-l-alcool/bases-legales-en-suisse>, consulté le 20.10.2014

¹⁹ <http://www.bag.admin.ch/themen/drogen/00039/02940/02947/index.html?lang=fr>, consulté le 12.10.2014

La réglementation de la fabrication et du commerce des boissons distillées se retrouve dans la loi fédérale sur l'alcool et son ordonnance. « *Elles contiennent également des prescriptions relatives à l'imposition des spiritueux et des dispositions relatives à leur publicité.*

La loi sur l'imposition de la bière règle ce domaine. Dans son principe, elle veille aux exigences de la protection de la jeunesse et de la santé.

On trouve d'autres dispositions légales en matière d'alcool dans : le Code pénal suisse (art. 60 et 136) ; la loi sur la radio et la télévision (art. 10) ; la loi sur la circulation routière (art. 55, 91 et 16 ss) ; la loi sur le travail (art. 6 et 38) ; le Code civil (art. 307 ss, 370 et 397) ; la loi sur l'assurance-accidents (art. 82) et dans les ordonnances qui s'y rattachent.

Les cantons sont responsables de l'exécution de la législation fédérale et disposent de vastes compétences dans le domaine de la prévention en matière d'alcool. »²⁰

On retrouve par exemple, dans la Loi fédérale sur l'alcool, un article sur la limitation de la publicité, qui dit ceci : « *La publicité pour les boissons distillées, qu'elle soit faite par le texte, l'image ou le son, ne doit contenir que des indications ou des représentations ayant directement trait au produit et à ses propriétés.* »²¹ Les prescriptions relatives en matière de publicité seront maintenues après la révision de la loi sur l'alcool qui a eu lieu le 25 janvier 2012 et désormais ces dispositions pourront également être appliquées sur les contenus communiqués par voie électronique. La révision de la loi prévoit également « *de mettre en place un « régime de nuit » comprenant deux mesures applicables de 22 heures à 6 heures. Il sera interdit durant cette période de vendre de l'alcool dans les commerces de détail et de procéder à des offres d'appel dans les débits de boissons.* »²²

Au niveau cantonal

En Suisse, les cantons disposent d'une grande marge de manœuvre en matière d'application des lois sur l'alcool. En effet, « *ils sont les principaux partenaires pour la mise en œuvre de la législation fédérale et disposent de compétences étendues dans le domaine de la prévention structurelle, qui se traduisent, par exemple, par la détermination des heures d'ouverture des magasins, la réglementation s'appliquant aux établissements publics et au commerce de détail, ainsi que l'édiction de dispositions concernant la publicité.* »²³

Chaque canton, ainsi que les points de vente, ont l'autorisation de fixer des limites d'âge plus élevées que celles réglementées qui sont 16 ans pour le vin et la bière et 18 ans pour les alcopops et spiritueux.

²⁰ <http://www.stop-alcool.ch/la-legislation-sur-l-alcool/bases-legales-en-suisse>, consulté le 20.10.2014

²¹ <http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19320035/index.html#a64>, consulté le 12.10.2014

²² SCHMIDT ALEXANDRE, *Une refonte de la politique en matière d'alcool*, La Vie économique Revue de politique économique, 2012, [document PDF] Récupéré du site : http://www.seco.admin.ch/dokumentation/publikation/01353/02326/04838/index.html?lang=fr&download=NHZLpZeg7t,Inp6I0NTU042I2Z6In1ae2Izn4Z2qZpnO2Yuuq2Z6gpJCFfIN3g2ym162epYbg2c_JjKbNoKSn6A--, consulté le 20.10.2014

²³ <http://www.bag.admin.ch/themen/drogen/00039/07287/index.html?lang=fr>, consulté le 12.10.2014

Dans le domaine de la santé et du social, ce sont les cantons qui déterminent principalement la quantité et la qualité de la prévention et ceci par leurs propres politiques en matière de formation, par exemple. Il en est de même sur l'influence qu'ils exercent sur le dépistage précoce, quels que soient les lieux où sont menées ces actions et sur les offres de consultation ainsi que de thérapies disponibles.

Chaque canton adopte donc sa propre politique en matière d'alcool. Toutefois, il serait intéressant de reproduire certaines activités ciblées de prévention que l'on peut retrouver dans plusieurs d'entre eux. Celles-ci ayant fait leur preuve et s'avérant plutôt efficaces dans l'ensemble.

Actuellement en Valais, les législations et les dispositions d'application le concernant sont:

- « *Restrictions concernant les lieux de vente ou de consommation: non*
- *Restrictions publicitaires: non*
- *Article « sirop »: oui*
- *Achats-tests: oui*
- *Interdiction de remettre de l'alcool: non*
- *Créneaux horaires: non*
- *Protection de la jeunesse: non*
- *Impôt spécial: oui* »²⁴

Le oui représentant celles qui sont existantes et le non celles qui ne sont pas mises en place dans ce canton.

2.1.7. Législations sur l'alcool

C'est en 1887 que la première loi sur l'alcool est apparue en Suisse. Cependant, celle-ci ne portait que sur l'alcool de pommes de terre. À la fin du 19^e siècle, ont été mises en place les bases de la législation suisse concernant la production, le commerce et la consommation de boissons alcooliques.

Au fur et à mesure des siècles, d'autres dispositions légales furent introduites pour limiter la consommation d'alcool, de même que pour protéger la santé de la population et pour ainsi réduire les problèmes sociaux dus à l'alcool. On rajoutera également, dans la loi, des restrictions en matière de publicité et de limites d'âge pour la consommation d'alcool, cela à partir de 1983, lois qui ont déjà été mentionnées plus haut.

Actuellement, il existe diverses lois en lien avec l'alcool et sa consommation en Suisse. Je vais donc énumérer quelques ordonnances fédérales, en supplément des lois citées précédemment, afin d'avoir une vue globale de la législation de notre pays à ce propos. « *Une ordonnance est un texte législatif rédigé par le Conseil fédéral, ou plus rarement par l'Assemblée fédérale. [...] Il s'agit en règle générale de règles d'application (d'exécution) des lois fédérales.* »²⁵ Par la suite, je reviendrais sur les particularités législatives valaisannes.

²⁴ <http://www.bag.admin.ch/themen/drogen/00039/07287/13147/index.html?lang=fr>, consulté le 12.10.2014

²⁵ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Ordonnance>, consulté le 15.05.2015

Ordonnance sur les boissons alcooliques

Cette ordonnance sur les boissons alcooliques qui provient du Département fédéral de l'intérieur (DFI), détermine les boissons reconnues comme alcooliques, fixe les exigences auxquelles elles doivent satisfaire et définit les différentes modalités qui s'y appliquent.

En voici deux extraits :

« Article 1. Objets de champ d'application

1 La présente ordonnance définit les boissons alcooliques énoncées ci-après, fixe les exigences minimales auxquelles elles doivent satisfaire et règle les modalités d'étiquetage et de publicité applicables:

- a. les vins, les moûts de raisin en cours de fermentation, le vin de liqueur (produits de la vigne);*
- b. les boissons à base de vin;*
- c. le cidre, les vins de fruits, les jus de fruits à pépins en cours de fermentation, les boissons à base de cidre ou de vins de fruits, l'hydromel;*
- d. la bière;*
- e. les boissons spiritueuses;*
- f. les autres boissons alcooliques.*

2 Les dispositions de la législation sur l'alcool sont réservées. »²⁶

« Article 3 Indication de la teneur en alcool

1 La teneur en alcool des boissons alcooliques présentant un titre alcoométrique volumique acquis supérieur à 1,2 % vol. doit être indiquée sur l'étiquette en «% vol.»; la marge de tolérance est de plus ou moins 0,5 % vol.

2. L'étiquette des boissons alcooliques sucrées de toute composition qui sont susceptibles d'être confondues en raison de leurs propriétés organoleptiques avec des boissons sans alcool telles que les limonades, les boissons de table, les nectars, les jus de fruits ou le thé froid doit comporter les indications suivantes :

- a. «Boisson sucrée alcoolisée»;*
- b. «contient x % vol. d'alcool».*

3 Les indications visées à l'al. 2 doivent figurer dans le même champ visuel que la dénomination spécifique.»²⁷

Ordonnance concernant les taux d'alcoolémie limites admis en matière de circulation routière

L'Assemblée fédérale a introduit dans la constitution Suisse le 21 mars 2003 l'ordonnance concernant les taux d'alcoolémie limites admis en matière de circulation routière afin de compléter la loi déjà existante de 1958 sur la circulation routière.

²⁶ <http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20121963/index.html#a1>, consulté le 12.10.2014

²⁷ Idem

« Article 1 Incapacité de conduire

¹ Un conducteur est réputé incapable de conduire lorsqu'il présente un taux d'alcoolémie de 0,5 gramme pour mille ou plus ou que son organisme contient une quantité d'alcool entraînant un tel taux d'alcoolémie (état d'ébriété).

² Est réputé qualifier un taux d'alcoolémie de 0,8 gramme pour mille ou plus. »²⁸

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le taux²⁹ d'alcoolémie des nouveaux conducteurs, des élèves conducteurs et des chauffeurs professionnels, entre autres, ne doit plus dépasser 0,1 pour mille.

Ordonnance du DFJP sur les instruments de mesure utilisés pour déterminer la teneur en alcool et la quantité d'alcool

Le 5 octobre 2010, le Département fédéral de justice et police (DFJP) ajouta cette ordonnance afin de compléter l'ordonnance sur les instruments de mesure.

« Section 2 détermination de la teneur en alcool et de la quantité d'alcool

Article 7 Détermination de la quantité d'alcool

¹ La quantité d'alcool est déterminée à partir de la masse totale ou du volume total et de la teneur en alcool.

² Le METAS publie sous forme électronique des tableaux qui permettent de calculer la quantité d'alcool.

³ Pour déterminer la masse totale et le volume total, il convient d'utiliser des instruments de mesure soumis à l'ordonnance sur les instruments de mesure.

⁴ Les distilleries agricoles au sens de l'art. 3, al. 1, let. c, de l'ordonnance du 12 mai 1999 sur l'alcool (OLalc)³⁰ peuvent également utiliser des instruments de mesure non soumis à l'ordonnance sur les instruments de mesure pour déterminer la masse totale ou le volume total. »³¹

Autres lois en vigueur

Il existe encore un bon nombre de lois en lien avec l'alcool, sa consommation et sa vente. En faire leur énumération ne me semble pas nécessaire et utile à la compréhension de mon sujet. Cependant, je vais tout de même citer quelques catégories de lois dans lesquelles apparaît la thématique de l'alcool, afin d'obtenir une vue d'ensemble.

- La production
- L'imposition
- Le commerce du vin

²⁸ <http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20020101/index.html>, consulté le 12.10.2014

²⁹ http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20143337, consulté le 20.07.2015

³⁰ <http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19994220/index.html>, consulté le 12.10.2014

³¹ <http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20101457/index.html>, consulté le 12.10.2014

- La plantation de nouvelles vignes
- Les appellations d'origine contrôlée
- L'exportation ainsi que l'importation
- Et autres.

2.1.8. Révision de la loi sur l'alcool

Récemment, une révision totale de la loi sur l'alcool a été mise sur pied par le Conseil Fédéral. L'élaboration de deux lois distinctes, une sur l'imposition des spiritueux et l'autre sur le commerce de l'alcool qui règle la publicité, le débit et le commerce de détail, sont sujettes à discussion³². Cette révision qui devait servir à renforcer la prévention contre la consommation excessive d'alcool chez les jeunes, « *or, le projet de loi nie les impératifs de santé publique au profit d'un assouplissement des taxes et des contraintes publicitaires. La liberté économique l'emporte sur la prévention. Sous prétexte d'une diminution globale de la consommation d'alcool, le projet du Conseil fédéral accorde un blanc-seing aux producteurs et distributeurs et ne prend pas de mesures pour diminuer les problèmes liés à l'alcool qui, eux, augmentent. On aurait pu attendre du Parlement qu'il rectifie le tir. Pour l'heure, il n'en est rien. La loi semble au contraire prendre une tournure plus libérale encore.* »³³

En bref, voici quelques modifications apportées à la loi sur l'alcool qui tendent à montrer qu'elle s'assouplit. Premièrement, il y aura moins de moyens alloués à la prévention. Ensuite, les magasins auront toujours le droit de faire des offres promotionnelles et de vendre de l'alcool à de petits prix. En outre, les « Happy Hours » seront maintenues jusqu'à 22 heures, en incluant les spiritueux. Selon le GREA, la publicité pour les spiritueux se voit être moins restrictive, alors que la réglementation actuelle est stricte, la révision laisse aujourd'hui à la publicité une marge plus vaste³⁴. Enfin, on transférera le contrôle du marché de l'alcool à l'administration fédérale des douanes, qui ne possède pas suffisamment de compétences dans le domaine de la prévention et de la santé, au lieu de l'Office fédéral.

Le milieu de la prévention n'est pas vraiment en accord avec les décisions du Conseil fédéral. En effet, durant la phase de consultation très peu des recommandations faites par les professionnels des addictions et de la prévention ont été prises en compte. Ceux-ci réclament certains changements au niveau légal, comme :

- « *Une loi qui intègre dans ses buts/principes, la notion de santé publique et de prévention*
- *Le maintien des montants alloués à la prévention par une augmentation de l'impôt sur les spiritueux à 35 francs par litre d'alcool pur, contre 29 actuellement.*
- *L'interdiction des offres promotionnelles et des Happy Hours.*

³² Les citations de ce chapitre 2.1.7 Révision de la loi sur l'alcool, sont antérieures à sa date de rédaction le 11 avril 2015, la loi étant actuellement en votations, pour toutes les actualités la concernant se référer au site du GREA [<http://www.grea.ch/alcool>]

³³ <http://www.grea.ch/alcool>, consulté le 20.10.2014

³⁴ **GREA**, *Changements apportés par la révision totale de la loi sur l'alcool*, [document PDF] Récupéré du site : http://www.grea.ch/divers/page_alcool/pdf/mesures_prevention.pdf, consulté le 20.07.2015

- *L'obligation de vendre l'alcool à un prix couvrant l'ensemble des frais de production.*
- *L'interdiction de la vente à l'emporter de 22h à 06 heures du matin.*
- *L'interdiction de la publicité dans les espaces publics.*
- *L'interdiction de la publicité de type Lifestyle (« Je bois donc je suis branché ») pour toutes les boissons alcoolisées, et pas uniquement pour les spiritueux.*
- *Le maintien du contrôle du marché par l'Office fédéral de la santé publique. »³⁵*

Actuellement³⁶, une première lecture du projet de loi a été faite en 2013. La création d'une base légale pour les achats-tests est l'unique point qui contente les deux Chambres, durant cette première phase parlementaire. En effet, ces achats-tests sont utilisés afin de déceler les établissements qui vendent de l'alcool aux mineurs.

« Pour le reste, la loi est plus libérale encore que ne l'était le projet de départ du Conseil fédéral. En effet, à l'automne 2013, le Conseil national a refusé les mesures structurelles sur le marché, telles que l'interdiction de vendre de l'alcool à l'emporter après 22 heures. Il a également déréglementé les offres promotionnelles en supprimant l'interdiction des «happy hours» pour les spiritueux. La responsabilité est donc renvoyée aux cantons, qui sont invités à prendre des mesures s'ils le veulent, là où ils le jugent nécessaire. Autre divergence entre les deux Conseils : le taux d'impôt ordinaire, qui pourrait passer de CHF 29.- à 32.- selon les souhaits du National, mais contre l'avis des Etats. »³⁷

Le Conseil de la CER-E (Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États) opte pour l'interdiction de la vente nocturne d'alcool, cependant, il refuse d'augmenter l'impôt sur les spiritueux de 29 à 32 francs. Le Conseil national, lui, ne s'est pas encore prononcé sur ces aspects. *« Mais on sait qu'il y aura certainement des divergences : par 16 voix contre 7, la CER-N s'est à nouveau prononcée, ce 13 janvier, contre une interdiction de vendre des boissons alcooliques la nuit. Elle demande également une alternative à l'imposition au rendement. [...] Le régime de nuit et le volet fiscal constituent les trois divergences actuellement entre le Conseil national et le Conseil des États. Le 13 janvier 2015, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-N) s'est à nouveau prononcée contre une interdiction de vendre des boissons alcooliques la nuit - le Conseil des États l'a acceptée. »³⁸*

C'est le premier juillet 2017, au plus tôt, que cette loi devrait entrer en vigueur.

2.1.9. Prévention et aide professionnelle en Suisse

Dans notre pays, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) est chargé par la Confédération de la prévention relative aux addictions, et principalement par rapport à l'alcool. Il met en œuvre, fréquemment, un grand nombre de campagnes

³⁵ <http://www.grea.ch/alcool>, consulté le 20.10.2014

³⁶ Les citations de ce chapitre 2.1.7 Révision de la loi sur l'alcool, sont antérieures à sa date de rédaction le 11 avril 2015, la loi étant actuellement en votations, pour toutes les actualités la concernant se référer au site du GREA [<http://www.grea.ch/alcool>]

³⁷ <http://www.grea.ch/alcool>, consulté le 20.10.2014

³⁸ Idem

à titre d'information de la population suisse sur les risques liés à la consommation d'alcool. La Commission fédérale pour les problèmes en lien avec l'alcool (CFAL), qui est l'un des divers acteurs des domaines médico-sociaux du terrain, et l'OFSP travaillent ensemble en matière de prévention. Au près du Conseil fédéral, la CFAL occupe une fonction consultative. En effet, elle gère les problématiques de santé inhérentes, directement ou indirectement, à la consommation d'alcool. Elle s'occupe également de lancer et d'encadrer des processus de réflexion dans ce domaine, ainsi que de la décision et de la mise en œuvre.

Afin de lutter contre les problèmes occasionnés par une consommation excessive d'alcool le Programme national alcool (PNA) fut lancé par le Conseil fédéral en 2008. « *L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a été chargé de lutter contre la consommation problématique et la dépendance à l'alcool en menant une politique cohérente au niveau de la Confédération et des cantons. La direction du programme national alcool prend soin de la coordination, la recherche et le monitoring, la communication, l'interconnexion internationale et le financement pour les projets de prévention en matière d'alcool (conjointement avec la RFA).* »³⁹ Arrivé à échéance en 2012, ce programme a été prolongé pour 4 ans soit jusqu'en 2016.

En Suisse au niveau de la prévention, sont présents divers intervenants auxquels on peut faire appel en cas de problème. Pour la Suisse romande, on retrouve Addiction Suisse (ex ISPA), le Groupement romand d'études des addictions (GREA) dont Fachverband Sucht est le pendant pour la Suisse allemande, Infoset, ou encore la Croix bleue. Addiction Suisse propose par exemple, des prestations telles que des campagnes de sensibilisation, des coachings et cours, ou encore des conférences sur des thématiques actuelles de prévention.

Notons que la politique en matière d'alcool est propre à chaque canton. Ils ne mettent pas forcément en place les mêmes lois, elles peuvent donc changer d'un canton à l'autre. Cependant, un congrès d'une journée sur les Plans d'action cantonaux (PAC) concernant l'alcool est mis en place une fois par an. Celui-ci consiste à échanger et à tisser des liens entre les cantons par rapport à leurs actions dans le domaine de la politique d'alcool. Chaque canton peut alors se positionner en fonction des différents règlements fédéraux appliqués, notamment ceux en vigueur dans les établissements publics, les prescriptions de publicité, ou encore la protection de la jeunesse par exemple.

Les cantons ont la possibilité de mandater des institutions dans le but de les aider à développer leur politique de prévention. En Valais, Addiction Valais se pose comme principal interlocuteur dans ce domaine. Un accompagnement ambulatoire est mis en place au sein de ses centres d'aide et de prévention (CAP), il est aussi possible d'effectuer des cures à la Villa Flora ou Via Gampel. Addiction Valais est la principale source d'information et de prévention de tout le canton.

En ce qui concerne la jeunesse, il existe différents programmes de prévention sur l'alcool présenté par des intervenants dans des institutions sociales ou des écoles.

³⁹ <http://www.bag.admin.ch/themen/drogen/00039/00596/index.html?lang=fr>, consulté le 12.10.2014

Le Programme national alcool cherche à réduire la consommation excessive d'alcool chez les jeunes et pour cela elle en fait un de ses objectifs principaux. En effet, le problème de la consommation d'alcool est l'un des premiers problèmes de santé publique chez les jeunes. « *L'alcool constitue le problème de santé publique numéro un chez les jeunes. Tous les quatre ans, un sondage est mené dans toute l'Europe auprès des 11 à 15 ans pour étudier leur consommation de substances (Health Behaviour in School-aged Children (HBSC). Les derniers résultats montrent que la consommation d'alcool est très répandue bien qu'il soit interdit d'en vendre ou d'en remettre aux mineurs de moins de 16 ans. Pratiquement un adolescent de 15 ans sur deux boit de l'alcool à un rythme mensuel ; chez les filles du même âge, on en dénombre une sur trois. Les consommateurs hebdomadaires représentent environ un quart (27 %) des garçons de 15 ans et 13 % chez les filles (Windlin B. et al 2011).* »⁴⁰

2.2. LES JEUNES

Afin de répondre au mieux à ma question de recherche, il me semblait nécessaire de donner quelques informations théoriques sur le passage de l'adolescence. Cette période, sans doute une des plus complexes de la vie, est ponctuée par des changements de tout type : physiques, psychologiques et sociaux. Il n'est pas toujours aisé de définir l'adolescence, mais il est important de comprendre qu'il y a beaucoup de facteurs différents qui influencent le développement du jeune.

2.2.1. Qu'est-ce que l'adolescence

Développement

Ce chapitre s'inspire du livre « Psychologie de l'adolescence » de Cloutier Richard et Drapeau Sylvie (2008).

Il est courant d'entendre dire : il fait sa crise d'adolescence. Mais quelle est vraiment cette période par laquelle nous devons tous passer ? L'adolescence représente la transition entre l'enfance et l'âge adulte. On estime, même si ce n'est pas clairement défini, qu'elle débiterait aux alentours de douze ans pour s'étendre jusqu'à la vingtaine, voire un peu plus tard, jusqu'à l'achèvement complet de la croissance physique. C'est une période riche en changements, durant laquelle le jeune va atteindre la maturité sexuelle, développer son identité personnelle et pouvoir se distinguer parmi le reste de sa famille.

Cette phase, qu'on appelle aussi la puberté, et qui évoque en général le commencement de l'adolescence, comprend trois dimensions distinctes : biologique, psychologique et sociale. Les transformations d'ordre physique ou biologique qui surviennent à la puberté sont les mêmes, quelle que soit la personne même si elles n'interviennent pas au même moment. Toutefois, en ce qui concerne les domaines psychologiques ou sociaux, culture et génération par

⁴⁰ <http://www.bag.admin.ch/themen/drogen/00039/04355/10159/index.html?lang=fr>, consulté le 12 .10.2014

exemple jouent un rôle important et de nombreux changements peuvent en dépendre.

Parmi les modifications biologiques, on va retrouver le développement des caractères sexuels, ainsi qu'une croissance de la stature. L'adolescent va atteindre sa maturité sexuelle durant cette période et aura ainsi la capacité de procréer. Un grand nombre de changements hormonaux vont également se produire. Par exemple, la sécrétion des hormones sexuelles, qui chez l'homme se traduit par la production de testostérone et chez la femme par celle de l'œstrogène. Ces changements vont permettre le développement des organes sexuels, ainsi que celui des seins et de l'utérus côté féminin.

En matière de changements physiques, l'apparition de bourgeons mammaires chez la jeune fille est l'un des premiers changements observables. Ensuite ou simultanément, ce sera le début de la pilosité pubienne, puis des aisselles. Les menstruations surviennent en général deux ans après les premiers changements physiques notables. Chez les garçons, le volume des testicules et du scrotum se développera en premier. De même que chez la femme, la pilosité pubienne et des aisselles apparaîtront par la suite. L'augmentation des dimensions de la verge ainsi que les premières éjaculations surviendront par après.

La puberté peut être caractérisée par différents effets psychologiques. On définit souvent l'adolescence comme une période difficile, très orageuse où le jeune adopte une attitude rebelle, pouvant être due à des conflits intérieurs entre autres. Selon une étude, qui date, « *réalisée auprès de 300 adolescents et de leurs parents entre leur première et leur troisième année du secondaire sous la forme d'entretiens et de tests psychologiques menés deux fois par an, avec une évaluation finale durant la dernière année de leur scolarité, les résultats ont montré que la puberté a des effets importants sur l'image corporelle, l'estime de soi, l'humeur et les relations avec les parents et les personnes de l'autre sexe. Cependant, la plupart des adolescents traversent cette période sans bouleversement majeur.* »⁴¹ Dans la même étude, on a pu observer que d'une manière générale les filles et les garçons ne vivaient pas pareillement les changements dus à leur puberté. En effet, les garçons ont tendance à les vivre comme une expérience positive, tandis que chez le sexe féminin ils sont perçus comme une expérience négative, d'autant plus si ces changements sont précoces. L'adolescence reste une période, où les émotions et les affects se manifestent en abondance.

Parmi les changements sociaux, ce sont les relations entre les individus qui occupent une place prépondérante. On croit souvent qu'il doit forcément exister un conflit générationnel entre les parents et les adolescents. Cependant, aucune recherche n'a pu démontrer son existence inévitable. Il est vrai que l'on retrouve des conflits familiaux sous forme de remarques ou de querelles dans

⁴¹ ATKINSON RITA L., ATKINSON RICHARD C., BEM DARYL J., SMITH EDWARD E., *Introduction à la Psychologie, les éditions de la Chenelière (3e édition), 1994, p.109*

l'adolescence. Ceux-ci pouvant être plus fréquents à cette période et principalement en son milieu vers les onze et quinze ans. Ces conflits ont tendance à toucher plus particulièrement les aspects sociaux de la vie quotidienne, comme par exemple le rangement de la chambre, les heures de rentrée, ou encore l'habillement.

Au niveau de la relation avec ses pairs, il est très important pour le jeune, qu'il puisse partager avec ses amis durant cette période. L'échange d'informations provenant du domaine familial, de ses centres d'intérêts ou autres permettent d'entrer en discussions entre pairs. Les besoins sociaux du jeune sont alors satisfaits et le sentiment d'intégration au sein de la société, principalement dans sa classe d'âge, lui offre la possibilité de se développer sainement.

Le développement est un processus permanent. Il débute dès la naissance pour se poursuivre à l'âge adulte et continuer même dans la vieillesse.

Une période de transition

« Les adolescents sont pris entre deux mondes, celui de la dépendance et celui des responsabilités. Ils voudraient avoir le pouvoir de décider pour eux-mêmes et ils ne sont pas sûrs de vouloir les responsabilités inhérentes à la vie d'adulte. »⁴²

En effet, le jeune doit se détacher du monde de l'enfance qui apportait un sentiment de sécurité, pour pouvoir entrer dans celui de l'adulte. L'adolescent se retrouve pris dans cet entre-deux monde, où il souhaite acquérir de l'autonomie, mais où il reste cependant dépendant des parents.

L'adolescent effectue des va-et-vient entre la vie adulte et l'enfance qui lui procure un sentiment de sécurité par ces effets rassurants. Ce processus permet au jeune de faire une « pause » pour reprendre des forces avant de retourner affronter le monde des adultes. Les agissements des parents, certaines fois contradictoires, ne l'aident pas à sortir de cette ambiguïté. Bien que les adultes souhaitent que leurs enfants deviennent responsables et autonomes, ils ne leur accordent pourtant pas les responsabilités et permissions allant de pair.

De nombreux changements s'opèrent avant que le jeune ne passe à l'âge adulte. Ce Nouveau Monde qui lui est inconnu va être évalué, voire critiqué. Il va s'interroger sur sa place dans celui-ci ainsi que sur le sens qu'il souhaite donner à sa vie.

Au niveau psychologique, l'adolescent va voir certaines de ses émotions s'amplifier, comme son impulsivité, son hypersensibilité, son impatience et autres. Pour la plupart, ils éprouveront un constant conflit intérieur qui engendrera un déséquilibre sur le plan émotionnel.

⁴² ATKINSON RITA L., ATKINSON RICHARD C., BEM DARYL J., SMITH EDWARD E., *Introduction à la Psychologie*, les éditions de la Chenelière (3e édition), 1994, p.113

D'ailleurs les changements au sur le plan physique sont une des raisons importantes de la modification de la perception de ce qu'il est. Cette transformation corporelle aura des répercussions sur sa confiance en lui et sur l'estime qu'il se porte. L'identification sexuelle est une phase primordiale pour la construction d'une relation avec l'autre.

Enfin, sur le plan social, les groupes de pairs jouent un rôle essentiel dans le développement du jeune. La bande remplit plusieurs fonctions, elle permettra à l'adolescence de se confronter et de se confirmer, de ressentir une impression d'appartenance. La recherche de popularité auprès de ses pairs est courante, le jeune se veut original, toutefois il devra se soumettre à une certaine conformité pour être accepté de ceux-ci.

La recherche d'identité

Nous avons parlé des bouleversements physiques qui affectent les adolescents. Ces changements corporels induisent une nouvelle perception d'eux-mêmes, ils partent ainsi à la recherche de leur nouvelle identité. Cette quête « *entraîne une prise de décision quant à ce qui est important ou ce qui vaut la peine d'être fait et la formulation de principes de conduite pour l'évaluation de son propre comportement tout autant que de celui des autres.* »⁴³ On commence à se préoccuper de plus en plus de son image à cette période de la vie.

C'est déjà durant l'enfance que se forment l'identité sexuelle et l'image de soi. L'adolescent va constituer son sens de l'identité à travers les socialisations qu'il a de l'enfance. Les parents jouent un rôle important dans l'acquisition des valeurs et des principes moraux des jeunes. En effet, ceux-ci se retrouvent être en majeure partie les même que ceux des parents. L'influence parentale se voit voler la première place lorsque les jeunes rentrent à l'école dite secondaire, moment où les valeurs de leurs pairs deviennent de plus en plus importantes. La synthèse de ces valeurs permet à l'adolescent d'avoir une représentation cohérente.

Le besoin d'autonomie que ressent le jeune va engendrer de la distance entre lui et sa famille et participer à la formation de son identité. Les adolescents vont se réunir entre eux, ce qui leur permettra de développer leurs compétences sociales et affectives. Ce regroupement leur apportera un sentiment de fusion n'existant plus avec leurs parents. La possibilité de s'identifier entre eux et de partager leurs difficultés renforcera cette sensation.

Durant ce processus identitaire, les relations amicales⁴⁴ vont se modifier. L'identification à l'autre ainsi que le besoin de confiance réciproque sont primordiaux dans les premiers temps. Ensuite, le jeune recherchera plutôt un double de lui-même. C'est vers la fin de l'adolescence que le jeune appréciera et

⁴³ ATKINSON RITA L., ATKINSON RICHARD C., BEM DARYL J., SMITH EDWARD E., *Introduction à la Psychologie, les éditions de la Chenelière (3e édition), 1994*, p.114

⁴⁴ BIDEAUD JACQUELINE, HOUDE OLIVIER, PEDINIELLI JEAN-LOUIS, *Les étapes du développement. L'adolescent. In : L'homme en développement, Presses Universitaires de France, 1993*, page 517

acceptera la différence de chacun, celle-ci pouvant être une source d'enrichissement.

Cela dit, dans notre société actuelle, la quête d'identité du jeune peut s'avérer difficile, principalement quand celui-ci doit faire face aux différents modes de socialisation qui existent chez nous. L'adolescent peut se voir ballotté d'un environnement à un autre, comme lorsqu'il est un enfant de parents divorcés, ou s'il est placé en foyer.

*« Dans une société simple où les modèles d'identification sont rares et les rôles sociaux limités, l'acquisition d'une identité est une tâche relativement facile. Mais dans une société aussi complexe et qui change aussi rapidement que la nôtre, c'est, pour beaucoup d'adolescents, une tâche longue et ardue. »*⁴⁵ On observe alors une différence dans le développement de l'identité de chaque jeune.

Enfin, la recherche d'identité du jeune va parfois le conduire à adopter des conduites « inadaptées » pour l'entrée dans la vie d'adulte. L'adolescent qui se replie, sur lui-même ou qui développe des comportements marginaux, voire antisociaux, cherche à exprimer par là, de manière inconsciente, la souffrance psychique ou les difficultés passagères qu'il ressent lors de cette période.

Parmi ces conduites, on peut retrouver la consommation de drogue ou d'alcool. Toutefois, cet acte revêt différentes significations ou raisons. La recherche du plaisir, l'attrait de nouvelles expériences, le besoin de partager des pratiques avec un groupe, de prendre des risques, ou même simplement de transgresser peuvent être une cause de consommation. Il n'est pas rare à l'adolescence de rechercher des sensations éprouvées par différentes actions, comme l'absorption d'alcool.

Les rites de passage sont des moments propices, comme on l'expliquera dans le chapitre suivant, pour pratiquer ce type de conduite. Dans ce contexte, les adolescents peuvent avoir la conviction que l'adoption de comportements à risque, tels que la prise d'alcool sera l'occasion de susciter l'estime des autres.

Les rites de passage

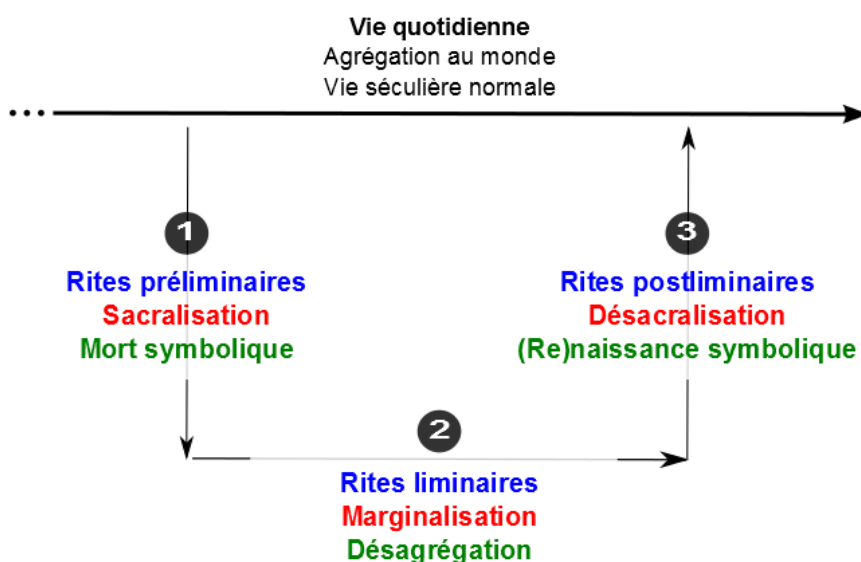
Dans nos sociétés, il est difficile de déterminer la durée de la période de l'adolescence. Certains phénomènes présents chez les jeunes montrent à quel point l'étendue de cette phase de transition entre l'enfance et l'âge adulte devient floue. Le fait de rester habiter de plus en plus longtemps chez les parents par exemple, la durée des études, ou encore la précarité de l'emploi, toutes ces réalités perturbent la césure. Cette absence de repères est bien moins présente dans les sociétés traditionnelles où d'ailleurs le passage d'un statut à l'autre est déterminé principalement grâce aux cérémonies d'initiation.

⁴⁵ ATKINSON RITA L., ATKINSON RICHARD C., BEM DARYL J., SMITH EDWARD E., *Introduction à la Psychologie*, les éditions de la Chenelière (3e édition), 1994, p.114

Le statut de l'adolescence est dans un grand nombre de sociétés reconnu comme appartenant aux jeunes. Dans plusieurs langues, il existe un terme spécifique pour désigner les garçons ou les filles pendant cette période.

C'est l'ethnologue Arnold van Gennep qui, dans son ouvrage « Les rites de passage », publié en 1909, a le premier établi un schéma commun à de nombreuses sociétés à travers le monde. Le passage ritualisé à l'âge adulte se déroule en 3 phases comportant les « rites préliminaires (*séparation*), liminaires (*marge*) et postliminaires (*agrégation*) ». ⁴⁶ Il fait toutefois un distinguo entre « la puberté physique » et « la puberté sociale » : « À elles seules, les variations de l'âge auquel on pratique la circoncision eussent dû faire comprendre qu'il s'agit là d'un acte, non d'une portée physiologique, mais d'une portée sociale » ⁴⁷

Déroulement type d'un rite d'initiation



Source : Thierry Goguel d'Allondans, *Rites de Passage, Rites D'initiation: Lecture D'Arnold Van Gennep*, éd. P.U. Laval, 2002, p. 41

Tableau 2 – Déroulement type d'un rite d'initiation

Par la suite l'anthropologue et ethnologue Claude Lévi-Strauss, dans son essai « La pensée sauvage », tentera de démontrer l'universalité (certes critiquée par des chercheurs successifs) du fonctionnement de la pensée humaine. Il écrira notamment que « les sociétés archaïques les plus différentes à travers le monde conceptualisent de façon identique les rites d'initiation » ⁴⁸.

Habituellement dans de nombreuses sociétés amérindiennes ou africaines, les rites de passage se constituent des trois étapes exposées plus haut. La première consiste à séparer le jeune de sa famille. La deuxième isole les novices, individuellement ou en groupe, dans un endroit reclus. Là, ils subiront diverses épreuves corporelles et seront contraints au silence dans bien des cas. Pour

⁴⁶ VAN GENNEP ARNOLD, *Les rites de passage. (1909) [1981], édition Picard, 1981*, page 20

⁴⁷ Idem, page 80

⁴⁸ LEVI-STRAUSS CLAUDE, *La pensée sauvage*, Paris, Plon 1962, page 62

terminer, lors de la troisième étape, une fête sera célébrée afin de réintégrer le jeune dans la communauté. Dès ce moment, il sera perçu comme un membre qui a acquis des droits nouveaux pour parler et agir.

Certaines pratiques comme la circoncision ou l'excision (largement critiquée par les sociétés occidentales), utilisées principalement en Afrique du Sud, servaient à représenter le passage de l'enfance à l'adolescence.

Pour exemplifier⁴⁹ certains rites de passage, je vais citer quelques usages que l'on peut retrouver de par le monde. Chez les tribus indiennes, le jeûne était un moyen d'obtenir une vision en rêve et l'on incitait les jeunes garçons et filles dans leur puberté à l'effectuer. Dès l'âge de six ans, les Objibaw du Canada commençaient à jeûner afin d'apprendre « quoi faire de leur vie ».

Les rites initiatiques, pratique collective, sont une forme parmi tant d'autres pour signifier l'accès à la maturité. Dans notre société, on retrouve moins cette forme de quête initiatique. Selon Michel Bozon, sociologue et directeur de recherche à l'Ined, « *Si de nombreux rites continuent à émailler la jeunesse, ils n'ont plus les propriétés instituant les rites de passage étaient doués naguère* »⁵⁰. Les « premières fois », les conduites à risques parsèment le parcours des adolescents, à la différence des rites de passage institutionnalisés, ces nouvelles pratiques ne s'effectuent plus sous la surveillance communautaire des adultes, mais souvent entre pairs du même âge. Cependant, « *ce qui se rapprocherait le plus de l'enjeu identitaire de l'initiation traditionnelle c'est plutôt le discours sur la sexualité et l'importance donnée aux marques des vêtements ou au look, par lesquels les adolescents signifient une filiation ou une alliance avec un groupe de référence plus large.* »⁵¹

2.2.2. Facteurs de la consommation d'alcool

L'adolescence est une période où l'on cherche à définir son identité personnelle et sociale. Le jeune apprend à se construire, et cela à travers les interactions sociales de la sphère familiale ou amicale. Il est important de souligner que durant cette phase, le sujet est plus enclin à être influencé par autrui. De ce fait, il ne faut pas négliger l'environnement dans lequel évolue le jeune ainsi que les fréquentations qu'il entretient. Le groupe de pairs, qui est relativement autonome quant à ses hobbies et activités, joue un rôle essentiel dans le développement de l'adolescent.

Cependant, en ce qui concerne les premières expériences du jeune avec l'alcool, c'est dans la cellule familiale le plus souvent qu'il aura l'occasion de goûter aux

⁴⁹ JEFFREY DENIS et LACHANCE JOCELYN, *Codes, corps et rituels dans la culture jeune*, Edition Presses de l'Université Laval, 2012

⁵⁰ BOZON MICHEL, *Des rites de passage aux « premières fois ». Une expérimentation sans fins*, Agora débats/jeunesses, 28, 2002. Rites et seuils, passages et continuités, page 23

⁵¹ TURSZ ANNE, SOUTEYRAND YVES et SALMI RACHID, *Adolescence et risque*, Edition Syros, 1990, p.16

boissons alcoolisées.⁵² L'influence de cet environnement ne doit pas être oubliée. Il est le premier accès à la consommation d'alcool et peut favoriser le sentiment de normalité qu'éprouve parfois le jeune lorsqu'il boit.

La consommation massive d'alcool survient toutefois lors de regroupements entre adolescents selon diverses enquêtes internationales, par exemple les enquêtes HSBC. Les sorties entre amis deviennent le moment propice pour effectuer de nouvelles expériences avec l'alcool.

Il existe encore d'autres facteurs favorables à la consommation d'alcool qui peuvent influencer le boire des jeunes. Nous allons aborder plus en détail ces facteurs maintenant.

La cellule familiale

En général, conformément à mes lectures, une grande partie des personnes ont bu leur premier verre d'alcool dans le cadre familial. C'est lorsque l'enfant entre dans l'adolescence que les parents tolèrent la consommation d'un verre ou deux d'alcool, principalement lors d'occasions telles que les fêtes de Noël, d'anniversaires ou de Nouvel An. Cependant, la première rencontre avec l'alcool se fait bien souvent avant l'âge de 10 ans. En effet, il n'est pas rare que les parents autorisent leur enfant à tremper les lèvres dans un verre ou que celui-ci termine discrètement les fonds de verres qui sont sur la table, sans que cela n'entraîne de réaction de la part des adultes, à part peut-être de l'amusement. Cette première expérience donnera à l'enfant l'impression de rentrer dans le monde des adultes en pouvant goûter une boisson qui leur est réservée. Le manque de répercussions négatives accentuera la sensation valorisante de cette transition.

Les parents sont également un modèle de consommation. Ce sont les normes véhiculées au sein de la famille qui vont définir, ou en tout cas influencer, en quelque sorte, le rapport du jeune à l'alcool. Il ne faut pas sous-estimer leur impact dans la construction du regard de l'adolescent face à cette substance. « *On sait maintenant que certaines attitudes parentales sont liées à une consommation moindre ou plus tardive des ados : montrer l'exemple d'une consommation modérée, avoir des règles claires sur l'usage d'alcool, être non-permissif (ne pas laisser son jeune boire avant l'âge légal) et désapprouver la consommation d'alcool de son jeune.* »⁵³ Les jeunes ont tendance à reproduire les attitudes et comportements de leurs parents.

En outre, les parents jouent un rôle dans le contrôle des fréquentations de leurs enfants. En effet, ils tentent d'orienter leurs adolescents vers un boire modéré, en désapprouvant certaines amitiés qui les influenceraient à consommer et en

⁵² **FEGPA, prévention alcool**, *Guide pour des parents éclairés sur la consommation d'alcool à l'adolescence*, [document PDF] Récupéré du site : <http://www.mon-ado.ch/resources/accueil-alcool/bochures/Guide-parents.pdf>, consulté le 18.11.2014, p.4

⁵³ <http://www.mon-ado.ch/adosalcool.html>, sous Les parents ont-ils de l'influence sur la consommation d'alcool de leurs ados ?, consulté le 18.11.2014

supervisant les sorties, en réduisant les occasions de boire de l'alcool. Ce comportement influence de manière plus indirecte la consommation future de leurs enfants : « *La supervision parentale (savoir ce que son ado fait de son temps libre et avec qui il est) est en effet clairement associée à une moindre consommation des ados de 15 ans, ainsi qu'à moins d'ivresses. Il apparaît également que les ados de 15 ans qui sortent plus de 3 soirs par semaine (11%) s'enivrent nettement plus que ceux qui sortent occasionnellement (65%) ou que ceux qui ne sortent jamais (24%)*. *source: Enquête HBSC 2006, ISPA* »⁵⁴. La cellule familiale devrait adopter un rôle protecteur auprès de l'enfant. Les jeunes deviennent très vulnérables dans les cas de crise familiale et ils auront tendance à consommer plus que les autres.

Le rôle des grands frères ou grandes sœurs est également un élément important dans la consommation future du jeune. Ils représentent au même titre que les parents un modèle pour l'enfant cadet : « *Son influence peut être plus ou moins marquée en fonction de la grandeur de la fratrie, de l'écart d'âge entre aîné et cadet et de la qualité de leurs relations. Il s'agit donc ici d'une influence directe de l'aîné sur le cadet, d'un "apprentissage par modelage" qui est d'autant plus fort que l'aîné et le cadet s'entendent bien. Dans ce cas, le comportement de l'aîné vis-à-vis de l'alcool peut influencer celui du cadet.* »⁵⁵

De manière indirecte, l'aîné influence ses plus jeunes frères et sœurs, car il a été le premier avec lequel les parents ont appris à fixer des limites ou à se positionner en matière d'alcool. L'expérience qu'ont pu tirer les parents de ce premier enfant, ainsi que le cadre qu'ils ont pu mettre en place, sont des éléments importants dont vont bénéficier les cadets et qui vont influencer ceux-ci dans leurs comportements face à l'alcool. Toutefois, les parents devraient apprendre à s'adapter à chacun de leurs enfants, afin de répondre à leurs besoins individuels et cela en devant quelquefois ajuster les règles établies.

La consommation entre pairs

C'est principalement avec ses amis que l'adolescent va consommer de l'alcool, même si c'est dans la sphère familiale qu'il a bu ses premiers verres. Le groupe de pairs, comme dit plus haut, joue un rôle primordial dans l'initiation à la consommation d'alcool et dans la répétition régulière de l'acte. Cet apprentissage de l'alcoolisation entre jeunes se fait essentiellement à l'abri des regards adultes : « *dans un groupe de pairs, le jeune trouve un étayage essentiel pour s'affranchir de la tutelle parentale d'une part, mais aussi pour trouver enfin une identité commune, une appartenance. Dès lors, la loi du groupe impose sa prépondérance sur celle de la famille.* »⁵⁶

⁵⁴ <http://www.mon-ado.ch/adosalcool.html>, sous les parentes ont-ils de l'influence sur la consommation d'alcool de leurs ados ? , consulté le 18.11.2014

⁵⁵ <http://www.mon-ado.ch/adosalcool.html>, sous les aînés influencent-ils les cadets en matière d'alcool ? , consulté le 18.11.2014

⁵⁶ **LE BRETON DAVID**, *Les conduites à risque des jeunes*, **Agora débats/jeunesses**, 27, 2002, **Les jeunes et le risque**, page 37

Les fréquentations du jeune sont importantes, car il y aura plus de risque qu'il consomme des boissons alcoolisées de manière répétitive s'il entretient des relations avec d'autres adolescents qui boivent également. Les groupes d'amis se formeront, entre autres, en fonction du désir de chacun de consommer de l'alcool. Les jeunes vont s'influencer réciproquement et vont apprendre à boire avec leur groupe. La capacité de boire lui permettra ou non d'entrer dans un cercle de buveurs. L'expérimentation d'une alcoolisation extrême a pour but des tester ses limites, mais aussi de rechercher la valorisation auprès de ses pairs. Les jeunes ne boivent pas réellement, peut-on le penser, pour le plaisir du goût de la boisson. Ils consomment principalement pour les effets que suscite l'alcool et pour le sentiment de reconnaissance que ça leur procure au sein de leur groupe. L'anthropologue et sociologue David le Breton considère ainsi que ces comportements peuvent potentiellement mener à des conduites à risque, car « *la présence des pairs incline le jeune à aller au-delà de ses appréhensions pour affirmer son identité aux yeux des autres, sans craindre de se mettre physiquement en danger puisque le risque identitaire de reculer est nettement plus redoutable dans ses conséquences.* »⁵⁷

La consommation d'alcool chez les jeunes a tendance à s'effectuer plutôt lorsqu'il fait nuit. Deux raisons peuvent en découler. Premièrement, car c'est le moment où les adolescents se retrouvent pour faire la fête et ils sont plus à l'abri du regard des adultes. Deuxièmement, les jeunes considèrent comme plus normal le fait de boire le soir que la journée. La personne qui boira durant la journée risque d'être perçue comme alcoolique.

La consommation d'alcool entre amis⁵⁸, pouvant aller jusqu'à l'ivresse, fait ressortir l'envie profonde de devenir semblable, de s'identifier au groupe. Cela montre aussi une recherche de proximité avec autrui, un désir de vivre des expériences communes. Il n'est pas rare qu'après une beuverie, les membres du groupe se remémorent entre eux certains moments. Cette pratique est un instant important dans la constitution du groupe. L'alcool devient un élément de taille dans la cohésion du groupe, bien qu'il n'en soit pas l'unique facteur.

Il faut prendre en compte que même si la consommation d'alcool peut être bien perçue et permettre de s'intégrer, il ne faut pas enfreindre certaines normes et limites pour une société donnée. On ne peut pas boire comme on veut. Le trop-boire peut être mal considéré, surtout si celui-ci s'accompagne de comportements déviants ou agressifs. La bande peut alors sanctionner la personne qui ne se comporte pas correctement ou qui transgresse des limites. Il existe tout de même un jeu constant entre les normes, les limites et les interdits, principalement lors des soirées, car le contexte festif rend tout plus versatile.

Cette période d'excès qui est souvent propre à l'adolescence va souvent laisser place à un boire raisonné, conforme à la manière des adultes. L'adulte est donc censé stabiliser sa consommation d'alcool. L'alcoolisation massive pouvant

⁵⁷ LE BRETON DAVID, *Les conduites à risque des jeunes*, **Agora débats/jeunesses**, 27, 2002, **Les jeunes et le risque**, page 38

⁵⁸ JEFFREY DENIS et LACHANCE JOCELYN, *Codes, corps et rituels dans la culture jeune*, **Edition Presses de l'Université Laval**, 2012

conduire à une dépendance ne devrait pas être atteinte. Toutefois, il n'est pas rare que l'adulte retombe dans la phase précédente, celle des excès et abus.

Boire et l'appartenance à un groupe

Dans notre société, les adolescents utilisent l'alcool comme moyen pour s'intégrer dans un groupe de jeunes, mais également pour parvenir à atteindre certains états où ils éprouvent une sensation de bien-être et de délivrance. Lors d'une conférence Gregory Michel, professeur de psychopathologie évoquait « *la notion de rite de passage, notamment en parlant du rajeunissement de ces conduites. Elles s'apparentent à une forme de bizutage : s'ils ne participent pas, ils ne vont jamais intégrer le groupe des copains, ils risquent l'isolement.* »⁵⁹ La recherche de l'ivresse ou de l'état de « défonce » doit permettre au jeune d'échapper aux limites corporelles et langagières, de même qu'à ses soucis. On retrouve encore une autre forme d'utilisation de l'alcool, qui est moins fréquente, celle qui se veut être une sorte d'automédication. L'adolescent consommera en solitaire et en se cachant des autres. Il recherche par cette absorption les effets euphorisants, désinhibiteurs et anxiolytiques que peut produire l'alcool.

Les groupes d'adolescents aiment bien se retrouver afin de se remémorer la soirée passée et les histoires qui ont pu en découler. Cet instant joue une part très importante dans la formation et la consolidation d'une bande. « *Le récit du boire, c'est ce que raconteront les membres du groupe ayant vécu un événement particulier relié à un épisode d'alcoolisation et à ses effets. Pour prendre la pleine mesure du récit, il faut avoir vécu l'événement.* »⁶⁰ Ces histoires permettent de resserrer les liens du groupe, surtout lorsque celles-ci sont racontées devant des personnes extérieures, car elles marquent l'écart entre les personnes faisant partie du groupe et les autres.

Ce récit de soirée est également important du fait qu'il permet de boucher les trous de mémoire que peuvent rencontrer certains jeunes après une soirée bien alcoolisée. Ce rôle d'aide-mémoire est assuré par les membres du groupe et permet de confirmer qu'il n'est rien arrivé de bien dramatique durant la sortie.

« *Le discours autour du boire est donc parfois aussi important que l'acte. Il peut prendre place à différents moments par rapport au boire lui-même. Il peut donner un sens, l'exagérer, le dédramatiser.* »⁶¹ Le rôle de ce discours prend son importance dans un groupe, que ce soit pour sa création, sa consolidation, ou afin d'en façonner les frontières.

⁵⁹ GREGORY MICHEL, *Lorsque la violence devient récréative : enjeux psychopathologiques et préventifs*, Conférence Renovation du 14 octobre 2011, p 14

⁶⁰ JEFFREY DENIS et LACHANCE JOCELYN, *Codes, corps et rituels dans la culture jeune*, Edition Presses de l'Université Laval, 2012, p.191

⁶¹ Idem, p 193

Les autres facteurs propices

Il est important de prendre en compte les différents facteurs qui peuvent influencer la consommation d'alcool des jeunes. L'absorption d'alcool est un choix et ne dépend pas que de l'entourage familial ou amical. Le tempérament de la personne, comme facteur individuel, joue un rôle. Il est vrai que certaines personnes sont plus facilement influençables que d'autres. Ainsi certaines auront tendance à consommer sous l'influence d'un groupe plutôt que par leur propre envie.

Le milieu familial et le contexte culturel sont autant de facteurs qui peuvent entrer en jeu. La partie concernant le « contexte-socio culturel en Valais », s'applique à montrer à quel point cet élément doit être pris en considération. L'individu en lui-même présente certains facteurs, comme le « *niveau d'information, la santé, les besoins, les désirs, la personnalité, les attitudes, les dispositions génétiques, les expériences de vie, etc.* : tout cela peut avoir une influence sur une consommation. Par exemple, une bonne estime de soi, une faible propension à prendre des risques ou l'aptitude à aborder activement les problèmes protègent contre un usage problématique de l'alcool. Une méconnaissance des risques, une faible aptitude à gérer les conflits, un besoin marqué de vivre des choses intenses («*sensation seeking*») sont des exemples de risques d'usage problématique de l'alcool. »⁶²

« *La société (valeurs, culture, etc.), la situation familiale et professionnelle, etc. peuvent avoir une influence. La présence de personnes de références chaleureuses et posant des limites claires, un bon climat à l'école ou au travail réduisent le risque de consommation problématique. Des perspectives de développement rares ou mauvaises ou l'absence de relations amicales de confiance sont des exemples de situations qui peuvent accroître le risque d'adopter une consommation problématique...* »⁶³

Le capital social ou économique des personnes, selon le concept introduit par Pierre Bourdieu, peut lui aussi devenir un facteur propice à la consommation d'alcool. En effet, la notion des boissons alcoolisées n'est pas la même d'une catégorie de personnes à une autre. Son utilisation ne s'effectue pas toujours dans les mêmes contextes, ni pour les mêmes raisons. L'alcool consommé varie également, certains alcools étant plus accessibles à des porte-monnaie de personnes au capital économique plus bas.

⁶² **Addiction Suisse**, *Pourquoi consomme-t-on de l'alcool ? Raisons et motifs*, Les jeunes et l'alcool, Cahier 6, Un outil pédagogique destiné aux enseignant-e-s du degré secondaire avec suggestions d'animation, Prévention Aide Recherche, **[document PDF]** Récupéré du site : http://www.addictionsuisse.ch/DocUpload/alcool_motifs.pdf, consulté le 20.11.2014, page 2

⁶³ Idem

L'image de la consommation d'alcool

Parmi les différents facteurs pouvant influencer la consommation d'alcool des jeunes, l'image qu'ont les adolescents du produit et de l'acte de le consommer joue également un rôle important sur leur propre consommation future.

La consommation d'alcool qui existe depuis fort longtemps dans notre société a acquis des images sociales de convivialité, de virilité et de force. Celles-ci sont ancrées dans la mémoire collective et se transmettent de génération en génération. L'alcool continue de représenter la création de lien social, et même auprès des jeunes il est utilisé afin de construire des relations amicales. La dimension symbolique présente dans la consommation d'alcool joue un rôle dans l'image que l'on a du produit. Boire de l'alcool devient une façon de montrer que l'enfant rentre dans le monde des adultes, comme dit précédemment. Cet acte, dans les rites contemporains, démontre aussi l'agrégation à un groupe de pairs. La consommation excessive peut être la conséquence d'une démonstration de virilité, de puissance, qui n'est pas exclusive du sexe masculin. En effet, de plus en plus de filles adoptent ce genre de comportements et se laissent aller à boire de grandes quantités.

L'alcool social

L'acte de boire de l'alcool est considéré comme un geste social et culturel. « *Les contextes culturels et socioéconomiques influencent la manière de boire. Ainsi, dans la culture occidentale, l'image du buveur ivre est construite historiquement et culturellement. Elle est d'autant plus forte et marquée dans ses côtés excessifs : le buveur qui tangué, qui chante, qui dérange et qui fait rire traverse le temps et cette image n'a guère changé (Nahoum-Grappe, 1991).* »⁶⁴ Le contexte social modifie la perception que l'on a du buveur. En effet, c'est une chose que de boire un verre entre amis dans un bar, et une autre de boire un bon cru dans une cave à vin. L'acte de boire est sujet à des normes, comme à des manières et s'inscrit dans des rites.

L'image de l'alcool est ambivalente comme le fait remarquer Lionel Obaldia, professeur d'anthropologie sociale : « *l'alcool prend la forme d'un Janus aux deux visages : il cristallise de concert un pathos qui en révèle les aspects morbides et asociaux, et un éthos, qui signale de son côté ses dimensions socialement et culturellement positives, comme ciment social ou figuration des valeurs culturelles d'un groupe humain.* »⁶⁵ . L'évolution des campagnes sanitaires démarrées au XIX^e siècle, tel que je l'évoquerai ultérieurement dans la partie « Histoire de

⁶⁴ JEFFREY DENIS et LACHANCE JOCELYN, *Codes, corps et rituels dans la culture jeune*, Edition Presses de l'Université Laval, 2012, p. 184

⁶⁵ OBADIA LIONEL, *Le « boire »*, Une anthropologie en quête d'objet, un objet en quête d'anthropologie, *Revue Socio-anthropologie N° 15, 2004, [document PDF]* Récupéré du site : <https://socio-anthropologie.revues.org/421>, consulté le 20.11.2014, p. 2

l'alcool » a contribué à faire baisser la consommation, mais la représentation collective de l'alcool, ancrée depuis des siècles, demeure bien vivace.⁶⁶

De nos jours, les adolescents ont tendance à consommer moins d'alcool que leurs ancêtres à leur époque. Toutefois, l'âge des premières consommations survient de plus en plus tôt, les jeunes de 13 ans buvant déjà leurs premiers verres. Le taux d'hospitalisation pour intoxication ou dépendance à l'alcool augmente au fil des années et la consommation de plus en plus précoce ne doit pas y être pour rien.

2.2.3. L'alcool et les façons de consommer des jeunes

Les rites d'initiation s'accompagnent d'alcoolisation devant permettre à l'enfant de passer dans le monde des adultes comme mentionné plus haut. Cependant, dans le monde contemporain, la représentation du rite change, car ce n'est plus via les ascendants, ni dans le sens vertical que ce fait l'agrégation, mais c'est désormais les pairs qui entre eux se font passer des tests afin de pouvoir intégrer un groupe. Il n'est pas rare que les jeunes se lancent des défis uniquement dans le but de pouvoir rentrer dans un cercle d'amis. Ces bravades comprennent souvent des jeux d'alcool où les limites sont sans cesse redéfinies. L'alcoolisation extrême des adolescents dans ces situations est une manière d'accepter la perte de soi au profit des autres.

Les jeux d'alcool

Il existe un grand nombre de jeux d'alcool qui consistent à boire rapidement et en grande quantité. Ces jeux⁶⁷ sont utilisés dans le but d'atteindre un état de « défonce » et sont le résultat d'une alcoolisation massive. Le « binge drinking », comme on nomme cette pratique, est arrivé il y a déjà une dizaine d'années en Europe, en provenance des pays anglo-saxons principalement. En français, on traduit le nom de ces jeux par « biture express », « alcool défonce » ou encore « hyperalcoolisation ». Cette conduite fait des ravages parmi les adolescents, Georges Picherot, chef du service pédiatrique de Nantes, écrivait en 2012 à ce sujet en constatant l'augmentation des jeunes hyperalcoolisés de moins de 16 ans admis dans son service depuis 2002 : « *Le phénomène de binge drinking touche autant les filles que les garçons. Généralement, ils boivent l'après-midi dans des jardins publics ou au domicile de l'un d'entre eux en l'absence des parents. Ces jeunes se retrouvent le plus souvent en groupes restreints. Ce comportement est l'expression d'un mal-être, plus fréquent quand le jeune se retrouve en échec scolaire ou/et dans des situations familiales difficiles.* »⁶⁸

⁶⁶ **EXPERTISE COLLECTIVE**, *Dimensions historiques culturelles et sociales du « boire », Alcool, dommages sociaux et dépendance*, **INSERM 2003**

⁶⁷ <http://stop-alcool.ch/la-consommation-d-alcool/le-binge-drinking>, consulté le 20.10.2014

⁶⁸ **L'ESSENTIEL N°129**, *L'hyper-alcoolisation des jeunes*, **UDAF44, 2012, [document PDF]** Récupéré du site : http://www.udaf44.fr/wp-content/uploads/photos/Lessentiel129_web.pdf, consulté le 06.12.2014, p 4



Alcool en soirée

Les jeunes qui pratiquent de la sorte recherchent l'état d'ivresse et souhaitent y parvenir au plus vite, cela en consommant en un temps record le plus d'alcool possible. Selon le site Stop-alcool.ch, pour considérer qu'on entre dans ce type de pratiques, on estime qu'un homme doit avoir bu au moins cinq verres ou plus en l'espace de deux heures et au moins quatre verres ou plus pour une femme.

Ce mode d'alcoolisation peut devenir problématique, en particulier lorsqu'il est pratiqué plus d'une fois par mois, selon l'OMS. C'est l'un des plus importants problèmes de santé publique par rapport aux adolescents, car il est très répandu et pratiqué chez les jeunes en Suisse. On rapporte cependant qu'actuellement les jeunes de 15 ans utiliseraient moins ce genre de jeux d'alcoolisation.

On peut penser que cette diminution provient d'une meilleure indication des mesures de protection de la jeunesse et d'une meilleure information sur les dangers pour la santé. Il ne faut toutefois pas sous-estimer les effets négatifs que peuvent engendrer ce genre d'excès ponctuels. Les accidents, les altercations physiques, les hospitalisations ainsi que les rapports sexuels non protégés sont autant de choses qui peuvent survenir lors de ces pratiques.

Il existe encore bien d'autres jeux d'alcool pratiqués par les jeunes de Suisse. Le « botellon », provenant des pratiques espagnoles, est plus une manière de faire la fête qu'un jeu tel quel. Il consiste à ce que chaque personne apporte sa propre bouteille d'alcool au lieu de rendez-vous, qui se trouve principalement dans un espace public, pour faire la fête tous ensemble à l'extérieur. Ce type de consommation n'est pas organisé de façon officielle, c'est via internet que les adolescents sont informés du jour et du lieu de la rencontre. Les études espagnoles de ce phénomène considèrent que « *Le botellón est aussi une manière particulière de canaliser la quête identitaire propre à la période perturbante de l'adolescence (Herrero Yuste, 2003). Il mobilise à ce titre la transgression de certaines normes du monde des adultes. En colonisant des espaces dans la cité avec leurs propres règles, les adolescents investissent également symboliquement leur nouveau territoire intime en mutation.* »⁶⁹

⁶⁹ IREB, Institut de Recherches Scientifiques sur les Boissons, *Les Cahiers de l'Ireb n°21, 2013, [document PDF]* Récupéré du site : <http://www.ireb.com/sites/default/files/Cahiers%2021.pdf>, consulté le 06.12.2014, page 235

Le Nekomination⁷⁰ est un jeu qui provient d'Australie et qui se pratique via internet et principalement via Facebook. C'est la nouvelle tendance des adolescents et elle a très vite pris de l'ampleur auprès des jeunes européens. Comme son nom l'indique, ce jeu consiste à boire un verre de bière cul sec (« Nek » vient de l'expression anglaise « Neck your drink ») et de nommer (« nomination ») ensuite trois personnes qui doivent faire de même à leur tour, chacun devant se filmer en train de réaliser cette action. Le fait d'être visionné par les amis, lorsque la vidéo est postée sur Facebook, induit une sorte de compétition, un défi, ce qui influencera les jeunes à reproduire l'acte. Afin de corser le Nekomination, plusieurs adolescents ont modifié les règles du jeu, en remplaçant par exemple la bière par un verre d'alcool fort et en augmentant les doses ingérées. Ce jeu peut s'avérer très dangereux, car souvent les jeunes se filment seuls chez eux en train de boire de grandes quantités, et, en cas de coma ou de problèmes, il n'y a personne auprès d'eux pour intervenir. Le Nekomination incite également les adolescents à consommer de l'alcool durant la journée et dans un contexte inapproprié.

La plupart des jeux d'alcool consistent à boire vite et beaucoup, comme le jeu de « l'étoile⁷¹ ». Un verre d'alcool fort est posé au centre de la table et chacun doit faire une ligne de verre d'alcool du centre jusqu'à lui. La règle du jeu consiste à boire le plus vite possible, au top départ, sa suite de verres et d'être le premier à boire le verre d'alcool fort du centre. Ensuite, il existe quelques règles particulières qui font la spécificité de chaque jeu. On peut inclure des objets tels que des cartes ou des dés afin de donner une touche de hasard au jeu. Un grand nombre de questions peuvent être posées afin de connaître les autres personnes et inciter certaines personnes à boire, comme par exemple un remix du jeu « action ou vérité », l'action étant de boire. Le jeu « qui n'a jamais » consiste à faire boire toutes les personnes qui n'ont jamais réalisé l'action citée dans la question posée, par exemple : qui n'a jamais pris un bain de minuit dans une piscine ?

Les formes de bizutages ou de défis

Les bizutages, bien qu'ils soient actuellement interdits dans les universités et autres centres de formation, sont une forme de rituel que font passer les anciens aux nouveaux, démontrant ainsi une relation de supériorité. Toutefois, le boire joue également un rôle de désinhibition dans cette pratique afin de briser plus vite les barrières et permettre de créer des liens rapidement. De nos jours, ce n'est plus vraiment du bizutage, mais la consommation d'alcool afin de faire partie d'un groupe existe toujours. C'est une façon de prouver qu'on cultive les mêmes centres d'intérêt et qu'on ressemble aux autres. En effet, les bandes ou groupes ne sont jamais réellement fermés sur eux-mêmes et les rencontres pouvant être faites lors de soirées, ou autres, permettent d'accueillir de nouvelles recrues. Cependant, il existe quand même une tendance à l'autarcie et à l'« entre-soi ».

Les jeunes exercent entre eux une grande influence sur leur consommation de boissons alcoolisées. Les jeux d'alcool cités auparavant montrent bien l'importance du regard des autres et du sentiment de valorisation que peut

⁷⁰ <http://www.jeux-alcool.com/jeux-simples/>, consulté le 06.12.2014

⁷¹ <http://www.jeux-alcool.com/jeux-simples/le-jeu-de-letoile-un-des-meilleurs-jeu-dalcool/>, consulté le 06.12.2014

entraîner la réussite des mises à l'épreuve. En dehors de ces jeux destinés à montrer qui boira le plus vite ou pourra boire le plus, il existe encore d'autres pratiques⁷² que peuvent s'infliger les jeunes lorsqu'ils boivent de l'alcool. Il n'est pas rare d'apprendre que certains se lancent des défis, leur alcoolisation jouant un grand rôle sur leur capacité de réflexion. Les gageures pouvant être par exemple, d'oser embrasser une fille ou garçon, ou encore de voler quelque chose ou d'entrer par effraction chez quelqu'un. Les risques encourus lors de cette pratique ne sont pas pris en considération par les jeunes sur le moment et peuvent souvent entraîner de gros problèmes à la personne les réalisant.

Type de consommation

On ne boit pas n'importe quoi, n'importe quand, n'importe comment et ni avec n'importe qui, comme le dit le sociologue Ludovic Gaussot dans son livre *Modération et Sobriété*.

Comme je l'explique plus haut, la consommation d'alcool est donc régie par des normes, des limites, et « *des interdits tacites qui ne sont ni totalement fixés, ni respectés, ni même obligatoires. Ces règles sont contrastées, car il existe plusieurs façons de boire, autant au niveau des quantités qu'au niveau de la temporalité ou du contexte. Les limites propres à chacun viennent s'ajouter à ces normes qui diffèrent selon les cultures, les âges, les statuts sociaux, le sexe, le contexte socio-culturel dans lequel l'individu évolue.* »⁷³

Que boivent-ils ?

Les alcools consommés par les jeunes sont liés à la perception que ceux-ci en ont, perception influencée par la vision de la société et par la médiatisation du produit. En effet, le vin aura tendance à être désigné plutôt comme un alcool d'adultes et destiné à des personnes plus matures et connaisseur. La bière qui est un des premiers alcools accessibles aux adolescents, l'âge minimum pour sa consommation étant de 16 ans révolus, se verra plus facilement devenir la boisson la plus bue par cette population :

« *Les boissons alcooliques préférées des ados de 15 ans sont la bière (surtout les garçons) et les alcopops (surtout les filles). Les spiritueux, souvent mélangés à d'autres boissons (jus de fruits, sodas, boissons énergisantes) sont surtout prisés chez les ados qui veulent atteindre rapidement l'ivresse.* »⁷⁴. En effet, selon le tableau ci-dessous, on peut observer que la bière est la boisson la plus consommée par les garçons âgés de 15 ans, tandis que chez les filles ce sont les alcopops qui sont le plus bus.

⁷² JEFFREY DENIS et LACHANCE JOCELYN, *Codes, corps et rituels dans la culture jeune*, Edition Presses de l'Université Laval, 2012

⁷³ ROMAINE JACQUIER, *Destress ou Détresse ? !*, «*Consommation festive d'alcool chez les jeunes adultes*», Travail de mémoire pour l'obtention du diplôme HES en éducation sociale, Janvier 2007 - Août 2009, page 11

⁷⁴ <http://www.mon-ado.ch/adosalcool.html>, sous A quel âge les ados commencent-ils à boire de l'alcool?, consulté le 18.11.2014

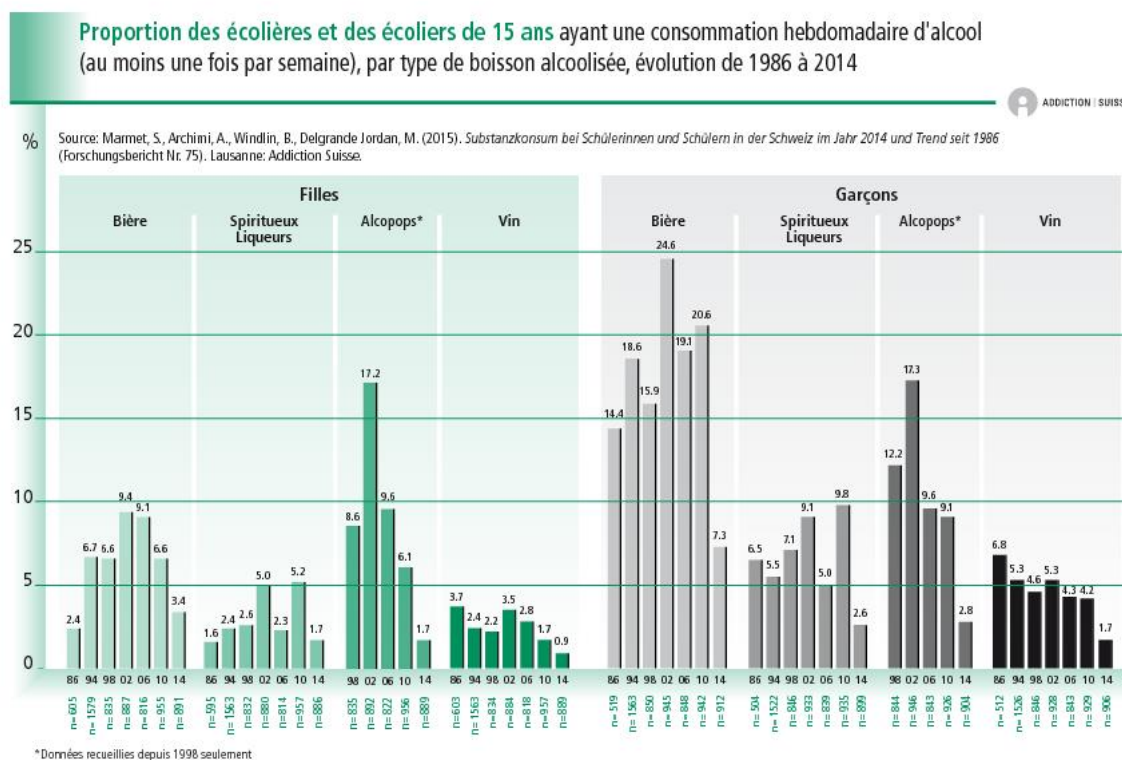


Tableau 3 – Proportion des écolières et des écoliers de 15 ans

De nos jours, il est très répandu de mélanger l'alcool avec une boisson de type énergisante. Ces dernières années, ces boissons ont envahi le marché et sont devenues très prisées par les jeunes. Les adolescents ont pris l'habitude de mélanger leurs boissons alcoolisées, principalement les spiritueux, avec des boissons énergisantes. Cette pratique est fortement courante, car les jeunes aiment l'effet que ce mélange provoque. En effet, « l'energy drink » permet d'atténuer l'effet sédatif que peut provoquer l'alcool, et de ce fait de moins ressentir la fatigue :

« Comme c'est le cas avec tous les mélanges alcool-boisson sucrée gazeuse, le goût de l'alcool est masqué par les arômes et le sucre, avec pour effet un risque de surconsommation de la part du jeune. De plus, comme le sucre et le gaz carbonique accélèrent le passage de l'alcool dans le sang, l'alcoolémie grimpe très vite avec un risque accru de faire un coma éthylique. »⁷⁵

Dans ces boissons énergisantes, on retrouve de la caféine qui va tenir éveillé le jeune et l'induire en erreur sur son état d'ébriété. Dans ce cas, l'adolescent va sûrement continuer à boire et aura tendance à prendre plus de risques, du fait qu'il sous-estime son taux d'alcoolémie.

Quand boivent-ils ?

Le boire des jeunes s'inscrit dans un contexte particulier. C'est souvent hors du quotidien que les jeunes choisissent de consommer de l'alcool. Les sorties, les initiations à un groupe, les fêtes sont autant de moments hors normes. « L'alcool

⁷⁵ <http://www.mon-ado.ch/adosalcool.html>, sous Pourquoi le mélange d'alcool-boisson énergisante est-il risqué pour les ados ? , consulté le 18.11.2014

joue alors des rôles multiples : il désinhibe et permet la rencontre avec les autres ; il agrège au groupe, qu'il soit déjà existant ou non ; il autorise un jeu constant avec les normes et les limites. Les jeunes, alcool aidant, traversent parfois la frontière de l'interdit. Néanmoins, certains auteurs penchent vers une consommation des jeunes de plus en plus individuelle et, surtout, dans les prises de risque qui la suivent. »⁷⁶

Je cite plus haut, plusieurs exemples de contextes dans lesquels consomment les jeunes, que ce soit dans quelles circonstances ou avec quels types de personnes.

Combien boivent-ils ?

En général les personnes ont tendance à sous-évaluer leur consommation. Bien souvent lorsque l'on doit estimer la quantité de verres que l'on a bue durant une soirée, on sous-évalue par rapport au nombre réel. C'est une réaction qui n'est pas souvent intentionnelle, quoique cela puisse être le cas à l'occasion. En effet, on ne se regarde pas boire durant une soirée et l'on ne commence pas à comptabiliser les verres, cela afin de conserver le sentiment de boire de manière « normale ». On retrouve chez les personnes interrogées, une difficulté à parler de leur consommation. La peur du jugement, de se voir cataloguer, provoque une certaine réticence à communiquer. Les personnes vont relativiser leur pratique, cela de manière consciente ou non afin de montrer qu'elles boivent de façon raisonnable, ce qui contribue également à les rassurer.

Les jeunes, bien que n'échappant pas à ce schéma commun qui tend à minimiser l'importance de la consommation, auront toutefois tendance, comme cela a déjà été évoqué précédemment, à boire beaucoup et rapidement, cela afin d'atteindre l'état d'ivresse qu'ils recherchent.

Pourquoi boivent-ils ?

Si les motivations de consommation « *sont principalement de nature sociale : se réunir avec des amis, s'amuser, se libérer des soucis quotidiens ou se plier à la pression du groupe* »⁷⁷ ainsi que le note l'OFSP, il subsiste toutefois des disparités personnelles.

Il existe certaines catégories pour classifier le type des consommateurs d'alcool. En effet, tout le monde ne boit pas pour les mêmes raisons et ne recherche pas les mêmes effets pouvant être produits par la consommation de boissons alcoolisées. Le plus souvent on retrouve un type de consommateur dans un

⁷⁶ JEFFREY DENIS et LACHANCE JOCELYN, *Codes, corps et rituels dans la culture jeune*, Edition Presses de l'Université Laval, 2012, p 193

⁷⁷ Confédération Suisse, *Fiche d'information : Les jeunes et l'alcool*, OFSP, 14 octobre 2013, [document PDF] Récupéré du site : http://www.bag.admin.ch/themen/drogen/00039/04355/10159/index.html?lang=it&download=NHZLpZe g7t,lnp6l0NTU042l2Z6ln1ah2oZn4Z2qZpnO2Yuuq2Z6gpJCGe4F5fWym162epYbg2c_JjKbNoKSn6A--, consulté le 09.12.2014, page 3

contexte associé. Par exemple, lors de soirées ou dans les milieux festifs, on aura tendance à trouver des personnes classées dans la catégorie des « fêtards », qui définit ceux qui boivent pour faire la fête. L'alcool pouvant provoquer un sentiment de bien-être, peut être consommé à des fins d'intégration à un groupe. De ce fait les « timides » boiront afin de faire comme les autres. « Les aventuriers » consommeront de l'alcool dans le but de faire de nouvelles expériences et de rechercher de nouvelles sensations. La dernière catégorie est celle du « fuyard », celui-ci boit pour ne pas avoir à affronter la réalité et les problèmes de la vie. Il est important de connaître la raison pour laquelle on consomme de l'alcool, car même si c'est dans un esprit ou autre, il faut faire attention de ne pas devenir dépendant du médium qui procure ces sensations.

Les jeunes auront tendance à se situer dans la catégorie des fêtards, même s'il arrive que certains consomment dans d'autres fins.

Le tableau ci-dessous classe les motifs de consommation selon deux dimensions. La première est en fonction de la valence positive ou négative, qui signifie qu'on amplifie les sentiments neutres ou déjà positifs, ou que l'on atténue ceux qui sont négatifs. La deuxième dimension est en lien avec la source, la provenance du motif pouvant être interne ou externe.

	Valence positive	Valence négative
Internes à la personne	<p>Motifs de renforcement</p> <p>Ils sont en rapport avec l'état interne de la personne et sont censés provoquer des sentiments positifs.</p> <p>Exemples:</p> <p>J'ai bu de l'alcool</p> <p>... parce que j'aime les sensations que cela procure;</p> <p>... pour me soûler;</p> <p>... simplement parce que cela m'amuse;</p> <p>etc.</p>	<p>Motifs de «coping» (manière de faire face à des sentiments et des émotions négatives)</p> <p>Ils sont en rapport avec les conditions internes à la personne et sont censés atténuer les sentiments négatifs.</p> <p>Exemples:</p> <p>J'ai bu de l'alcool</p> <p>... parce que cela m'aide lorsque je suis déprimé-e ou nerveux/se;</p> <p>... pour me reconforter quand je suis de mauvaise humeur;</p> <p>... pour oublier mes problèmes; etc.</p>
Externes à la personne	<p>Motifs sociaux</p> <p>Ils sont en rapport avec la situation et sont également censés provoquer des sentiments positifs, par exemple, boire pour faire la fête avec ses ami-e-s.</p> <p>Exemples:</p> <p>J'ai bu de l'alcool</p> <p>... pour mieux apprécier une fête;</p> <p>... parce que c'est plus drôle lorsque je suis avec les autres ;</p> <p>... pour que les fêtes soient plus réussies;</p> <p>etc.</p>	<p>Motifs de conformité</p> <p>Ils sont en rapport avec des conditions externes et sont censés permettre d'éviter les sentiments négatifs, par exemple, boire pour ne pas être rejeté par un groupe social donné.</p> <p>Exemples:</p> <p>J'ai bu de l'alcool</p> <p>... parce que j'aimerais faire partie d'un certain groupe;</p> <p>... pour être apprécié-e par les autres;</p> <p>... pour ne pas me sentir exclu-e;</p> <p>etc.</p>

Tableau 4 - Motifs de consommation

« Une étude sur les comportements de santé des écolières et écoliers de Suisse (cf. tableau ci-dessous) montre que chez les jeunes de 15 ans, les motifs sociaux et les motifs de renforcement occupent une place importante (HBSC, ISPA,

2006). »⁷⁸ Une grande partie des jeunes de 15 ans affirme boire dans le but de pouvoir plus profiter d'une soirée, ou simplement parce que ça les amuse de boire, ou encore parce qu'ils trouvent cela plus drôle lorsqu'ils sont en compagnie de leurs amis. Les motifs sociaux ou de renforcement étant donc les plus souvent énoncés par les jeunes. Pour les motifs de « coping », qui est une manière de faire face à des sentiments ou des émotions négatives, seulement 25% des adolescents expliquent boire de l'alcool afin de se réconforter et oublier leurs problèmes. Il est rare que les jeunes de 15 ans citent un motif de conformité pour expliquer sa consommation. « Environ un-e élève de 15 ans sur 20 consommant de l'alcool indique avoir bu pour faire partie d'un groupe donné, pour se sentir plus ouvert-e ou être apprécié-e des autres. »⁷⁹



Tableau 5 – Raisons de boire de l'alcool

On observe également que beaucoup d'adolescents boivent de l'alcool dans l'intention d'accentuer certaines sensations.

Comment se procurent-ils l'alcool ?

Il n'est pas rare de voir ou d'entendre des jeunes de 14 ou 15 ans boire ou dire qu'ils ont bu de l'alcool, même si l'âge légal est de 16 ans pour la bière ou le vin et de 18 ans pour les spiritueux ou toute autre boisson alcoolisée. Pour se procurer cet alcool, les adolescents emploient diverses méthodes. Selon l'article d'edudoc.ch, il y avait 50% des jeunes de 13 ans qui avaient déjà consommé de l'alcool et le taux de consommateurs passait à 75% chez les jeunes de 15 ans, pourtant ces adolescents sont dans « une tranche d'âge à qui on ne peut légalement pas encore vendre de l'alcool dans les commerces....Quant à la question de la facilité de se procurer de l'alcool, 91% des jeunes âgés de 15 ans

⁷⁸ **Addiction Suisse**, *Pourquoi consomme-t-on de l'alcool ? Raisons et motifs*, Les jeunes et l'alcool, Cahier 6, Un outil pédagogique destiné aux enseignant-e-s du degré secondaire avec suggestions d'animation, Prévention Aide Recherche, [document PDF] Récupéré du site : http://www.addictionsuisse.ch/DocUpload/alcool_motifs.pdf, consulté le 20.11.2014, page 4

⁷⁹ Idem

répondaient qu'il était "très facile", voire "assez facile" d'acheter de la bière. Pour le vin, le pourcentage est de 86% et pour les spiritueux (âge de vente légal 18 ans), presque 70% des jeunes maintenaient qu'il est très ou assez facile de se procurer ces boissons. »⁸⁰

Dans une grande partie des cas, les jeunes ont accès à l'alcool lors de fêtes ou de soirées privées. Ce sont des amis ou des connaissances plus âgées qui leur fournissent les boissons alcoolisées. Il arrive cependant que des parents acceptent d'acheter de l'alcool à leurs enfants, mais dans certaines conditions, comme le fait qu'il ait bientôt 16 ans et/ou seulement pour une occasion spéciale telle que pour sa fête d'anniversaire. Dans ces rares cas, ce sont les adultes qui procurent de l'alcool aux jeunes. Les commerçants de magasins ou de kiosques, les serveurs ou barmen, ne contrôlent pas toujours l'âge de leurs clients, même s'ils le devraient selon la loi. Dans une minorité de cas, les jeunes obtiennent de l'alcool soit par leurs frères ou sœurs aînées, soit par un autre adolescent, ou soit parce qu'ils l'ont dérobé à la maison au nez et à la barbe de leurs parents.

Quelles différences entre les sexes et quelles prises de risques ?

On peut observer certaines distinctions lors des pratiques explicitées précédemment, celles-ci provenant de représentations stéréotypées qui peuvent avoir cours :

« C'est le cas notamment des croyances qui existent au sujet des différences entourant la consommation d'alcool selon les sexes ou, encore selon le type d'alcool consommé en certaines circonstances. »⁸¹

Les filles et les garçons ne consomment pas les mêmes boissons, et ne boivent pas de la même manière non plus. C'est souvent le cas, le type de boissons consommées est relié à la conception du boire. On aperçoit une différence entre les filles et les garçons lorsqu'il s'agit de définir pour quels motifs on consomme de l'alcool. Les filles auront tendance à expliquer leur consommation par des motifs de « coping », tandis qu'inversement les garçons citeront plutôt des motifs d'ordre social :

« Il existe d'autres différences entre les genres en ce qui concerne les raisons de consommer de l'alcool: des enquêtes ont ainsi mis en évidence que les filles peuvent aussi considérer que boire de l'alcool est un signe d'égalité des droits. D'autres études montrent que les garçons sont plus nombreux que les filles à penser que boire de l'alcool rend «cool» et que quelqu'un qui supporte bien l'alcool est fort. »⁸²

⁸⁰ SFA/ISPA, *L'alcool et les jeunes, Chiffres & Données, [document PDF]* Récupéré du site : <http://edudoc.ch/record/27600/files/ispa.pdf>, consulté le 06.12.2014

⁸¹ JEFFREY DENIS et LACHANCE JOCELYN, *Codes, corps et rituels dans la culture jeune*, Edition Presses de l'Université Laval, 2012, p. 191

⁸² **Addiction Suisse**, *Pourquoi consomme-t-on de l'alcool ? Raisons et motifs*, Les jeunes et l'alcool, Cahier 6, Un outil pédagogique destiné aux enseignant-e-s du degré secondaire avec suggestions

Les risques sont également plus grands pour une fille alcoolisée que pour un garçon. En effet, elle devient plus vulnérable. Elle se laissera plus facilement séduire, cela pouvant entraîner des risques de viol ou de rapports sexuels non protégés. Ces actes pouvant engendrer de graves conséquences, telles que la grossesse non désirée, la transmission de maladies sexuelles, comme le VIH et autres. La conduite de véhicule en étant alcoolisé peut entraîner des risques d'accident dont les conséquences ne sont pas négligeables. C'est une prise de risque, qui bien que souvent plus répandue parmi des garçons, n'est pas inconnue de la gent féminine.

La prise de risque n'est pas la même chez les garçons que chez les filles. En effet, pour le sexe masculin c'est une manière de prouver en quelque sorte sa virilité, son courage et sa force, tandis que pour le sexe féminin les comportements à risque sont plutôt mal vus et stigmatisés. Les filles n'éprouvent pas le même sentiment de fierté que peuvent ressentir les garçons entre eux. L'effet de groupe influence également la prise de risque. Il est vrai que passer pour un trouillard est la pire des choses qui puisse arriver à un jeune homme. Dans cette situation, la prise de risque devient moins importante comparée au fait qu'il puisse perdre une partie de sa propre identité, cela même si le risque peut entraîner des conséquences pour sa santé ou pour sa vie.

La prise de risque est faite en fonction de ce qui est le plus important pour la personne. Pour les garçons c'est bien souvent d'être perçu comme « le meilleur », tandis que chez les filles, le désir est de paraître « unique ». Le sexe masculin aura donc tendance à provoquer plus de problèmes pour les instances sociales que le sexe féminin. Toutefois, on peut observer que de plus en plus de filles ont tendance à adopter des comportements plutôt typés comme masculins dans leur façon de boire et leur manière d'agir. Cette récente masculinisation entraîne l'apparition d'actes de violence de la part des filles. Il n'est plus rare de voir des bagarres entre filles ou des formations de bandes pouvant s'approcher de celle des gangs.

2.3. LE CONTEXTE SOCIO-CULTUREL VALAISAN

Mon sujet traitant de la consommation d'alcool des élèves du cycle d'orientation de Martigny, situé dans le canton du valais, il me paraissait intéressant de décrire quelque peu le contexte socio-culturel de celui-ci. L'influence du cadre joue un rôle important également, comme dit plus haut, dans la future consommation du jeune.

2.3.1. Historique de l'alcool

L'alcool existe depuis la nuit des temps, sa consommation et sa place dans la société ont évolué et se sont modifiées au cours des siècles. Autrefois on a pu considérer l'alcool comme un aliment, un remède, un fortifiant ou encore comme

un poison. On ne sait pas vraiment avec précision à quand remonte sa découverte par l'homme. On suppose que son apparition est due au hasard, du fait d'aliments qui auraient fermenté naturellement après avoir été oubliés. Toutefois, des archéologues ont pu démontrer que la fabrication de l'alcool était déjà pratiquée il y a des milliers d'années. Son apparition semble se confondre à peu près avec l'apparition de l'agriculture : « *En Chine, il semblerait que l'on ait commencé, au Mésolithique déjà (milieu de l'Âge de la pierre – entre 10'000 et 5'000 avant J.-C.), à fabriquer une sorte de bière à partir de riz, de miel et de fruits. Des indices archéologiques semblables ont été trouvés dans le monde entier* »⁸³.

En Égypte et dans l'antiquité, la production, la commercialisation et la consommation d'alcool étaient monnaie courante. Les diverses étapes de fabrication ont été décrites sur des papyrus, et, à Pompéi par exemple, on a dénombré pas moins de deux cents tavernes. Pourtant à cette période déjà, on en craignait les méfaits. Une sorte de prévention était mise en place, interdisant aux femmes, aux adolescents et aux jeunes adultes de boire de l'alcool, ou en tout cas les incitant à consommer de manière modérée. On alertait la population contre l'ivresse et les conséquences d'une consommation excessive.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que, dans l'antiquité, la consommation d'alcool se soit teintée de mysticisme. La méconnaissance du produit et de l'origine de l'effet de l'ivresse, ainsi que les transformations psychiques qui en découlent ont conduit à son utilisation lors des séances religieuses et de cérémonies rituelles. Les Grecs et les Romains croyaient effectivement que l'absorption d'alcool leur permettait d'élargir leur conscience et d'établir un lien avec le monde des dieux. Certaines fêtes étaient alors propices à la consommation d'alcool, telles que les « symposiums », banquet à conversation philosophique, les fêtes dionysiaques, dédiées à Dionysos dieu du vin et de la transe en Grèce, ou, leur équivalent romain, les bacchanales. Le contrôle social s'exerçait toutefois, en édictant des règles strictes qui portaient aussi bien sur la quantité consommée que sur le rythme de la consommation. Malgré cela, le Sénat romain s'est vu obligé d'interdire ces fêtes qui dégénéraient inexorablement en orgie avec leur cohorte de troubles et de violence.

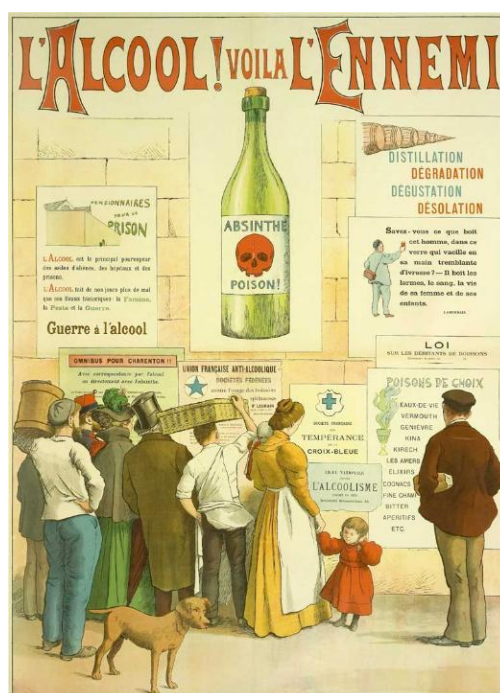
La consommation d'alcool ayant perdu son caractère mythique, elle continua toutefois d'exister, mais cette fois dans un autre but. C'est au Moyen Âge que le terme d' « orgie sauvage » est apparu. L'excès d'alcool étant toujours mal vu et répréhensible, la population fut vivement encouragée par l'Église et la noblesse à abandonner toute forme de beuveries, ou, en tout cas, à consommer l'alcool avec modération. L'état d'ivresse fut considéré comme un vice païen, que l'Église condamnait parfois par de lourdes peines. Ces sanctions n'eurent cependant que peu d'effet sur le peuple et la consommation globale d'alcool. Paradoxalement, la production et l'exportation d'alcool devinrent une source d'enrichissement pour les pays occidentaux, les monastères eux-mêmes développant une importante

⁸³ **Addiction Suisse**, *L'alcool dans notre société – hier et aujourd'hui*, Les jeunes et l'alcool, Cahier 1, Un outil pédagogique destiné aux enseignant-e-s du degré secondaire avec suggestions d'animation, Prévention Aide Recherche, **[document PDF]** Récupéré du site : http://www.addictionsuisse.ch/fileadmin/user_upload/DocUpload/alcool_societe.pdf, consulté le 17.12.2014, page 3

activité viticole et brassicole. La mauvaise qualité de l'eau potable renforça également la consommation de boissons alcoolisées.

Les eaux-de-vie fabriquées en petite quantité par les moines et les médecins sont à cette époque considérées comme des médicaments vendus chez les apothicaires. Ce n'est seulement qu'à la fin du 15^e siècle que l'alcool distillé cessa d'être considéré comme un remède précieux, que seuls les riches pouvaient se procurer. La Renaissance marque l'avènement du « vin-plaisir ». L'apparition des grands crus du Bordelais est un exemple de cette recherche de qualité qui représente aussi un important débouché commercial.

Au début de 18^e siècle, les spiritueux commencent à poser un sérieux problème social. La révolution industrielle permet la production en masse de boissons alcoolisées, de moins en moins chères et, avec un degré d'alcool de plus en plus fort. « Dès le XVIII^e siècle, on rencontre toutefois des textes qui décrivent le « boire » consolateur, la réponse au malheur social, ou encore au XIX^e siècle, le « boire » source de trouble social. »⁸⁴ La consommation d'alcool devient pour les personnes en situation précaire un moyen d'échapper à leurs conditions de travail et de vie difficiles. Le docteur Magnus Huss, en 1849, introduit pour la première fois le terme d'« alcoolisme ». C'est à cette même période qu'apparaissent les premiers mouvements de tempérance et d'abstinence, comme par exemple la Croix Bleue, d'influence protestante qui naît en 1877 à Genève, et la Croix d'or d'influence catholique. On leur doit en partie la mise en place de la législation sur l'alcool.



Affiche de Frédéric Christol, de 1910

En 1935, grâce à une rencontre entre deux anciens buveurs devenus abstinents, l'association les Alcooliques Anonymes (AA), qui est toujours très connue

⁸⁴ <http://hepatoweb.com/Alcoolisme-historique.php>, consulté le 17.12.2014

actuellement, voit le jour. Leur méthode d'intervention se base sur le partage et la mise en commun du vécu de chacun, ce sont des groupes d'entraide.

Les campagnes sanitaires ont évolué au fil des temps, elles se sont heurtées à une puissante image de l'alcool social, l'aspect médical se confrontant aussi à l'aspect économique. La consommation de vin était même encouragée, ainsi que le souligne Myriam Tsikounas, jusque dans les années 50 « *le vin reste considéré comme un médicament et un reconstituant. Des buvards publicitaires, distribués dans les écoles, indiquent toujours qu'un litre de vin à 12 degrés équivaut à 850 grammes de lait, 370 grammes de pain, 585 grammes de viande ou cinq œufs.* »⁸⁵ L'évolution des publicités en faveur de l'alcool démontre bien la place que ce dernier prend dans l'imaginaire collectif, par exemple ces publicités des années 30, dont l'une se trouve sur une carte routière.



Publicité 1



Publicité 2

En France, jusqu'au début des années septante, comme le note Jean-Yves Salaün délégué général de la Prévention routière, « *les conducteurs, qui passaient devant le juge et qui avaient à justifier leur comportement, pouvaient mettre en avant le fait qu'ils avaient bu et que donc qu'ils n'étaient forcément en état d'avoir conscience de leur comportement, des risques qu'ils prenaient. Et les juges pouvaient considérer que l'alcool était dans ce cas une circonstance atténuante.* »⁸⁶

2.3.2. Historique de l'alcool en Valais

Des archéologues ont retrouvé des traces, comme des gobelets et des « vases à trottola », qui révèlent que déjà entre 800 et 600 ans avant J.-C., les Valaisans consommaient du vin. Cependant, celui-ci devait être importé, car aucune trace de vinification n'a été retrouvée dans notre canton pour cette époque. On suppose que la première viticulture en Valais a été influencée par nos voisins nord-italiens et tessinois.

⁸⁵ **TSIKOUNAS MYRIAM**, *L'école, premier lieu de lutte contre l'alcoolisme*, **L'Histoire par l'image, RMN, oct. 2005**, Récupéré du site : <http://www.histoire-image.org/site/oeuvre/analyse.php?i=678>, consulté le 09.12.2014

⁸⁶ <http://www.franceinfo.fr/emission/le-vrai-du-faux/2013-2014/l-alcool-au-volant-circonstance-attenuante-dans-les-annees-70-05-14-2014-11-52>, consulté le 20.12.2014

Les vins étrangers étaient fortement appréciés en Valais à l'époque romaine, même si l'on consommait également les produits locaux. Ce goût pour les produits méditerranéens a été confirmé par les fragments d'amphores que les archéologues ont pu retrouver sur nos terres. Dès le 2^e siècle après J.-C., on observe une amplification de la pratique de la viticulture, ce qui engendra une baisse des importations.

Au Moyen-Age on assiste à une véritable organisation en matière de viticulture. Les vignes deviennent des parcelles structurées appartenant à différents seigneurs. Les terrains sont surveillés, et pour certains équipés de clos et de pressoirs. Ce sont les familles paysannes qui s'occupent de la vigne et la cultivent contre le paiement du cens annuel aux propriétaires du sol. À cette époque, les échanges commerciaux sont très peu fréquents, le vin étant considéré comme une denrée alimentaire et sa production étant principalement destinée à subvenir aux besoins annuels des paysans.

Entre 1500 et 1850, des propriétaires souhaitent améliorer techniquement la qualité de leur vin et rentabiliser les cultures, afin d'étendre leur portée commerciale. À cette période, les échanges commerciaux s'accroissent. Les communautés villageoises ainsi que les familles patriciennes commencent à tirer avantage des cultures et n'hésitent pas à vendre leur production de vin aux tavernes et aux auberges locales. Le Haut-Valais qui n'est pas encore viticole va également se retrouver approvisionné par ces familles.

La fin de la guerre de Sonderbund, en 1847, marqua le développement commercial du vin en Valais. Durant l'époque contemporaine, ce sont les riches familles valaisannes ainsi que des investisseurs du canton de Vaud qui rachetèrent les terres qui avaient appartenu à l'Église. Ceux-ci créèrent les premières entreprises viticoles. Le soutien actif de l'État permettra en partie à la viticulture de devenir la première branche de l'agriculture valaisanne, cela grâce aussi aux divers travaux entrepris qui permirent d'accroître les projets agricoles et viticoles.

Durant les années de 1918 à 1950, la viticulture valaisanne allait subir une grande mutation. La crise économique de 1920 obligea les vigneronnes à s'organiser et c'est ainsi que furent fondées les Caves coopératives Provins. C'est en 1957 que le Valais fut nommé premier canton viticole de Suisse, rang partiellement dû au grand accroissement de la surface viticole, ainsi qu'à la professionnalisation de cette branche.

Durant la seconde moitié du 20^e siècle, la commercialisation du vin, qui ne cesse d'augmenter, se voit renforcée dans son organisation et la surface viticole continue de s'agrandir. Une politique viticole en matière de protection voit le jour au niveau législatif. Le Valais va privilégier la quantité de vin plutôt que sa qualité afin de répondre à des impératifs de rendement. En 1980, il subira une grave crise de surproduction, crise qui touchera également les autres cantons viticoles. Suite à ce marasme, en 1992, les AOC, appellations d'origine contrôlées, entreront en vigueur en Valais. Cette désignation est mise en place afin de garantir la qualité et l'authenticité du vin. Les vigneronnes se verront imposer des normes à respecter. Citons un rendement aux poids limité par rapport aux mètres carrés. Parallèlement

au vin, le Valais produit des eaux de vie remarquables dont la plus célèbre est sans doute la Williamine, marque déposée, qui jouit d'une renommée internationale.

2.3.3. Les occasions culturelles et l'alcool

Les conduites d'alcoolisation sont fortement dépendantes d'une société donnée et le processus d'intégration se transmet par l'ensemble de ses membres. La fonction particulière de l'alcool concerne toutefois bon nombre de sociétés, qu'elles soient traditionnelles ou modernes.

Au sein de notre société, une des fonctions de l'alcool est l'alcool « social », celui qui favorise ou crée du liant entre les individus. Une importance symbolique lui est associée, celle de la terre à travers l'image de la vigne, celle de l'hospitalité, du partage et du plaisir. On retrouve en Valais plusieurs traditions ou événements qui donnent une place importante au vin. Un grand nombre de personnes se voit rassemblé par cet alcool qui est synonyme de fête.

Que ce soit lors d'événements sportifs, culturels ou même religieux, l'alcool est toujours présent et prend une place importante auprès des Valaisans. Certaines fêtes existent depuis des années et quelques-unes font même partie intégrante de nos traditions.

Durant le XIXe siècle, les citoyens valaisans avaient quelques coutumes qui leur tenaient à cœur. Lors de la fête de Pâques, « à Savièse, dans la chapelle d'Ornone, un tonnelet de vin est installé sur l'autel et chacun est invité à prendre un verre. À Sembrancher, on offrait, il n'y a pas si longtemps, du gâteau aux oeufs et du vin à toutes les personnes présentes. Seule aujourd'hui la distribution du vin est encore pratiquée. Mais la plus pittoresque de toutes ces traditions, [...] se fait dans le Lötschental. Les gens de cette vallée, [...] se réunissent dans la Maison communale de Ferden où, après une émouvante cérémonie, on fait une généreuse distribution de pain, de fromage et de vin. On compte chaque année, aujourd'hui encore, plus de 600 participants à cette manifestation qui remonterait en l'an 1380. Une coutume semblable est également en usage à Chermignon. Elle date de la peste »⁸⁷.

Le repas d'enterrement est un moment de partage où l'alcool joue un rôle important. En effet, « à la sortie du cimetière, on se réunit dans une salle d'un des cafés du village et on mange de la viande, des oignons, de l'ail et du pain de seigle. On boit aussi, beaucoup. Et si, habituellement, la journée commence dans les larmes, elle se termine dans les rires et les chansons. Cette coutume est fort ancienne. Dans le temps, c'étaient les morts eux-mêmes qui pourvoyaient aux frais du repas d'enterrement et certains établissaient même, de leur vivant, la liste des vins et des mets qui seraient servis ce jour-là. Il semble que cette tradition, telle qu'elle subsiste, doive remonter au 16^e siècle. »⁸⁸

⁸⁷ METRAL MAURICE, *Valais de toujours*, Trésors de mon pays, Neuchâtel, Editions du Griffon, 1962, 28p., page 14

⁸⁸ Idem, page 17

Il existe de moins en moins de ces traditions à notre époque malheureusement. On peut supposer que cela est dû au manque d'intérêt pour celles-ci de la part des nouvelles générations, ou alors simplement qu'elles n'ont plus le même sens qu'elles avaient autrefois. Il existe plusieurs hypothèses pour expliquer pourquoi les traditions se perdent, mais aucune n'a été prouvée. Toutefois, on peut en retrouver, comme à Fiesch le traditionnel défilé des toupins («Trichije»), où après « *les fêtards passent ensuite la soirée de pinte en pinte pour y déguster du vin chaud, des noix et des mandarines* »⁸⁹. En Valais romand, subsiste toujours, depuis 1575, la distribution traditionnelle du vin de Pâques à Sembrancher, à cette occasion l'administration communale distribue à volonté du vin aux habitants. Lors d'une interview en 1998, Jacques Voutaz, président de Sembrancher confirmait avec le sourire que la présence de « gens déjà vacillants », ainsi que les nommaient l'interviewer, était une chose tout à fait normale.⁹⁰

Un bon nombre d'événements en Valais propose, aux personnes âgées de plus de seize ans, de venir déguster les différents crus du terroir, que ce soit lors de la journée des caves ouvertes du Valais, ou du salon des vins suisses VINEA qui se déroule chaque année à Sierre durant une dizaine de jours. Ces manifestations attirent toujours beaucoup de visiteurs et sont l'occasion de passer de bons moments de convivialité.

En tant que Martigneraine, il m'est impossible de ne pas citer la fameuse Foire du Valais qui a lieu tous les ans dans ma ville. C'est l'occasion rêvée pour découvrir les stands d'artisans et les boissons alcoolisées locales, comme le vin et la bière. Ce comptoir a accueilli en 2014 220 145 visiteurs venus de tout le canton et de toute la Suisse, c'est le lieu de retrouvailles par excellence en Valais. Dans cette ambiance festive l'alcool coule à flots. « *En dix jours, la Foire du Valais à Martigny, écoule 100'000 litres de vin. Si l'on admet 200'000 visiteurs, adolescents, femmes, personnes âgées et professionnels de tous ordres (venus évidemment pour des raisons professionnelles) compris, cela représente une moyenne de 0,5 lt par personne et par visite... une vraie bacchanale... et encore on ne compte pas les hectolitres écoulés quotidiennement dans les manifestations d'après foire, celle-ci fermant ses portes à 21 h et la fête s'arrêtant à 2 h du matin, officiellement.* »⁹¹ écrivait Simon Darioly, Chef du Service de l'action sociale de Sion en 2009. Il faut savoir que les horaires de la Foire du Valais sont stricts et qu'il n'est pas possible de s'approvisionner en boisson après 21 heures. Il faut pour cela se rendre sur la place centrale de Martigny où les bars, eux, ferment à 2 heures du matin. Sion expo est un événement similaire de moins grande envergure où la présence de l'alcool est aussi très prononcée.

⁸⁹ <http://www.valais.ch/fr/lieux/fiesch-eggishorn/experiences/les-trichijer-de-fiesch>, consulté le 27.12.2014

⁹⁰ <http://xml.memovs.ch/s027a0166.xml>, consulté le 27.12.2014

⁹¹ **DARIOLI SIMON**, Chef du service de l'action sociale, Sion, *Politique sociale et politique sanitaire dans le domaine des addictions : une interaction à trouver*, Dépendances, décembre 2009, n 39, p.21, **[document PDF]** Récupéré du site : http://www.addictionsuisse.ch/fileadmin/user_upload/DocUpload/dep_39_Darioli.pdf, consulté le 27.12.2014, page 21

On entend souvent lors de fêtes patronales prononcer l'expression du « verre de l'amitié ». Ce terme est aussi couramment employé en Valais, lors d'un enterrement ou après un match de hockey. Cette formule démontre bien comme la boisson alcoolisée peut suggérer un moment de convivialité et de plaisir partagé.

Je disais plus haut que l'alcool était également présent lors d'événements sportifs. Il est courant, la plupart du temps, que l'on félicite ou reconforte les joueurs à la fin d'un match autour d'une bière à la cafétéria. De plus, cet instant permet aux spectateurs et joueurs de partager leurs impressions du match et favorise les liens.

Les fêtes et événements valaisans liés à l'alcool sont nombreux et divers : la foire de Ste-Catherine à Sierre, la foire du lard à Martigny, les combats de reines à Aproz, les fêtes folkloriques à Gampel, le carnaval de Monthey... « *Les fêtes sortent du rythme habituel, quelles soient calendaires comme le Nouvel An ou les fêtes de villages, quelles marquent un passage personnel, comme l'anniversaire ou l'obtention d'un diplôme. La consommation de boisson quitte, à ce moment-là, la régularité pour se calquer sur l'intensité attribuée à l'événement. Dès lors, certaines fêtes sont connues et reconnues pour déroger aux principes qui guident habituellement la consommation raisonnée. Les expressions du parler courant en sont des indices évidents : la fête permet de sortir de ces gonds, faire la fête devient synonymes de boire avec excès, de la même manière que faire la foire.* »⁹² Il en existe bien d'autres encore pouvant être organisées par des fanfares ou diverses associations.

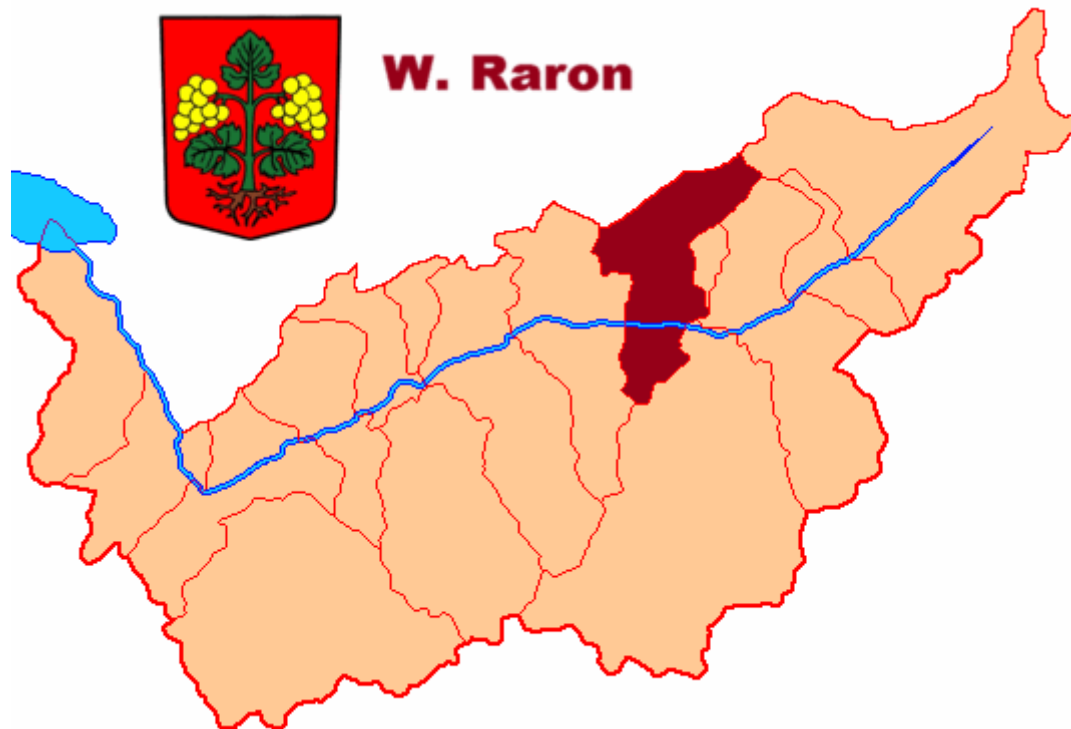
Parmi toutes ces occasions culturelles existantes où la consommation d'alcool tient une place importante, il me semble intéressant de constater que le vin fait aussi parti de la vie politique. En effet, lors des élections aux États et des élections nationales, les différents partis ont comme rituel de se rassembler dans les caves Provins afin de suivre l'évolution des résultats et de les fêter.

2.3.4. Le Valais et ses symboles

Les feuilles de vigne ou les grappes de raisin sont souvent utilisées comme illustration du Valais. Elles peuvent se retrouver sur les armoiries ou blasons de diverses communes ou familles. La culture prononcée de la vigne peut faire croire que ces images se trouveraient sur la représentation d'un grand nombre d'armoiries valaisannes. Cependant, lorsque l'on consulte le site de l'association valaisanne d'études généalogiques⁹³, on observe qu'il n'existe que huit armoiries, parmi les centaines connues des districts valaisans, comprenant une représentation d'une feuille de vigne ou d'une grappe de raisin. Le blason du district de Raron est le seul qui comprend ces deux variantes réunies.

⁹² BENDER G., ROLSHOVEN J., WINKLER J., *La culture du vin*, Etude comparative sur le contexte culturel et social de la consommation de vin en Suisse, **Basel, Akroama The Soudscape Newsletter Edition, 2006, 216p.**, page 166

⁹³ <http://www.aveg.ch/fr/Ressources/Armoiries.php>, consulté le 27.12.2014



Armoiries de Raron

Le Valais comporte un grand nombre de richesses et même s'il est principalement connu par son bon vin et ses terrains viticoles, il ne faut pas le réduire à cela.

L'iconographie touristique et publicitaire fait aussi la part riche aux symboles valaisans et à la vigne, au point même qu'on peut retrouver des glaces au vin créées et commercialisées par des Valaisans⁹⁴ dont le slogan est « In wine we trust ». Sur la page Facebook de l'entreprise, l'identité valaisanne est fortement mise en corrélation avec le produit à base de vin, comme le représente la photo suivante.



Glace au Fendant

⁹⁴ <http://www.iscream.ch/>, consulté le 15.05.2015

Pour conclure sur les différentes images du Valais et en gardant toujours un lien avec la vigne, je vais citer une dernière histoire fortement ancrée dans celle du canton. En effet, dans nos régions, il ressort un talent à raconter des histoires et à savoir les écouter. De cela « *est né un personnage atypique, élevé au rang de mythe. Farinet, contrebandier, faux-monnayeur et défenseur des petites gens. En guise de monument, Saillon lui a dressé une vigne, la plus petite vigne cadastrée au monde.* »⁹⁵

2.3.5. Le Valais et ses clichés

Il existe bon nombre de rumeurs et de clichés sur les Valaisans, certains sont quelque peu fabulés et d'autres correspondent à une certaine vérité. Voici comment les personnes des autres cantons voient les citoyens valaisans :

Les Valaisans sont dotés d'une grande fierté de par leur origine. Il n'est pas rare d'entendre : « On est Valaisans avant d'être Suisse ». Cette citation démontre bien un certain patriotisme pour notre canton et ce qui s'y rattache.

C'est bien connu les Valaisans sont réputés pour être un peu rustres et avec un accent bien de la vallée. Rien d'étonnant alors à ce qu'ils ne se saluent pas comme les autres. Le fameux « Adjeu » que l'on entend souvent est un parfait exemple. Celui-ci est une déformation de « à dieu » qui est utilisé comme expression de salutation.

« *Malgré la frontière du bilinguisme et sa constellation de communes qui sont autant de "mondes en soi", de petites patries, le Valais forme un tout, une immensité close, faisant fi des clichés qui lui sont parfois attachés. Dans l'adversité ou loin du pays, au-delà des querelles de clocher et de la différence de langue, les Hauts et les Bas-Valaisans restent unis. D'ailleurs, la force de fraternité, de solidarité apparaît chez eux comme une seconde nature. La famille, le clan, le village et même simplement le nom ne sont pas ici dénués de sens. "T'as où les vignes ?"...* »⁹⁶ Ces expressions bien valaisannes sont bien connues, même des autres habitants des différents cantons suisses. Combien de fois, nous, valaisans, avons-nous entendu les personnes nous dire que c'est à nous de nous occuper de ramener le vin ou le fromage pour un souper. Car il est bien évident pour ces personnes que tous les Valaisans doivent avoir un terrain viticole à eux ou à leur famille, et une vache quelque part dans un alpage.

La formule : « T'as où les vaches ? », montre bien elle aussi à quel point les Valaisans sont proches les uns des autres. Ils sont censés savoir à quelle famille est chaque parcelle de vigne ou d'alpage, et cette question a pour but de pouvoir reconnaître à quelle branche de famille appartient la personne questionnée et de la situer géographiquement à travers le Valais.

Dans toutes ces célèbres expressions valaisannes, on en retrouve un certain nombre en lien avec la consommation d'alcool. Il est vrai que nous sommes perçus

⁹⁵ <http://www.valais-community.ch/fr/le-valais/les-valeurs-du-valais-436-4681>, consulté le 27.12.2014

⁹⁶ Idem

dans notre canton pour ingérer une grande quantité d'alcool. Ces formulations ne sont pas là pour contredire cette rumeur.

- « *« On part en piste ou quoi » : qui signifie « et si on faisait une noce interminable et mythique »*
- « *T'cheu l'équipe ici on boit une ou bien? »: expression invitant les personnes avoisinantes à prendre un verre.*
- « *Envoyer une cotsée, boter (il a tout boté) » : signification : vomir abondamment généralement après être « parti en piste » (voir plus haut).*
- « *Rebater » : tombé, trébuché en état d'ébriété.*
- « *Tu veux attraper une derrière le cotson? » : signifie : « Veux-tu que je te mette ma main sur la figure? » essentiellement utilisé dans les fêtes locales après deux ou trois tonneaux de fendant.*
- « *Me suis prise une de ces biturées » ou « ma la tuée »: je me suis pris une de ces cuites*
- « *J'avais une de ces toquées de douze » : j'avais beaucoup bu »⁹⁷*

Et j'en passe.

Le Valaisan apprécie les bons moments mêlés de la parole et de la table. Cette gourmandise collective n'a rien d'étonnant dans notre région où la culture de la vigne, l'art de la spontanéité, de la générosité font partie du paysage et du mode de vie.

Anecdote

Le Valaisan, quoique méfiant, est très hospitalier et même si au premiers temps du tourisme il avait quelque peu peur des touristes, il a su s'adapter avec son temps. Dans le livre, Valais de toujours, Maurice Metral nous parle de l'évolution de la pensée valaisanne et du plaisir qu'a le Valaisan d'accueillir les visiteurs, avec le souci de leur faire plaisir.

Par fierté de la contrée et des produits, on pouvait trouver l'enseigne « Buvez nos vins, achetez nos fruits » sur certaines portes d'auberges, afin d'inciter les étrangers à consommer les produits du terroir.

Cette pancarte aurait tout aussi bien pu porter l'inscription : « Mangez nos fromages, raclettes et fondues ». J'ai voulu rapporter cette anecdote qui rend compte à la fois de l'image attendue du Valaisan ainsi que de son histoire d'amour particulière avec son vin.

2.3.6. Statistiques de la consommation d'alcool en valais

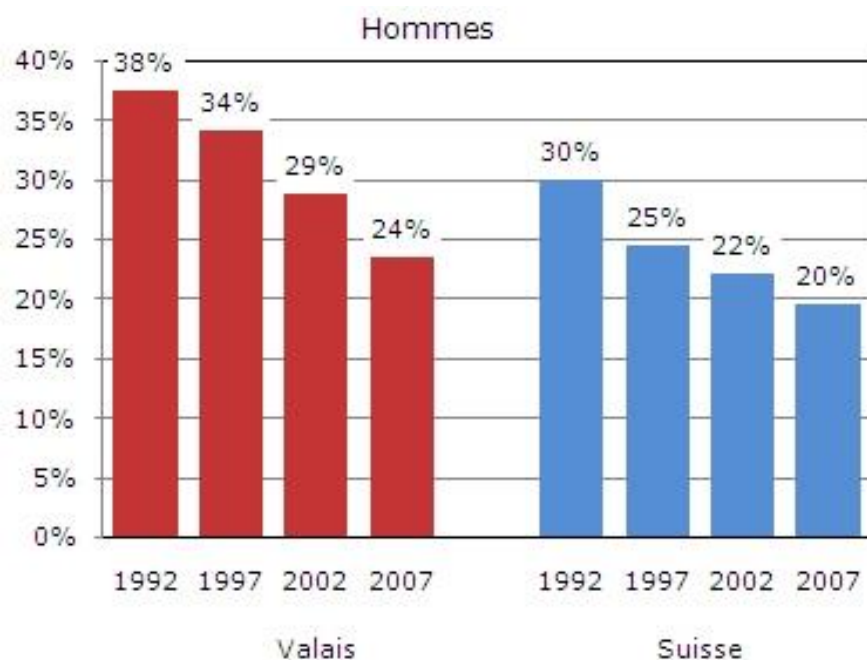
Toutefois, la consommation réelle d'alcool des Valaisans a été collectée, contrôlée, analysée et interprétée. Et cela afin de satisfaire les besoins en informations sanitaires de plusieurs groupes d'individus, comme des organismes de prévention, les autorités sanitaires cantonales ou même encore à la population tout simplement. L'Observatoire est chargé d'établir le plus précisément possible,

⁹⁷ <http://www.bruniere.ch/humour/31-expressions-valaisannes>, consulté le 27.12.2014

plusieurs séries de statistiques et d'indicateurs nécessaires à la planification et à la gestion du système de santé valaisan. Sur le site de l'Observatoire Valaisans de la Santé⁹⁸, on retrouve un article sur la consommation d'alcool en Valais, dont les données proviennent en partie des Enquêtes Suisses sur la Santé (ESS).

C'est à partir de 1992 que la consommation d'alcool en Valais a commencé à se réduire chez les adultes pour se stabiliser ces dernières années. Cette diminution provient du fait qu'une moins grande quantité de personnes boit quotidiennement de l'alcool ou en consomme de manière dite à risque. Entre 2002 et 2010, on a pu constater chez les jeunes une baisse de consommation également. « Cette évolution peut être mise en regard des efforts qui, depuis une dizaine d'années, visent à réduire la consommation moyenne d'alcool par des mesures de prévention structurelle (p.ex. abaissement de la limite d'alcool au volant à 0.5 0/00, taxe sur les alcopops, etc.). »⁹⁹

Ci-dessous deux tableaux montrant la proportion en pourcentage de la population qui consomme de l'alcool chaque jour, en fonction du sexe, en Valais, de 1992 à 2007, tirée de l'Enquête Suisse sur la santé ¹⁰⁰:



⁹⁸ <http://www.ovs.ch/sante/consommation-alcool-valais-suisse-633.html>, consulté le 27.12.2014

⁹⁹ Idem

¹⁰⁰ Idem

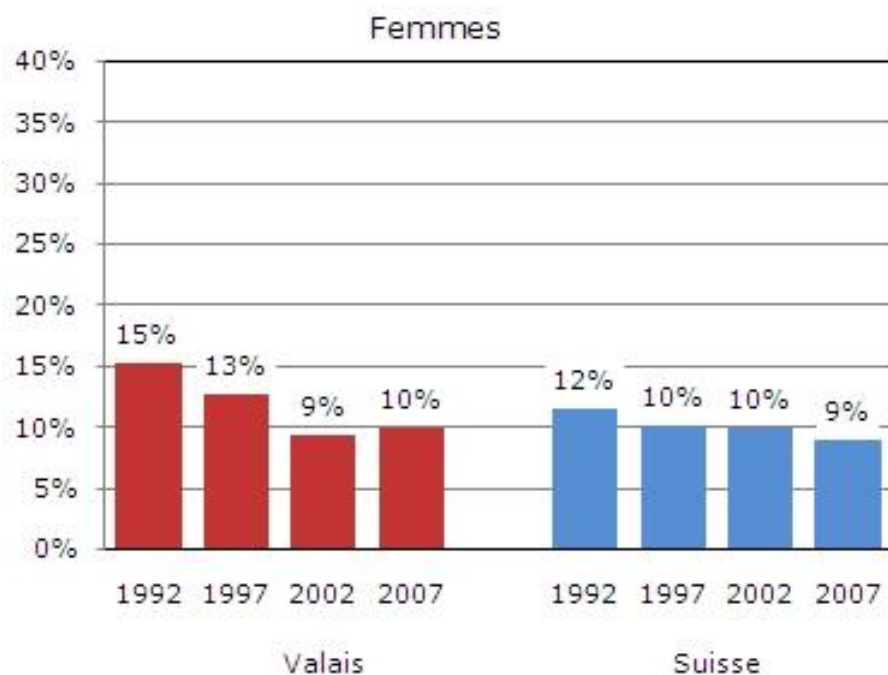


Tableau 6 - Consommation quotidienne par sexe

Comme dit en amont, on peut observer la diminution régulière de personnes prétendant boire quotidiennement de l'alcool, autant du sexe féminin que masculin. En Valais, ce chiffre passe pour les hommes de 38% en 1992 à 24% en 2007, tandis que chez les femmes il est de 15% en 1992 et atteint les 10% en 2007. Dans ces tableaux, on remarque que la proportion est tout de même un peu plus importante que dans le reste de la Suisse. Pourtant le rythme de décroissance est plus soutenu en Valais, ce qui réduit petit à petit l'écart avec l'ensemble de la Suisse. On peut présumer que cela est dû au bon fonctionnement du système de prévention du Valais.

Par rapport à ce qui concerne la consommation à risque des personnes en Valais, on constate également une évolution à la baisse entre 1997 et 2007 (voir le tableau ci-dessous). On suppose que cette réduction a pu être engendrée par l'effort mis en place en Valais afin de diminuer la consommation d'alcool par des mesures de prévention. Les différentes campagnes de prévention lancées soit par la Ligue valaisanne contre les toxicomanies, soit par l'Office fédéral de la santé publique ont probablement joué un rôle favorable dans cette évolution.

Année	Hommes		Femmes	
	Valais	Suisse	Valais	Suisse
1997	10.1%	7.5%	7.7%	4.6%
2002	10.5%	7.2%	2.4%	4.4%
2007	9.0%	5.7%	5.2%	4.6%

Tableau 7 - Consommation à risque par sexe

La baisse des personnes ayant une consommation à risque durant ces dernières années, que ce soit en Valais ou en Suisse, n'altère en rien les efforts de prévention pouvant être mis en place. De nouveaux programmes tels que

« Alcochoix » sont activés pour poursuivre le combat contre les méfaits de l'alcool : « *Alcochoix+ est un programme canadien qui a été adapté à la Suisse romande par le GREA. Alcochoix+ est un programme qui vise à redonner aux gens la capacité de choisir où, quand, avec qui et en quelle quantité ils désirent consommer de l'alcool. Il s'adresse à ceux qui s'inquiètent des conséquences associées à leur consommation d'alcool et qui désirent modifier leurs habitudes.* »¹⁰¹

2.3.7. Le contexte socioculturel valaisan, en résumé

Le produit qu'est l'alcool existe depuis des milliers d'années et sa consommation fait partie intégrante de notre culture. Nous sommes nés dans un monde où l'alcool est présent tout autour de nous, avant même que l'on sache ce qu'il représente exactement. Nous le côtoyons depuis notre tendre enfance, que ce soit en observant nos parents en boire, en regardant une publicité ou en faisant les vendanges avec notre oncle. En Valais, sa présence est particulièrement forte et ancrée, de par nos traditions et divers événements incontournables du canton, comme la Foire du Valais. L'ancrage culturel de l'alcool ne doit cependant pas forcément mener à l'alcoolisme, mais le regard bienveillant de la société envers cette pratique peut favoriser grandement la dépendance qui lui est liée, même si ce même regard est chargé d'opprobre vis-à-vis des alcooliques. Le risque de tomber dans la dépendance devient donc plus grand et l'importance de la prévention plus essentielle. Ce contexte socioculturel complexe et particulier demande une adaptation spécifique au niveau de la prise en charge de ce problème que peut devenir l'alcool.

2.3.8. Législations valaisannes

Il existe des législations cantonales pouvant toucher plusieurs secteurs, comme la sécurité, la santé et la sécurité sociale, l'économie et d'autres encore. Celles-ci permettent à chaque canton d'organiser, eux-mêmes, selon leurs besoins, des points spécifiques de la loi, si ces domaines ne sont pas limités par la Constitution fédérale et qu'ils ont été acceptés par le peuple.

« *Le site de la législation valaisanne permet de consulter la législation cantonale telle qu'elle ressort du Recueil systématique des lois valaisannes.* »¹⁰²

En Valais, on retrouve quelques points en rapport avec l'alcool dans sa législation. Premièrement, une loi sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées. En voici un extrait :

« *Chapitre 3: Commerce de détail de boissons alcoolisées*

Art. 24 Autorisation pour le commerce de détail

¹Le commerce de détail de boissons alcoolisées est soumis à une autorisation délivrée par le service cantonal compétent.

¹⁰¹ <http://www.alcochoix.ch/Dossier/programme.htm>, consulté le 27.12.2014

¹⁰² <http://www.vs.ch/Navig/navig.asp?MenuID=4488&Language=fr>, consulté le 15.12.2014

² *Son titulaire peut être une personne morale ou physique. Une autorisation distincte est délivrée pour chaque point de vente. La même personne peut être titulaire de plusieurs autorisations.*

³ *Les autorisations d'exploiter délivrées par le conseil municipal, selon le chapitre 2 de la présente loi, incluent le commerce de détail de boissons alcoolisées.*

⁴ *Demeurent réservées les dispositions de la législation fédérale »¹⁰³*

De même qu'une ordonnance concernant la loi sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées.

« *Chapitre 4: Commerce de détail de boissons alcoolisées*

Art. 23 Autorisation pour le commerce de détail

¹ *Sont considérés comme commerces de détail de boissons alcoolisées les producteurs d'eaux-de-vie, les commerces de vins et liqueurs, les pharmacies et drogueries, les commerces possédant un assortiment de denrées alimentaires comprenant également des boissons sans alcool ainsi que les commerces analogues.*

² *L'autorisation pour le commerce de détail de boissons alcoolisées donne le droit à son titulaire de vendre à l'emporter et/ou de livrer des boissons fermentées et/ou des boissons distillées. »¹⁰⁴*

Ou encore, comme dernier extrait, une directive concernant l'attribution du Prix cantonal «dîme de l'alcool» de l'État du Valais.

« *Art. 1 But*

¹ *Afin d'encourager les projets et les initiatives visant à lutter contre les causes et les effets de l'abus de substances engendrant la dépendance, le Conseil d'État décerne tous les deux ans un prix cantonal «dîme de l'alcool».*

² *Le prix récompense des projets innovateurs et créatifs en lien avec la lutte contre les causes et les effets de l'abus de substances engendrant la dépendance en promouvant les mesures d'aide et de prévention visant à protéger les générations actuelles et futures des problèmes de dépendances.*

³ *Le prix cantonal «dîme de l'alcool» témoigne ainsi la reconnaissance du canton du Valais aux initiatives privées ou publiques pour leur participation active et responsable envers la société dans le domaine de la prévention. »¹⁰⁵*

2.3.9. Prévention en Valais

La politique en matière de prévention n'est pas forcément la même d'un canton à l'autre. C'est « *la Fondation Addiction Valais qui se positionne comme la référence en matière d'addictions en Valais. Elle est active dans les domaines de la*

¹⁰³ **LE GRAND CONSEIL DU CANTON DU VALAIS**, *Loi sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, du 8 avril 2004*, Récupéré du site : https://apps.vs.ch/legxml/site/laws_pdf.php?ID=647&MODE=2, consulté le 15.12.2014

¹⁰⁴ Idem

¹⁰⁵ Idem

prévention et de l'accompagnement des personnes (prévention universelle, sélective et indiquée).

Elle répond, selon ses ressources et compétences, à toute demande liée aux addictions, en se fondant sur les bonnes pratiques et les connaissances scientifiques actuelles, traduites et adaptées au contexte valaisan. »¹⁰⁶

Il existe différents centres d'aide et de prévention (CAP) qui offrent un accompagnement ambulatoire et où il est possible d'effectuer des cures, en Valais. Sur le site d'Addiction Valais, on retrouve un grand nombre d'informations utiles sur ces centres de traitement résidentiels que sont Villa Flora, Via Gampel et Rives du Rhône.

Addiction Valais propose divers programmes de prévention, comme « Be My Angel » dont le principe est d'offrir des bons pour des boissons minérales à la personne se désignant comme le conducteur pour la soirée. « Label Fiesta » a été créé afin de réduire les risques pouvant survenir en milieu festif. Certains sont même des programmes au niveau national, comme « Cool and Clean » qui milite pour le sport sain et loyal.

Dans la législation cantonale valaisanne, on retrouve une loi en faveur de la jeunesse¹⁰⁷, qui comprend un chapitre sur la prévention de celle-ci. Il est dit que le Département a comme attribution, par exemple, de collaborer avec les différents organismes de jeunesse ou encore les commissions et les structures désignées ou reconnues par l'Etat sur le plan fédéral, cantonal ou régional.

Intervention dans les cycles au sujet de l'alcool

En Valais, il existe quarante cycles d'orientation, la scolarité y dure généralement 3 ans. Le cycle fait partie de la formation scolaire obligatoire. Son objectif est de préparer les élèves à leurs choix professionnels. À la fin du CO (cycle d'orientation), les jeunes ont la possibilité de se diriger soit vers une formation, soit de continuer vers des études. Les conseillers en orientation professionnelle, que l'on retrouve dans chaque CO, sont là pour aider les élèves et les conseiller sur les différentes possibilités de formation qui s'offrent à eux.

Ce sont principalement les intervenants d' « Addiction Valais ¹⁰⁸ » qui mettent en place les interventions sur la prévention de l'alcool dans les cycles et qui discutent de ces sujets avec les jeunes. Les interventions durent approximativement nonante minutes et traitent des différents thèmes. Il se peut que les thèmes soient séparés en deux interventions distinctes, afin d'avoir plus de temps pour parler d'un sujet. Ce sont les intervenants qui se déplacent d'établissement en établissement. Au cycle, on tente de parler de toutes les sortes d'addiction que peuvent rencontrer les élèves, comme l'alcool, les drogues, le tabac, les jeux vidéo

¹⁰⁶ <http://www.addiction-valais.ch/?page=organisation>, consulté le 15.12.2014

¹⁰⁷ **LE GRAND CONSEIL DU CANTON DU VALAIS**, *Loi sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, du 8 avril 2004*, Récupéré du site : https://apps.vs.ch/legxml/site/laws_pdf.php?ID=647&MODE=2, consulté le 15.12.2014

¹⁰⁸ <http://www.addiction-valais.ch/>

ou même l'internet, les addictions se cumulant souvent d'ailleurs. Il existe différentes modalités d'intervention pour parler de la prévention contre les addictions auprès des jeunes. Les approches se veulent ludiques et collaboratives, et se font sous la forme de quiz et d'expériences interactives.

On retrouve par exemple le programme de prévention « Je gère » qui est destiné spécifiquement aux classes du secondaire où les élèves sont âgés entre 12 et 15 ans environ. Dans cette intervention, les jeunes reçoivent un quizz au slogan « Je gère...mais jusqu'où ? » qui est censé cibler la jeunesse qui se croit invincible et qui pense que rien ne peut lui arriver et qui peut contrôler sa consommation. On traite du sujet de l'alcool et du tabac durant cette présentation. *« Au cycle d'orientation, l'outil proposé est le «Quiz Je gère». Il a pour objectifs de sensibiliser les élèves aux addictions, de développer leur réflexion, leur regard critique et leurs compétences sociales. L'approche se veut ludique, interactive et participative. Les thèmes traités, durant 90 minutes, dans un espace attrayant, créé pour l'occasion dans les établissements scolaires, sont l'alcool, le tabac, le cannabis, les jeux vidéo et internet. »*¹⁰⁹ Pour mon travail sur la consommation d'alcool des jeunes au cycle, il est intéressant de savoir qu'ils ont sûrement déjà eu des interventions en classe à ce propos.

Au niveau de la secondaire 2, le programme « T'assures...t'es sûr ? » est destiné aux étudiants et apprentis (16-20 ans), il *« aborde principalement les questions de gestion des risques lors des sorties et de sécurité routière. »*¹¹⁰ Cette intervention est présentée en collaboration avec la Police cantonale valaisanne.

Les prestations spécifiques et de prévention qu'à mis en place Addictions Valais sont également énoncées aux élèves et professeurs pour les en tenir informés. Chaque établissement scolaire se voit offrir la possibilité de faire venir un intervenant référent en classe auprès des élèves.

Addiction Valais, ou appelée aussi Ligue Valaisanne contre les Toxicomanies, LVT, tient compte de l'âge des élèves du cycle et adapte en fonction ses programmes. Les connaissances des jeunes de cet âge et les représentations qu'ils ont au sujet de l'alcool sont bien souvent insuffisantes ou erronées. L'objectif de ces interventions étant aussi de vérifier et de consolider le savoir des adolescents.

Il existe également d'autres approches que les interventions des référents d'« Addiction Valais », proposées par des intervenants extérieurs. Addiction Valais sert toutefois de lien entre ces partenaires extérieurs et les établissements. Les cycles peuvent ainsi proposer des spectacles ou ateliers interactifs sur le sujet de l'alcool ou des addictions. Des projets participatifs, des conférences, des choix de films, ou autres sont mis en place afin de prévenir les jeunes de ces dangers. Il existe même des soirées parents qui permettent à ceux-ci de s'informer sur ces thématiques.

¹⁰⁹ http://www.addiction-valais.ch/?page=je_gere, consulté le 15.12.2014

¹¹⁰ Idem

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) affirme que « *toute personne a le droit de recevoir, dès un stade précoce de son existence, une éducation et une information objectives et fiables concernant les effets de l'alcool sur la santé, la famille et la société* ». ¹¹¹

¹¹¹ <http://www.admin.ch/aktuell/00089/index.html?lang=fr&msg-id=4371>, consulté le 12.10.2014

3. MÉTHODOLOGIE

Après avoir développé mes cadres théoriques, je vais brièvement expliquer la méthodologie avec laquelle j'ai travaillé pour effectuer la suite de ma recherche. Premièrement, je vais décrire le terrain d'enquête que j'ai sélectionné et l'échantillon choisi pour mes entretiens. Par la suite, je vais justifier la méthode de récolte pour laquelle j'ai opté en énonçant les différentes méthodes et techniques existantes, dont celle utilisée. Je relèverai par la suite les diverses questions éthiques qui concernent ma recherche.

3.1. TERRAIN D'ENQUÊTE

Le terrain d'enquête que j'ai sélectionné a été celui d'un cycle d'orientation en Valais. Ce choix a été fait en fonction de la tranche d'âge avec laquelle je souhaite travailler. En effet, les élèves du cycle sont âgés de 13 à 15 ans environ selon les années d'école. Ils n'ont donc pas encore l'âge légal de consommer de l'alcool et pourtant je soupçonne qu'une bonne partie d'entre eux en a déjà fait l'expérience.

Le cycle d'orientation est également un lieu mixte où tous les milieux sociaux sont réunis. Il a été de la sorte plus facile pour moi d'obtenir un résultat pouvant aboutir à la plus large représentation possible des habitudes de consommation des jeunes, tout en m'entretenant avec un petit échantillon.

Ma première étape a été de prendre contact avec le cycle d'orientation de Martigny par le biais d'un mail afin d'obtenir les autorisations pour effectuer mes entretiens. En effet, il m'a fallu obtenir l'accord des instances hiérarchiques pour pouvoir converser avec les jeunes du cycle et utiliser les informations récoltées pour mon travail. J'ai pu investiguer dans deux classes de troisième année sur treize classes existantes entre les deux cycles d'orientation de Martigny, l'âge des élèves étant plus propice à une hypothétique consommation d'alcool. Les classes m'ont été attribuées par la direction de manière aléatoire.

Dans un deuxième temps, je suis passée dans les classes afin d'expliquer brièvement aux élèves la raison de ma venue et ce que je voulais obtenir d'eux. Mes entretiens devant s'effectuer hors heures de cours (selon les instances concernées), ce moment a été très important afin de motiver les jeunes à participer à ma recherche et à m'accorder un peu de leur temps. Cette rencontre m'a permis également de relever les noms et contacts des élèves volontaires afin de pouvoir prendre rendez-vous avec eux en dehors de l'école.

Après réflexion, il me paraissait possible, pour avoir une vue d'ensemble, de sélectionner environ 6 à 8 élèves de deux classes avec lesquels je m'entretiendrais individuellement. Ce nombre me permettant d'obtenir un « échantillon » varié et d'analyser en profondeur leur propos. Le choix de deux classes provenait premièrement du fait qu'il n'y avait pas assez de jeunes volontaires dans une même classe pour avoir l'échantillon que je souhaitais. Voulant également m'entretenir avec tout type d'élèves, filles ou garçons, consommateur ou non, il m'était plus facile de travailler avec deux classes, cela m'offrant un plus large choix de personnes.

Ne pouvant pas effectuer mes entretiens durant les heures de cours, j'ai dû m'adapter à la disponibilité de chaque élève afin de trouver un lieu et un horaire adéquat. J'ai pu effectuer la plupart de mes entretiens directement après les heures de cours dans une salle du cycle, ce qui me permettait d'avoir un lieu calme et éviter aux jeunes d'avoir à se déplacer. La médiathèque de Martigny m'a également servi de lieu de rencontre lorsque les jeunes ne pouvaient pas se libérer la semaine. Mes entretiens duraient environ 45 minutes, le plus court s'étant déroulé en 30 minutes et le plus long ayant duré une heure entière.

Enfin, il m'avait paru intéressant également, pour mon analyse, d'échanger avec un ou deux professeurs de ces classes, cela afin de constater quel est l'impact du problème de consommation d'alcool des jeunes dans leur classe. Est-ce que celui-ci affecte le bon déroulement de leur enseignement, ou simplement savoir s'ils pensent que certains de leurs élèves consomment de manière régulière ou occasionnelle de l'alcool. Connaître aussi ce qui est mis en place de leur part ou de celle de la direction pour lutter contre ce problème social est un élément important pour la réalisation de mon travail. J'ai eu la chance de pouvoir m'entretenir directement avec le titulaire d'une des classes. Celui-ci étant plus à même de m'apporter un maximum de réponses à mes questions. Cet entretien, que je n'ai pas retranscrit intégralement, s'est révélé très intéressant et informatif. Il m'a permis d'apporter de nombreux éclaircissements à mes questions.

3.2. MÉTHODE DE RÉCOLTE

Je me suis entretenue avec des élèves de cycle d'orientation de Martigny en Valais dans le cadre de la réalisation de mon Travail de Bachelor. J'ai opté pour la méthode d'entretien semi-directive qui m'offrira un résultat plus adéquat pour l'analyse que je souhaite effectuer.

Pour expliquer ce choix, je vais décrire brièvement les différents types d'entretiens que l'on peut trouver, ainsi que les avantages et les désavantages que comprend la méthode semi-directive.

En général, chaque méthode d'entretien comprend plusieurs avantages selon les objectifs que l'on se fixe, elle permet :

« - *L'analyse du sens que les acteurs donnent à leur pratique et aux événements auxquels ils sont confrontés : leurs systèmes de valeurs leurs repères normatifs, leurs interprétations de situations conflictuelles, etc.*

- *L'analyse d'un problème précis : ses données, ses enjeux, les différentes parties en présence, les systèmes de relations, etc.*

- *La reconstitution d'un processus d'action, d'expériences ou d'événement du passé.* »¹¹²

Il existe trois types d'entretiens, qui sont choisis selon les données que l'on souhaite récolter pour notre analyse.

¹¹² LÉFÈVRE NICOLAS, *L'entretien comme méthode de recherche*, Master 1 SLEC – Méthodes et techniques d'enquête, [document PDF] Récupéré du site : http://staps.univ-lille2.fr/fileadmin/user_upload/ressources_peda/Masters/SLEC/entre_meth_recher.pdf, consulté le 08.10.2014, page 1

Premièrement, nous avons le type directif. Il se nomme ainsi, car il ne permet pas à la personne interrogée de développer sa réponse. Celle-ci devra se contenter de répondre uniquement à la question posée sans aller plus loin. La grille est donc faite de sorte que l'on puisse répondre le plus brièvement possible, sans avoir même à formuler une phrase pour y répondre clairement.

Ses avantages consistent en l'offre un cadre très sécurisant pour le chercheur. Cela permet d'avoir un guide d'entretien tout prêt où les questions sont posées dans un ordre préétabli et ne varieront pas selon l'enquêté et ses réponses. L'enquêteur se cantonne uniquement à poser ses questions et à retranscrire les réponses par mots ou en cochant simplement la case correspondante.

Les limites de ce genre d'entretien sont qu'il laisse très peu de marge de manœuvre à la personne interrogée.

Deuxièmement, on retrouve le type semi-directif. Il est donc ni entièrement ouvert, ni entièrement fermé. L'enquêteur va mener son entretien selon un certain nombre de thèmes ou de questions guides, relativement ouvertes, en lien avec son sujet de recherche. La formulation des questions offre plus de liberté à la personne interrogée pour répondre que ce soit avec les mots qu'elle souhaite ou dans l'ordre qui lui convient. Elle peut, si elle le désire, détailler sa réponse ou en expliquer la raison. Les questions ne sont pas forcément toutes posées, ou dans l'ordre dans lequel elles ont été notées, ou même formulées exactement de la même manière qu'elles avaient été écrites. Cette méthode d'entretien offre davantage de liberté pour le chercheur autant que pour l'enquêté. Un des rôles principaux de l'enquêteur est celui de recentrer l'entretien sur le sujet d'intérêt quand l'entretien s'en écarte.

Troisièmement, il existe le type dit libre. Celui-ci ne comporte pas de cadre prédéfini, il est effectué comme si l'on conversait de manière presque libre avec quelqu'un. Il est principalement utilisé lorsque l'on souhaite récolter un récit de vie ou retracer des trajectoires de vie pour comprendre une position ou situation. L'enquêteur doit faire en sorte de poser des questions qui ne limiteront pas l'entretien à quelques dimensions de la vie par exemple, mais plutôt à faire en sorte de pouvoir comprendre comment, selon sa trajectoire, l'individu a été amené vers telle ou telle position. Cette méthode d'entretien demande d'y consacrer plus de temps et se révèle également plus difficile pour le chercheur, dans le sens où il amassera un plus grand nombre d'informations qu'avec les autres types d'entretiens. Il est important que l'enquêteur parvienne à faire parler la personne sur son vécu pour que le dialogue s'établisse convenablement. Le chercheur doit en outre être capable de rebondir sans cesse sur ce que raconte l'enquêté, cela afin de ne pas laisser de la place à des vides qui pourraient casser le rythme de l'entretien. Le point fort de ce genre d'entretien est qu'il se révèle très riche lorsqu'il est correctement mené et exploité.

Pour ma part, j'ai privilégié le type semi-directif pour mener mes entretiens tout en sachant les avantages et les désavantages qu'il comprend. Je listerais ceux-ci comme :

- Avantages
 - o Permet de récolter des informations plus vastes
 - o Offre une certaine liberté de réponse à la personne interrogée
 - o Permet de rebondir sur certaines réponses
- Désavantages
 - o Possibilité de s'éloigner du sujet de recherche

J'ai donc réalisé une grille d'entretien privilégiant des questions ni trop ouvertes, ni trop précises. Mes questions étaient séparées en trois parties afin de regrouper les éléments pouvant répondre à mes hypothèses. Le premier thème traité lors des entretiens concernait les pratiques des jeunes en matière d'alcool et leur vision du produit, cela se rapportant plus à la partie théorique des jeunes. J'ai ensuite orienté mes questions sur le domaine de la prévention, qu'elle soit à l'école ou ailleurs. J'ai abordé le sujet du contexte socio-culturel valaisan par après, tout en questionnant les jeunes sur leur contexte familial. Afin de rebondir sur les dires des élèves, j'ai improvisé quelques questions qui me paraissaient pertinentes et me permettaient de compléter mes entretiens. Cette grille s'est avérée être un outil indispensable et a contribué au bon déroulement de mes entretiens.

J'ai suivi ma grille et j'ai également utilisé un enregistreur, avec l'accord des élèves, afin de faciliter le travail de retranscription ultérieur.

3.3. ENJEUX ÉTHIQUES

Il me semble important, cela par souci éthique, de garantir l'anonymat des jeunes qui acceptent d'être interrogés. Premièrement, ils vont peut-être me révéler des choses qu'ils n'ont dites à personne et qu'ils ne souhaitent pas que leurs professeurs ou leur entourage apprenne. Il ne doit pas y avoir de conséquences suite à mes entretiens. Je vais donc utiliser des noms d'emprunt pour désigner chaque adolescent et je ferai attention à ne pas révéler des indices pouvant permettre de les identifier lors de leur brève description.

Dans un autre souci éthique, je veillerai lors de mes entretiens à ne pas entrer dans leur sphère privée. Les informations que je récolterai seront utilisées uniquement dans le but de mes recherches et ne seront pas transmises à des tierces personnes hors de ce contexte. Durant mes entretiens ainsi que durant l'analyse de ces derniers, j'ai été vigilante à adopter une posture de non-jugement par rapport au discours des jeunes. J'ai essayé de mettre en confiance les adolescents afin qu'ils puissent me parler ouvertement et ne ressentent pas l'envie de me cacher certains éléments.

4. ANALYSE

Dans cette partie centrale de mon travail, je procède à l'analyse des données récoltées, après avoir effectué mes entretiens, auprès de huit élèves du cycle d'orientation de St-Marie à Martigny. J'ai sélectionné des élèves de troisième année dans deux classes différentes, afin de garder une certaine homogénéité, mais également pour avoir un échantillon mixte comprenant des garçons et des filles et aussi pour avoir autant de consommateurs d'alcool que de non-consommateurs.

Pour garantir l'anonymat des jeunes questionnés, je ne vais pas faire de distinction entre les élèves d'une classe et ceux de l'autre. Par contre, je vais différencier les adolescents de sexe masculin et ceux de sexe féminin et également révéler leur âge, certains ayant déjà légalement l'autorisation de boire du vin et de la bière, cet élément intervenant dans la compréhension de mon analyse.

Cette analyse va me permettre de confronter mes recherches théoriques aux dires des adolescents. Je vais établir des liens entre les concepts et les résultats de mes entretiens afin de pouvoir vérifier au mieux les hypothèses précédemment citées.

J'ai choisi de construire mon analyse en trois thèmes distincts. Le premier se centre sur les pratiques des jeunes en matière d'alcool, le deuxième essaie de comprendre l'influence du contexte social et culturel sur leur consommation d'alcool et, enfin, le troisième porte sur les connaissances des jeunes par rapport à la prévention d'alcool dans le domaine scolaire ou autres. Ces trois parties comprennent des sous-chapitres qui permettent d'approfondir l'analyse. Lors des entretiens, ma grille a été construite plus ou moins selon ces mêmes champs. À la fin de ces trois thématiques, je vais pouvoir faire une vérification des hypothèses. Je vais en premier lieu ressortir les résultats des entretiens en les mettant en relation avec les éléments théoriques contenus dans les concepts. Je vais tenter de mettre en lumière les similitudes et les différences entre les élèves et définir la tendance globale des jeunes.

Pour mon analyse, je vais me servir des témoignages des jeunes avec lesquels je me suis entretenue et les interpréter en les mettant en lien avec les éléments théoriques travaillés. J'ai sélectionné de nombreuses séquences d'entretiens retranscrites intégralement, dans le but de laisser transparaître au mieux leur propos. Le vocabulaire employé dans les citations est celui d'origine. J'ai essayé au mieux de ressortir leur manière de s'exprimer en intégrant leurs hésitations, leurs silences et leurs interjections dans la retranscription. Leur discours d'origine permettant de se faire une meilleure idée de leur propre réalité et ainsi de comprendre leurs motivations, leurs comportements, leurs peurs, leurs attentes et leurs raisonnements face à l'alcool.

Profil des élèves interrogés

Voici un tableau représentant le profil de chaque élève interrogé. Celui-ci permet d'avoir un aperçu des jeunes et ainsi de mieux comprendre certaines parties de l'analyse. Je vais reporter des parties du tableau durant l'analyse afin de l'avoir sous les yeux.

Nom fictif	Âge	Lieu de résidence	Origine
<i>Arnaud</i>	14 ans	Martigny-Croix	Suisse
<i>Cristina</i>	15 ans	Martigny	Portugaise
<i>Jean</i>	15 ans	Saxon	Suisse
<i>Benjamin</i>	14 ans	Martigny-Bourg	Portugais
<i>Louis</i>	16 ans	Charrat	Portugais- Espagnol
<i>Amanda</i>	14 ans	Martigny	Suisse- Sénégalaise
<i>Pierre</i>	16 ans	Martigny-Croix	Suisse-Belge
<i>Marine</i>	14 ans	Finhaut	Suisse-Belge

4.1. PRATIQUES DES JEUNES EN MATIÈRE D'ALCOOL

Dans cette partie, je vais relever la perception et les pratiques des jeunes en matière d'alcool. Pour les pratiques, je m'intéresse aux modalités de consommation de chaque élève, mais également à celles de sa famille, principalement des parents. Je souhaitais par là pouvoir analyser en partie le contexte familial et son influence sur la consommation des jeunes.

Représentations de l'alcool

Tout d'abord, avant de questionner les élèves sur leur consommation d'alcool, je leur ai demandé ce qu'était l'alcool pour eux, quelles représentations ils en avaient. Cette question plutôt vague peut se révéler intéressante et permettre d'avoir une première idée de la perception qu'ont les jeunes de l'alcool.

Les réponses des jeunes à cette question se sont trouvées être très variées, mais je pense pouvoir en distinguer trois types qui me permettent d'obtenir une vue d'ensemble de mes huit entretiens. Il y a premièrement ceux qui relient l'alcool à une boisson festive, deuxièmement ceux qui font référence à l'âge légal de consommer cette boisson et troisièmement, il y a ceux qui répondent à cette question de manière plutôt inattendue, en associant l'alcool à une drogue ou encore à un état d'esprit par exemple.

Pour le premier type, il ressort qu'un plus grand nombre de jeunes associent l'alcool à une boisson alcoolisée se consommant lors de fêtes ou à des moments spéciaux comme celui de l'apéritif. Ainsi par exemple, la phrase suivante a été énoncée :

« Pour moi c'est une boisson alcoolisée...euh qu'est-ce que...ouais c'est en général pour des apéros ou des choses comme ça...pour des fêtes. » Entretien 7 – Pierre

Comme évoqué dans la partie portant sur le rôle de la consommation dans la socialisation des jeunes, l'alcool est bien perçu sous l'angle des liens sociaux qu'il permet de créer par le biais d'événements particuliers. Cet aspect joue un rôle important dans l'image qu'en ont les jeunes. L'attraction des personnes pour l'alcool provient essentiellement du caractère festif, qui lui est généralement attribué.

Comme deuxième type de réponse, il ressort que deux élèves se sont référés, en premier lieu, à l'âge légal de la consommation d'alcool afin de répondre à ma question. Cependant, l'âge n'est pas exactement le même d'une réponse à l'autre.

« *Déjà, c'est interdit l'alcool aux moins de 16 ans, censé.* » Entretien 1 – Arnaud

« *Euh c'est une boisson euh qui est accessible seulement à des personnes de 18 ans.* » Entretien 6 - Amanda

Comme on le retrouve dans la loi fédérale sur l'alcool, même si chaque canton a le droit de fixer des limites d'âge plus élevées que celles réglementées, le canton du Valais n'a pas jugé nécessaire de modifier celles-ci: l'âge légal pour la consommation d'alcool reste donc de 16 ans pour la bière et le vin, et 18 ans pour les alcools et spiritueux.

Enfin, dans le troisième type, certaines réponses se sont avérées être bien différentes de ce que l'on pourrait attendre et montrent une autre vision de l'alcool, tout en révélant, à mon avis, une petite partie de la personnalité du jeune:

« *L'alcool pour moi c'est un moyen de s'évader des soucis, ou bien tout simplement pour que quand il y a une fête, pour passer un bon moment. Pas que pour oublier ce qui se passe.* » Entretien 5 – Louis

« *Une boisson, une boisson spéciale. C'est-à-dire que c'est des raisins qui ont un peu périmés.* » Entretien 3 – Jean

« *Euh oulalala...alors pour moi, c'est une chose dangereuse, assez dangereuse, qu'il faut soit ne pas toucher, ne jamais toucher, soit vraiment une fois vraiment de temps en temps. C'est comme une drogue. C'est une chose qui t'attire et qu'il faut vraiment ne pas y aller.* » Entretien 4 – Benjamin

Fréquence de consommation

Avant de parler du type de consommation des jeunes et plus particulièrement de celle des élèves interrogés, je vais préciser par un tableau la fréquence à laquelle ils consomment de l'alcool, d'après eux.

Élèves	Fréquence de consommation
Jean	Vraiment très rarement
Arnaud	Rarement
Marine	Jamais tellement bu
Pierre	Ni souvent, ni rarement
Amanda	Rarement
Benjamin	Très rarement
Louis	Jamais
Cristina	Juste rien

Cette information est selon moi à prendre avec du recul, car les jeunes n'ont certainement pas tous la même notion de ce que signifie consommer fréquemment ou non et qu'il est difficile de déterminer un degré de consommation sans données de quantité ou de temps. Il s'est avéré également qu'au cours des entretiens, certains propos tenus par les jeunes ne correspondaient pas avec la fréquence qu'ils m'ont énoncée ici. En effet, des « très rarement » ou « jamais » se sont révélés être des « pas souvent » ou « occasionnellement », du moins selon ma vision du degré de consommation. Et au contraire, des « rarement » se sont vu être des « presque jamais ». Toujours est-il que la population des jeunes interrogés ne semble pas être de grands buveurs et ne paraît pas entretenir une consommation inquiétante ou problématique.

4.1.1. Les pratiques des jeunes en matière de consommation d'alcool

Comme dit couramment, on ne boit pas n'importe quoi, n'importe quand, n'importe comment et ni avec n'importe qui. Chaque type de consommation est propre à chacun, car il dépend autant des quantités, du contexte, ou encore des limites de chaque personne qui peuvent s'avérer très différentes suivant les cultures, les âges, le sexe, ou le contexte socio-culturel dans lequel la personne vit. Les chapitres suivants sont construits dans le même ordre que ceux des concepts sur lesquels ils se basent.

Que boivent-ils ?

En ce qui concerne le type d'alcool consommé, on peut observer, suivant les dernières enquêtes¹¹³ HBSC réalisées auprès d'élèves de 11 à 15 ans en 2014, que la bière est la boisson la plus consommée par les garçons, tandis que chez les filles ce sont les alcopops qui sont les plus bus. Cependant, les premiers alcools testés par les jeunes en général sont plutôt la bière, le vin ou certaines liqueurs. Cela n'a rien d'étonnant quand on sait que les premières expériences se font en compagnie des parents, et que ce sont dans les fonds de verres de ces derniers que les adolescents ont consommé pour la première fois, comme nous l'explique Marine :

« Euh ben comme ma mère elle est belge, ben des fois je goûté les fonds des verres de bière ou des fonds...enfin tout le temps un peu les fonds avec des verres de vin ou comme ça. L'année passée j'ai pu goûter du Génépi. Je sais pas ce que c'est, un alcool un peu fort. Et pis autrement à Nouvel An, je bois juste un verre de champagne à la soirée où j'habite. C'est tout. » Entretien 8 – Marine

¹¹³ <http://www.addictionsuisse.ch/faits-et-chiffres/alcool/jeunes/>, consulté le 09.12.2014

Toutefois, s'agissant de consommation d'alcool entre pairs c'est effectivement la bière ou la vodka qui ressortent le plus souvent lors des entretiens effectués. Selon les jeunes concernés, quatre pensent que la boisson la plus consommée par les jeunes est la vodka, tandis que trois supposent que c'est la bière, ce qui représente également le type de boissons bues par les interrogés. Pierre, quant à lui, fait une distinction entre les préférences des filles et celles des garçons et nous dit ceci :

« Alors moi je dirais euhm. D'après ce que j'entends un peu par tout le monde, surtout par les filles en tout cas, par exemple les bières, les filles c'est pas trop leur truc et les mecs un peu plus, mais pas forcément tous. Elles sont plus tout ce qui est vodka et tout ça. Ben par exemple pour mon anniversaire, ben j'avais demandé, j'avais fait un groupe sur whatsapp, pis il y avait euh...Voilà demandé ce qu'ils voulaient et tout. Et pis ce qui est ressorti le plus souvent, c'était les vodkas de couleur, les...Jack Daniels aussi. J'ai dû prend ça... » Entretien 7 - Pierre

Ces dires corroborent les statistiques et nous montrent une réelle différence entre la consommation des filles et des garçons. On peut interpréter ces faits en supposant que le côté sucré des vodkas est préféré à l'amertume de la bière qui ne plaît pas à tout le monde. On soulève par-là, l'importance du goût du produit, et le fait que finalement il y a quand même un certain plaisir à boire ce type de boisson, qu'il n'y a donc pas que la composante « biture » dans la consommation des jeunes.

Quand boivent-ils ?

On peut relever les jeunes ne boivent pas dans n'importe quel contexte. L'action de boire entre dans la socialisation de l'adolescent et la perception qu'il en a. En effet, les habitudes sociales légitiment le fait de consommer de l'alcool le week-end, au contraire de la semaine, et également le fait de consommer dans un contexte festif ou occasionnellement. Ainsi Arnaud relève que :

« Je bois en principe c'est plutôt quand il y a des fêtes, sinon dans la semaine je consomme pas vraiment. C'est plutôt quand il y a des fêtes, des trucs spéciaux. » Entretien 1 – Arnaud

Pierre exprime aussi que la plupart de la consommation des jeunes se fait le week-end et dans un contexte bien particulier.

« Les fêtes. Ben en général...des anniversaires à des potes, je sais pas moi, par exemple on se dit, ben on se voit ce weekend, enfin je sais pas je vais à Fully par exemple pis...pis voilà. Ben par exemple ben voilà, il y a des potes à moi qui me disent viens à Fully et tout ça, pis on prend un pack de bière pis voilà. » Entretien 7 - Pierre

Le cadre spatio-temporel fait partie des normes qui régissent la consommation d'alcool que les jeunes ont assimilées certainement sans s'en rendre compte lors de leur socialisation. Celles-ci ont été intégrées par les adolescents et même pour ceux qui ne boivent que très peu d'alcool. Les propos de Jean, qui considère ne boire que très rarement, montrent bien l'importance du contexte « autorisé » même pour les buveurs très occasionnels.

« Parfois l'anniversaire, mais ça c'est d'un. Comme je te l'ai déjà dit c'est un peu rare. Mais bon à l'anniversaire, j'ai juste des fois un verre. C'est vraiment durant les fêtes, après à Noël, c'est pas tellement. À Noël j'ai goûté hier, j'ai pas... J'ai goûté du vin rouge. » Entretien 3 - Jean

Combien boivent-ils?

Il n'est jamais facile de parler de sa consommation d'alcool, même s'il est légal et plus ou moins normalisé de boire. Suivant le type de consommation, s'exprimer sur ses propres pratiques face à des inconnus reste un sujet sensible, car il n'est jamais aisé de s'exposer au possible jugement d'autrui. De plus, on ne se regarde pas vraiment boire et on ne commence pas à comptabiliser les verres, ceci afin de conserver, on peut le supposer, le sentiment de boire de manière « normale ». Les gens sont peu habitués à s'exprimer sur ce sujet. Ils boivent et c'est tout, en réfléchissant peu aux raisons ou à la manière dont ils consomment. Il me semble que très peu d'éléments sont réellement conscientisés, surtout chez les jeunes questionnés. Les propos de Pierre sont révélateurs de ce schéma commun qui tend à minimiser sa consommation.

« En soirée, comme ça..? Ben... Ben par exemple quand je suis avec mes parents, je vais boire une bière voir deux maximum, pour pas me faire voir jusqu'à ce que je sois bourré quand même. Après quand je suis avec des potes et tout ça, on abuse un peu plus on va dire, donc euh je...je sais pas...par exemple je bois trois, quatre bières et je sais pas moi quatre verres de vodka. Après je suis bon, je suis déjà pas mal là. » Entretien 7 – Pierre

Pourquoi boivent-ils ?

Au sein de la jeunesse, il est considéré comme normal de boire et de s'enivrer lors de soirées. Toutefois, les règles et les conventions sociales à propos de cette pratique font partie d'un système de normes qui, comme dit plus haut, n'est pas vraiment conscientisé. Ce profond ancrage est ce qui rend le sujet de la consommation d'alcool tabou. Les motifs de consommation sont nombreux et divers, cependant une grande partie des jeunes de 15 ans interrogés affirme boire dans le but de pouvoir plus profiter d'une soirée, ou simplement parce que ça les amuse de boire, ou encore parce qu'ils trouvent cela plus drôle lorsqu'ils sont en compagnie de leurs amis. Mais il existe également des jeunes qui utilisent la boisson comme une manière de faire face à des sentiments ou à des émotions négatives, et qui consomment de l'alcool afin de se reconforter et d'oublier leurs problèmes. Il est semble-t-il difficile pour les adolescents d'assumer et de parler de ce besoin de fuite, car celui-ci dissimule des problèmes ou des difficultés plus importantes sur lesquelles ils ne souhaitent pas s'étendre. Dès les premières réponses de Louis, on peut observer qu'il voit parfois effectivement l'alcool comme un moyen d'évasion, pour lui comme pour certains autres, même s'il le décrit aussi comme festif.

« Oui...les effets qu'ils recherchent, je pense que c'est un peu tout le monde, c'est pour oublier ce qui se passe, de jour à jour, ce qu'on vit pis que... »

-Tu penses que les jeunes ils ont besoin de ça?

On a pas forcément besoin de ça, parce qu'on peut parler avec les uns les autres, mais parfois...Par exemple moi parfois, j'ai envie de vider une bouteille. Tu vois parce que quand je me sens mal, pour pas inquiéter mes proches, ou bien les personnes que j'aime, j'ai...parce que on pense plus à ça ou bien on est dans un autre monde. Si on peut dire ça comme ça. » Entretien 5 - Louis

La plupart des élèves interrogés utilisent un autre registre de vocabulaire que Louis afin de définir le motif d'alcoolisation : « se sentir grand », « pour tester », « se la frimer », « s'amuser », « se marrer », « convivial »...L'alcool a bien souvent,

de prime abord, une connotation négative, mais on peut remarquer dans les discours des jeunes que celle-ci change et qu'il ressort au final plus d'éléments positifs. Les sentiments ressentis durant l'alcoolisation, comme l'amusement et la liberté, peuvent expliquer ce fait. L'ivresse est la seule à apporter certaines sensations qu'on ne retrouve pas dans notre vie quotidienne.

Pourtant, lors de la question sur les avantages et désavantages de la consommation d'alcool, j'ai pu relever qu'il est en effet commun de parler en premier lieu des effets négatifs du produit. Les adolescents ont également tendance à ne penser qu'à un seul domaine de vie tels que le social, ou la santé. Pourtant la consommation d'alcool touche un grand nombre de parties de notre vie.

Par ce tableau, je vais relever les avantages et les désavantages cités par les jeunes lors des entretiens.

Désavantages	Avantages
<ul style="list-style-type: none"> • Ben quand on a pas encore l'âge de boire, ben c'est de se faire attraper par les parents. • Coma éthylique 	<ul style="list-style-type: none"> • De s'amuser, de passer une soirée plus fun.
<ul style="list-style-type: none"> • On a toujours envie de boire plus. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun avantage. • Je crois que c'est bon de boire, enfin de boire...ça à un goût.
<ul style="list-style-type: none"> • C'est si le sang, il circule trop vite, on devient un peu fou. On s'excite en fait. • On peut devenir agressif aussi avec l'alcool. Ça peut aussi arriver qu'on peut frapper aussi. 	<ul style="list-style-type: none"> • Me semble que ça fait circuler le sang un peu plus vite, mais faut pas qu'il circule trop vite non plus.
<ul style="list-style-type: none"> • Le lendemain ben t'es pas du tout bien. - Ben après, si tu bois trop, tu as des problèmes de foie ou... 	<ul style="list-style-type: none"> • Ben en fait tu fais un peu comme tous les autres. Euh ouais t'es plus joyeux et tout.
<ul style="list-style-type: none"> • Il y a beaucoup plus d'accidents par exemple, ou bien on dit des choses qu'on voulait pas et après ça se répercute sur notre vie de tous les jours quand on a pas bu. • Par exemple, ils boivent trop pis après ils sont bourrés, ça peut vite dégénérer en conflit avec... • Après, on peut devenir dépendant. • Ouais, mais après, suivant le degré qu'on dépense et qu'on boit et ben on peut perdre nos amis, notre travail et après on se retrouve vraiment alcoolique au fond du trou. 	<ul style="list-style-type: none"> • On peut s'amuser un moment avec les amis. • Ben c'est plus facile à dire les choses.
<ul style="list-style-type: none"> • Faire des bêtises. Je dirais comme j'ai dit avant embrasser des mecs...euh faire des défis... • Plus tard ben tu peux plus t'arrêter au bout d'un moment. Tu continues de boire. Tu continues de boire et tu deviens violent. Coma éthylique, dépression, problème sur le foie et peut-être le cœur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il y en a pas trop des avantages. • Ben plaisir, une fois de temps en temps. • Ben pour que tout le monde vienne vers eux et leur dire euh...ah tu as fait ça c'est bien...
<ul style="list-style-type: none"> • Houlala, alors j'ai 40000 désavantages, de désavantages, mais pas d'avantages... • C'est mauvais pour la santé. On a plein de maladies après. Crise de foie, les reins qui se détruisent, qui se détériorent, le cœur, la tension... • On sait pas ce qu'on fait si on en a trop. On peut faire des accidents. On peut violer quelqu'un. On peut blesser quelqu'un, on peut tuer quelqu'un. 	<ul style="list-style-type: none"> • Si c'est avec modération, ça peut être un bon moment de plaisir. Ça peut être convivial.
<ul style="list-style-type: none"> • On gaspille l'argent. • Le côté santé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un verre de vin avant...je pense chaque repas ou un truc comme ça, ça fait du bien, mais euh je vois pas tellement l'effet positif. • Si tu bois t'es plus invité à des fêtes.

Dans ce tableau, on peut remarquer pourtant que les jeunes ne savent pas réellement tous les désavantages que peut causer l'alcool mentionnés dans la littérature. Certains répondent à cette question par des préoccupations typiquement de leur âge, comme le fait d'avoir embrassé un garçon ou encore de se faire attraper par les parents. Il ressort qu'ils n'ont que très peu conscience des problèmes que peut engendrer une consommation d'alcool. En ce qui concerne les avantages, on observe que les élèves indiquent principalement avantages sociaux, comme le plaisir, le partage, ou l'amusement. Ces données renforcent

encore l'idée que l'alcool est effectivement associé à la convivialité.

Comment se procurent-ils l'alcool ?

Une des grandes questions à propos de la consommation des jeunes est : comment font-ils pour se procurer de l'alcool alors qu'ils n'ont pas l'âge de consommer ? En effet, rappelons que d'après les statistiques¹¹⁴ « 91% des jeunes âgés de 15 ans répondaient qu'il était "très facile", voire "assez facile" d'acheter de la bière. Pour le vin, le pourcentage est de 86% et pour les spiritueux (âge de vente légal 18 ans), presque 70% des jeunes maintenaient qu'il est très ou assez facile de se procurer ces boissons. »¹¹⁵ En ce qui concerne les élèves interrogés, il semblerait effectivement qu'il est assez facile pour eux d'obtenir de l'alcool, que ce soit dans les commerces ou directement aux bars.

« Quand on va faire des festivals. Et pis ben, là, ils nous donnent tout le temps un peu. On peut acheter, ils donnent là-bas. » Entretien 1 – Arnaud

Toutefois, il paraîtrait quand même plus difficile de se procurer des boissons alcoolisées aux magasins, ceux-ci ayant plus tendance à contrôler l'identité de l'acheteur, que les serveurs ou barmen. Dans ces cas, ce sont des amis ou des connaissances plus âgées qui leur fournissent les boissons alcoolisées. Il arrive que ce soit les frères ou sœurs aînées qui fournissent l'alcool, comme nous le confirme Amanda.

« Ben si je prends par exemple à la Coop une bière, ils me demandent la carte d'identité et j'ai pas encore 16 ans.

- Comment ils font les gens de ton âge qui boivent ?

Euh ils demandent à des gens plus âgés qu'ils connaissent, leur frère par exemple. » Entretien 6 - Amanda

Il n'est cependant pas si rare que ce soit les parents qui achètent de l'alcool à leurs enfants. Il arrive également que les jeunes se fournissent directement dans la cave des parents avec ou sans leur autorisation. La sphère familiale devient alors une source d'approvisionnement en matière de boisson alcoolisée. Relevons toutefois que dans les cas où ce sont les adultes qui procurent le produit, il existe certaines conditions, une occasion spéciale ou comme le dit Pierre, pour la fête d'anniversaire.

« Ben par exemple pour mon anniversaire c'était... je suis allé avec qui déjà. Oui c'était avec ma sœur et pis ma maman elle m'attendait dans la voiture. Mais voilà quoi... quand je veux aller acheter de l'alcool, on va dire en grande quantité, par exemple pour une fête ou comme ça. » Entretien 7 - Pierre

« Alors oui c'est eux qui l'achètent oui, mais euh moi je peux descendre, si je demande à ma mère, est-ce que je peux prendre une bière ou un truc. » Entretien 4 – Benjamin

Il est également intéressant d'observer, comme le soulève Marine, que le contexte géographique joue un rôle dans la facilité d'obtention de l'alcool.

¹¹⁴ Source: European School Survey Project on Alcohol and Other Drugs (ESPAD), en Suisse. Principaux résultats en 2003.

¹¹⁵ **SFA/ISPA, L'alcool et les jeunes, Chiffres & Données, [document PDF]** Récupéré du site : <http://edudoc.ch/record/27600/files/ispa.pdf>, consulté le 06.12.2014

« Ben, ceux qui ont plus tendance à souvent sortir, qui habitent dans des régions un peu plus accessibles, genre Martigny, qui habitent euh plus accessible des bars et tout. Pour eux c'est sûrement plus facile de boire. Plutôt que ceux qui habitent dans un petit village comme moi. Aller dans un café où tout le monde connaît tout le monde et qu'après ils vont aller répéter à nos parents ce qu'on a fait, ce qu'on a pris...après on a des embrouilles à la maison. » Entretien 8 – Marine

Ces propos apportent du sens à mon questionnement sur l'influence du contexte socio-culturel valaisan que je vais tenter d'analyser par la suite. À une petite échelle, il serait intéressant également d'effectuer une recherche sur l'influence du contexte géographique dans la consommation d'alcool des jeunes. Car, je suppose qu'il doit effectivement exister une différence entre les adolescents d'un village et ceux d'une ville.

Quelles différences entre les sexes et prises de risques ?

La consommation varie également suivant le sexe de la personne. Tout au long de mes entretiens, j'ai pu observer quelques différences entre les filles et les garçons, que ce soit par rapport aux types de consommation qu'ils ont ou à la vision de l'acte. J'ai déjà énoncé plus haut qu'on ne consomme pas exactement les mêmes boissons suivant le sexe. Les garçons ayant tendance à privilégier la bière et les filles boiront plus des alcopops. Il existe d'autres différences, telles que les motifs de consommation, la quantité ingurgitée, ou encore simplement la manière de percevoir les buveurs qu'ils soient de sexe féminin ou masculin.

Selon une étude sur les comportements de santé des écolières et écoliers de Suisse (HBSC, ISPA, 2006), les filles auront tendance à expliquer leur consommation par des motifs de « coping », tandis qu'inversement les garçons citeront plutôt des motifs d'ordre social. Toutefois, *« les filles peuvent aussi considérer que boire de l'alcool est un signe d'égalité des droits. D'autres études montrent que les garçons sont plus nombreux que les filles à penser que boire de l'alcool rend «cool» et que quelqu'un qui supporte bien l'alcool est fort. »*¹¹⁶

Pourtant, la manière de percevoir la consommation d'alcool est différente entre une fille et un garçon selon mon enquête et en ce qui concerne la prise de risque. J'ai pu soulever dans les dires des jeunes, que les risques sont effectivement plus grands pour une fille alcoolisée que pour un garçon. Les comportements des buveuses seront également jugés plus sévèrement que celui des garçons.

¹¹⁶ **Addiction Suisse**, *Pourquoi consomme-t-on de l'alcool ? Raisons et motifs*, Les jeunes et l'alcool, Cahier 6, Un outil pédagogique destiné aux enseignant-e-s du degré secondaire avec suggestions d'animation, Prévention Aide Recherche, [document PDF] Récupéré du site : http://www.addictionsuisse.ch/DocUpload/alcool_motifs.pdf, consulté le 20.11.2014

Les prises de risque	
Propos des garçons	<ul style="list-style-type: none"> • Je connais des filles qui ont bu un verre et pis le lendemain, ils étaient dans un lit et pis savaient plus ce qui c'était passé. Et pour les mecs euh il y a eu des accidents, des bastons, pis euh ils étaient à l'hôpital, très mal. • Ils boivent un verre qu'il y a beaucoup d'alcool, pis ils...bon après ils savent plus ce qu'ils font, ils sont bourrés. • Je vois très bien que je marche pas droit ou des choses comme ça, donc je sais que là je me maîtrise plus. • Ben le truc, si j'abuse trop, ben je sais pas je peux m'endormir là. Coma éthylique.
Propos des filles	<ul style="list-style-type: none"> • Je sais pas euh des choses un peu...Je sais pas comment expliquer...euh plus 18 ans...certaines personnes oui. Certaines personnes elles ont déjà couché avec un mec... • J'ai certaines amies euh qui embrassent d'autres garçons alors qu'ils sont en couple alors ça fait des histoires. • Qu'ils savent même plus ce qu'ils disent, que ça veut plus rien dire du tout.

Il ressort que les risques encourus sont perçus comme plus importants pour les filles alcoolisées, celles-ci étant plus vulnérables et se laissant plus facilement séduire, cela pouvant entraîner des risques de viol ou de rapports sexuels non protégés. Toutefois, la prise de risque n'est pas la même d'un sexe à l'autre et comme expliqué plus en avant dans la partie théorique. Les garçons auront tendance à vouloir prouver en quelque sorte leur virilité ou leur force. Les risques évoqués pouvant être des bagarres causées par l'alcoolémie ou des accidents encourus, ce qui peut se révéler dangereux également. On peut noter que les comportements à risque des filles sont plus mal vus et stigmatisés que ceux des garçons. Il arrive souvent que les filles elles-mêmes aient honte de leur attitude le lendemain d'une soirée alcoolisée. Elles n'éprouvent effectivement pas le même sentiment de fierté que peuvent ressentir les garçons entre eux.

4.1.2. Contexte familial et influence sur la consommation d'alcool des jeunes

Les premières expériences

Les premières expériences qu'ont les jeunes avec l'alcool se sont produites au sein du cadre familial et lors d'un contexte particulier comme une fête ou un anniversaire. Même s'il n'est pas toujours facile de se remémorer cette première fois, les jeunes n'ont par contre pas de difficulté à se rappeler qu'elle s'est faite avec l'accord de parents, et, que ce sont même eux qui leur ont proposé de goûter cette boisson alcoolisée.

« Je sais pas vraiment...La première fois ou bien...Oui mais des fois mes parents ils me font goûter. » Entretien 1 – Arnaud

La plupart des élèves associent le souvenir de ce moment à une expérience positive, leur donnant la sensation de faire partie du monde des adultes et de se sentir « grand », ce qui valorise cette transition. J'ai mentionné plus haut dans la théorie que le jeune est à la recherche de son identité et va parfois pour cela adopter des conduites « inadaptées » pour l'entrée dans la vie d'adulte. Les rites de passage peuvent se traduire par la consommation d'alcool ou de drogue. Le rôle et l'importance des parents dans la consommation d'alcool des jeunes ne sont pas négligeables selon les réponses que m'ont fournies les jeunes de l'enquête. Pour Benjamin, l'extrait suivant révèle bien qu'il a d'autant plus apprécié sa première fois, car celle-ci avait été autorisée par ses parents.

« Je me suis dit, ouais je deviens grand. De à côté de ma sœur, j'étais là, ouais je suis aussi grand qu'elle, mais en fait pas du tout. C'est, c'est juste pour, c'était juste pour rigoler comme ça. Mais euh...j'avais beaucoup aimé ce moment, parce que je m'étais dit que c'était la première fois et que j'avais eu le droit sous l'accord de mes parents, pour une première fois de le faire. » Entretien 4 – Benjamin

Modèle de consommation

Le respect des jeunes envers leurs parents et le sentiment, en quelque sorte, de ne pas vouloir les décevoir jouent un rôle important dans la vision que ceux-ci ont de l'alcool et de sa consommation. En effet, l'action de boire est mieux perçue si les parents sont au courant que si ceux-ci ne le sont pas et, leur accord devient alors primordial.

« Ils font ce qu'ils veulent. Mais pour moi c'est un peu...surtout quand les parents ils savent pas ben c'est un peu...irrespectueux. Pis c'est une trahison pour eux de la part des parents. C'est pas très bien, mais euh... » Entretien 6 - Amanda

Les parents sont un modèle et leur consommation devient elle aussi une sorte de référence pour le jeune. Le rapport à l'alcool du jeune peut être influencé, voire défini par les normes qui sont véhiculées au sein du cadre familial.

« Euh ben mon père ben...on va dire un peu tout le temps, par exemple...ben mon père c'est l'apéro vers les 11h comme ça, ben après c'est à midi un verre ou deux, trois, pis le soir quoi. Pour le souper, l'apéro avant le souper, le souper, pis ben après ça dépend s'il y a des potes à lui qui sont là. » Entretien 7 – Pierre

« Mon père il boit un verre de vin à midi. » Entretien 2 – Cristina

« C'est plus quand...Quand ils sont à la maison tout seuls, non ils boivent pas. C'est plus mon grand-papa qui boit en mangeant. Ouais c'est quand ils font des apéros, ou dans des soirées. Ou quand il y a des gens qui viennent à la maison. » Entretien 1 – Arnaud

Ces propos montrent bien qu'il n'est pas étranger pour un jeune de voir ses parents consommer de l'alcool et qu'il ne perçoit pas cela de manière négative. Les moments de consommation sont également bien définis et distincts. On retrouve le plus souvent le moment de « l'apéro », ensuite lors des « visites amicales », et lors des « repas ».

Rôle des parents

En outre, les parents jouent un rôle également dans le contrôle des fréquentations de leurs enfants et dans la supervision des sorties, ce qui peut entraîner une réduction des occasions de boire de l'alcool.

« Dans le cadre de l'enquête HBSC, on a demandé aux jeunes si les adultes de leur entourage savaient ce qu'ils faisaient de leur temps libre et avec qui. On leur a également demandé s'il leur était facile, lorsqu'ils ont des soucis, d'en parler à leur mère ou à leur père.

- 78.1 % des élèves de 15 ans disent que les parents avec qui ils vivent sont au courant de ce qu'ils font durant leur temps libre.
- 77.4 % des élèves de 15 ans estiment qu'il leur est facile, voire très facile, d'aborder avec leur mère et/ou leur père les sujets qui les préoccupent. »¹¹⁷ Ces données semblent correspondre avec les dires des élèves interrogés, même si mes questions sont basées davantage sur la connaissance qu'ont les parents de la consommation d'alcool de leurs enfants.

Voici les réponses de Pierre, Amanda et Arnaud à cette question :

« - Tes parents connaissent ta consommation d'alcool actuelle ? »

« Euh...ben pour moi, ouais je pense que oui ils savent. Parce qu'à chaque fois que je vais en soirée ou que je vais chez des potes, ils n'ont même pas besoin de me demander, ils savent très bien que je vais boire de l'alcool... » Entretien 7 - Pierre

« Je les préviens que je vais boire, mais pas forcément de l'alcool, mais un tout petit peu. Je dis pas je vais boire de l'eau, mais on va s'amuser pis c'est... » Entretien 6 - Amanda

« Oui, mmmh. Ouais ben en fait ils me demandent pis ils disent ça sert à rien de mentir parce que de toute façon on va le savoir au bout d'un moment. Donc si je dis la vérité ben voilà. » Entretien 1 - Arnaud

Les parents sont plus ou moins au courant de la consommation de leurs enfants. Même s'il arrive que ceux-ci minimisent leur consommation ou omettent de préciser qu'il y aura de l'alcool à la soirée où ils se rendent.

Communication et prévention des parents

En ce qui concerne la facilité de parler avec leurs parents de leur consommation d'alcool, les jeunes répondent également plutôt de manière affirmative. J'ai volontairement orienté mes questions de manière plus indirecte pour avoir une idée de la relation qu'entretiennent les adolescents avec leurs parents. Je leur ai donc d'abord demandé, à qui ils iraient parler de leur consommation d'alcool s'ils en sentaient le besoin.

« Si je consommerais de l'alcool un peu plus...à ma mère. Sœur et parents, donc dans la famille quoi. » Entretien 4 – Benjamin

Il ressort trois types de réponses à cette question, premièrement comme

¹¹⁷ SFA/ISPA, *La consommation d'alcool, de tabac et de cannabis chez les jeunes : données et éclairages*, 2008, [document PDF] Récupéré du site : http://www.hbsc.ch/pdf/hbsc_brochure_2_fr.pdf, consulté le 06.04.2015, page 3

Benjamin, la majorité répond que'ils en parleraient à leur famille. On retrouve ensuite ceux qui en parleraient d'abord à leurs amis et si leur consommation se révélait être réellement problématique, ils en parleraient à leurs parents. Une minorité dit ne vouloir en parler à personne et préfère garder cela pour eux. À mon avis, la facilité ou non que les jeunes peuvent éprouver à parler avec leurs parents de ce sujet dépend de plusieurs facteurs. Un des facteurs peut être l'appréhension de la réaction de leurs parents à l'annonce d'une consommation plus importante qu'ils le supposaient, ou problématique. J'ai donc interrogé les élèves sur le type de réaction que pourraient avoir leurs parents, s'ils apprenaient que leurs enfants consommaient plus que ce qu'ils leur disaient.

« Euhm...ben un moment je pense qu'ils me feront quand même un peu la morale. Pis après s'ils voient de c'est pas régulier, que je deviens pas accro, que c'est juste de temps en temps comme ça, avec des amis ou en soirée. Ils vont laisser passer. Je les vois pas m'engueuler à chaque fois si je bois quelque chose. » Entretien 8 - Marine

« Ben ils...ben comme toujours ils auraient dit que c'est à moi d'assumer les conséquences de ce que je fais. Non, ils vont pas m'engueuler à cause de ça. Parce qu'ils m'ont jamais privé de boire donc...Ils ne m'ont jamais puni. » Entretien 5 - Louis

« Ah non c'est euh...pour eux, je pense que oui, ils serraient triste, ils serraient déprimés et ils m'engueuleraient. Mais euh, s'ils le savaient ils s'en...Ouais ma mère moins, mais mon père...Ouais je saurais pas dire leur émotion...ouais pas du tout en fait. Je me suis jamais posé la question. Quand on boit pas, on se pose pas la question. Ouais engueuler fortement. Privé d'ordi autre, etc..Ils me fouteraient dans des cours contre... Des cours contre l'alcool. Peut-être pas de là, à me foutre dans un truc de détoxification, mais un truc comme école club Migros d'information. » Entretien 4 - Benjamin

On peut noter que les jeunes ont conscience des sentiments que pourraient éprouver leurs parents dans ce genre de situation et qui définiraient leurs réactions. Chez Marine et Louis, on peut ressentir dans leurs propos que l'acte de consommation est plus banalisé, en comparaison de Benjamin. La réaction supposée des parents montre une certaine similitude entre Marine et Louis, qui s'imaginent juste une légère leçon de morale. Tandis, que Benjamin présuppose de réelles sanctions de la part de ses parents s'il consommait de l'alcool. La grande majorité des élèves interrogés semble être imprégnée des normes et des manières de consommation définies par la société et par l'éducation parentale.

Le discours qu'ont les parents sur les boissons alcoolisées est ce qui permet au jeune de se faire sa première idée et vision du produit. Ce discours, suivant comment il sera formulé peut avoir un effet préventif et apporter à l'adolescent des connaissances qu'il n'aurait pas forcément eues. Parler d'alcool avec ses enfants permet de les éduquer sur ce sujet et de les informer sur les risques de la consommation d'alcool. Les résultats des recherches faites par Educ'alcool montrent que *« 90 % des Québécois considèrent que les parents ont la responsabilité d'éduquer et d'informer les enfants au sujet de la consommation et des problèmes qui découlent de l'abus d'alcool. Mais les parents ne réalisent pas à quel point ils doivent parler d'alcool le plus tôt possible avant que les problèmes n'apparaissent, pas après. Ils ne réalisent pas non plus que, contrairement à ce qu'ils pourraient penser, ils exercent une influence énorme sur leurs enfants. Ce*

qu'ils disent, et surtout ce qu'ils font, est absolument déterminant. »¹¹⁸ Cette pensée n'appartient pas qu'aux Québécois et elle est partagée par un grand nombre de personnes. Certains élèves interrogés relèvent d'ailleurs le rôle éducatif et préventif des parents sur le sujet de l'alcool. Dans les entretiens de Louis et Cristina, ils reviennent plusieurs fois sur ce que leurs parents ont pu leur dire à propos de l'alcool et cela sans que je les interroge réellement dessus.

« Je pense que l'école il fait bien en s'intéressant sur ça, mais euh c'est un peu les parents qui doivent éduquer à la maison. [...]

Oui c'est intéressant, mais euh bon moi j'ai de la chance d'avoir des bons parents qui m'expliquent. [...]

Moi j'ai des personnes proches qui sont alcooliques, mais après c'est aussi l'éducation qu'on reçoit. C'est un peu après aussi l'entourage. Mais après c'est vraiment le choix personnel, c'est vraiment imposer sa personnalité. » Entretien 5 – Louis

« Je sais toujours, car j'ai toujours vécu comme...mes parents ils m'ont jamais rien caché alors ils me disaient tout le temps ce que l'alcool peut faire et tout ça. Alors j'ai eu, j'ai pas envie de...boire. [...]

Je parle de moi, parce que moi quand j'avais neuf, dix ans, j'ai commencé à demander des choses sur l'alcool, qu'est-ce qu'il fait. Je crois que c'était bien de...Par exemple ma petite sœur, elle est en quatrième, elle a neuf ans et elle commence à demander qu'est-ce que c'est les effets et tout. Alors je crois que c'était bien de... [...]

Ils me disent tu sais qu'est-ce c'est, qu'est-ce que ça fait l'alcool et on a pas besoin de boire pour se divertir et tu feras attention quand tu auras le permis pour pas boire avant de conduire, des choses comme ça. » Entretien 2 - Cristina

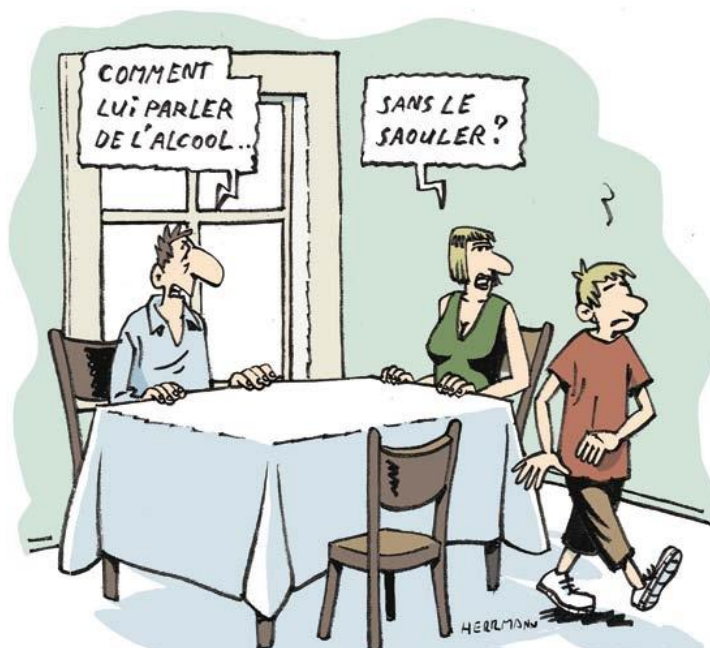
Leurs propos relèvent qu'il est effectivement important que les parents parlent de l'alcool avec leurs enfants, et que ces conversations éducatives peuvent avoir une influence sur la consommation future des jeunes. Cristina fait ressortir que les jeunes portent un intérêt précoce à cette substance et qu'il est donc nécessaire d'en parler le plus tôt possible, avant que les problèmes ne surgissent. Le fait que les élèves reviennent souvent sur les dires de leurs parents montre bien l'importance que ceux-ci portent à l'enseignement des adultes.

D'ailleurs, les élèves interrogés disent respecter leurs parents et ils ne souhaitent pas les décevoir par leurs actes. Leur consommation d'alcool est ainsi influencée par ce sentiment et cette envie de plaire.

En outre, la consommation des parents est un modèle pour les adolescents pour lesquels ils sont référents. En effet, on observe que l'acte de boire de l'alcool est plus facilement intégré dans la normalité des jeunes lorsque ceux-ci sont habitués à voir leurs parents boire. Le rapport à l'alcool du jeune peut être influencé, voire défini par les normes qui sont véhiculées au sein du cadre familial. Dans une brochure de la FEGPA (Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme) destinée aux parents, il est relaté l'importance du modèle parental. Il leur est d'ailleurs conseillé de « *montrer l'exemple d'une consommation modérée, avoir des règles claires sur l'usage d'alcool, être non permissif (ne pas laisser son jeune boire avant l'âge légal) et désapprouver la consommation d'alcool de son*

¹¹⁸ **EDUC ALCOOL**, *Parler d'alcool avec ses enfants sans être dépassé*, [document PDF] Récupéré du site : http://educalcohol.qc.ca/wp-content/uploads/2011/12/Guide_Parents-Enfants.pdf, consulté le 06.04.2015, page 1

jeune. »¹¹⁹ Sur les huit jeunes interviewés, ils sont une majorité à boire de manière plus que modérée, voire à ne presque pas consommer d'alcool.



Prévention de l'alcoolisme

De sus, le contexte familial joue un rôle en ce qui concerne le contrôle des fréquentations des élèves ou encore suivant la communication qu'il existe entre le jeune et sa famille au sujet de l'alcool. Il n'est pas rare que les parents soient plus ou moins au courant de la consommation de leurs enfants, même si ceux-ci ne disent pas tout et minimisent les faits. Dans les entretiens, les jeunes sont assez divisés sur la question de la communication avec les parents. Je n'ai pas pu analyser les effets d'une bonne entente entre les parents et les enfants sur la consommation d'alcool. Toutefois, on peut noter que les jeunes ont conscience des sentiments que pourraient éprouver leurs parents au cas où ceux-ci apprendraient que leur enfant boit plus que ce qu'il prétend. Les adolescents visualisent bien également les réactions qu'entraînerait ce genre de situation. Donzé Sylvie, psychologue de la santé pour la FEGPA, écrit dans deux rapports d'enquêtes datant de 2011 et de 2012 que d'une part : « *les ados s'attendent à ce que leurs parents ne se montrent pas permissifs en matière d'alcool.* »¹²⁰ Et, que d'autre part « *il existe un important décalage entre ce que les parents croient que leurs ados consomment et ce que les ados consomment effectivement.* »¹²¹

¹¹⁹ **FEGPA, prévention alcool**, *Guide pour des parents éclairés sur la consommation d'alcool à l'adolescence*, [document PDF] Récupéré du site : <http://www.mon-ado.ch/resources/accueil-alcool/bochures/Guide-parents.pdf>, consulté le 18.11.2014, page 7

¹²⁰ **DONZE SYLVIE**, *Mes parents face aux ados et l'alcool*, *Le point de vue des ados sur l'attitude de leurs parents face à la consommation d'alcool à l'adolescence*, **FEGPA 2011**, [document PDF] Récupéré du site : http://www.mon-ado.ch/enquetefegpa_assets/Rapport%20FEGPA%202011%20Mes%20parents%20face%20aux%20ados%20et%20l'alcool.pdf, consulté le 06.04.2015, page 11

¹²¹ **DONZE SYLVIE**, *Mon ado et les substances*, *Le point de vue des parents sur la consommation d'alcool, de tabac et de cannabis à l'adolescence*, **FEGPA 2012**, [document PDF] Récupéré du site : <http://www.prevention.ch/rapportmonado2012.pdf>, consulté le 06.04.2015, page 2

Le rôle des parents est complexe, ils doivent être un modèle tant au niveau du comportement qu'au niveau des paroles. Les parents représentent un facteur d'influence non négligeable sur la consommation d'alcool des jeunes.

Le rôle des frères et sœurs

Le cadre familial est un facteur important dans la consommation d'alcool des adolescents. Bien que les parents soient les principaux modèles, il ne faut pas oublier que la cellule familiale se compose également des frères et sœurs et que ceux-ci jouent un rôle quelque peu comparable. Que ce soit de manière directe, par exemple en fournissant de l'alcool, ou de manière indirecte, car il a été le premier avec lequel les parents ont appris à fixer des limites ou à se positionner en matière d'alcool, l'aîné influence ses cadets.

« Bon des fois, par exemple s'il boit une bière ou comme ça, il me propose si je veux boire une gorgée ou deux comme ça. Mais autrement, non il me force jamais à...il me dit pas tu prends, pis voilà. » Entretien 8 – Marine

Il n'est pas rare en effet que les aînés fournissent de l'alcool aux plus jeunes à leur demande, comme cité plus haut par Amanda. Pour Pierre et Marine, il leur est arrivé quelquefois de boire en compagnie de leurs grands frères ou grandes sœurs. Ces moments sont considérés par les adolescents comme des instants de partage et leur donnent l'impression d'être aussi grands que leurs aînés. Je suppose pourtant que le rôle de protecteur qui est attribué à chaque grand frère ou grande sœur, ne fera pas d'eux les principaux déterminants de la consommation d'alcool de leurs cadets.

Rappelons que la cellule familiale se compose également des frères et sœurs et que ceux-ci jouent un rôle comparable à celui des parents. Ainsi que le relevait la FEGPA : *« On observe en effet que l'influence de l'aîné et celle des parents interagissent ensemble sur le comportement du cadet. »*¹²²

Il est important de parler de l'alcool avec les enfants, ces conversations éducatives peuvent influencer les actes de consommation des jeunes. Les parents jouent un rôle complexe, ils doivent être un modèle tant au niveau du comportement qu'au niveau des paroles. Les parents représentent un facteur d'influence non négligeable. L'information et la mobilisation des parents apparaissent donc comme une composante importante dans la prévention auprès des jeunes, ils en sont les premiers acteurs et le dialogue est là plus que jamais primordial.

De même le style éducatif occupe une place prépondérante dans la consommation d'alcool des jeunes, ce que confirme par exemple cette étude menée en Bretagne en 2012, le style « exigeant » s'avérerait comme étant le plus protecteur ainsi qu'on peut le constater dans le tableau ci-dessous.¹²³

¹²² <http://www.mon-ado.ch/articlesscientifiques.htm>, sous Les aînés influencent leurs cadets en matière d'alcool, consulté le 06.04.2015

¹²³ **AMARANTOS SOTIRIA, DRONJOU GILLES, PECQUEUR CHRISTOPHE**, *Styles éducatifs parentaux et consommations d'alcool parmi 400 lycéens bretons*, **IREB/JEUDEVI 2013/2014**, [document PDF] Récupéré du site : <http://www.ireb.com/sites/default/files/Moreau%20Christophe.pdf>, consulté le 15.05.2015, page 6

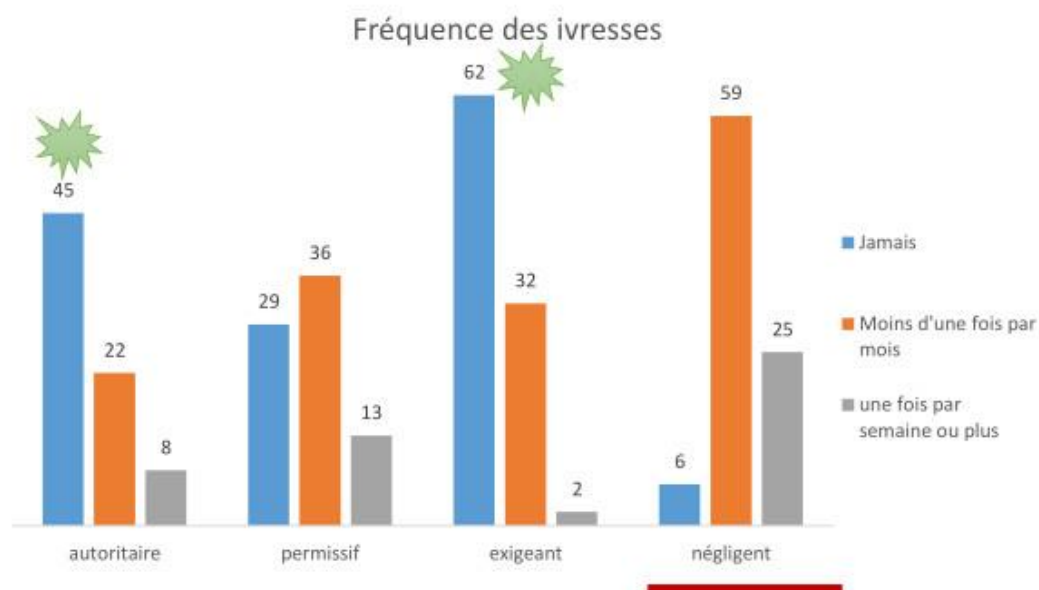


Tableau 8 - Fréquence des ivresses

Notons, toutefois, que le rôle que joue la famille dans le processus de socialisation des enfants a évolué. Certaines analyses ont déjà pu mettre en évidence, « *le fait que celle-ci est devenue mouvante, ambiguë et suscite dans les relations quotidiennes entre les familles et l'école un grand nombre de malentendus voire de conflits. [...] Bernard Petre relève que les parents tiennent un discours paradoxal sur l'école. Ils donnent à l'école la responsabilité de former leur enfant pour qu'il ait un travail plus tard, qu'il intègre un certain nombre de normes et pensent donc que l'école a besoin d'un peu de discipline pour atteindre cet objectif. Mais d'un autre côté, comme ils sont garants de leur enfant, ils vont développer une attitude paradoxale vis-à-vis de l'école. En effet, les parents, soucieux de l'épanouissement de leur enfant, attendent également de l'école une certaine souplesse quant aux règles. « Ils ont donc un rapport très difficile avec l'école du fait de cette contradiction. »* »¹²⁴ Toutefois, la famille garde toujours un rôle important de transmission des normes et des valeurs, et l'école ne peut pas remplacer le rôle parental. C'est pourquoi on parle donc de socialisation scolaire et de socialisation familiale de manière bien distincte. Bien que l'école ne puisse remplacer cette fonction attribuée aux parents, il existe des cas où certains contextes situationnels, comme celui de problèmes familiaux, nécessitent le placement des jeunes dans des institutions spécialisées. Celles-ci, telles que l'Institut Ste-Agnès, le Foyer de Salvan ou encore l'Institut Don Bosco situées en Valais, ont pour la plupart un secteur éducatif offrant de remplacer à défaut le rôle parental ne pouvant être assumé dans ces circonstances. Les travailleurs sociaux assument alors une partie de l'éducation des jeunes en placement.

¹²⁴ THOLLEMBECK JULIE, *La famille, une instance de socialisation fondamentale pour l'enfant*, Analyse UFAPEC, 2010, n°26.10, [document PDF] Récupéré du site : <http://www.ufapec.be/files/files/analyses/2010/2610socialisationfamille.pdf>

4.2. CONNAISSANCE DU CONTEXTE SOCIAL ET CULTUREL DES JEUNES, ET INFLUENCE DES PAIRS

Dans cette partie, je vais analyser l'influence du contexte social et culturel, qui se rapporte aux origines sociales, aux traditions et occasions culturelles, ou encore à l'influence des pairs. Plus précisément, je vais m'intéresser à l'environnement de chaque élève et, plus particulièrement, l'environnement valaisan dans lequel ils évoluent. Je souhaite également étudier les comportements entre pairs et analyser les interactions entre les jeunes en matière d'alcool.

4.2.1. Connaissance du contexte social et culturel

Occasions culturelles

En premier lieu, je vais m'intéresser aux occasions qui amènent les jeunes à consommer de l'alcool. En effet, il existe des occasions culturelles bien définies qui sont propices à l'absorption d'alcool. En Valais, on retrouve plusieurs traditions ou événements, comme cela a été évoqué dans la partie « Les occasions culturelles et alcool », où l'alcool prend une place importante. Il ne faut pas oublier que dans notre société, une des fonctions de l'alcool est l'alcool « social », favorisant la création de lien entre les individus.

« Moi je bois seulement quand c'est vraiment... quand il y a des fêtes comme ça. Quand il y a vraiment des cérémonies ou bien des fêtes. » Entretien 3 - Jean

L'appartenance à un groupe musical ou à un club sportif crée encore plus de possibilités de cet ordre pour boire de l'alcool. Cette situation semble avoir une influence sur la consommation des adolescents, comme cela a été relevé lors des entretiens. Plusieurs des élèves interviewés font partie d'une fanfare ou d'un groupe sportif. Il se trouve que c'est lors d'événements organisés par l'association musicale ou sportive concernée, que les jeunes vont avoir l'opportunité de consommer de l'alcool et vont passer à l'acte.

« Mais des fois je bois peut-être juste une ou deux bières et une fois, là une fois on avait un weekend musical. Et c'était, on avait un peu plus bu. Je sais plus vraiment combien, on a bu. » Entretien 1 – Arnaud

« Ben euh en général c'est avec les potes, en fête... à des événements. Moi je fais de la musique donc tout ce qui est fanfare et tout ben voilà. » Entretien 7 - Pierre

De plus, durant mes entretiens, j'ai pu observer qu'un grand nombre d'événements culturels favorables à la consommation d'alcool n'étaient pas étrangers aux jeunes et que ceux-ci auraient pour fonction de conserver les traditions. Par exemple, le repas d'enterrement où si l'on se réfère à Maurice Métral, « à la sortie du cimetière, on se réunit dans une salle d'un des cafés du village et on mange de la viande, des oignons, de l'ail et du pain de seigle. On boit aussi, beaucoup. Et si, habituellement, la journée commence dans les larmes, elle se termine dans les

rires et les chansons. Cette coutume est fort ancienne. »¹²⁵ Ces actes sont ancrés dans nos mœurs, l'alcool symbolisant le partage, les morts eux-mêmes se chargeaient parfois de leur vivant d'organiser la liste des vins de leur enterrement. Ces traditions ne sont pas toujours très bien comprises par les jeunes et ne ils savent pas en expliquer les raisons, mais elles s'instaurent tout de même dans leurs normes. Les propos de Jean expriment bien l'ancrage social de cet événement et également le questionnement que cela soulève chez certains adolescents.

« Jeune : Ouais, des fois aussi, des fois aux enterrements aussi. Cette année, j'ai eu un enterrement à Viège, enfin à Loèche.

Chercheur : Pis après l'enterrement?

Jeune : Ouais il y a le vin et tout, il y a aussi le vin blanc. Ça souvent après les enterrements, il y a souvent le vin qui arrive derrière. Il y a le...tout ce qui est de dîner de famille comme ça pour l'enterrement.

Chercheur : Tu trouves bizarre comme pratique?

Jeune : Je trouve ça un peu bizarre quand même. C'est...Moi, je verrai plus ce qu'est thé froid ou bien de l'eau. Parce que boire de l'alcool le jour d'un enterrement c'est un peu bizarre.

Chercheur : Mais pourquoi?

Jeune : Non, je sais pas dire.

Chercheur : Est-ce que parce que l'alcool c'est associé à quelque chose de festif?

Jeune : Normalement pas... Parce que pour moi un enterrement c'est un endroit où on va quand euh c'est quand on va à l'église et pis en général euh...franchement c'est triste quand même quelqu'un meurt pis faut pas fêter ça quand quelqu'un y est mort, c'est pas quand...c'est pas, faut pas qu'on fasse youpi il est mort. C'est pas tellement une bonne idée.

Chercheur : L'alcool c'est plus associé à la fête?

Jeune : C'est plus la fête oui l'alcool. » Entretien 3 – Jean



Mix et Remix 1

D'autres événements valaisans où il est courant de consommer de l'alcool ne manquent pas, et ils ne sont pas méconnus des jeunes. La foire du Valais qui se situe à Martigny, ville du cycle d'orientation dans lequel j'ai interrogé les élèves, est un lieu qui a, auprès de la population, une connotation d'alcoolisation plus importante que la moyenne. Un grand nombre d'adolescents interrogés a d'ailleurs déjà consommé de l'alcool lors du comptoir. Le vocabulaire utilisé durant les entretiens, lors des discussions autour de la foire du Valais est celui-ci : « fête »,

¹²⁵ METRAL MAURICE, *Valais de toujours*, Trésors de mon pays, Neuchâtel, Editions du Griffon, 1962, 48p., page 14

« alcool », « soirée », « bourré », « débordement », etc. Ces mots dévoilent assez clairement la représentation qu'ont les jeunes de ce genre d'événement où l'alcool coule à flots. Selon une étude portant sur la culture du vin en Suisse : « *La consommation de boisson quitte, à ce moment-là, la régularité pour se calquer sur l'intensité attribuée à l'événement. Dès lors certaines fêtes sont connues et reconnues pour déroger aux principes qui guident habituellement la consommation raisonnée.* »¹²⁶ Il n'est pas rare que ce soit dans ces lieux que les adolescents prennent leur première cuite, ou bien consomment entre pairs pour la première fois, comme nous le révèle Pierre.

« Okay, alors c'était...je crois que la première fois c'était au comptoir avec des potes et pis on a commencé à boire des bières et ouais je crois que c'était un peu tout, c'était que des bières pour l'instant. Euh j'avais 12-13 ans. » Entretien 7 - Pierre

Représentations du Valais et des Valaisans

Le canton du Valais ne fait rien pour faire mentir la réputation et les clichés qui lui sont associés. Tous ces événements, bien connus d'un large public, renforcent l'idée selon laquelle les Valaisans ingèrent de grandes quantités d'alcool. Les paroles des jeunes citées plus haut sont révélatrices de la perception qu'en ont les élèves valaisans. Voici comment les adolescents interrogés voient leur canton :

« - Comme le canton du Valais? La réputation du Valais c'est quoi? »

Le vin » Entretien 6 – Amanda

« Ouais...C'est le pays du vin blanc et du vin rouge. Alors je me dis, je me dis que par rapport...c'est plus facilement le...le canton...ou on demande plus facilement une bouteille de vin à souper. D'accord dans les autres cantons aussi. Mais ici, on demande plus une bouteille de vin assez conséquente. Genre euh un truc à facilement 18, 20 volts, que dans les autres cantons, ils prennent des vins plus doux, parce que ici euh...c'est le valais quoi. » Entretien 4 – Benjamin

« - Et le canton valaisan et sa réputation... »

Oui oui pour boire.

- Le comptoir et chose comme ça, ça pousse à boire non?

Oui, et oui...parce que si après on est dans un canton, par exemple le canton du Valais tu bois beaucoup. Après quand il y a une fête ou comme ça ça va...il y a toujours quelqu'un qui va nous dire vas y bois un coup. Ça peut influencer, mais après euh comme je dis toujours c'est euh c'est ses choix. » Entretien 5 - Louis

¹²⁶ BENDER G., ROLSHOVEN J., WINKLER J., *La culture du vin*, Etude comparative sur le contexte culturel et social de la consommation de vin en Suisse, **Basel, Akroama The Soudscape Newsletter Edition, 2006, 216p.**, page 166



Mix et Remix 2

Il n'y a rien d'étonnant à ce que le vin soit au centre des représentations sur le Valais, ce dernier étant l'un des plus importants cantons viticoles de Suisse. Pourtant, on peut noter que les jeunes n'associent pas le vin à sa culture, mais plutôt à sa forte consommation. Il est vrai que si l'on se réfère aux statistiques que l'on retrouve sur le site de l'Observatoire Valaisans de la Santé¹²⁷, le canton du Valais comprend une forte proportion de personnes consommant quotidiennement de l'alcool. Cette proportion a toutefois diminué depuis quelques années chez les adultes, et, plus récemment, on a pu constater chez les jeunes, également une baisse de consommation. De nos jours, les adolescents ont tendance à consommer moins d'alcool que les générations précédentes, cela est sans doute dû aux efforts mis en place par la prévention, cependant l'âge des premières consommations se fait plus précoce. Pierre soulève d'ailleurs ce point lors de son entretien en faisant une comparaison avec la première consommation de son père. Rappelons que la première consommation de Pierre s'est faite autour des 12-13 ans.

« Ben par exemple pour l'époque à mon père, lui il est né en 55, ça fait qu'il est déjà assez vieux, 60 ans bientôt. Ben lui, ben lui il était maçon, donc lui les premières bières qu'il a bues c'était sur le chantier, donc euh c'était ben 16-17 ans quoi. » Entretien 7 – Pierre

De fait, même si les statistiques, aussi bien suisses qu'internationales, en évoquant notamment les enquêtes HBSC menées tous les 4 ans, montrent une réduction de la consommation d'alcool chez les jeunes, il existe toujours le problème de la précocité de la consommation. L'âge des premières consommations survenant de plus en plus tôt, il n'est pas rare pour les jeunes de 13 ans de boire déjà leurs premiers verres. Le taux d'hospitalisation pour intoxication ou dépendance à l'alcool augmente au fil des années et la consommation de plus en plus précoce n'y est pas étrangère. Le contexte social, groupe de pairs et famille, et culturel de la région valaisanne, fait partie des facteurs pouvant influencer cette consommation, prématurée ou non, de l'alcool chez les jeunes. L'image sociale et conviviale de l'alcool transmise de génération

¹²⁷ <http://www.ovs.ch/sante/consommation-alcool-valais-suisse-633.html>, consulté le 27.12.2014

en génération est, dans notre canton, fortement ancrée. Dans notre mémoire collective, elle tend à définir notre canton tout entier. Il est alors justifié de se questionner sur l'influence réelle de ce contexte géographique pour la consommation d'alcool des jeunes. Voici ce que les élèves interrogés pensent de cette possible influence sur les autres et sur eux-mêmes :

« - Tu trouves que c'est normal chez nous de boire, dans la culture valaisanne? »

Ouais ben...ouais la plupart. En tout cas les endroits, quand tu regardes les gens. Par exemple les bars le soir, ils sont pleins.

- La réputation des Valaisans c'est quoi?

C'est des qui boivent beaucoup en principe. » Entretien 1 – Arnaud

« Je pense ça va quand même faire une influence parce que les valaisans, je connais peu de personnes qui ne boivent pas de vin.

Ouais parce qu'il y a tout le monde autour de lui qui boive, et après il va quand même être un peu influencé. Pis je pense il va être...à force de voir tout le monde boire, il va avoir envie de boire aussi. » Entretien 3 – Jean

« - Tu penses que le canton du Valais ou les lieux d'origine ont une influence sur la consommation d'alcool? »

Des gens en général, pas que les jeunes...Des gens en général non, il me semble pas. Pis les jeunes, non plus. [...]

Donc euh ça peut influencer, ça peut influencer sur un contexte, et comment les parents boivent aussi. S'ils boivent trop souvent quand il y a les enfants, je pense que pour les jeunes, ça peut influencer, pis autrement euh...pour moi ça influence pas beaucoup. » Entretien 8 – Marine

La plupart des jeunes sont d'accord sur le fait que l'on peut considérer le contexte socio-culturel comme un facteur non négligeable de consommation. Certains, comme Marine, ne sont pas totalement d'accord avec cette théorie, mais elle souligne pourtant qu'il existe effectivement des facteurs pouvant influencer la consommation des jeunes, comme celui de la famille dont j'ai parlé plus haut. Quelques jeunes soulèvent qu'il est probable que le contexte socio-culturel a une influence sur la consommation d'alcool, mais du fait qu'il existe une consommation dans tous les cantons, celle-ci ne devrait pas présenter un problème uniquement en Valais.

Lorsque j'ai questionné les adolescents sur les moyens de prévention en Valais, ce dont je parlerai plus bas, Arnaud m'a tenu un propos que j'ai trouvé intéressant de reporter ici. Celui-ci révèle, d'une certaine manière, le sentiment de normalité qu'il y a dans le boire valaisan.

« Ouais parce que c'est aussi qu'ils sont sévères là avec les...si tu te fais choper par la police c'est assez sévère. Ben les amendes que tu reçois ou bien le retrait de permis. Quoi qu'ici, ils sont quand même un peu plus gentils, en Valais. » Entretien 1 – Arnaud

D'après l'interprétation des propos d'Arnaud, la police valaisanne serait plus encline à laisser passer quelques grammes d'alcool en plus, que la limite autorisée au volant, qui est de 0.5 0/00, que dans les autres cantons. Même si cela, je suppose, ne correspond pas à la réalité, il est intéressant de voir les idées que peuvent se faire les jeunes quant à la normalisation de l'alcool en Valais.

Origine sociale

L'influence du contexte social et culturel que ce soit en Valais ou ailleurs est réellement présente dans divers domaines de vie. Les origines sociales jouent également un rôle dans notre enquête et définiront d'une certaine manière l'éducation donnée aux jeunes. Durant mes entretiens j'ai eu la chance d'avoir une grande diversité au niveau des origines des jeunes.

Origine et lieu de résidence

Arnaud	Suisse / Martigny-Croix
Cristina	Portugaise / Martigny
Jean	Suisse / Saxon
Benjamin	Portugaise / Martigny-Bourg
Louis	Portugaise, Espagnole / Charrat
Amanda	Sénégalaise, Suisse / Martigny
Pierre	Suisse, Belge / Martigny-Croix
Marine	Suisse, Belge / Finhaut

J'ai tenu à préciser les lieux de résidence, car comme l'a souligné Marine, celui-ci peut jouer un rôle dans la facilité d'accès à l'alcool.

« Ben ceux qui ont plus tendance à souvent sortir, qui habitent dans des régions un peu plus accessibles, genre Martigny, qui habite euh plus accessible des bars et tout. Pour eux c'est sûrement plus facile de boire. Plutôt que ceux qui habitent dans un petit village comme moi. [...] Ouais je pense...Parce que j'ai des amis qui...bon il y en a qui habitent dans des petits villages, mais ils descendent plus souvent que moi donc euh ils ont...ils peuvent plus accéder à l'alcool, aux sorties et comme ça....Mais euh j'ai des amis qui boivent et d'autre pas. » Entretien 8 – Marine

J'ai déjà pu parler de l'accessibilité du produit et de l'influence des parents, incluant certainement leur origine sociale. Je vais donc compléter brièvement en me focalisant plus sur l'avis des jeunes. Voici un extrait de l'entretien de Benjamin en rapport à ce sujet :

« **Chercheur : Pour toi, la consommation d'alcool fait partie des origines?**

Jeune : Alors...est-ce qu'elle fait partie des origines. Je sais qu'il y a des origines qui boivent plus que d'autres.

Chercheur : Exemple?

Jeune : Portugaise

Chercheur : Ils boivent plus ?

Jeune : Pour moi oui fortement. Je ne renie pas mes origines, mais... Non mais portugais je trouve que c'est affreux.

Chercheur : Tu penses que ça à une influence la consommation?

Jeune : Euh...ma mère pas, parce que en fait, on a tous été naturalisés suisses, il y a quelque...maintenant il y a deux ans. Et ma sœur et moi et ma mère, on boit vraiment peu. Mais mon père, il boit quand même fréquemment.

Oui je pense que ça à une influence, parce que son père même lui, donc mon grand-père buvait assez fréquemment. » Entretien 4 – Benjamin

Selon l'ICAP (Centre International des Politiques en matière d'Alcool), « *les pratiques et les normes sociales au sein de différentes cultures façonnent les perceptions et les comportements d'alcoolisation courants* ». ¹²⁸ Benjamin pense effectivement que l'origine sociale et culturelle joue un rôle dans la consommation de l'alcool. Pourtant, il explique que leur influence diminue de génération en génération, cela étant provoqué par le changement de pays. Dans son cas, il n'a pas encore assez de recul pour pouvoir constater si oui ou non la Suisse est un pays où l'on consomme moins d'alcool, et si cela peut avoir une influence sur la consommation d'alcool des prochaines générations.

« *Nous vu qu'on est Belge on a des bières qui nous viennent de Belgique, donc voilà du coup je bois une bière au souper, au dîner, de temps en temps comme ça. [...]*

- **Sinon tu prends plus le temps de déguster ta bière, comme quand tu es avec tes parents?**

Oui, ouais exactement.

- **Ce n'est pas les mêmes bières, elles sont meilleures?**

Oui elles sont meilleures » Entretien 7 - Pierre

La situation de Pierre est différente, il nous parle plus des différents types de boissons propres à chaque pays, et de l'apprentissage culturel du boire qui s'y rattache. En effet, les bières belges, étant réputées pour leurs saveurs bien distinctes, demandent d'adapter sa consommation de manière à pouvoir les savourer comme elles le méritent. On remarque que Pierre a appris à déguster ces produits, cet apprentissage lui venant de ses parents aux origines belges. À l'instar des auteurs de l'article intitulé : « *Quelle place pour les parents dans la prévention du mésusage des substances ?* » on peut constater que : « *Le cadre de vie et l'attitude parentale ont une influence importante sur le comportement des jeunes en matière de substances, comme le démontrent les résultats de la recherche internationale [...]* » ¹²⁹.

¹²⁸ **ICAP, INTERNATIONAL CENTER FOR ALCOHOL POLICIES**, *Facteurs déterminants de l'alcoolisation*, 2009, Récupéré du site : <http://www.icap.org/LinkClick.aspx?fileticket=kJWN7Nxs8BM%3D&tabid=243>, consulté le 15.05.2015, page 13

¹²⁹ **MICHAUD PIERRE-ANDRÉ, AMBRESIN ANNE-EMMANUELLE ET SURIS JOAN-CARLES**, *Quelle place pour les parents dans la prévention du mésusage de substances ?*, **Dépendances n° 50 - Famille et addiction (2013) CH**, [document PDF] Récupéré du site : http://www.grea.ch/sites/default/files/art1_0.pdf, consulté le 15.05.2015, page 2

Cette constatation pourrait se voir être reportée chez de jeunes adultes valaisans en ce qui concerne le vin. Il serait intéressant d'observer l'apprentissage culturel autour du vin inculqué aux Valaisans en comparaison à d'autres cantons.

4.2.2. Influence des pairs sur la consommation d'alcool

Que ce soit la famille ou le contexte social et culturel, il existe de nombreux facteurs pouvant influencer la consommation d'alcool des jeunes. Je vais analyser l'influence du groupe sur les adolescents et les pratiques de consommation d'alcool entre pairs.

La consommation d'alcool entre pairs

Le groupe de pairs, comme expliqué dans la partie théorique sur les jeunes, joue un rôle primordial dans l'initiation à la consommation d'alcool et dans la répétition régulière de l'acte. La plupart des jeunes boivent leurs premiers verres d'alcool au sein de la cellule familiale, mais l'augmentation de leur consommation est principalement due à l'envie de faire comme les autres adolescents. Le fait de vouloir être comme tout le monde ou d'avoir les mêmes choses que les autres est une réaction normale que l'on peut avoir même en tant qu'adulte. Bien que dans sa recherche identitaire, le jeune se veuille original, il devra toutefois se soumettre à une certaine conformité pour être accepté du groupe de pairs. Les adolescents cherchent à se ressembler tout en se différenciant. Toutefois, à l'adolescence, on est plus sujet à l'influence d'autrui et cette envie peut ne plus devenir un choix personnel, ainsi que le corrobore le sociologue David Le Breton dans son analyse des comportements face aux pairs : «*La crainte de perdre la face ou l'impératif de vouloir toujours leur démontrer une habileté particulière est une source majeure d'exposition aux risques.* »¹³⁰

« - Pourquoi est-ce que tu bois ?

Ben, je sais pas c'est juste pour tester comme ça.

- Ça t'a donné envie de boire plus ?

Peut-être de la bière comme tout le monde, mais sinon pas de vin » Entretien 6 – Amanda

Lorsque j'ai questionné les élèves sur leur consommation, la totalité m'a répondu avoir goûté de l'alcool pour la première fois avec leurs parents. Pourtant, quand je leur demande plus loin dans l'entretien pourquoi boivent-ils ou ne boivent-ils pas, j'ai pu noter cette envie justement de faire comme les autres. L'identification à l'autre ainsi que le besoin de confiance réciproque sont importants dans le développement des adolescents et peuvent donc influencer les conduites de ceux-ci. De manière inconsciente, Amanda démontre par ses propos que les actes des pairs peuvent influencer sur les choix personnels. Elle privilégierait la bière, boisson plus répandue auprès des jeunes, plutôt que le vin si elle commençait à boire de l'alcool. Afin de mieux comprendre cette influence entre pairs, j'ai voulu en savoir un peu plus sur les fréquentations des élèves interrogés.

¹³⁰ LE BRETON DAVID, *Anthropologie des conduites à risque*, ATALA n° 5, « Au bonheur du risque ? », 2002, page 193

« - Tes amis ils boivent ?

Mouais, la plupart oui. Je pense la plupart. Il y en a aussi beaucoup qui fument surtout. » Entretien 1 – Arnaud

« - Est-ce que tes amis ils boivent ?

Bonne question, mais je sais pas. À mon avis, je pense ils boivent un petit peu, mais pas énormément.

- Comme toi ?

Ouais plus comme moi, qu'ils goûtent, ils boivent peut-être un verre. » Entretien 3 – Jean

J'ai écrit dans les concepts que les groupes d'amis se forment entre autres en fonction du désir de chacun de consommer de l'alcool ou non. Cet énoncé est confirmé par les réponses des jeunes en ce qui concerne la consommation d'alcool de leurs amis. En effet, la majorité des jeunes entretiennent des amitiés avec des personnes qui consomment plus ou moins à la même fréquence qu'eux. Il s'avère donc exact de dire que le risque de consommer des boissons alcoolisées de manière répétitive est plus élevé si le jeune entretient des relations avec d'autres adolescents qui boivent également.

« Chercheur : Tu penses que les amis s'influencent entre eux.

Jeune : Oui. Moi je suis plutôt dans un groupe d'ami qui boit pas. Pas dans les fêtes et tout. Ils boivent que comme moi, en famille. Mais je suis sûre qu'ils y en a qui boivent...pour montrer qu'ils sont comme les autres. Qui boivent comme ceux du groupe.

Chercheur : Ils ont le statut d'être populaires, cools ceux qui boivent ?

Jeune : Oui. Euh il y en a...l'année passée, j'en avais cinq dans ma classe qui étaient comme ça. Ils fumaient, ils buvaient, drogues et tout ça.

Chercheur : Ils se vantaient de ça ?

Jeune : Oui. On les retrouve très souvent, dans la rue et tout. » Entretien 2 – Cristina

Cristina s'accorde à dire que les adolescents s'influencent réciproquement, et que les groupes d'amis se forment entre personnes dont la consommation d'alcool est plus ou moins identique. Dans cet extrait d'entretien, elle soulève également le fait qu'appartenir à un groupe de buveurs permet d'accéder d'une certaine manière à la popularité. Je parlerai plus bas de la vision qu'ont les adolescents des jeunes buveurs et de leur statut. Cristina exprime qu'il n'est pas rare d'entendre les élèves parler entre eux de leurs expériences avec l'alcool et qu'ils s'en vantent même quelquefois. Ces discussions jouent un rôle important dans un groupe, que ce soit pour sa création, sa consolidation, ou afin d'en façonner les frontières.

L'alcool est en effet, utilisé par les jeunes comme un moyen de s'intégrer dans un groupe. La capacité de boire de chacun va être mise à l'épreuve et permettra ou non à l'adolescent d'entrer dans un cercle de buveurs. Louis nous explique que l'influence des pairs se fait effectivement de manière indirecte et que certains jeunes se mettent à consommer afin de ne pas se faire exclure et dans le but parfois de se faire inviter à des fêtes ou sorties. Dans ce contexte, il n'est pas toujours facile de conserver son choix de ne pas boire ou tout simplement de ne pas ressentir l'envie de boire de l'alcool.

« Par exemple euh si tu bois t'es plus invité à des fêtes euh ou quand tu fumes t'es plus invité à des fêtes que quelqu'un qui boit pas. [...] »

- Pour faire partie d'un groupe tu dois fumer ou boire... c'est ça la question

Oui. Parce que après tu es exclu. Ah si tu bois pas tu as pas de maturité, si on peut dire ça comme ça. Eux ils voient comme ça. Tu es pas un homme si tu bois pas. Et pis euh il y a ça et pis après euh c'est le côté euh c'est le côté social. » Entretien 5 - Louis

On constate que l'influence des pairs se fait de manière directe. Les jeunes s'incitent mutuellement à consommer. Ils provoquent même la consommation d'autrui en rabaissant les personnes qui ne voudraient pas boire, comme l'exemplifie Louis. Pourtant, les jeunes consommateurs n'ont pas forcément une image négative des personnes qui ont fait le choix de ne pas boire. La plupart, comme Pierre, ne se sentent pas concernés ou touchés par ce choix et respectent les envies d'autrui. Cela dit, il n'est pas mal vu de proposer de l'alcool à quelqu'un qui a décidé de ne pas boire. Pierre admet qu'il est de coutume de s'assurer, en insistant quelque peu, que la personne a bel et bien résolu de ne pas consommer d'alcool durant la soirée. Ces quelques phrases d'incitation à boire, même si elles se veulent ne pas être des obligations, peuvent influencer grandement le choix des jeunes et leur consommation d'alcool. De plus, il n'est pas rare qu'en Valais ce genre de suggestion perdure toute la soirée et soit émise par plusieurs personnes.

« Chercheur : Tu penses quoi des personnes qui ne boivent pas d'alcool ?

Jeune : Alors ben...franchement moi, je, ça me fait, ça me fait rien. Enfin...c'est...c'est presque tant mieux pour eux, ils préservent leur foie d'un côté. Mais voilà s'ils ont pas envie, ils ont pas envie quoi.

Chercheur : Si quelqu'un vient à une soirée et veut pas boire ça t'es égal ?

Jeune : Ben je dis...enfin si tu viens...

Chercheur : Tu ne lui dirais pas : « T'es sûr que tu n'as pas envie d'une petite bière ? »

Jeune : Ouais je lui dirais ça peut-être, parce que quand on vient en soirée c'est pour s'amuser l'alcool ça aide un peu à s'amuser quand même. Je sais pas...peut-être je lui dirais ouais bois un coup. Mais s'il veut pas, je vais pas le forcer. » Entretien 7 – Pierre

Comme cité dans la partie conceptuelle portant sur les jeunes, Gregory Michel évoquait « la notion de rite de passage, notamment en parlant du rajeunissement de ces conduites. Elles s'apparentent à une forme de bizutage : s'ils ne participent pas, ils ne vont jamais intégrer le groupe des copains, ils risquent l'isolement. »¹³¹ Ces propos se voient être confirmés par les dires de Louis, dans l'extrait ci-dessous, où il parle des raisons qui poussent les jeunes à commencer à boire, afin d'éviter justement ce phénomène d'exclusion ou d'isolement. Il évoque également une certaine forme de bizutage qui existe pour les nouveaux membres d'un groupe. Il n'est donc pas rare que les jeunes s'adonnent à une consommation excessive afin de pouvoir faire partie d'un groupe. Ainsi, les pairs jouent un rôle important dans la consommation, ou l'abstinence, future de l'adolescent. Ils influencent également grandement sur la consommation répétitive ou/et excessive du jeune.

« Jeune : Ou bien s'ils se sentent un peu exclus, ben ils commencent à boire ou à fumer, juste pour le côté social.

Chercheur : Il y a des sortes de bizutage pour ceux qui rentrent dans un groupe ?

Jeune : J'ai jamais vu ça, mais euh on m'a déjà dit que euh un quand il y avait une fête et c'était nouveau, ils l'ont fait boire deux, une bouteille de vodka en entier. Ben euh c'est un peu les...ouais tu fais pour que tu rentres.

Chercheur : Puis tu penses que ça influence les jeunes de fumer ou boire pour faire partie d'un groupe ?

Jeune : Ça influence beaucoup. Ça... » Entretien 5 – Louis

¹³¹ GREGORY MICHEL, *Lorsque la violence devient récréative : enjeux psychopathologiques et préventifs*, Conférence Rénovation du 14 octobre 2011, page 14

Les sorties et moments de consommation entre jeunes

Cette influence se manifeste principalement lors des sorties ou soirées entre jeunes, où l'alcool est fortement présent. Il m'a paru intéressant d'analyser les pratiques des jeunes entre eux dans les situations de consommation afin de mieux comprendre les raisons pouvant pousser à boire de l'alcool. J'ai déjà quelque peu évoqué les moments où les jeunes boivent de l'alcool. Dans cet extrait de l'entretien avec Pierre, on observe qu'il existe des moments propres à la consommation entre pairs dans des lieux bien définis.

« Chercheur : Tu bois dans quelles circonstances ?

Jeune : Les fêtes. Ben en général...des anniversaires à des potes, je sais pas moi, par exemple on se dit, ben on se voit ce weekend, enfin je sais pas je vais à Fully par exemple pis...pis voilà. Ben par exemple, ben voilà, il y a des potes à moi qui me disent vient à Fully et tout ça, pis on prend un pack de bières pis voilà.

Chercheur : Vous le buvez où ?

Jeune : Ben soit chez eux, soit dans un parc ouais.

Chercheur : Dans les bars pas trop ?

Jeune : Dans les bars, je dirais c'est plutôt par exemple les vendredis soirs, après l'école je vais au Barock boire une petite. » Entretien 7 – Pierre

Ces types de sorties organisées entre jeunes ont tendance de plus en plus à être accompagnées par des boissons alcoolisées. Les rencontres entre potes, comme le dit Pierre, se trouvent être des moments de consommation, même si le caractère festif n'y est pas associé. La consommation d'alcool entre dans les habitudes et s'inscrit petit à petit dans les normes de chacun. Les soirées, synonyme de fêtes, elles n'ont pas changé et continuent tout comme autrefois à inclure les boissons alcoolisées dans la normalité. L'organisation de soirées entre élèves est toujours d'actualité et il n'est pas rare, comme nous le dit Amanda, d'en entendre parler dans les couloirs ou la cour de récréation.

« - Les jeunes se réunissent après les cours pour boire ?

Peut-être. J'ai sûrement entendu parler que quelqu'un aller faire une petite soirée, c'était vendredi. Qu'ils allaient faire une soirée avec beaucoup d'alcool, donc euh. » Entretien 6 – Amanda

« En troisième, ouais il y a une soirée, okay, on doit trouver quelqu'un pour aller acheter de la vodka. C'est direct, la phrase, la première phrase qui sort. Moi je sors très peu, mais voilà. » Entretien 4 – Benjamin

Ces fêtes sont des moments propices à la consommation excessive des jeunes, car elles sont souvent le lieu où l'alcool est présent en grande quantité. Amanda et Benjamin relèvent l'importance du rôle de l'alcool dans ce genre de soirée, que ce soit par son importante quantité, ou par le fait que ce soit la première priorité des jeunes à l'annonce de l'événement. Ces moments de consommation chez les adolescents se font principalement le soir, à la nuit tombée. Les raisons de ce phénomène sont simples. Premièrement, c'est à cette période de la journée que les jeunes peuvent se retrouver pour faire la fête et qu'ils sont à l'abri du regard des parents ou d'autres adultes. Ensuite, il est considéré par les adolescents comme plus normal de boire le soir que durant la journée, l'action de boire pouvant plus facilement être perçue comme un comportement addictif.

« - **Quand est-ce que tu bois avec tes potes ?**

Ah oui alors euh...en général c'est plutôt les soirs. Après ça dépend les jours. Enfin si c'est par exemple en semaine ça sera pas la journée, je suis à l'école. Donc se sera plutôt le soir ou les weekends, peut-être l'après-midi, ouais, mais bon après voilà si on est bourré l'après-midi, c'est pas ce qu'il faut, c'est plutôt le soir. » Entretien 7 – Pierre

Le lieu de consommation n'est également pas choisi au hasard. Une grande partie de la consommation des jeunes se fait à l'extérieur, dans des endroits publics, comme des parcs ou à la gare. Louis et Pierre confirment qu'il n'est effectivement pas fréquent pour les adolescents d'aller boire un verre dans un bar, le problème de l'âge se posant. De plus, le contrôle des parents ne leur permet pas de se retrouver chez eux pour boire. Les lieux de consommation, restant plus ou moins les mêmes, deviennent des lieux de rencontre et peuvent générer certains problèmes, comme des troubles de l'ordre et de la tranquillité publique. Il n'est pas rare que ces réunions engendrent du bruit et incommode le voisinage. Voici où Louis et Pierre se retrouvent avec leurs amis afin de consommer de l'alcool :

« - **Tu fais où le genre de soirées avec des amis ?**

Soit chez des amis. Oui chez eux, parfois il y a déjà euh des fêtes dans des... locals. Derrière la gare aussi, au comptoir. Oui à la place publique à Martigny. Au comptoir. » Entretien 5 – Louis

« Pis après euh autrement, autrement c'est dans des lieux publics, mais à l'extérieur, pas à l'intérieur parce que...

- **Des parcs ?**

Des parcs, des bancs des trucs comme ça.

- **Pas dans les bars quoi ?**

Non ouais. Ouais ben ouais les bars en fait, j'ai attendu d'avoir à peu près l'âge. » Entretien 7 – Pierre

Les parcs sont en effet, le lieu privilégié des jeunes afin de se retrouver pour consommer de l'alcool. Il arrive que ces pratiques puissent poser quelques problèmes. En effet, par exemple à Sion, « *le jardin public de la Planta connaît une très forte fréquentation notamment les vendredis soir et les samedis soirs lorsque la jeunesse s'y retrouve.* »¹³² Cela s'est avéré être un réel problème public pour la commune. « *Ces soirées engendrent beaucoup de « littering », spécialement des bouteilles en verre, bien souvent à l'état de débris incrustés dans les pelouses et surfaces de jeu. Cela représente un danger certain pour l'ensemble des usagers, en particulier les jeunes enfants, qui occupent aussi ce lieu public de détente durant les autres tranches horaires. Le conseil municipal s'est inquiété de ce problème et a pris des mesures en vue de pallier à cet état de fait (messages de prévention, pose de divers containers, présence policière, etc.)* »¹³³ Pourtant, ces mesures n'ont pas eu l'effet escompté. Le Conseil municipal de la Ville de Sion opte alors pour la mise en place d'un arrêté visant à interdire de pénétrer et de demeurer dans l'enceinte du jardin public de la Planta avec des bouteilles ou autres contenant en verres. Cette mesure répressive est-elle la bonne, n'y aurait-il pas eu d'autres moyens, tel qu'un meilleur aménagement de l'espace, offrir un lieu pour les jeunes, ou encore faire appel à des travailleurs sociaux ?

¹³² VILLE DE SION, CHANCELLERIE MUNICIPALE, *Jardin de la Planta, Communiqué de presse et arrêté municipal, 24 septembre 2014, [document PDF]* Récupéré du site : <http://www.sion.ch/pdf/20140926-jardin-public-planta.pdf>, consulté le 23.05.2015

¹³³ Idem

Cette pratique n'est pas reproduite, ni comprise par tous les jeunes. Benjamin, lui ne comprend pas l'intérêt des autres jeunes d'aller dans la rue et de se réunir pour boire. Je suppose que sa « rare » consommation d'alcool ne lui permet pas d'accéder à la compréhension de cette pratique. Toutefois, il est intéressant de souligner que ces lieux de réunion ne sont pas réellement fréquentés par les jeunes qui ne boivent pas, et que de ce fait l'influence que pourraient avoir ces endroits, s'ils étaient exposés constamment à la vision des autres jeunes, n'est que minime.

« Okay, on peut boire un peu. Mais de là à aller dans la rue, aller avec des potes, un gars de 18 ans qui a acheté au moins quatre bouteilles de vodka et qui se les est finies en une soirée. »
Entretien 4 – Benjamin

Rappelons que même si la consommation d'alcool peut être bien perçue et peut permettre de s'intégrer, il existe certaines normes et limites à respecter. Les comportements déviants ou agressifs que peut entraîner une surconsommation sont bien souvent mal vus. Les groupes de jeunes peuvent alors exclure ou sanctionner un de leur membre si celui-ci ne se comporte pas correctement. Pourtant, comme le souligne Louis, il n'est pas rare que les bandes fassent des « conneries » en groupe. Ce jeu constant entre les normes, les limites et les interdits se retrouve principalement lors des soirées, car le contexte festif rend tout plus versatile.

« Jeune : Non parce que eux ils aiment bien que je sois avec eux, parce que je laisse pas qu'ils fassent des conneries quand ils sont bourrés.

Chercheur : Toi ça ne te dérange pas de faire le « contrôleur » ?

Jeune : Euh parfois oui ça m'embête, parce qu'ils me voient un peu comme...parfois ils m'excluent des fêtes, parce qu'ils me disent tu bois pas va-t'en.

Chercheur : Ils ne t'invitent pas ?

Jeune : Non ça ils m'invitent. Mais après rester pour euh...Parce que parfois ils veulent faire des conneries, pis quand moi je vois que ça va trop loin ben j'arrête. Et je dis stop on sort. Mais après euh...j'ai déjà été invité plein de fois. » Entretien 5 - Louis

Il n'y a donc rien d'exceptionnel, selon Louis, à ce que certaines soirées dérapent et se transforment en prise de risque. Ces « conneries » faites sous l'influence de l'alcool et du groupe peuvent entraîner de lourdes conséquences pour les jeunes.

La perception des jeunes entre eux

Ces attitudes renforcent également la vision des personnes qui associent facilement les actes délinquants à la jeunesse. Cette généralisation abusive nuit à l'image des jeunes, comme le souligne Sophie Le Garrec : *« Quel que soit l'angle d'appréhension, les journaux mettent en image **des** problèmes sociaux **de** jeunes devenant **les** problèmes sociaux **des** jeunes. [...] De fait, la petite partie des jeunes fragilisé-e-s se substitue à l'ensemble des jeunes et leurs fragilités se transforment en une menace sociale. »*¹³⁴ Il est à noter d'ailleurs qu'il n'est pas rare que les jeunes eux-mêmes n'apprécient pas trop les jeunes buveurs.

¹³⁴ LE GARREC SOPHIE, *Le temps des consommations comme oubli du présent, Psychotropes 2/2011 (Vol. 17)*, éditeur De Boeck Supérieur, page 28

« - **Tu penses quoi des jeunes de ton âge qui boivent ?**

Moi j'aime pas trop ces gens-là. Parce que je crois qu'ils, qu'on a un âge pour faire les choses, on peut pas faire tout, tout trop vite. » Entretien 2 - Cristina

« *Euh pour euh se la frimer. [...]*

Ouais. C'est juste pour s'afficher devant tout le monde et pis voilà. » Entretien 6 – Amanda

Le vocabulaire employé par les élèves, se considérant comme des consommateurs très occasionnels d'alcool, pour parler des jeunes qui boivent de manière plus répétitive est le suivant : « se la péter », « populaire », « frimer », « se sentir grand », « ridicule », etc. Comme Cristina et Amanda, la plupart n'ont pas une vision très positive des jeunes consommateurs. Ils ne comprennent pas cette attirance pour le produit et la consommation excessive des autres adolescents. On remarque de la sorte qu'il existe deux groupes de jeunes, l'un ne partageant pas l'optique des buveurs et l'autre développant cette même attirance pour l'alcool. Les membres de ce second groupe seront de la sorte plus influençables par leurs pairs consommateurs que ceux du premier.

« **Chercheur : Tu penses quoi des personnes qui boivent ?**

Jeune : J'ai pas...j'ai pas de mot à dire pour ceux qui boivent, parce que c'est un choix personnel. Pis c'est chacun fait ce qui veut. Après je conseille tout le temps de ne pas boire. On peut boire, mais contrôler ce qu'on boit. Mais après c'est chacun ses choix.

Chercheur : Ça te dérange pas, choque pas ?

Jeune : Non. Parce qu'aux jours d'aujourd'hui c'est un peu normal.

Chercheur : Tes amis ils boivent ?

Jeune : Euh oui, ils boivent beaucoup. Ma foi oui. » Entretien 5 – Louis

Pour certains adolescents comme Louis, il leur est égal si d'autres jeunes font le choix de boire de l'alcool. Ils trouvent même ce comportement normal à notre époque. J'ai pu observer que les élèves qui considèrent comme normales les pratiques en matière de boisson des autres jeunes sont effectivement ceux qui me répondent avoir des amis buveurs. Il est vrai que l'on considère qu'un comportement, un goût ou autre, est normal¹³⁵ s'il est partagé par la majorité de la population. Dans ce cas, on comprend mieux pourquoi Louis ou les autres adoptent cette vision de la consommation des jeunes, la majorité des personnes dans leur groupe d'amis partageant la même.

« **Chercheur : Les jeunes qui boivent c'est pour faire partie d'un groupe ?**

Jeune : Oui, je pense, c'est ça. Parce qu'ils se rendent pas compte.

Chercheur : Ce n'est pas juste qu'ils aiment la boisson ?

Jeune : Ouais voilà. Je pense c'est juste pour être comme les autres.

Chercheur : Ils sont considérés comment les gens qui boivent? Populaires, bien vus ?

Jeune : Ouais. » Entretien 6 - Amanda

Amanda soulève une fois de plus par ses propos qu'une grande partie des jeunes commence à consommer de l'alcool afin d'être intégrée à un groupe. D'après elle, les adolescents ne trouvent pas un réel plaisir à boire cette boisson, ils le font juste de manière à être comme les autres.

¹³⁵ **PSYCHOBranche**, *La Normalité*, [document PDF] Récupéré du site : <http://psychobranche.free.fr/PDF/MAP/normalite.pdf>, consulté le 15.05.2015

Les modes au sein de la jeunesse

Il existe certaines « modes » au sein de la jeunesse, qui peuvent définir les comportements des adolescents et influencer principalement la conduite d'attitudes additives. Benjamin et Amanda relèvent que la consommation de cigarette, comme celle d'alcool peut faire partie d'une mode et donc favoriser la consommation de ces produits par les jeunes.

« Surtout là que je trouve que maintenant la mode à l'école, ils disent que c'est la fumée, mais moi je trouve ça totalement débile et que c'est totalement con. » Entretien 4 - Benjamin

« Je pense que il y a des gens qui connaissent euh des gens qui boivent de la bière et ils se disent, j'aimerais aussi faire, donc après il y a aussi d'autres personnes qui veulent. » Entretien 6 – Amanda

Bien que ces modes puissent influencer les comportements des élèves, elles sont de nature changeante. L'alcool a cependant toujours fait partie des expériences de jeunesse. Les changements observés se sont plus portés sur le type de boisson alcoolisée consommée ou sur la façon de boire. Marie Choquet, présidente du comité de l'Ireb (Institut de Recherches Scientifiques sur les Boissons), relevait, lors de la journée scientifique du 5 décembre 2012, que *« ce qui semble avoir changé dans la consommation d'alcool des adolescents d'aujourd'hui, c'est qu'ils sont plus nombreux depuis dix ans à utiliser l'alcool comme une drogue, c'est-à-dire à s'en servir exclusivement pour son effet psychotrope. »*¹³⁶

De nos jours, les jeunes ont tendance à mélanger l'alcool avec des boissons de type énergisantes, comme le dit Jean. Cette mode a pris de l'ampleur durant ces dernières années, le marché étant envahi par ces boissons qui sont très prisées par les adolescents. Ce sont principalement les spiritueux, comme la vodka qui sont utilisés pour effectuer ces mélanges.

« Je pense la vodka. Enfin plus avec tout ce qui est coca-cola et tout. Les redbulls et tout ça, tout ce qui est énergie drink. » Entretien 3 – Jean

Cette pratique est très courante, car les jeunes aiment l'effet que ce mélange provoque et le goût sucré masque le goût de l'alcool. Le fait de moins ressentir la fatigue grâce à la boisson de type énergisante est également apprécié de la jeunesse.

Les jeux d'alcoolisation

Ces modes peuvent se rapporter également à la manière de consommer des jeunes. En effet, il existe un grand nombre de jeux d'alcool qui ont évolué au fil des années. Ces jeux, en général, consistent à boire rapidement et en grande quantité. Ils sont utilisés dans le but d'atteindre un état de « défonce » et sont la cause d'une alcoolisation massive et excessive. Les adolescents recherchent à atteindre l'état d'ivresse le plus rapidement possible et vont pour cela consommer en un temps record le plus d'alcool possible. Ces pratiques ne sont pas inconnues

¹³⁶ CHOQUET MARIE, *Qu'est-ce qui a changé dans la consommation d'alcool chez les jeunes ?*, IREB, FOCUS N°16, [document PDF] Récupéré du site : <http://www.ireb.com/sites/default/files/Focus%20n16.pdf>, consulté le 15.05.2015, page 4

des élèves interrogés, même si elles ne sont pas pratiquées par tous.

« *Certaines personnes ils s'amuse à...par exemple, la première personne qui boit tant d'alcool ben il a gagné.* » Entretien 6 - Amanda

« *Pas beaucoup. Je connais un qui faut tourner la bouteille et pis euh sur celui qui tombe, il faut boire deux verres de vodka. Oui cul sec. Des shots. Pis un autre c'est avec des verres en plastiques, avec une boule de ping-pong, pis après faut lancer...* » Entretien 5 – Louis

Ce mode d'alcoolisation peut devenir problématique¹³⁷, en particulier lorsqu'il est pratiqué plus d'une fois par mois, selon l'OMS. C'est l'un des plus importants problèmes de santé publique par rapport aux adolescents, car il est très répandu et pratiqué chez les jeunes en Suisse.

Les résultats de l'enquête ESPAD¹³⁸, menée tous les 4 ans dans 35 pays d'Europe (the European School Survey Project on Alcohol and Other Drugs), révèlent qu'en Suisse, les adolescents de 15 ans se situent dans la moyenne européenne par rapport à l'ivresse : 15% des jeunes de cet âge ont admis avoir bu jusqu'à l'ivresse au moins trois fois dans les 30 jours précédents.

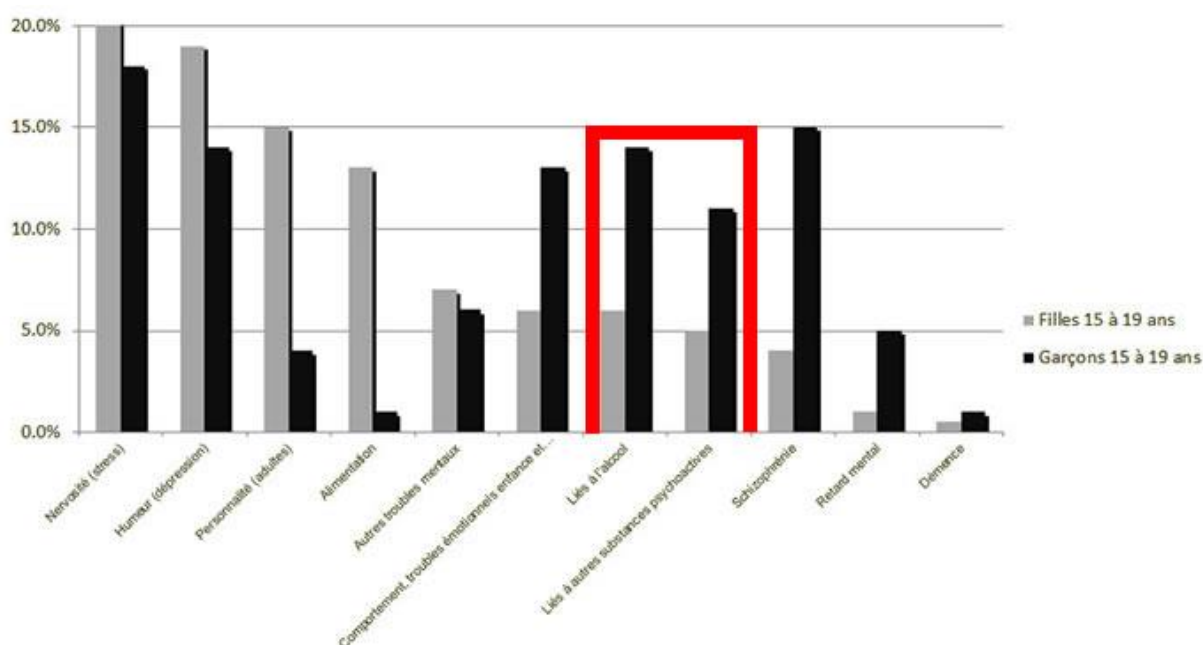
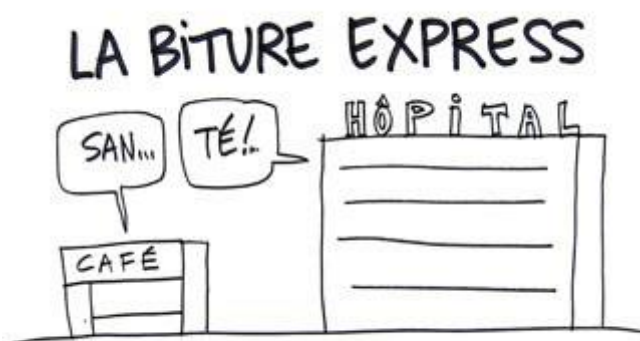


Tableau 9 – Proportion des hospitalisations liées à l'alcool

Ce tableau de l'année 2009 montre en pourcentage la proportion des hospitalisations liées à l'alcool ou à la consommation de substances psychoactives des adolescents entre 15 et 19 ans. Il permet de faire une comparaison par rapport aux autres causes d'hospitalisation (source Office fédéral de la statistique) et d'observer que la proportion des admissions liées à l'alcool tient une place non négligeable.

¹³⁷ <http://www.agence-adimen.com/fr/services-d-investigations-pour-les-parents/info-sur-l-alcool.html>, consulté le 15.05.2015

¹³⁸ <http://www.bag.admin.ch/dokumentation/medieninformationen/01217/index.html?lang=fr&msg-id=3777>, consulté le 12.10.2014



Mix et Remix 3

« Ah alors il y a l'histoire du cul sec par exemple. Bon ça c'est pas vraiment un jeu. Bon ouais ça peut être un jeu, si on se dit ouais, on en boit 5 cul sec. Ouais c'est un challenge. [...]

Alors on va dire que c'est un jeu. Ben on se fait des shots d'alcool fort, en grande quantité, je pense tu sais comment on fait, pis ben on les boit cul sec.

Oui voilà c'est celui qui arrive à les boire ou qui arrive à en boire plus voilà quoi...

- Tu joues à ces jeux ?

Ouais » Entretien 7 – Pierre

Pierre admet jouer et pratiquer ce genre de jeux et semble dire que ceux-ci sont devenus des modes de consommation habituels des jeunes. D'ailleurs, il ne les définit pas réellement comme des jeux, mais plus comme des challenges ou des comportements courants afin de s'alcooliser plus rapidement. Il soulève aussi le fait qu'il n'est pas rare que les adolescents se lancent des défis. Les jeux d'alcool se transforment en challenges ou défis dont celui ou celle qui réussira à boire le plus, ou le plus rapidement, sortira vainqueur. Le regard des autres joue un rôle important dans ces pratiques et le sentiment de valorisation que peut entraîner la réussite de ces mises à l'épreuve favorise également l'exercice de celles-ci. Comme expliqué plus haut, la consommation d'alcool afin de faire partie d'un groupe a toujours existé et ces défis sont certaines fois une forme de rituel que font passer les anciens aux nouveaux, démontrant ainsi une relation de supériorité. Les propos de Marine et Cristina expriment clairement que ce genre de comportement existe et que l'influence des pairs joue un rôle important sur la consommation des jeunes.

« Je sais pas si on peut appeler ça tellement un jeu, mais c'est quand plusieurs personnes, même une, forcent une personne à boire jusqu'à ce que l'autre elle soit vraiment bourrée et euh... »

Entretien 8 - Marine

« Ils disent ben maintenant tu dois boire ça tout de suite, parce que sinon il va avoir quelque chose, une conséquence. Ou enfin les jeux de shots, fin de mini verres de vodka. » Entretien 2 – Cristina

Cristina dénonce le fait que les personnes exercent une pression sur le challenger, si on peut l'appeler ainsi. Les risques de conséquences négatives, pour le jeune s'il ne réussit ou ne relève pas le défi, jouent un rôle important sur le choix de réalisation ou non du défi et sont utilisés comme moyen de pression.

Les réseaux sociaux virtuels

De nos jours, les réseaux sociaux virtuels prennent une place importante dans nos vies. Il me semblait important de ne pas sous-estimer l'influence indirecte qu'ils peuvent avoir sur la consommation des jeunes. Que ce soit par les publicités sur l'alcool rencontrées ou par les défis lancés via internet, comme le Neknomination (jeu consistant à se filmer en train de boire pour publier ensuite la vidéo sur internet), les réseaux sociaux sont présents dans la vie des adolescents et peuvent constituer une source d'influence. Je vais relever les extraits des entretiens où les élèves me parlent des réseaux sociaux et principalement de Facebook.

« - À peu près, ils boivent souvent ?

Je pense assez souvent on dirait. Parce que quand je vois les photos ben c'est assez souvent on dirait.

- Tu les vois où les photos, sur Facebook?

Ouais voilà. [...]

Oui elles sont au courant je pense. Parce qu'il y a les réseaux sociaux. » Entretien 6 – Amanda

« Franchement euh quand je vois des fois des gens poster des photos sur Facebook avec des genres, une table remplie de bouteilles de vodka ça me déprime. [...]

Photos sur facebook. Je crois que j'ai déjà vu, un qui est encore au cycle aujourd'hui. Il a fait une photo sur facebook et il a posté avec une bouteille de vodka. » Entretien 4 – Benjamin

Selon leurs propos, Facebook et les réseaux sociaux en général, deviennent des lieux où il est habituel de voir la consommation d'alcool d'autrui. Les jeunes exposent sans gêne leur consommation et la quantité d'alcool dont ils disposent avant ingestion. Comme le dit Amanda, Facebook devient même un outil de renseignement afin de savoir qui de ses amis boit de l'alcool ou non et à quelle fréquence. Les réseaux sociaux font partie des éléments jouant un rôle dans l'influence qu'exercent les pairs entre eux en matière de consommation d'alcool pour se mettre en scène.

4.3. LES CONNAISSANCES DES JEUNES PAR RAPPORT À LA PRÉVENTION D'ALCOOL DANS LE DOMAINE SCOLAIRE ET EN DEHORS

Dans cette partie, je vais mettre en évidence les connaissances des jeunes par rapport à la prévention relative à l'alcool. Je vais analyser l'impact des campagnes de prévention faites par différentes organisations, en m'intéressant à ce que les jeunes retiennent et à l'influence qu'elles peuvent avoir. Je vais également relever les connaissances des adolescents en matière de préventions sur l'alcool, via les campagnes effectuées par les écoles, principalement par le cycle d'orientation à Martigny. Lors des entretiens, je souhaitais pouvoir analyser les attentes des jeunes en matière de prévention sur la consommation. Quels sont les sujets qu'ils aimeraient aborder ? Je me suis aussi intéressée aux situations vécues par les élèves en matière de consommation d'alcool au sein même de l'école.

4.3.1. Connaissance des jeunes sur la prévention en matière d'alcool

Les campagnes de prévention sur l'alcool

En Suisse, il existe un grand nombre de campagnes préventives mises en place par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) sur les risques liés à la consommation d'alcool. Cette consommation constituant le problème de santé publique numéro un au sein de la jeunesse, plusieurs actions et programmes de prévention sont destinés à réduire la consommation excessive d'alcool chez les adolescents. Comme lors de la Semaine alcool, dédiée au dialogue et pièce maîtresse de la campagne de prévention de l'OFSP, diverses activités sont mises en place afin d'inciter les gens à réfléchir à leur consommation, « *par exemple des stands interactifs, un parcours de minigolf à parcourir avec des lunettes simulant des taux divers d'alcoolémie, des soirées cinéma à thème, des lectures ou encore des concours pour jeunes afin d'attirer l'attention sur la problématique de l'alcool.* »¹³⁹ Le Programme national alcool en a fait un de ses objectifs principaux. Après avoir été mené de 2008 à 2012, celui-ci s'est vu prolongé jusqu'en 2016¹⁴⁰. On retrouve alors différents projets de prévention sur l'alcool présentés par des intervenants dans des institutions sociales ou des écoles. On suppose ainsi que la jeunesse devrait être au courant de ce qu'est une campagne de prévention et en a déjà entendu parler. Voici quelques réponses des élèves interrogés :

« **Chercheur : Tu sais ce que c'est qu'une campagne de prévention sur l'alcool ?**

Plus ou moins, mais je suis pas sûre.

Chercheur : Dis-moi ce que tu penses ?

Jeune : Je pense que c'est euh...prévention...euh quelqu'un qui prévient ce que fait l'alcool en fait.

Chercheur : Tu en as déjà vu ou entendu parler ?

Jeune : Non. Peut-être, mais je m'en souviens pas alors. » Entretien 6 - Amanda

À la question : « **- Tu connais des campagnes de prévention sur l'alcool ?** » j'ai obtenu les réponses suivantes :

« Ben pour euh les automobilistes là, qu'ils doivent pas boire, parce que sinon...il y a des accidents. Euhm...Ben il n'y a aucun qui me vient à l'esprit comme ça maintenant. Non je vois pas...pas d'idée... Ben à la télé ou sur des affiches euh dans la rue ou sur les journaux aussi parfois il y a. »
Entretien 8 - Marine

« Euh...à la télé, donc des pubs? Oui à la radio, à la télé, sur l'ordinateur. Des fois ils mettent sur YouTube la...sinon pas trop, surtout dans les médias. » Entretien 4 – Benjamin

« Campagnes de prévention sur l'alcool...Euh oui j'ai déjà vu des affiches à Martigny euh...c'est le slogan euh comment c'est...Ne restez pas seul avec un problème d'alcool, un truc comme ça.

- Affiches, publicités, autres, personnes qui sont venues à l'école ?

Des affiches ouais...Mais non je crois pas, à l'école non je crois pas. Mais pour moi c'est que des affiches...par exemple ben sur la route, euh sur les grandes autoroutes, il y a des panneaux des fois c'est euh...si vous avez de l'alcool il faut pas rouler...attention des trucs comme ça. » Entretien 7 - Pierre

Les propos des jeunes nous apprennent que les campagnes de prévention en

¹³⁹ <http://www.bag.admin.ch/themen/drogen/00039/00602/index.html?lang=fr>, consulté le 12.10.2014

¹⁴⁰ <http://www.bag.admin.ch/themen/drogen/00039/00596/index.html?lang=fr>, consulté le 12.10.2014

matière d'alcool ne leur sont pas forcément inconnues. Pourtant, ils ne savent pas très bien expliquer ce qu'est une campagne de prévention, dire où ils en ont déjà vues ou entendu parler. Les élèves se rappellent principalement des affiches vues dans la rue ou des publicités passées à la télé. Notons que la plupart des jeunes assimilent les spots de prévention à de la publicité, en effet les supports médiatiques et la diffusion de ces campagnes emploient souvent les mêmes canaux que la publicité traditionnelle (télévision, cinéma, affiches...). Il ressort aussi que ces préventions en lien avec l'alcool sont, selon eux, notamment centrées sur la conduite automobile. Si la conduite en état d'ivresse fait courir des risques, ce n'est pourtant pas le seul sujet préoccupant. De plus, les jeunes ne se sentent pas réellement concernés par ce type de prévention, leur âge ne leur permettant pas de conduire encore des véhicules à moteur. Dans leurs discours, on ne remarque aucune allusion à des campagnes ciblées spécifiquement pour leur population.

Le but des campagnes selon les jeunes

Afin de comprendre l'impact de ces préventions sur les adolescents, j'ai voulu savoir ce qu'ils en savaient. Pour relever les connaissances des élèves, je les ai questionnés sur ce qu'ils pensaient être le but de ces campagnes de prévention.

À la question : « - *Tu penses que c'est quoi le but de ces campagnes ?* » j'ai obtenu les réponses suivantes :

« Euh ben...sensibiliser...à, aux gens...par exemple quand ils boivent de pas conduire. Je pense plutôt ça. » Entretien 1 - Arnaud

« Ben de...de dire aux jeunes de pas commencer à boire trop tôt, parce que après ça à des effets secondaires. Ou bien euh quand tu vois à la télé des préventions pour les adultes, faut avoir aussi conscience que des fois ils ont aussi des enfants dans les voitures. On peut boire, on peut boire...mais euh ne pas passer à l'excès. » Entretien 5 - Louis

Les réponses des élèves restent cohérentes avec l'idée qu'ils ont des campagnes de prévention. En effet, ils énoncent plusieurs informations en lien avec la conduite automobile. Certes, on peut cependant observer que les jeunes reprennent le but général des préventions qui est effectivement de « sensibiliser » les personnes aux problèmes que peut engendrer la consommation d'alcool. Selon Addiction Suisse, le but essentiel de la prévention « *est de les dissuader de consommer de l'alcool avant l'âge de 16 ans et de les décourager de fumer, quel que soit l'âge. La démarche consiste à informer les élèves des risques de la consommation d'alcool et de tabac.* »¹⁴¹ On observe que les jeunes ne reprennent par contre pas la question de l'âge légal de boire dans leurs réponses sur la prévention.

Prévention à l'école

Au niveau de la prévention, il existe divers intervenants en Suisse. Addiction Valais

¹⁴¹ **Addiction Suisse**, *Alcool et tabac : prévention à l'école*, Un outil pédagogique pour les enseignant-e-s de 5^e et 6^e primaires, avec des suggestions d'animation, Prévention Aide Recherche, **[document PDF]** Récupéré du site : http://www.addictionsuisse.ch/fileadmin/user_upload/DocUpload/Alcool_et_tabac_prevention_ecole.pdf, consulté le 15.05.2015

est l'un des principaux interlocuteurs dans la région romande et principalement dans notre canton. Cette institution est la plus importante source d'information et de prévention de tout le canton.

Rien d'étonnant à ce que ce soit les intervenants d' « Addiction Valais » qui mettent en place les actions préventives concernant l'alcool dans les cycles et qui discutent de ces sujets avec les jeunes. Au cycle d'orientation de Martigny, comme dans les autres cycles du canton, on tente de parler de toutes les sortes d'addictions que peuvent rencontrer les élèves, comme l'alcool, les drogues, le tabac, les jeux vidéo ou même internet. D'ailleurs on observe souvent un cumul des addictions. Les intervenants d'Addiction Valais viennent normalement deux fois, sur les trois ans de cycle, faire de la prévention sur différents thèmes. Il existe différents programmes adaptés en fonction de l'âge de la population. Leur objectif étant en partie de vérifier et de consolider le savoir des adolescents. Ainsi dans son rapport d'activité 2014, Addiction Valais annonce avoir rencontré au moins une fois durant l'année scolaire 2013-2014 plus de 9700 jeunes.¹⁴² Ci-dessous, voici le tableau des prestations fournies par Addiction Valais.

1	Je Gère : programme de prévention en milieu scolaire Cycles d'orientation: 38 Etablissements du secondaire post-obligatoire: 20 Semestres d'évaluation et de motivation et Orif: 4	62 établissements scolaires 9714 élèves rencontrés
2	Élèves rencontrés au cycle d'orientation Quiz Je Gère: 2138 Autres animations: 1061	3199 élèves du CO rencontrés
3	Élèves rencontrés au secondaire post-obligatoire T'assures t'es sûr?: 3099 Autres animations: 3416	6515 élèves du secondaire post-obligatoire rencontrés

Tableau 10 - Prestations 2014 d'Addiction Valais

Dans ce contexte, les élèves de troisième année ont sans doute déjà dû avoir accès à au moins une de ces actions préventives. J'ai voulu savoir ce qu'ils avaient pu retenir de ces interventions afin d'analyser leurs connaissances sur la prévention en matière d'alcool. Ci-dessous quelques extraits des réponses de chaque jeune :

À la question : « - *as-tu déjà eu des cours de prévention à l'école?* », j'ai obtenu les réponses suivantes :

« Sur l'alcool, je me rappelle pas. On a eu plein de cours de prévention, mais je crois que oui, en première peut-être. En première, on a eu un cours de prévention, je crois qu'il parlait de l'alcool aussi. Il parlait de l'alcool un truc comme ça. Je sais plus si c'était en première ou en deuxième, mais en tout cas cette année, on a jamais rien eu. » Entretien 4 - Benjamin

¹⁴² Rapport d'activité 2014, Secteur prévention, Addiction Valais 2014

« Plusieurs informations ouais.

- Tu reçois d'autres informations de la part de l'école ?

Euh oui je crois. Ouï. Euh des drogues aussi et comme ça. » Entretien 2 - Cristina

« *Euh non. De la drogue oui, mais pas de l'alcool.* » Entretien 6 - Amanda

« *Pas du tout. J'ai déjà eu des cours de prévention routière avec la police. Mais pas tellement l'alcool. L'alcool en général pas.* » Entretien 3 - Jean

« *J'ai déjà entendu sur le...de la police. La police une fois, elle est venue à l'école, au cycle, parler sur l'alcool. C'était l'année passée en deuxième. Et pis euh elle nous avait dit que à notre âge, il y a certaines personnes... à 16 ans on peut commencer à boire, mais que faut pas trop...faut pas commencer trop tôt à boire. Parce que après on oublie des choses, ça nous affecte le cerveau.* » Entretien 5 - Louis

« *Mmmh peut-être euh...Oui une ou deux fois...*

- Tu te rappelles quoi ?

C'est des gens extérieurs ils me semblent, mais je suis plus du tout sûre. Je sais même pas si j'en ai eu...Je me rappelle plus. » Entretien 8 - Marine

« *Euh...prévention routière, mais je sais pas...il me semble pas. Me rappelle pas.*

- Ça te dit rien Addiction Valais?

Euh oui, mais je crois que c'est vers la patinoire un peu, par là-bas. Parce que un il m'a dit qu'il avait dû aller là-bas à cause de qu'il fumait du cannabis. Il a dû aller là-bas. Ouais c'est ceux qui sont un peu euh dépendants là. » Entretien 1 - Arnaud

« *Oui. Euh non Addictions Valais, ils sont pas venus parler je crois. Non en fait c'est que si...par exemple le directeur ou un prof, nous attrape à fumer, alors qu'on a pas encore l'âge, ou ce genre de chose. Ben par exemple, ils vont nous, ils vont prendre rendez-vous avec nos parents et ensuite, ils vont nous faire aller à Addictions Valais. Par exemple ben...*

- Vous n'avez pas eu d'intervention en classe ?

En classe non, on a pas eu de chose comme ça. » Entretien 7 – Pierre

Il apparaît, comme je vais le préciser ultérieurement dans la partie de l'impact des préventions sur le comportement des jeunes, que les élèves ne se sentent que très peu concernés par ce discours qui leur semble abstrait, à moins qu'ils aient été touchés par des événements survenus dans leur proche entourage.

Il ressort que la majorité des élèves interrogés ne se souvient pas très bien avoir eu une quelconque intervention au cycle en matière de prévention et encore moins sur le sujet de l'alcool. Les préventions faites par la police, en collaboration avec Addiction Valais lors du programme « T'assures...t'es sûr ? », ou sur le thème des drogues ne sont pas inconnues des jeunes, même s'ils ne savent pas bien expliquer leur contenu et par qui elles étaient faites. Toutes ces réponses différentes à une même question, qui se veut être directe, ont de quoi laisser dubitatif. Certains jeunes tels Benjamin, Amanda et Cristina affirment qu'il existe des interventions initiées par le cycle d'orientation, bien que pas forcément sur l'alcool. Jean, Louis et Arnaud confirment, eux qu'ils ont déjà eu droit à de la prévention routière faite par la police. A contrario, Pierre et Marine ne sont pas vraiment certains d'avoir eu quoi que ce soit comme cours de prévention durant leurs années de cycle.

Ces dires des élèves peuvent nous questionner sur l'impact de ces programmes de prévention auprès des jeunes. J'en suis venue à me demander si toutes les classes avaient accès au même cours de prévention, chose à laquelle je n'ai pas

obtenu de réponses durant les entretiens. Toutefois, le thème de la prévention semble revêtir une réalité plutôt vague au sein de la jeunesse si on se réfère aux propos des élèves interrogés.

Dans les extraits d'Arnaud et de Pierre, on peut voir ce que les jeunes connaissent d'Addiction Valais, qui est l'un des principaux intervenants dans le domaine de la prévention dans notre région romande. Les élèves semblent savoir que c'est un lieu qui s'occupe de problèmes de dépendance, et où certains jeunes vont pour discuter de leurs soucis dans ce domaine. Il est vrai qu'Addiction Valais sert de lien entre ces partenaires extérieurs et les établissements, et qu'il est utilisé également comme une ressource par les cycles quand ceux-ci rencontrent des difficultés avec des jeunes pouvant développer une addiction. Il n'est donc pas rare que les écoles ou les institutions travaillent en collaboration avec Addiction Valais, en obligeant d'une certaine manière les jeunes ayant un problème d'addiction à aller voir un intervenant du centre.

4.3.2. Les effets possibles de la politique de prévention

Les campagnes de prévention sont mises en place afin de réduire le plus possible la consommation d'alcool en sensibilisant les personnes aux problèmes que peut engendrer une telle consommation. Les interventions de ce type au sein de la jeunesse se font particulièrement par le biais des écoles. Addiction Valais qui prévoit, comme dit plus haut, des programmes de prévention touchant plusieurs domaines, a pour objectif en partie de vérifier et de consolider le savoir des adolescents. Ces programmes ciblant la jeunesse sont censés ouvrir les yeux à ces jeunes qui peuvent se croire invincibles, qui pensent que rien ne peut leur arriver et qu'ils peuvent contrôler leur consommation.

Les jeunes ont besoin de se sentir concernés par le sujet, et les interventions sont un moyen d'y parvenir. La promotion de la santé tente de responsabiliser les individus et de leur donner des moyens d'agir.

La perception des messages de prévention

Voici comment les élèves interrogés perçoivent le contenu des messages de préventions de tout type :

À la question : « - *comment tu perçois les messages de prévention que tu vois?* » j'ai obtenu les réponses suivantes :

« Je trouve que c'est très bien, il devrait même faire plus quoi, qu'une pub de temps en temps entre les émissions. Ils devraient carrément aller dans les écoles, expliquer, faire des séances pour les parents, pour tout le monde. Je trouve que c'est très bien, ils devraient continuer à faire ça. »

Entretien 4 - Benjamin

« Jeune : Ben ça peut être bien pour certaines personnes et pis pour d'autres ben c'est une pub.

Chercheur : Pour toi c'est quoi ?

Jeune : Ben justement pour...pour moi je trouve que pour des personnes qui regardent, pour eux ça peut être une bonne chose qui voient et qui s'en rendent compte. Et pour d'autres qui se disent que c'est une pub. Comme moi...pour moi par exemple c'est une simple pub.

Chercheur : Tu ne te sens pas concernée ?

Jeune : Non, pas pour le moment.

Jeune : Ben euh sur certaines personnes, pas sur toutes, parce que certains ils pensent qu'ils sont plus forts que tout et que ça va pas leur arriver. Pis d'autres ils sont plus sensibles. Pis ils vont se dire qu'il faudrait quand même qu'ils fassent gaffe. » Entretien 8 - Marine

« C'est simple à comprendre, mais euhh on s'en fout un peu parfois.

- Les gens qui boivent et qui n'ont pas l'âge... ?

Ils le disent, oui, mais après ils s'en foutent.

- Ça peut modifier le comportement des personnes ?

Les campagnes ? Oui ça reste un peu, ça nous reste dans notre tête. Comme ça quand on va boire, ça nous fait réfléchir un peu, avant de boire ça nous... » Entretien 5 - Louis

En général, les jeunes trouvent que c'est une bonne chose que de faire de la prévention. Certains, comme Benjamin trouvent même qu'il devrait y en avoir plus, et plus souvent. Pourtant, même si les adolescents pensent qu'il est bénéfique de pratiquer à une mise en garde sur les méfaits de l'alcool et de se préoccuper de ce sujet, certains, comme Marine ou Louis, ne se sentent pas réellement concernés par ces interventions. Dans le cas de Marine, qui est une consommatrice très occasionnelle d'alcool, il n'est pas difficile de comprendre pourquoi elle ne se sent pas vraiment concernée par ces préventions. Mais il n'est pas rare que des jeunes consommateurs ne se sentent également pas concernés même s'ils se situent au cœur de la problématique. Marine tente d'expliquer cela par le fait que certaines personnes y sont plus sensibles que d'autres, et que comme dit aussi plus haut, les adolescents ont tendance à se croire invincibles et plus forts que tout. Louis, quant à lui, nous dit que les jeunes en général « s'en foutent » un peu de toutes ces préventions. Il explique que les élèves peuvent se sentir concernés au moment de l'intervention, mais qu'au final ce n'est pas cela qui va les empêcher de consommer et que dans ces moments ils « s'en foutent ».

Impact des préventions sur le comportement des jeunes

Je me suis penchée sur les répercussions que peuvent avoir toutes ces actions de préventions sur la consommation des jeunes et si cela pouvait modifier quelque peu leur comportement. Les réponses des interrogés parlent des effets produits sur eux-mêmes ou sur les autres jeunes.

À la question : « **- Tu penses que ça peut modifier le comportement des personnes ?** » j'ai obtenu les réponses suivantes :

« Alors moi je pense pas que ça changerait le comportement des gens. C'est pas une affiche qui va faire grand-chose à mon avis. C'est plus euh...ben par exemple quand il y a la police qui nous arrête, là ça va direct nous faire quelque chose, on va prendre une amende, enfin voilà quoi. Là c'est plus sévère donc c'est à ce moment-là je pense que ça fait réagir les gens. Après des affiches qu'on voit dans la rue, comme ça...des fois on la regarde comme ça, mais on y fait même pas attention, donc je pense pas que ça change quelque chose. » Entretien 7 - Pierre

« *Je pense pas vraiment...en fait après tu vas juste penser que en buvant tu peux avoir ça et ça et ça...je sais pas si ça va vraiment. Si après tu vas vraiment plus boire. C'est comme pour ceux qui fument...* » Entretien 1 - Arnaud

« *Non...je pense pas.*

- En gros s'ils boivent, tu ne peux plus rien faire pour eux ?

Non tu ne peux plus rien faire pour eux. » Entretien 6 - Amanda

« *Oui, je crois. Mais ça dépend aussi de comme ils sont déjà, s'ils boivent trop trop ou pas beaucoup. Comme ça ils peuvent aussi réfléchir.*

- Ça touche plus lesquels ?

Ceux qui boivent pas trop.

- C'est trop tard pour les autres ?

Oui » Entretien 2 - Cristina

« *Une bonne partie ouais. Genre 5% des élèves, mais pas plus. Même 5% c'est déjà 5% des élèves sauvés quoi.* » Entretien 4 - Benjamin

Les élèves ne sont pas très optimistes quant aux retombées que peuvent avoir les campagnes de prévention auprès des jeunes. En effet, la plupart pense que ce n'est pas ce genre d'action qui va pouvoir modifier le comportement d'un buveur. Pierre nous parle de sanction, comme d'une amende si l'on se fait arrêter par la police au volant. Il pense que c'est ce genre d'action qui pourrait faire réagir les personnes, car elles sont plus « sévères » et il croit plus aux effets de la répression que de la prévention. Arnaud compare la consommation d'alcool à celle de la cigarette en disant que ce n'est pas vraiment le fait de savoir que ça peut causer des dommages corporels qui fait que ça va empêcher les jeunes de boire pour autant. Ce témoignage rejoint l'observation faite par la sociologue Sophie Le Garrec qui constate que : « *la médicalisation de ces pratiques pose problème lorsqu'on se positionne du point de vue des jeunes consommateurs/trices. En effet, les jeunes conçoivent-ils/elles vraiment leurs consommations en rapport à une norme médicalisée notamment celle des risques et des dangers pour la santé ?* »¹⁴³ Amanda et Cristina, quant à elles, sont pessimistes sur le fait que cela puisse faire quoi que ce soit concernant les jeunes qui ont déjà une consommation d'alcool régulière. Elles pensent toutefois qu'il est possible que ces préventions aient des effets sur les adolescents qui ne boivent pas beaucoup. Pour finir, Benjamin fait une estimation en pourcentage de jeunes pouvant être touchés par ces messages. Même si son estimation n'est pas très élevée, il reste optimiste en disant que c'est déjà ça de « sauvé ». Les jeunes ont tendance à consommer sans se soucier des effets ultérieurs, et cette consommation impulsive est encore renforcée par l'effet de groupe comme cela a été abordé auparavant.

« - Même si tu n'as pas le permis, ça te touche... ?

Ben en fait, mais le truc en fait, c'est que maintenant, il y a...0,0 jusqu'à 25...ouais tant que tu es jeune conducteur. Ben justement donc...donc du coup moi je pense que si je vais en soirée, je pense je bois au début de la soirée, pis après j'arrête et pis ben je ramène mes potes qui sont complètement bourrés. Mais je boirais quand même, mais après j'arrête pour avoir 0,0, on sait jamais quand il y a un contrôle. » Entretien 7 – Pierre

¹⁴³ **LE GARREC SOPHIE**, *Et si la prévention ne prévenait rien ? Limites de l'approche traditionnelle, Communication Colloque Drogues légales et illégales, 05 novembre 2003, page 2*

J'ai tenu à relever ce propos de Pierre, car il démontre bien la façon de penser des jeunes. En effet, ils pensent pouvoir tout maîtriser. Même s'ils sont conscients des effets négatifs que peut produire l'alcool ou de l'aspect législatif dans ce cas précis, cela ne les empêche pas de boire. Pierre pense effectivement qu'il sera capable de maîtriser sa consommation en buvant seulement quelques verres en début de soirée et de s'arrêter par la suite pour pouvoir prendre le volant sans danger. Il ne lui semble pas plus sûr ou plus facile de choisir de ne pas boire durant toute la soirée. Il se préoccupe plus des contrôles de polices qu'il pourrait rencontrer que du risque d'accident pouvant survenir lors d'une conduite alcoolisée.

On peut conclure que bien que les jeunes n'agissent pas forcément comme les intervenants ou la loi l'attendraient, il n'en est pas moins vrai qu'ils retiennent certaines informations transmises durant ces séances préventives et que celles-ci peuvent avoir un effet, même moindre, sur la consommation des adolescents. Les préventions et leur influence n'ont rien d'automatique. En effet, chaque prévention est réfléchi et analysée afin d'obtenir le meilleur résultat souhaité. Pourtant, comme on a pu le constater avec les campagnes de prévention sur le sida, l'influence des messages préventifs n'est pas machinale. En effet, lors d'un sondage de l'OFSP sur les remords de 1000 Suisses et Suissesses, « *une personne sur dix a reconnu avoir eu des relations sexuelles non protégées avec un partenaire dont elle ignorait le statut VIH au cours des douze derniers mois* »¹⁴⁴.

4.3.3. Les attentes des jeunes en matière de prévention

Dans cette partie, je vais relever ce que les jeunes aimeraient avoir comme type d'intervention, ou encore de quoi est-ce qu'ils voudraient que les intervenants parlent durant ces campagnes. Il me semble important d'être à l'écoute de cette population afin de pouvoir élaborer des préventions au plus proche de leurs attentes.

Les attentes en matière de prévention à l'école

Ici, je vais relever ce que les adolescents attendent de la prévention de la part de l'école.

« Euh au niveau des publicités, je pense qu'ils pourraient faire encore beaucoup plus en mettant par exemple dans les trains. Parce qu'on peut mettre des fois des affiches sur les trains. Quand ils s'arrêtent dans les gares et tout ça. Euh dans les bus, faire des cours de prévention dans les écoles...Faire des trucs aussi comme ça pour les parents et comme ça. » Entretien 4 - Benjamin

Les élèves interrogés, comme Benjamin, souhaiteraient qu'il existe plus de prévention et de tout type. Que ce soit par des affiches dans les transports publics, de la publicité à la télévision, ou encore des cours d'information pour les parents, les adolescents pensent qu'il ne peut être que positif d'investir plus de moyens en faveur de la prévention.

144

http://www.letemps.ch/Page/Uuid/326d253e-da6f-11e3-bf49-e55884b592d3/Pr%C3%A9vention_du_sida_avec_audace_la_Suisse_mise_sur_linteractivit%C3%A9

Dans la partie de la prévention faite ou mise en place par les écoles, il me paraissait intéressant de savoir quel était le rôle des professeurs dans celle-ci. Les propos de Louis résumant assez bien l'avis de la plupart des élèves. En effet, les enseignants ne parlent pas beaucoup du thème de l'alcool dans leurs classes. Les rares fois où les professeurs entrent en matière, comme le dit Louis (voir citation ci-dessous), cela se fait sous forme de mises en garde sur la consommation excessive lors du comptoir ou de périodes de fête propres à la consommation. Cependant lorsque je demande aux adolescents ce qu'ils pensent du fait que les enseignants parlent de la consommation d'alcool dans les classes, la plupart ne voient pas cet aspect d'un très bon œil, ils le voient même comme pouvant être déplacé. Comme Louis, ils trouvent que ce n'est pas le problème des professeurs et que parfois c'est plus de la curiosité mal placée. Cela est perçu comme intrusion dans leur vie privée et les jeunes estiment que ça ne relève pas de la fonction des enseignants. Pourtant certains trouvent qu'il serait intéressant de discuter de ce thème en cours, en biologie par exemple où ils étudient le corps humain et son fonctionnement.

« - Les professeurs ils en parlent ?

Pas beaucoup. Parfois, oui parfois, ils parlent de...par exemple quand il y a eu le comptoir et tout, ils en parlent, mais après ça ce...

- Ils disent quoi ?

Ben ils disent que...comment ça a été. Parce que aussi après ils nous voient dans la rue, ou le lendemain, comme on est et tout. Pis ils nous disent si ça a été et tout, si on a beaucoup bu. Mais nous on va pas trop argumenter, parce que c'est pas leur, c'est pas leur problème quoi. » Entretien 5 - Louis

Voici de manière globale ce qu'attendent les élèves de la part de l'école ou comment ils perçoivent les actions mises en place.

« En troisième année, je trouve qu'ils pourraient faire quasiment plus. On a jamais été informés au début de l'année et je pense pas que l'année prochaine, ils vont faire un cours de prévention sur l'alcool. C'est surtout à partir de troisième qu'il commence à y avoir, en deuxième moins, ouais en deuxième troisième, en première il pense pas à ça directement. [...]

Je crois oui. Mais je sais qu'ils font beaucoup par rapport à la fumée dans cet établissement, donc dans Sainte-Marie hein. Mais ils ont très peu pour l'alcool je trouve. » Entretien 4 - Benjamin

Je vais revenir plus bas sur la question de l'âge et du timing en ce qui concerne les interventions préventives.

« - Tu aimerais d'autres façons d'intervenir ou de parler du sujet de l'alcool à l'école ?

Je pense que...à part l'alcool ? Je pense que l'école il fait bien en s'intéressant sur ça, mais euh c'est un peu les parents qui doivent éduquer à la maison. En disant, mais oui l'école il fait bien en s'intéressant, en voulant expliquer, mais c'est pas vraiment à eux de... » Entretien 5 - Louis

À la question : **« - De quelle manière tu aimerais recevoir des informations par rapport à l'alcool de la part de l'école ? »** j'ai obtenu les réponses suivantes :

« Jeune : Faire euh un peu comme la première. Des petits jeux amusants, mais quand même assez sérieux.

Chercheur : Et ça serait les profs qui feraient ça ?

Jeune : Des intervenants.

Chercheur : Tu aimerais d'autres choses, par exemple que les profs en parlent ou autres ?

Jeune : Oui peut-être par leur propre expérience peut-être. Bon c'est un peu trop personnel, mais je sais pas. Peut-être un petit exposé sur ça par exemple.

Chercheur : Tu trouverais intéressant de parler de l'alcool au cycle ?

Jeune : Ouais » Entretien 6 - Amanda

« Ben peut-être les profs, ils pourraient nous dire...Enfin les profs que moi j'ai eus, ils pourraient peut-être prononcer, un peu plus leur avis et euh nous montrer. Enfin pas nous montrer, mais nous expliquer un peu les choses. Et pis euh...peut-être mettre un peu des affiches dans les corridors ou...

- Que les profs en parlent un peu plus quoi ?

Ben dans certains cours ça peut-être une bonne idée. Pas par exemple au milieu d'un cours de dessin, on va pas parler de ça. Mais cours de science ou...quand on parle de biologie, ça peut-être une bonne idée. » Entretien 8 - Marine

« Je crois qu'on est déjà informé sur ça. Mais c'est plutôt nous, comme on se sent avec les profs. Parce qu'à part ça on a toujours une relation avec les profs dans les cours. Par exemple euh beaucoup de médiateurs sont nos profs dans les...toute l'année. Alors je crois que si on va leur en parler, on a toujours le sentiment de...euh. Je sais pas...je sais pas comment l'expliquer. Je crois qu'on se sent pas très à l'aise avec ça. » Entretien 2 - Cristina

Les élèves pensent effectivement que c'est une bonne chose que l'école s'intéresse à ce sujet et mette en place des interventions. Pourtant Louis soulève que ce rôle, cette éducation ne devrait pas être celui de l'école, mais plus celui des parents. Il est vrai que l'on attribue bien trop souvent à l'école un rôle éducatif qui devrait être fait par la famille ou les parents. Ce temps d'éducation peut empiéter sur le temps d'enseignement général des jeunes et cela peut avoir des conséquences sur les apprentissages des élèves. Les professeurs ne sont d'ailleurs pas formés pour traiter de certains sujets et n'ont, bien souvent, pas l'envie de jouer un rôle qui devrait être celui des parents. En effet, lors de mon entretien avec l'enseignant, j'ai pu aborder le sujet du rôle des professeurs au niveau de l'éducation. Il est ressorti que pour sa part, il ne pense pas avoir la formation adéquate, ni l'envie et ni suffisant le temps pour s'occuper du côté éducatif de certains jeunes. Pourtant, les jeunes ne sont pas fermés à ce que les enseignants leur parlent de l'alcool ou de leurs propres expériences. Même si comme le souligne Amanda, cela est peut-être trop personnel et n'entre pas vraiment dans la relation éducative que doit entretenir le professeur. Toutefois, certains cours pourraient être aménagés afin de discuter du thème de l'alcool, comme celui de biologie, selon Marine. Cristina nous parle des aléas possibles si un élève décide d'aller converser d'alcool avec un professeur. Elle nous explique que le regard de l'adulte peut changer en apprenant certaines choses, et que cela n'est pas toujours facile pour le jeune, car il y a un sentiment de malaise avec ce genre de conversation.

On peut conclure en disant que même si les jeunes pourraient apprécier une plus grande implication de la part des enseignants, ils admettent qu'il n'est pas

forcément facile de communiquer sur ce sujet, le statut de chacun n'étant pas approprié. C'est dans ce genre de situation et de contexte, que l'implication d'un travailleur social pourrait être envisagée afin d'apporter une solution à cette problématique de rôle. Celui-ci permettant de faire le lien entre le jeune et les informations recherchées. L'intégration de travailleurs sociaux externes ou internes aux établissements scolaires peut s'avérer être un véritable atout dans plusieurs domaines et favoriser la communication avec les adolescents, je vais d'ailleurs développer cette possible collaboration dans une de mes pistes d'action.

Les types d'intervention appréciés

Voici ce que les élèves souhaiteraient recevoir comme types d'intervention et à quels moments ils aimeraient obtenir ces informations. À l'instar de Pierre, les jeunes nous parlent d'interventions qu'ils ont déjà pu avoir et ont appréciées, et dont ils souhaiteraient la reconduction. L'exemple de témoignage d'anciens alcooliques ou de personne toujours en conflit avec le problème de l'alcool, est l'un des plus souvent cités par les jeunes et aussi des plus appréciés. Il semblerait qu'il permette de toucher les adolescents, ceux-ci pouvant se projeter à la place de la personne et mieux se représenter les dégâts que peut causer l'alcoolisme. Le jeune s'imaginant dans quelques années dans la même situation s'il continue de consommer de manière excessive, de fait les dangers lui apparaissent comme moins abstraits.

« Alors...Ben oui par exemple à St-Jeanne, quand j'étais à St-Jeanne, il y a un alcoolique qui est venu en classe, enfin après une cure, il est venu expliquer comment ça s'est passé. Pourquoi il est devenu alcoolique, comment il est devenu alcoolique et tout ça. Mais moi je me dis un truc c'est...plus on en parle, par exemple de la cigarette de l'alcool, des effets que ça a...plus on va s'intéresser au sujet, plus on va en parler. Donc d'un côté si par exemple, on en parlerait pas, peut-être que là, peut-être que les jeunes n'iront pas vers ça. Moins on en parlerait, moins on s'y intéresserait. » Entretien 7 - Pierre

Dans les propos de Pierre, il se demande s'il ne serait pas mieux de ne pas trop parler d'alcool, car le fait d'en parler peut intriguer des personnes ne buvant pas. « Moins on en parlerait, moins on s'y intéresserait ». On peut, à mon avis, questionner cette logique. D'ailleurs, si les jeunes n'entendent pas parler du produit par des messages de prévention, ce n'est pas pour autant qu'ils ne vont pas en entendre parler dans la rue, par des consommateurs plus âgés ou encore au sein de leur cercle familial. D'autre part, l'attrait des tabous pourrait justement pousser, on peut le penser, à s'intéresser à ce qui est passé sous silence.

Un âge pour la prévention

En ce qui concerne les moments indiqués pour effectuer de la prévention, la majorité des jeunes pense qu'il serait bien de commencer soit à partir de la première année du cycle d'orientation, soit de la deuxième année, c'est-à-dire autour des 13-14 ans. Toutefois, certains comme Cristina, pense qu'il serait intéressant d'en parler déjà en primaire, lors de la cinquième ou sixième année, autour des 11 à 12 ans. Cristina explique son opinion par le fait qu'elle et sa petite sœur se sont interrogées très jeune à propos de l'alcool. Amanda quant à elle pense qu'il serait bien d'en parler par étapes. Ce qui est déjà le cas, les

programmes de prévention se voulant adaptés à l'âge de la population.

« - *Reçu en deuxième année du cycle, tu aurais aimé recevoir quand ce genre d'intervention ?*

Euh. Je crois plus tôt, un peu plus tôt. En primaire, genre cinq, sixième primaire. Mais pas vraiment sur que l'alcool, mais sur plusieurs choses aussi. Je parle de moi, parce que moi quand j'avais neuf, dix ans, j'ai commencé à demander des choses sur l'alcool, qu'est-ce qu'il fait. Je crois que c'était bien de... Par exemple ma petite sœur, elle est en quatrième, elle a neuf ans et elle commence à demander qu'est-ce que c'est les effets et tout. Alors je crois que c'était bien de... »
Entretien 2 - Cristina

« *Par étape en fait. Comme ça en première du cycle, on parle un tout petit peu, ensuite en deuxième encore un peu et pis en troisième, on déballe tout.* » Entretien 6 - Amanda

Modes d'intervention envisagés

L'avis des jeunes représente une ressource importante afin d'élaborer au mieux une prévention leur correspondant. Voici comment les jeunes, eux-mêmes, interviendraient pour toucher la jeunesse en ce qui concerne la problématique de l'alcool.

« - *Comment tu interviendrais pour toucher les jeunes ?* »

« *Euh... j'avais vu c'était des gens qui ont déjà vécu des expériences, des mauvaises expériences avec l'alcool. Et pis aller dans les cycles ou bien les écoles et pis dire ce qu'ils ont vécu.* » Entretien 5 - Louis

« *Ben...peut-être pour certain montrer...ce serait des pubs un peu euh...pas gore...mais qui pourraient pas aller pour tout le monde. Par exemple montrer des gens souffrant...enfin qui ont été pris dans un accident de voiture à cause de quelqu'un qui avait bu et montrer comment ils sont maintenant. Ou comme les paquets de cigarettes...* » Entretien 8 - Marine

« *Parler...ah oui des fois il parle avec le cerveau là...il est encore en train de grandir et pis ouais ça...C'est...il mette des âges parce que c'est... le cerveau il est un peu euh en développement. Avant c'est plus dangereux. Pis aussi, il parle de...plus tu bois tôt, plus tu as de chance d'être alcoolique.* » Entretien 1 - Arnaud

« *Je pense que je vais leur dire, comme quoi il y a certains amis à moi qui sont tombés en coma éthylique, mais bon ils sont toujours vivants hein. Et puis j'aimerais bien leur prévenir, qu'ils se rendent compte que c'est pas seulement une boisson que c'est vraiment... [...]*
Un témoignage, mais pas forcément devant toute la classe, mais individuellement. » Entretien 6 - Amanda

« *Ben... par exemple euh... un moyen. Mettre le prix. Soit mettre le prix de l'alcool trois fois plus cher, soit faire des contrôles plus facilement, dans les boutiques comme ça, pas euh laisser prendre et tout.* » Entretien 4 - Benjamin

Les modes d'intervention envisagés par les jeunes sont les suivants :

- Témoignages collectifs ou individuels
- Publicité ou vidéo mettant en scène des victimes de la consommation d'autrui
- Mise en lumière des aspects nocifs de l'alcool sur le développement du corps et cerveau humain
- Augmentation du prix de l'alcool et effectuer plus de contrôle de vente

Certaines interventions citées par les élèves, comme les témoignages ou les

vidéos (que Marine appelle « pub ») existent déjà, d'autres comme l'augmentation des prix sont des dispositions sujettes à un incessant débat. Ces mesures demandent d'être introduites dans la loi pour pouvoir être mises en œuvre. La révision de la loi sur l'alcool a apporté quelques changements, mais pas de cet ordre-là. Ce qui ressort particulièrement des propos des jeunes, c'est que tous parlent d'utiliser des mesures importantes. Ils n'attendent pas des intervenants que ceux-ci soient minimalistes dans leurs explications ou « protecteurs », j'entends par là qu'ils ne montrent pas d'images choquantes ou « gores », comme le dit Marine.

De quoi les jeunes souhaiteraient que les interventions parlent

Dans les cours de prévention, les intervenants tentent d'être le plus exhaustifs possible et de traiter de l'ensemble du sujet. Cependant, il n'est souvent pas facile de répondre à ces objectifs lorsque les interventions ne durent que nonante minutes approximativement et ne s'effectuent qu'une fois sur l'année scolaire. D'ailleurs, il se peut que les thèmes soient séparés en deux interventions distinctes, afin d'avoir plus de temps pour en parler.

Dans les extraits ci-dessous, les élèves nous décrivent ce dont ils aimeraient entendre parler lors de ces séances.

« - *Qu'est-ce que tu aimerais recevoir comme informations sur l'alcool ?* »

« Ben savoir si l'alcool c'est vraiment euh... si c'est vraiment nécessaire de boire de l'alcool. Savoir aussi si euh... »

- *Ce que ça peut faire, les effets et tout ça...*

Oui aussi, si ça peut faire des choses sur le corps. Pas forcément si ça rend forcément bourré, mais si ça fait des dégâts en fait. » Entretien 3 – Jean

« Ah je voudrais qu'ils parlent de tout, tout ce qui est interdit. Je trouve qu'il n'y a jamais rien. Il n'y a jamais assez. » Entretien 4 – Benjamin

« Euh...ben...franchement, je vois à peu près tout ce que ça fait au corps, donc franchement non pas trop. Mais après ouais, je suis quand même intéressé pour savoir ce que ça pourrait me faire. Euh si je peux devenir dangereux par rapport aux autres. »

- *Quelque chose qui n'est pas physique donc ?*

Ouais voilà. M'informer des conséquences quoi en gros. » Entretien 7 - Pierre

Benjamin souhaite que les interventions soient le plus complètes possible et particulièrement en parlant des produits interdits. Bien que Pierre pense être au courant de la plupart des effets physiques que peut engendrer une consommation d'alcool, il souhaite tout de même recevoir plus d'informations sur les conséquences, autres que physiques durant ces préventions. Les conséquences physiques sont pour la majorité des jeunes un sujet qu'ils aimeraient voir être plus développé lors des interventions, comme le dit Jean. Notons qu'il existe un certain aspect contradictoire dans la façon de penser des jeunes. En effet, ils souhaitent que les préventions soient améliorées, pourtant ils disent plus haut qu'ils pensent que ce ne sont pas ces messages qui les empêcheront de boire ou de modifier leurs comportements. Il n'est pas facile de cerner l'avis des adolescents sur le sujet des préventions dans ce contexte.

Les situations auxquelles les jeunes ont déjà été confrontés

Lors de mes entretiens, je me suis intéressée également à la présence de traces d'alcool au sein de l'école, c'est-à-dire durant les moments destinés à l'apprentissage. J'ai voulu savoir si les élèves avaient déjà été confrontés à des situations où eux-mêmes et d'autres jeunes avaient bu avant ou durant les cours. Avec cette interrogation, je souhaitais pouvoir répondre à deux questions que je me posais. Premièrement, de quelle manière l'alcool pouvait être présent dans la vie scolaire des jeunes. Ensuite, si la consommation des adolescents pouvait avoir une influence sur leur apprentissage scolaire.

À la question : « - **Tu as déjà vu des situations en classe de personnes qui auraient bu ?** » j'ai obtenu les réponses suivantes :

« Alors oui, à l'école, je pense qu'il y a déjà eu des gens qui ont dû te dire, c'était à Sainte-Marie, c'était euh...c'était un type qui avait bu une bouteille de vodka tout seul je crois. Il a fait un coma éthylique à l'école, il est parti en ambulance à l'hôpital. » Entretien 7 – Pierre

« Et euh il est allé à l'école et il était totalement bourré, ils ont dû appeler l'ambulance. Il a fait un coma genre éthylique à l'école. Donc là c'était même pas 8h du matin. 8h du matin un coma éthylique, faut être dingue. » Entretien 4 - Benjamin

Plusieurs autres élèves m'ont parlé de cet incident, il semble en effet avoir marqué les esprits des jeunes et avoir fait le tour du cycle d'orientation. Ce qui démontre bien que lorsqu'il se passe quelque chose sortant un peu de l'ordinaire, les adolescents ont tendance à en discuter et communiquer entre eux.

« Euh oui une fois, à l'école primaire, il y avait un élève qui avait bu de l'alcool avant d'aller à l'école. Il était complètement fou, il était surexcité. Il est arrivé à l'école, il a jeté son sac sur le banc. Après il avait un peu déchiré toutes les feuilles qu'il avait dans son cahier. Bon moi j'étais pas son voisin, j'étais...Moi j'étais tout devant et lui il était derrière. Oh, mais il faisait peur quand même. » Entretien 3 - Jean

« Oui. J'ai déjà vu. Avant euh par exemple au comptoir, quand il y a le comptoir, il rentre pas chez eux. Pis dimanche il y a le comptoir, ça se finit, ben eux ils rentrent pas, ils boivent toute la nuit pis le lendemain, ils ont l'école. » Entretien 5 - Louis

« Pas dans ma classe de cette année, mais l'année passée en cours, je sais plus quel cours d'ailleurs. Mais c'étais dans ma classe. Pis euh...il savait plus marcher...enfin il savait marcher, mais il titubait, alors il y a un ami qui a dû l'amener au tableau pour qu'il écrive, enfin il était pas vraiment clean. » Entretien 8 - Marine

« Durant les cours oui. J'ai assisté d'ailleurs.

- Explique-moi

Euh c'est quelqu'un de la classe de l'année passée, euh c'était lors d'un examen, il avait une espèce de bouteille...euh pis c'était de la vodka dedans, mais euh on voyait pas ce qu'il y avait dedans. En fait c'était comme une bouteille avec une étiquette autour, donc on voyait rien du tout. Pis euh il a commencé à boire.

- Tu savais que c'était de la vodka ?

Il m'a dit, donc euh je le crois. Vu l'odeur. » Entretien 6 - Amanda

Avec tous ces propos, je pense pouvoir répondre aisément à ma première question. En effet, la présence d'alcool n'est pas inhabituelle à l'école et les

incidents afférents sont fortement propagés au sein de l'établissement. Il n'est donc pas rare pour un jeune, même s'il ne boit pas, d'entendre parler de ce produit et d'événements le concernant. Ainsi, pour revenir sur les propos de Pierre, qui disait plus haut que « moins on en parlerait, moins on s'y intéresserait », on peut constater que même sans les cours de prévention, le sujet de l'alcool est un sujet qui fait parler les jeunes entre eux. Il est donc préférable, selon moi, que des personnes qualifiées viennent pour en parler de manière professionnelle et préventive.

L'implication des jeunes dans ma recherche

À la fin de chaque entretien, je demandais aux élèves ce qui les avait motivés à se porter volontaires et à venir discuter avec moi de ce sujet. Cette question m'a permis d'observer l'implication de chaque jeune en ce qui concerne la problématique de la consommation d'alcool au sein de la jeunesse. En effet, certains se sentent concernés par ce problème et voudraient pouvoir apporter leur aide de quelque manière. Bien que la plupart ait accepté d'effectuer des entretiens dans le but de m'aider à réaliser mon travail de bachelor, quelques-uns se sont sentis touchés par mon sujet de recherche et entretenaient quelques espoirs de nouvelles connaissances ou de changements en participant à mes entretiens. Les élèves interrogés ne sont pas vraiment des buveurs, quoiqu'à mon avis certains puissent potentiellement le devenir, et se sentent peu concernés par ce problème. Ils sont toutefois conscients des dangers d'une consommation excessive, plus pour les autres que pour eux-mêmes, et souhaiteraient que ce travail de bachelor puisse changer le regard des jeunes sur la problématique de la consommation d'alcool au sein de la jeunesse.

« À me dire que déjà un ça peut vous aider. Et euhh à me dire que c'est vrai quoi, peut-être, je me suis dit sur l'instant, peut-être que son bachelor va faire changer l'idée des jeunes. Je sais pas si peut-être comme ça. Je me dis que ça vous aura aidé. Je sais pas si je dois te tutoyer ou vouvoyer depuis le début. Je sais pas si ça devait t'aider ou pas, mais je pensais qu'au début quand j'ai donné mon papier, peut-être que son bachelor passera à l'école et il y aura un truc sur ça. Me suis dit ça et euh après on m'a dit, enfin des amis à moi qui s'étaient aussi inscrits. Mais ouais je pense que c'est simplement pour son cours, et après basta quoi. Et je me suis dit bon ben dommage, mais au moins ça l'aidera. Mais s'il y a rien qui se passe c'est dommage. » Entretien 4 - Benjamin

Benjamin, lui, avait l'espoir que d'une certaine manière mon travail ait un impact, qu'il puisse faire changer les idées des jeunes ou encore qu'il passe dans les écoles et que les personnes discutent de cette problématique en cours. Il entretenait l'aspiration désabusée que sa participation à ce travail puisse apporter une amélioration dans la manière d'appréhender le sujet.

*« Ben euh très bonne question. Ben je me suis dit c'est pas mal de discuter un peu de ça, parce que c'est le moment, de discuter de l'alcool
- Tu pensais que j'allais te parler plus de l'alcool ou que tu allais apprendre quelque chose ?
Ouais, je pensais que j'allais quand même apprendre quelque chose, parce que je suis pas...je sais pas grand-chose de l'alcool. »* Entretien 6 - Amanda

Dans le cas d'Amanda, elle aurait voulu apprendre plus de choses au sujet de l'alcool, et pensait qu'en participant à mes entretiens ça serait le cas. Par la suite, elle me dit en avoir tout de même appris un peu plus, mais qu'elle aimerait continuer à combler ses lacunes en la matière.

Il est intéressant de voir que la jeunesse n'est pas insensible à ce sujet et qu'elle s'en préoccupe. Je pense qu'il est en effet nécessaire que les jeunes aient accès aux informations sur ces sujets et qu'ils se sentent concernés. Ces informations doivent être aussi bien transmises de la part des parents que des établissements scolaires. Il est important que les adolescents puissent également en discuter librement. La promotion de la santé, quant à elle, tente de responsabiliser les individus et de leur donner des moyens d'agir.

Rappelons que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) affirme que « *toute personne a le droit de recevoir, dès un stade précoce de son existence, une éducation et une information objectives et fiables concernant les effets de l'alcool sur la santé, la famille et la société* ». ¹⁴⁵ La prévention est donc un droit de tout un chacun.

¹⁴⁵ <http://www.admin.ch/aktuell/00089/index.html?lang=fr&msg-id=4371>, consulté le 12.10.2014

5. VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES

Dans cette partie, je souhaite répondre et vérifier les hypothèses en lien avec la thématique analysée.

Hypothèse 1 :

Le milieu familial et le groupe de pairs ont un impact sur le mode de consommation d'alcool des jeunes (fréquence, précocité, type d'alcool consommé, lieu de consommation...).

Les diverses questions posées aux élèves m'ont permis d'obtenir une vue d'ensemble de la pratique des jeunes en matière d'alcool. Il existe en effet un grand nombre de facteurs pouvant influencer la consommation d'alcool des adolescents.

En ce qui concerne le milieu familial, j'ai obtenu un bon aperçu de l'impact que celui-ci peut avoir sur le mode de consommation d'alcool des jeunes. Lors de mon analyse, j'ai pu soulever que les origines familiales jouaient un rôle dans l'éducation qui est donnée au jeune et en matière d'alcool également. En effet, des traditions ou coutumes propres à chaque milieu sont souvent transmises de génération en génération. Il est ressorti par exemple que pour les élèves d'origine belge, il était courant de goûter ou boire avec leurs parents des bières typiques de leur région.

Il est vrai que même si dans la plupart des cas ce sont les parents ou la famille qui proposent aux enfants de goûter le premier verre d'alcool, leur rôle dans la consommation est bien plus important encore. Les parents sont un modèle pour les jeunes, que ce soit par rapport à leur propre consommation ou à leur discours sur le sujet. Les résultats montrent que les adolescents prennent en considération l'opinion de leurs parents. Il est donc tout à fait « normal » de penser que les jeunes se réfèrent à la consommation de leurs parents et qu'elle va influencer la manière d'intégrer dans la normalité l'action de boire. Le rapport à l'alcool du jeune peut être influencé, voire défini par les normes qui sont véhiculées au sein du cadre familial. Lors de mon analyse, on relève également qu'il est important que les parents discutent du sujet de l'alcool avec leurs enfants, ces conversations éducatives pouvant influencer les actes de consommation des jeunes. Le milieu familial est un facteur non négligeable dans le mode de consommation des adolescents. Il joue également un rôle dans le contrôle de fréquentation pouvant influencer, comme dit plus haut, la consommation des élèves. Enfin, l'accès à l'alcool des jeunes peut se voir être facilité par les parents, ceux-ci fournissant directement quelquefois la boisson. Il n'est pas rare en effet que les adolescents sollicitent les connaissances plus âgées ou les frères et sœurs afin qu'ils aillent leur acheter de l'alcool.

En outre, je pense pouvoir affirmer que les fréquentations des jeunes ont un impact sur leur consommation d'alcool. Le groupe de pairs joue un rôle primordial dans l'initiation à la consommation d'alcool des jeunes. Bien souvent, les adolescents boivent le même type d'alcool que leurs semblables. Mes résultats montrant que la bière est la boisson la plus absorbée, venant ensuite la vodka, en tout cas pour les garçons. Les filles auront tendance, quant à elles, à privilégier les mélanges d'alcool avec des boissons énergisantes qui rendent le goût plus sucré. Ce type de consommation provient le plus souvent de modes existantes au sein de la jeunesse.

Plusieurs élèves relèvent que la consommation d'alcool peut faire partie d'une mode et que cela peut favoriser la consommation de ces produits par les jeunes.

De plus, la consommation des adolescents se fait dans la majorité des cas en groupe. Le jeune qui entretient des fréquentations avec des buveurs va donc être plus souvent que les autres confronté à des situations où on lui proposera de consommer de l'alcool. Il aura également la tentation de boire afin de faire comme les autres et de faire partie intégrante du groupe.

Ensuite, durant les entretiens, la majorité des élèves m'expliquent qu'ils consomment lors de soirées ou de sorties entre amis. Ces consommations se font le weekend principalement, de préférence en fin de journée. Les résultats montrent que les lieux et moments ne sont pas le fruit du hasard. En effet, les jeunes boivent le plus souvent dans des endroits calmes et à l'abri du regard des adultes. Certains emplacements sont devenus des lieux de rencontre bien connus des jeunes et destinés principalement à la consommation. La présence de l'alcool est monnaie courante dans la vie des élèves, elle entre même dans une certaine normalité.

Enfin, les entretiens ont montré que les adolescents ont tendance à consommer moins d'alcool que les générations précédentes. Cependant, suivant mon analyse, l'âge des premières consommations se fait de plus en plus précoce. Toutefois, ce serait plutôt le contexte social et culturel qui influencerait cette consommation prématurée d'alcool chez les jeunes et non pas celui de la prédisposition.

J'ai pu vérifier cette hypothèse et il semble en effet, que certains facteurs tels que le milieu familial et le groupe de pairs peuvent avoir un impact sur le mode de consommation d'alcool des jeunes. Même si d'autres facteurs sont présents comme la personnalité ou la génétique.

Hypothèse 2 :

Le contexte socioculturel en Valais favorise la consommation d'alcool chez les jeunes

Il est vrai que le canton du Valais est bien connu pour son vin et entretient la réputation d'être peuplé de bons vivants qui sont de grands buveurs. Je me suis questionnée alors sur le rôle de l'environnement dans la consommation d'alcool des jeunes. En formulant cette hypothèse, je souhaitais pouvoir mettre en évidence les facteurs environnementaux pouvant influencer le boire des adolescents et découvrir plus en profondeur le contexte socioculturel du Valais.

Lors de mon analyse, on observe que les occasions festives sont pour dans l'essentiel toujours accompagnées d'alcool et que les jeunes n'ont pas de difficulté à avoir accès au produit durant ces événements. Cette facilité d'accès est à prendre en compte, d'autant plus que ces occasions ne sont pas rares et offrent aux jeunes la possibilité de réitérer leur consommation, voire même, de créer une certaine régularité. Dans le canton du Valais, plus particulièrement, ces événements festifs ne sont pas anodins et sont du reste réputés être des moments de beuveries où l'alcool coule à flots, comme à la Foire du Valais.

De plus, les élèves s'accordent à dire que le contexte socioculturel peut être un facteur de consommation, l'image conviviale de l'alcool véhiculée de génération en génération étant ancrée dans les mœurs et normes de la population. Les adolescents soulèvent

toutefois le point suivant : il existe une consommation d'alcool dans tous les cantons, celle-ci ne devrait donc pas présenter un problème uniquement en Valais.

Il existe pourtant des actes pouvant influencer la consommation qui sont perçus comme étant certainement plus normaux dans le canton du Valais que dans les autres cantons. Par exemple, il n'est pas mal vu de proposer de l'alcool à quelqu'un qui a décidé de ne pas boire, voire d'insister quelque peu, bien que la personne soit bel et bien résolue à ne pas consommer d'alcool durant la soirée. Ces genres de suggestions sont très répandues en Valais et peuvent perdurer toute une soirée. Comme nous le révèle l'analyse, ces quelques phrases d'incitation à boire, même si elles ne sont pas des obligations, peuvent influencer grandement le choix des jeunes et leur consommation d'alcool. Les élèves soulèvent qu'il existe une pression sociale dans l'action de boire qui peut être indirecte, comme le fait d'être le seul à ne pas boire durant une soirée, ou directe, par des incitations à consommer, ou le fait de devoir relever des défis. Cette pression directe peut entraîner des consommations excessives d'alcool, en poussant les jeunes à dépasser leurs limites.

Comme pour les origines familiales et le contexte valaisan, la culture parentale et ses normes vont définir d'une certaine manière l'éducation donnée aux jeunes par rapport à l'alcool. Je pense pouvoir vérifier mon hypothèse et dire que l'environnement joue un rôle important dans le type de consommation des adolescents. Cependant, il est difficile de déterminer l'influence exacte de l'accès à l'alcool et de la culture valaisanne sur la consommation des jeunes. Il aurait fallu que je puisse comparer mes données avec celles d'élèves d'autres cantons.

Hypothèse 3 :

Les adolescents se sentent peu concernés par les messages préventifs

Il est vrai que l'adolescence est une période de changement et où l'on a tendance à se croire invincible. Cette caractéristique à se détacher de tout et à ne pas se préoccuper du futur ou des conséquences de nos actions renforce l'avis des adultes que les jeunes ne se sentent pas ou très peu concernés par les messages de prévention. Mon hypothèse a été formulée dans le but de découvrir quel est l'impact de ces campagnes et quelle est l'opinion des adolescents à ce sujet.

On remarque qu'en général, il n'est pas forcément très facile pour les élèves d'expliquer ce qu'est une campagne préventive. Pourtant, l'analyse révèle que les campagnes de prévention ont un impact sur les jeunes, même si celui-ci n'est pas optimal. En effet, les élèves ont conscience du but et des messages que font passer ces campagnes. Ils retiennent les principaux messages tels que de ne pas abuser de l'alcool et celui de ne pas boire si l'on prend le volant. Ils retiennent également certaines informations transmises durant ces séances préventives et sont capables d'en citer quelques-unes. On peut donc supposer que cette action n'est pas infructueuse et qu'elle peut avoir une influence même minime sur la consommation des jeunes.

Pourtant, les jeunes ont tendance à dire qu'ils se sentent peu concernés ou touchés par ces préventions. Le fait qu'ils jugent leur consommation actuelle comme non problématique et sous contrôle, ou encore qu'ils ne boivent pas de manière régulière, font qu'ils ne se sentent pas concernés par le message de prévention que tente de

faire passer ces campagnes. La majorité des adolescents interrogés pense d'ailleurs que ces messages n'amèneront pas de changement dans la manière des jeunes de consommer de l'alcool. Les élèves ne savent pas vraiment me donner d'explication à ce sujet. Malgré cela, dans mon analyse, on remarque que les effets positifs de l'alcool, comme le sentiment d'appartenir à un groupe ou la désinhibition qu'il permet, priment sur les prises de risques liées à ce produit. Suivant les dires d'un élève, les adolescents peuvent se sentir concernés lors de l'intervention, mais leur comportement ne va pas être remis en cause pour autant et au final ce n'est pas ce qui va les empêcher de boire.

Toutefois, on constate que les jeunes ne remettent pas en cause la nécessité de faire des mises en garde sur les méfaits de l'alcool et de se préoccuper de ce sujet. Dans l'ensemble, ils trouvent même que cela est une bonne chose que d'avoir des interventions au cycle d'orientation. Ces déclarations sont plutôt contradictoires avec leur pensée lorsqu'ils affirment que ce n'est pas ce genre d'action qui va modifier le comportement d'un buveur. Comprenons par là que les adolescents peuvent penser que ces interventions n'auront pas d'effet sur leur consommation, mais qu'ils voudraient tout de même recevoir des informations à ce sujet. Ils s'intéressent aux conséquences et aux effets que peut entraîner une consommation d'alcool et apprécient ce genre d'intervention.

Cette hypothèse a pu être vérifiée, même si sa confirmation n'est pas totale. Il existe en effet quelques jeunes qui se sentent concernés par ce problème de consommation d'alcool au sein de la jeunesse et qui souhaiteraient même pouvoir y apporter leur aide ou participation, bien qu'ils ne savent pas vraiment comment. Toutefois, il est vrai que la plupart dit ne pas être touchée par ces préventions, mais ce n'est pas pour autant que les jeunes voudraient que ces campagnes s'arrêtent.

Hypothèse 4 :

Les messages préventifs et la prise en charge sur le thème de l'alcool, offerts par les cycles d'orientation ne sont pas suffisamment adaptés à la consommation des jeunes.

En formulant cette hypothèse, je souhaitais pouvoir découvrir les attentes des adolescents en matière de prévention sur l'alcool dans leur cycle d'orientation. J'ai pu observer que les adolescents sont prêts à recevoir des conseils et informations sur ce thème. Certains jeunes voudraient recevoir ces interventions tout au long des trois années de cycle. Quelques-uns souhaiteraient même obtenir ces informations plus tôt dans leur scolarité.

Pourtant, la première observation que j'ai pu faire, c'est qu'étonnamment les élèves ne se souviennent que très peu avoir eu des interventions, quelles qu'elles aient pu être, durant leurs trois années de cycle en matière de prévention. Ce n'est qu'après avoir réfléchi un moment qu'ils se rappellent avoir reçu un cours sur la prévention routière qui avait été donné par la police. Les jeunes peinent à se souvenir des autres types d'interventions. Certains me disent même n'avoir jamais rien eu en rapport avec l'alcool.

Addiction Valais n'est pas une institution inconnue des adolescents. Parmi eux il y en a qui sont capables d'expliquer plus ou moins son rôle et le travail qui est effectué en

son sein. Selon mes recherches, Addiction Valais intervient dans les écoles avec des programmes adaptés à l'âge de la population et tenter d'être proche des attentes des jeunes en matière de prévention. Bien que les adolescents ne se sentent pas forcément concernés par les messages de prévention en général, ils ont toutefois un avis sur la manière d'intervenir afin de toucher le plus possible les personnes de leur âge.

Les élèves sont particulièrement intéressés par les témoignages en matière d'intervention. Le côté non moralisateur et la projection qu'il permet est apprécié par les jeunes et offre la possibilité de prendre conscience des dangers du produit. J'ai pu constater que les jeunes connaissent principalement les effets et les risques à court terme dus à une absorption d'alcool exagérée. Peu d'entre eux sont réellement conscients des conséquences à long terme sur leur corps. Une de leur demande en matière de prévention est d'ailleurs de parler plus de ce point de vue là. Une partie des élèves interrogés trouverait intéressant que les enseignants parlent du sujet de l'alcool durant les cours et particulièrement durant des cours en relation, comme le cours de biologie où ils étudient le corps humain. D'autres pensent que ce n'est pas le rôle des professeurs et que ce sujet ne les concerne pas.

En définitive, à travers mes données, j'ai pu constater que les jeunes ne semblent pas trouver, les messages préventifs et la prise en charge sur le thème de l'alcool inadaptés à leur consommation. La seule remarque retenue à ce sujet lors de mes entretiens étant que les élèves n'attendent pas des intervenants qu'ils minimisent la réalité ou les faits lors des interventions afin de les préserver, mais plutôt qu'ils leur parlent des choses marquantes et des graves conséquences que peut entraîner la consommation d'alcool. Les messages et la prise en charge offerts par les cycles d'orientation ne paraissent pas être inadaptés, mais les élèves pensent toutefois que plus de choses pourraient être mises en place sur la thématique de l'alcool. J'ai donc pu vérifier cette hypothèse.

6. BILAN PERSONNEL

Arrivée au terme de ce travail de recherche, il me paraît primordial de revenir sur le processus de réalisation. Pour ce faire, je vais tout d'abord mettre en avant différentes pistes d'action qui émanent de mon travail théorique et empirique. Pistes permettant de faire un lien avec mon travail et celui du travail social. Par la suite, je vais développer mon bilan personnel et professionnel. Ensuite, je parlerai des différentes limites et difficultés de cette recherche. Enfin, je terminerai par une brève conclusion.

6.1. PISTES D'ACTION

À la suite du cadre théorique dégagé et des différents entretiens menés lors de mon travail de recherche, diverses pistes d'action visant à répondre à la problématique de la consommation d'alcool chez les jeunes ont émergé. Ces pistes d'action sont au nombre de trois et sont issues du discours des élèves, comme de ma réflexion.

- **Adaptation des messages de prévention en intégrant la notion de risque**

Les supports de prévention existent en grand nombre, présentations publiques ou scolaires, brochures, sites internet... Pourtant j'ai pu constater que les jeunes interrogés n'en avaient que peu de souvenirs. Il se pose alors peut-être un problème de diffusion, aussi bien au niveau des jeunes que de leurs parents et/ou un problème de forme du message afin qu'il puisse laisser une empreinte plus durable.

En ce qui concerne les messages de prévention, je pense qu'une piste d'action pourrait être d'intégrer la notion de risque sanitaire dans les messages de prévention en adaptant ceux-ci aux demandes des élèves. Il est vrai que *« de façon générale, pour l'ensemble des drogues, licites ou non, le projet de la prévention est consubstantiellement lié à une volonté d'inflexion des comportements sociaux face à des risques énoncés médicalement, comme nous l'avons mentionné précédemment, fait exception à cet objectif, la consommation l'alcool. Promouvoir une consommation responsable ou la modération a bien meilleur goût, tels sont les slogans proposés auprès des 13-16 ans démontrant que le risque ne se situe pas dans la consommation à proprement parler dès lors qu'elle est « responsable » et/ou « modérée ». [...] Lorsque l'alcool est appréhendé comme un risque, il l'est généralement combiné à une autre pratique jugée également comme « à risque » ; le risque alcool est alors donc externalisé : « boire ou conduire, il faut choisir » illustre cet aspect en inclinant le risque sur l'association alcool et conduite d'un véhicule motorisé et non dans la consommation en elle-même (qu'elle soit « modérée » ou pas). »*¹⁴⁶ Les jeunes interrogés nous disent qu'ils attendent des interventions qu'elles soient plus « gores », voire presque choquantes. Ils souhaiteraient effectivement que les intervenants leur parlent plus des risques qu'ils peuvent encourir lorsqu'ils consomment de l'alcool en soi.

¹⁴⁶ **LE GARREC SOPHIE**, *L'entre-deux risque(s), Entre perspective préventive et réalité individuelle*, Journal des socio-anthropologues de l'adolescence et de la jeunesse, Revue en ligne, février 2012, [document PDF] Récupéré du site : file:///C:/Users/Elo/Desktop/TB/Documentations/Sophie%20LE%20GARREC%20-%20anthropoado1.pdf, consulté le 12.10.2014, page 6

Malgré tout, je ne suis pas vraiment certaine que ces messages par la peur soient ceux qui fonctionnent le mieux. En effet, plusieurs questionnements ont été soulevés après le démarrage de la campagne 2014 avec de nouveaux spots de prévention anti-tabac. Jacques Lecomte, chercheur en psychologie positive et chargé de cours à l'université Paris Ouest Nanterre, qui a analysé une centaine d'études de campagnes basées sur la peur, affirme que le fait de jouer sur la peur peut avoir un effet inverse et donc décupler la consommation de tabac. Il explique cela par le déclenchement de mécanismes de défense psychologiques qui s'enclencheraient chez certaines personnes à la vue de ce type de message. « *Il est essentiel, lors d'une campagne de santé publique, de fournir une information constructive à la population sur les moyens lui permettant de modifier son comportement. Au Canada, on trouve, avec les messages de peur, des conseils concrets, comme : "Voici quatre moyens de combattre l'envie de fumer : attendez dix minutes, respirez profondément, buvez de l'eau et faites autre chose". Et ça marche ! En France, seul un message sur 14 est positif dans notre stratégie actuelle* »¹⁴⁷, dit-il. On peut reporter ces observations à la prévention contre alcool qui est souvent menée de manière similaire.

En tenant compte des attentes des adolescents et en adaptant les messages de prévention en fonction de celles-ci, peut-être que l'impact des interventions laissera une empreinte plus durable dans l'esprit des jeunes et aura un effet sur leur consommation. La discussion autour de ce sujet avec les adolescents est donc un élément important pour la mise en place d'une telle piste d'action, car ainsi que le souligne la sociologue Guylaine Benec'h « *les interventions les plus efficaces sont celles qui prennent en considération le point de vue des jeunes, leurs expériences et leurs besoins* »¹⁴⁸ La notion d'empowerment ¹⁴⁹est une ressource également sur laquelle il faudrait s'appuyer afin de développer cette piste d'action. En effet, mettant l'accent sur la dimension communautaire l'empowerment s'inscrit dans les perspectives de Promotion de la Santé ainsi que de l'Education.

Les travailleurs sociaux pourraient jouer le rôle de lien, de médiateur entre les attentes des jeunes et les organismes de prévention, leur formation étant plus propice à l'ouverture des discussions autour de ce thème. Leur intervention deviendrait essentielle à la mise en place de programme de prévention et à leur bon fonctionnement. Leur intégration en milieu scolaire offrirait même la possibilité qu'ils continuent de travailler sur certains thèmes suite aux présentations préventives. Certains « cours » de prévention pouvant être assumés directement par des travailleurs sociaux.

- **Renforcer l'implication des parents**

Lors de l'analyse, les jeunes ont évoqué l'importance du rôle des parents sur leur propre consommation. Certains pensent qu'il est du devoir de la famille d'éduquer les adolescents sur le sujet de l'alcool. Dans ce cadre, il faudrait pouvoir renforcer l'implication des parents et qu'ils adaptent au mieux leur style éducatif. Le dialogue

¹⁴⁷ <http://www.pourquoidocteur.fr/Articles/Question-d-actu/8057-Lutte-anti-tabac-le-spot-choc-est-il-efficace>, consulté le 06.04.2015

¹⁴⁸ **BENEC'H GUYLAINE**, *Aide Mémoire, Les jeunes et l'alcool : prévenir les conduites à risque*, **Dunod, 2014**, page 70

¹⁴⁹ **GOUDET BERNARD**, *Les perspectives ouvertes par la Promotion de la santé : les notions d'« empowerment » et de « compétences psychosociales »*, **CRAES-CRIPS Aquitaine, 2005, [document PDF]** Récupéré du site : <http://upload.sitesystem.ch/B2DBB48B7E/5B4613A676/8A0C6FE7FC.pdf>, consulté le 20.07.2015

familial étant un élément prépondérant dans la prévention, il serait intéressant de réfléchir à une action préventive incluant les parents ou destinée à ceux-ci, les adultes ne disposant pas toujours de toutes les informations nécessaires afin de parler de ce thème avec leurs enfants, d'autant plus selon leurs caractères socio-culturels.

Suivant le rapport d'activité 2014, secteur de prévention, d'Addiction Valais, il y a eu 14 soirées d'information à destination des parents qui ont eu lieu durant l'année. En parallèle de toutes leurs actions dans la prévention scolaire, Addiction Valais organise également des conférences à destination des élèves, des enseignants et des parents. Celles-ci sont une première étape quant à la recherche d'implication des parents. Une seconde étape, afin de renforcer cette implication pourrait être de demander aux parents d'élève de suivre la formation d'adultes que propose déjà Addiction Valais. En effet, « *chaque année Addiction Valais organise ou participe à des formations d'adultes. L'objectif: former des professionnels, étudiants, particuliers qui seront à même, par la suite, de repérer des situations pouvant être problématiques et d'y faire face.* »¹⁵⁰

L'intégration de travailleurs sociaux à la vie scolaire des adolescents pourrait permettre le développement de cette piste. Ceux-ci pourraient collaborer avec Addiction Valais et permettre de créer un lien entre les parents, l'établissement scolaire et surtout les organismes de prévention. La piste d'action de renforcer l'implication des parents, en les incitant à la prévention et en leur fournissant des informations sur le sujet de l'alcool, pourrait peut-être avoir un impact sur la consommation des adolescents. Le suivi des travailleurs sociaux auprès des jeunes offrirait cette possibilité de renforcer à chaque fois un peu plus l'implication des parents.

- **La prévention entre pairs**

On a pu observer que la majorité des élèves interrogés ne semblent pas se souvenir très clairement des interventions préventives qu'ils ont eues au cycle d'orientation. Pourtant, ils m'ont déclaré dans leur ensemble être demandeurs d'informations. La question se pose alors de comment faire pour marquer les esprits, sans pour autant devoir les traumatiser. Dans mon analyse, on constate que les adolescents, lorsqu'ils sont en difficultés, vont principalement se confier à leurs amis ou famille. L'implication des jeunes dans la prévention devient une idée intéressante, les pairs pouvant jouer un rôle dans la santé des adolescents. Ma recherche reflète également l'envie de certains jeunes d'apporter leur aide et de participer à l'action préventive. Comment pourrait-on profiter de leur volonté de mobilisation ? Et comment pourrait-on impliquer plus les jeunes dans la prévention ?

On peut constater que les jeunes sont sensibles aux messages des personnes venues témoigner de leurs problèmes d'alcool. On pourrait imaginer aussi s'intéresser aux expériences de prévention entre pairs, l'approche et le langage étant souvent particulièrement adaptés à la population visée. Cette idée n'est pas nouvelle. En effet, diverses expériences menées, dans le domaine de la promotion de la santé, aussi bien

¹⁵⁰ http://www.addiction-valais.ch/?page=formation_adultes, consulté le 15.12.2014

en France et au Québec¹⁵¹, qu'au Tessin¹⁵², portant sur l'éducation par les pairs ont été mises en place et semblent avoir pour le moins bien fonctionné. Dans sa présentation des expériences française et québécoise de 2006, Marc Schoene identifie les raisons d'intégrer les pairs aux programmes de protection de la santé des adolescents : « *Au moins deux raisons peuvent fonder l'intervention en santé par des pairs. La première est le constat que, lorsqu'ils sont en difficulté, les jeunes vont essentiellement se confier à leurs pairs, c'est-à-dire à leurs camarades et parfois, à l'intérieur de la famille, à des pairs ayant un statut un peu spécifique : la mère, parfois la sœur. La deuxième raison est que lorsque dans des programmes de santé publique on essaye d'appliquer la charte d'Ottawa, c'est-à-dire conférer aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, l'approche par les pairs paraît répondre à cette définition de la promotion de la santé.* »¹⁵³

Un élément essentiel de cette méthode est le type d'approche qu'elle demande. En effet, il en existe deux. La première étant basée sur les pairs « multiplicateurs », c'est-à-dire les adolescents aptes à fournir des informations à leurs pairs et cela à la place des adultes. La deuxième, que l'article appelle les pairs « entraidents » a pour objectif que ceux-ci soient à l'écoute des demandes et jouent le rôle de relais entre les jeunes et les adultes. La mise en place d'une telle action n'est pas évidente, car elle comprend un bon nombre d'aspects à ne pas négliger afin d'obtenir le résultat souhaité. Il va sans dire que les adolescents qui endossent le rôle de pairs éducateurs sont des volontaires qui ont été préalablement formés à leur mission. Formation qui pourrait être attribuée à des travailleurs sociaux.

Je pense qu'il serait intéressant d'envisager la mise en place cette expérience dans les cycles Suisse, cette méthode pouvant apporter un certain nombre d'avantages. Dans l'introduction du dossier spécial « Les jeunes et l'éducation à la santé par les pairs » publié par l'INPES en 2012, Éric Le Grand, consultant en promotion de la santé, et Jean-Christophe Azorin, enseignant notaient qu' : « *Au-delà de la créativité et du dynamisme de ces jeunes investis, l'application de programmes d'éducation pour la santé par les pairs permet, d'une part, de cerner de manière plus fine les aspirations des nouvelles « sociétés adolescentes », leurs besoins et attentes en matière de prévention, et, d'autre part, de dépasser l'image négative trop souvent accolée à la jeunesse et à sa santé.[...] Les programmes de prévention par les pairs nous invitent donc, par la participation effective des jeunes à la construction et à la mise en œuvre d'actions, à reconnaître la valeur de la jeunesse et à améliorer nos pratiques de prévention* »¹⁵⁴. Le rôle des travailleurs sociaux dans cette piste d'action est d'une importance primordiale, car bien qu'ils soient les formateurs de ces jeunes volontaires, ils sont également ceux qui permettent le bon déroulement de cette action en la supervisant dans sa totalité et en restant à disposition des adolescents.

¹⁵¹ INPES, *Promouvoir la santé des jeunes*, **La santé de l'homme N°384, Dossier INPES, juillet-août 2006**, [document PDF] Récupéré du site : <http://www.inpes.sante.fr/SLH/pdf/sante-homme-384.pdf>, consulté le 20.05.2015, page 32 à 34

¹⁵² INPES, *Les jeunes et l'éducation à la santé par les pairs*, **La santé de l'homme N°421, Dossier INPES, septembre-octobre 2012**, [document PDF] Récupéré du site : <http://www.inpes.sante.fr/SLH/pdf/sante-homme-421.pdf>, consulté le 20.05.2015, page 25 à 27

¹⁵³ Idem, page 32

¹⁵⁴ Idem, page 11

- **Introduire des éducateurs spécialisés dans les écoles**

En tant que future éducatrice spécialisée, je me suis interrogée sur l'implication et le rôle que pourraient jouer les travailleurs de ma filière dans cette problématique. Au cours de mes lectures, j'ai appris qu'il existait un dispositif permettant aux éducateurs de prendre part à la vie scolaire des jeunes, en participant à un projet global des écoles. En effet, « *le réseau d'enseignement prioritaire est un dispositif mis en place dans des écoles primaires du canton de Genève qui "vise à favoriser l'égalité des chances en matière de réussite scolaire". Parmi les mesures adoptées dans ces établissements, on peut citer un nombre d'élèves par classe réduit par rapport aux autres écoles genevoises, l'accent particulier mis sur l'enseignement du français, et la présence d'un éducateur "pour traiter des problématiques sociales et favoriser un bon climat scolaire". Le REP a débuté à Genève à la rentrée 2006 avec un projet pilote dans une école d'Onex, puis s'est étendu dans les années qui ont suivi à 7, puis 14, pour aller jusqu'à 17 établissements, ce qui représente en mars 2011, le 20 % des établissements du canton de Genève.* »¹⁵⁵

Il n'existe pas encore de tel dispositif en Valais, ainsi une piste d'action pourrait être d'introduire des éducateurs spécialisés au sein des établissements scolaires tels que le cycle d'orientation. Ceux-ci n'ayant pas le même rôle ni la même relation avec les élèves que les enseignants, leur présence pourrait être bénéfique et jouer un rôle dans les différentes problématiques rencontrées lors de la période de l'adolescence. Dans cette idée, l'éducateur collaborerait et croiserait ses compétences avec celles des enseignants « *par des échanges réguliers portant sur des situations concrètes, telles que la dynamique de classe, les difficultés sociales ou comportementales des enfants, les relations avec les parents. Le partage des visions et des représentations de chacun permet de construire une réalité et un modèle d'intervention partagés.* »¹⁵⁶

Cette collaboration pourrait revêtir différentes formes, comme par exemple il pourrait s'agir d'effectuer un travail réflexif commun pour un enfant qui nécessiterait une aide individualisée et pour lequel il faudrait trouver des pistes aussi bien dans le cadre de la classe que dans celui de l'établissement lors des récréations. Il se pourrait également que l'enseignant demande de l'aide à l'éducateur dans la situation où un groupe d'élèves ou une dynamique de classe s'avérait être difficile à gérer seul. De plus, « *une élaboration commune peut déboucher sur un projet d'intervention en classe de l'éducateur, en lien étroit avec l'enseignant. Cela peut être une participation au conseil de classe ou une proposition d'activité plus ciblée (jeux de rôle, jeux des statues) visant à travailler à travers l'activité puis à travers une métaréflexion les enjeux et difficultés propres à cette classe. L'éducateur peut également participer à certains entretiens de famille en classe, lorsqu'un besoin d'accompagnement et de présence tierce est mis en évidence, pour les parents, l'enfant, et/ou l'enseignant. [...] D'autres actions en lien avec la vie de l'école et l'organisation de celle-ci ont lieu en collaboration avec les enseignants : la préparation d'une fête d'école, de journées sportives ou tournois scolaires, plus largement, aux activités que l'on pourrait qualifier de "liantes".*

¹⁵⁵ **REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DE LA CULTURE ET DU SPORT OFFICE MÉDICO-PÉDAGOGIQUE**, *Le quotidien de l'éducateur dans le réseau d'enseignement prioritaire*, août 2011, [document pdf] récupéré du site : https://www.ge.ch/enseignement_primaire/doc/rep/110830_omp-rep_quotidien-educateur.pdf, consulté le 20.05.2015

¹⁵⁶ Idem

Enfin, il accompagne parfois certains enseignants lors de sorties ou de camp lorsque cela s'avère utile, ces activités étant l'occasion de tisser des liens de façon plus informelle et privilégiée, tant avec ceux-ci qu'avec les enfants. »¹⁵⁷

Je pense que ce genre d'action ne peut être que bénéfique et qu'il serait intéressant de la mettre en place dans un cycle d'orientation valaisan, celle-ci pouvant permettre de répondre à diverses problématiques, telles que la consommation d'alcool chez les jeunes.

6.2. BILAN PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

Dans le but d'effectuer un bilan personnel et professionnel, je vais en premier lieu faire un retour sur les objectifs que je m'étais fixés pour cette recherche. Je m'exprimerai ensuite sur les différents apports de ce travail. Pour terminer, j'effectuerai un bilan professionnel en faisant un lien avec ma pratique professionnelle et l'importance de ma recherche pour le travail social.

Au début de ma recherche, j'avais élaboré les objectifs suivants :

- Comprendre les concepts en lien avec mon sujet, comme l'alcool, l'adolescence et le contexte socioculturel valaisan.
- Faire un état des lieux de la consommation d'alcool des jeunes au cycle.
- Analyser et comparer les divers modes de consommation des jeunes.
- Comprendre les facteurs (liés à la personne et à l'environnement socio-économique) qui influencent la consommation d'alcool des jeunes.
- Rendre compte de l'offre en matière de prévention au sein du cycle d'orientation et au sein d'autres organisations comme Addiction Valais.
- Comprendre la perception des jeunes sur les messages de prévention.
- Analyser ce qui est mis en place pour aider les jeunes consommateurs en particulier au niveau du cycle d'orientation.

J'estime avoir atteint tous mes objectifs fixés. Toutefois, certains objectifs, comme celui de rendre compte de l'offre en matière de prévention au sein d'autres organisations qu'Addiction Valais, auraient pu être atteints de manière plus complète s'il m'avait été possible de pousser mes recherches encore plus loin. Il me manque sûrement des éléments plus spécifiques en ce qui concerne l'offre en matière de prévention. Mon choix de plus m'orienter sur la perception et les connaissances des jeunes au sujet des messages de prévention a été fait afin d'avoir une vision plus globale des adolescents et de leur rapport avec l'alcool.

Le thème de l'alcool chez les jeunes m'a directement intéressée. Les jeunes sont la population avec laquelle je souhaite travailler plus tard et j'ai toujours porté un intérêt à la thématique des addictions, incluant l'alcool. De plus, le sujet de mon travail est d'actualité et concerne toute la population. Ce travail de recherche a été une découverte, il m'a permis d'appréhender un grand nombre de choses et principalement

¹⁵⁷ REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DE LA CULTURE ET DU SPORT OFFICE MÉDICO-PÉDAGOGIQUE, *Le quotidien de l'éducateur dans le réseau d'enseignement prioritaire*, août 2011, [document pdf] récupéré du site : https://www.ge.ch/enseignement_primaire/doc/rep/110830_omp-rep_quotidien-educateur.pdf, consulté le 20.05.2015

ce qu'était une analyse et comment la mener à bien. Pourtant, au début, j'ai eu de la peine à délimiter mon sujet et à orienter mon travail. Il est vrai que le sujet de l'alcool et des adolescents est vaste. D'ailleurs, au fur et à mesure de mes écrits, je me suis rendu compte qu'il aurait pu être intéressant de développer certaines parties et même d'en faire un travail à part. C'est ainsi que je me suis très vite aperçue que ce travail allait être conséquent et qu'il était important de cibler l'objet de recherche de la manière la plus précise possible.

D'un point de vue de l'apprentissage personnel, ce que j'ai retenu de ce travail, c'est la rigueur et l'investissement personnel qu'il est nécessaire d'avoir afin de mener un travail de recherche. Dans mon cas particulièrement, la rigueur a été un outil plus qu'indispensable dans l'accomplissement de mon travail. En effet, j'ai appris qu'il était important de respecter les délais et limites de temps que l'on se fixait et pour ce faire il fallait que je sois exigeante avec moi-même. Afin de respecter aux mieux, par exemple les propos des jeunes ou encore les contraintes de ce travail, il m'a fallu également faire preuve de rigueur. Souhaitant terminer plus rapidement mon travail que le temps imparti, pour des raisons d'inscription en Master en enseignement spécialisé, j'ai appris à m'investir totalement dans mes recherches. Il y a en effet, un grand nombre d'informations à lire et traiter, beaucoup de concepts à analyser et plusieurs consignes à respecter. Toutes ces difficultés du travail de recherche et la contrainte du temps m'ont demandé un grand investissement personnel, cela afin de produire un travail conforme à mes attentes.

En outre, cette recherche m'a permis d'obtenir une vision plus claire de la problématique de l'alcool au sein de la jeunesse à laquelle peut être confronté un éducateur spécialisé et de la complexité qu'il en ressort. J'ai eu le plaisir de rencontrer huit élèves qui se sont impliqués dans le dialogue autour de mon thème. Ceux-ci avaient l'air assez contents que l'on s'intéresse à eux, ainsi que de parler du sujet de l'alcool qui reste quelquefois tabou.

Cet ultime travail m'a effectivement permis de mettre en pratique ce que j'ai appris tout au long de ma formation HES. Pour construire mes parties théoriques et empiriques, j'ai pu utiliser divers outils tels que la pratique réflexive, le travail en réseau, l'observation et les techniques d'entretien obtenus lors de ma formation. Dans ce cadre, j'ai eu l'occasion de m'entraîner à l'usage de ces divers outils et d'en percevoir la nécessité dans la pratique du travail social.

Enfin, ma question de recherche concerne directement ma pratique professionnelle, car je serai sûrement amenée à rencontrer des adolescents ayant des difficultés avec l'alcool dans le futur. Grâce à cette recherche, je pense avoir acquis de la facilité dans l'analyse des différentes situations possibles, ainsi que dans mon positionnement. Une collaboration plus pointue, entre les éducateurs et les enseignants ainsi qu'avec les parents pourrait être un atout dans la prise en charge de cette problématique.

Pour conclure, je note que ce travail a participé également à ma formation à la HES et m'a permis de progresser dans l'apprentissage de ma pratique professionnelle. Durant cette période, j'ai non seulement évolué dans ce travail de recherche, mais également dans ma pratique et positionnement professionnel. Cela m'a permis d'établir des liens théorie-pratique tout au long de mon cheminement. Lors de ma deuxième formation pratique, j'ai pu directement faire des liens entre mes données et ma pratique. Mon

travail d'éducatrice de rue m'a confronté à des jeunes avec la même problématique de consommation d'alcool et j'ai donc pu mettre en pratique certaines stratégies rencontrées au cours de mes apprentissages et de mes lectures. Si j'ai débuté ce travail en étant plutôt étudiante, je pense le terminer en tant qu'éducatrice spécialisée et cela me permet réellement d'intégrer tout le sens de mon action et les questions éthiques de mon thème.

Au final, je suis fière d'avoir parcouru tout ce processus qui m'amène à la fin du travail avec des éléments de réponse et une vision plus distincte de la consommation d'alcool des jeunes du cycle d'orientation.

6.3. LES LIMITES ET DIFFICULTÉS DE LA RECHERCHE

À partir de ma question de recherche, j'ai effectué la rédaction sur les différents thèmes que je souhaitais aborder tout au long de mon travail. Je me suis très vite rendu compte qu'il fallait que je cible au maximum mon domaine d'étude et que je devais faire attention à ne pas me disperser. Une de mes difficultés a été de toujours garder un lien avec mes objectifs et hypothèses de départ tout au long de mon travail. Je me suis aperçue qu'il n'était pas évident de mener une recherche sans se disperser. Ma curiosité et mon intérêt pour le sujet ont fait survenir cette difficulté, car je souhaitais en savoir toujours plus sur les jeunes et leur mode de fonctionnement par exemple. Je ne pouvais toutefois pas étendre mon travail sur tous les types de consommation des adolescents.

Une de mes limites a été le temps à disposition, le nombre de pages, tout comme mes connaissances dans certains domaines. Cela ne m'a pas permis de développer de façon approfondie toutes les parties de mon travail. En effet, lors de l'analyse je me suis rendu compte que j'aurai pu plus développer la partie sur la prévention dans mon cadre théorique. J'ai effectivement privilégié volontairement les parties sur l'adolescence et sur le contexte socioculturel dans lequel les jeunes évoluent. Je tiens à préciser que le cadre de ce travail et ses limites ne m'ont pas permis d'approfondir mes recherches autant que je l'aurais souhaité.

La décision de questionner uniquement huit élèves émanant du cycle d'orientation de Martigny m'a contrainte à réduire l'impact de ma recherche. Ce nombre bien que ne représentant pas forcément la pensée de la majorité, m'a permis de garantir une approche qualitative et de fournir suffisamment de données à mon travail. Néanmoins, les résultats sont donc à considérer avec nuance, car ils ne concernent qu'un petit échantillon des élèves du cycle d'orientation. Les propos recueillis sont toutefois de qualité et les jeunes interrogés ont su me parler de leur consommation d'alcool ainsi que de leur vision du sujet.

L'élaboration de ce travail de bachelor n'a pas été sans poser de difficultés. Comme dit plus haut, il n'a pas été facile de définir un sujet et de se tenir au domaine d'étude. En effet, les divers axes contenus dans le sujet ont dû être triés. Il m'a donc fallu effectuer plusieurs rajustements dès le début de mon travail. Je suis satisfaite d'avoir fait ce cheminement, celui-ci m'a permis d'obtenir un thème qui me plaît et d'avoir travaillé sur un sujet pour lequel j'ai un intérêt professionnel.

Une de mes dernières difficultés a été de réussir à conjuguer ma formation pratique en Espagne et ma vie privée avec ce travail de bachelor. Bien que j'aie établi un planning indiquant l'ordre des tâches et le temps d'exécution, j'ai toutefois dû faire des réajustements et quelques sacrifices afin de rendre un travail dont je sois satisfaite.

Afin de surmonter la plupart des difficultés rencontrées, je n'ai pas cessé de remettre en question mon travail. Je note également l'importance d'avoir un directeur de mémoire qui me guide, me suive et m'aide tout au long de cette démarche. Le soutien que j'ai pu trouver auprès des personnes ressources a été pour ma part plus que nécessaire à la réalisation de mon travail de recherche.

6.4. CONCLUSION

Grâce à ma recherche, j'ai pu répondre à différents questionnements, toutefois celle-ci a également amené d'autres questions. Le travail effectué, les nombreuses lectures ou encore les entretiens ont agrandi mon champ de réflexion. Ce travail aurait pu être axé d'une autre manière et certaines parties pourraient faire le sujet d'autres recherches, complétant ce que j'ai pu développer ici.

Mon travail m'a permis d'observer qu'il est nécessaire de répéter les messages de prévention, toutes les années, voir même plusieurs fois sur une année scolaire, afin de les rendre efficaces. Une seule et unique intervention ne permettant pas de traiter de tous les sujets et n'ayant pas un impact suffisant chez les jeunes. Il faudrait quand même veiller à ne pas trop faire de prévention, les messages pouvant perdre leur signification et devenir habituels. Une de mes pistes d'action était d'intégrer un éducateur à la vie scolaire des adolescents. L'éducateur pourrait collaborer avec Addiction Valais et ainsi continuer à travailler avec les élèves sur certains thèmes suite aux présentations préventives. Il pourrait être possible également pour l'éducateur d'assumer des "cours" comme l'éducation aux médias, le marketing étant très puissant et même agressif envers les jeunes en tant que futurs consommateurs. L'éducateur pourrait jouer un rôle de conseiller et d'interlocuteur que les jeunes ne verraient pas comme « déplacé », comme ils le pensaient pour les enseignants, considérant que ce n'était pas à eux de leur parler de l'alcool. Toutes ces pistes d'action me questionnent sur la place des éducateurs spécialisés dans la collaboration avec les institutions telles qu'Addiction Valais, ou encore avec les enseignants des établissements scolaires, ceci afin de trouver des pistes de travail collaboratif au bénéfice des jeunes.

L'action menée dans le canton de Genève est uniquement destinée aux cas prioritaires, pourtant tous les enfants devraient pouvoir bénéficier d'accès à l'information et d'un encadrement.

7. BIBLIOGRAPHIQUE

7.1. OUVRAGES

ADES JEAN, *Les conduites alcooliques*, Collection de psychiatrie pratique de l'Encéphale, **Edition Doin éditeurs-paris, 1985**

ATKINSON RITA L., ATKINSON RICHARD C., BEM DARYL J., SMITH EDWARD E., *Introduction à la Psychologie*, les éditions de la Chenelière (3e édition), **1994**

BENDER G., ROLSHOVEN J., WINKLER J., *La culture du vin*, Etude comparative sur le contexte culturel et social de la consommation de vin en Suisse, **Basel, Akroama The Soudscape Newsletter Edition, 2006, 216p.**

BENEC'H GUYLAINE, *Aide Mémoire, Les jeunes et l'alcool : prévenir les conduites à risque*, **Dunod, 2014**

BIDEAUD JACQUELINE, HOUDE OLIVIER, PEDINIELLI JEAN-LOUIS, Les étapes du développement. L'adolescent. In : *L'homme en développement*, **Presses Universitaires de France, 1993**

BOZON MICHEL, *Des rites de passage aux « premières fois ». Une expérimentation sans fins*, **Agora débats/jeunesses, 28, 2002. Rites et seuils, passages et continuités**

CLOUTIER RICHARD et DRAPEAU SYLVIE, *Psychologie de l'adolescence*, Editeur(s) : Gaëtan Morin (3e édition), **2008, 314 pages**

GARDIEN FRÉDÉRIQUE, *L'alcoolisme adolescent, En finir avec le déni*, **Edition L'Harmattan, 2007**

GAUSSOT LUDOVIC, *Modération et sobriété : Etudes sur les usages sociaux de l'alcool*, **Paris : L'Harmattan, 2004. 136 p. (Logiques sociales)**

GREGORY MICHEL, *Lorsque la violence devient récréative : enjeux psychopathologiques et préventifs*, **Conférence Renovation du 14 octobre 2011**

JEFFREY DENIS et LACHANCE JOCELYN, *Codes, corps et rituels dans la culture jeune*, **Edition Presses de l'Université Laval, 2012**

METRAL MAURICE, *Valais de toujours*, Trésors de mon pays, Neuchâtel, **Editions du Griffon, 1962, 48p.**

LE BRETON DAVID, *Les conduites à risque des jeunes*, **Agora débats/jeunesses, 27, 2002, Les jeunes et le risque**

LE BRETON DAVID, *Anthropologie des conduites à risque*, **ATALA n° 5, « Au bonheur du risque ? », 2002**

LE GARREC SOPHIE, *Le temps des consommations comme oubli du présent*, **Psychotropes 2/2011 (Vol. 17)**, éditeur **De Boeck Supérieur**

LE GARREC SOPHIE, *Et si la prévention ne prévenait rien ? Limites de l'approche traditionnelle*, **Communication Colloque Drogues légales et illégales**, 05 novembre 2003

LEVI-STRAUSS CLAUDE, *La pensée sauvage*, Paris, **Plon 1962**

TURSZ ANNE, SOUTEYRAND YVES et SALMI RACHID, *Adolescence et risque*, Edition Syros, 1990

VAN GENNEP ARNOLD, *Les rites de passage. (1909) [1981]*, édition **Picard, 1981**

VOGEL SARAH, *Les jeunes et l'alcool : approche exploratoire sur les comportements juvéniles à partir d'un focus group réalisé en Valais*, **Genève : Université de Genève Département de sociologie, 2006**

7.2. ARTICLES ET BROCHURES

Addiction Suisse, *L'alcool dans notre société – hier et aujourd'hui*, Les jeunes et l'alcool, Cahier 1, Un outil pédagogique destiné aux enseignant-e-s du degré secondaire avec suggestions d'animation, Prévention Aide Recherche, **[document PDF]** Récupéré du site : http://www.addictionsuisse.ch/fileadmin/user_upload/DocUpload/alcool_societe.pdf, consulté le 17.12.2014

Addiction Suisse, *Alcool et tabac : prévention à l'école*, Un outil pédagogique pour les enseignant-e-s de 5^e et 6^e primaires, avec des suggestions d'animation, Prévention Aide Recherche, **[document PDF]** Récupéré du site : http://www.addictionsuisse.ch/fileadmin/user_upload/DocUpload/Alcool_et_tabac_prevention_ecole.pdf, consulté le 15.05.2015

Addiction Suisse, *Pourquoi consomme-t-on de l'alcool ? Raisons et motifs*, Les jeunes et l'alcool, Cahier 6, Un outil pédagogique destiné aux enseignant-e-s du degré secondaire avec suggestions d'animation, Prévention Aide Recherche, **[document PDF]** Récupéré du site : http://www.addictionsuisse.ch/DocUpload/alcool_motifs.pdf, consulté le 20.11.2014

Addiction Suisse, *Alcool*, Focus 2014, Prévention Aide Recherche, **[document PDF]** Récupéré du site : http://www.suchtschweiz.ch/fileadmin/user_upload/DocUpload/Focus_Alcool.pdf, consulté le 10.10.2014

AMARANTOS SOTIRIA, DRONJOU GILLES, PECQUEUR CHRISTOPHE, *Styles éducatifs parentaux et consommations d'alcool parmi 400 lycéens bretons*, **IREB/JEUDEVI 2013/2014**, **[document PDF]** Récupéré du site : <http://www.ireb.com/sites/default/files/Moreau%20Christophe.pdf>, consulté le 15.05.2015

ANDERSON PETER, GUAL ANTONI, COLOM JOAN, *Alcool et médecine générale : Recommandations cliniques pour le repérage précoce et les interventions brèves*, **INPES**, [document PDF] Récupéré du site : <http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1146.pdf>, consulté le 23.06.2015, page 132

CHOQUET MARIE, *Qu'est-ce qui a changé dans la consommation d'alcool chez les jeunes ?*, **IREB, FOCUS N°16**, [document PDF] Récupéré du site : <http://www.ireb.com/sites/default/files/Focus%20n16.pdf>, consulté le 15.05.2015

Confédération Suisse, Fiche d'information : Les jeunes et l'alcool, OFSP, 14 octobre 2013, [document PDF] Récupéré du site : http://www.bag.admin.ch/themen/drogen/00039/04355/10159/index.html?lang=it&download=NHZLpZeg7t,Inp6l0NTU042l2Z6ln1ah2oZn4Z2qZpnO2Yuq2Z6gpJCGe4F5fWym162epYbg2c_JjKbNoKSn6A--, consulté le 09.12.2014

Confédération Suisse, Département fédéral de l'intérieur DFI, Office fédéral de la santé publique OFSP, Résumé Programme National Alcool, 2008-2012, [document PDF] Récupéré du site : <http://www.evita-vd.ch/wp-content/uploads/2008/11/pan-suisse-08-12.pdf>, consulté le 03.11.2014

DAMIEN FAVRESSE, PATRICK DE SMET, *Tabac, alcool, drogues et multimédias chez les jeunes en Communauté française de Belgique, résultats de l'enquête HBSC 2006, Novembre 2008, SIPES, ULB*, [document PDF] Récupéré du site : http://www.sante.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=7e4229d509ce4d3fc12285ab74a7475d11a94aea&file=fileadmin/sites/dgs/upload/dgs_super_editor/dgs_editor/documents/Publications/Assuetudes/HBSC_assuetudes_2008.pdf, consulté le 08.09.2014

DARIOLI SIMON, Chef du service de l'action sociale, Sion, *Politique sociale et politique sanitaire dans le domaine des addictions : une interaction à trouver*, Dépendances, décembre 2009, n 39, p.21, [document PDF] Récupéré du site : http://www.addictionsuisse.ch/fileadmin/user_upload/DocUpload/dep_39_Darioli.pdf, consulté le 27.12.2014

Département des finances, des institutions de la santé, Administration des finances, Office de statistique, *Le Valais en chiffres*, 2010, Canton du Valais, [document PDF] Récupéré du site : http://www.vs.ch/NavigData/DS_315/M14764/fr/Le%20Valais%20en%20Chiffres_2010.pdf, consulté le 03.11.2014

DONZE SYLVIE, *Mon ado et les substances, Le point de vue des parents sur la consommation d'alcool, de tabac et de cannabis à l'adolescence*, **FEGPA 2012**, [document PDF] Récupéré du site : <http://www.prevention.ch/rapportmonado2012.pdf>, consulté le 06.04.2015

DONZE SYLVIE, *Mes parents face aux ados et l'alcool, Le point de vue des ados sur l'attitude de leurs parents face à la consommation d'alcool à l'adolescence*, **FEGPA 2011**, [document PDF] Récupéré du site : <http://www.mon->

ado.ch/enquetefegpa_assets/Rapport%20FEGPA%202011%20Mes%20parents%20face%20aux%20ados%20et%20alcohol.pdf, consulté le 06.04.2015

EDUC ALCOOL, *Parler d'alcool avec ses enfants sans être dépassé*, [document PDF] Récupéré du site : http://educalcohol.qc.ca/wp-content/uploads/2011/12/Guide_Parents-Enfants.pdf, consulté le 06.04.2015

EXPERTISE COLLECTIVE, *Dimensions historiques culturelles et sociales du « boire », Alcool, dommages sociaux et dépendance*, **INSERM 2003**, consulté le 18.11.2014

FEGPA, prévention alcool, *Guide pour des parents éclairés sur la consommation d'alcool à l'adolescence*, [document PDF] Récupéré du site : <http://www.mon-ado.ch/resources/accueil-alcool/bochures/Guide-parents.pdf>, consulté le 18.11.2014

GOUDET BERNARD, *Les perspectives ouvertes par la Promotion de la santé : les notions d'« empowerment » et de « compétences psychosociales »*, **CRAES-CRIPS Aquitaine, 2005**, [document PDF] Récupéré du site : <http://upload.sitesystem.ch/B2DBB48B7E/5B4613A676/8A0C6FE7FC.pdf>, consulté le 20.07.2015

GREA, *Changements apportés par la révision totale de la loi sur l'alcool*, [document PDF] Récupéré du site : http://www.grea.ch/divers/page_alcool/pdf/mesures_prevention.pdf, consulté le 20.07.2015

ICAP, INTERNATIONAL CENTER FOR ALCOHOL POLICIES, *Facteurs déterminants de l'alcoolisation*, **2009**, Récupéré du site : <http://www.icap.org/LinkClick.aspx?fileticket=kJWN7Nxs8BM%3D&tabid=243>, consulté le 15.05.2015

INPES, *Les jeunes et l'éducation à la santé par les pairs*, **La santé de l'homme N°421, Dossier INPES, septembre-octobre 2012**, [document PDF] Récupéré du site : <http://www.inpes.sante.fr/SLH/pdf/sante-homme-421.pdf>, consulté le 20.05.2015

INPES, *Promouvoir la santé des jeunes*, **La santé de l'homme N°384, Dossier INPES, juillet-août 2006**, [document PDF] Récupéré du site : <http://www.inpes.sante.fr/SLH/pdf/sante-homme-384.pdf>, consulté le 20.05.2015

IREB, Institut de Recherches Scientifiques sur les Boissons, *Les Cahiers de l'Ireb n°21*, **2013**, [document PDF] Récupéré du site : <http://www.ireb.com/sites/default/files/Cahiers%2021.pdf>, consulté le 06.12.2014

LEFÈVRE NICOLAS, *L'entretien comme méthode de recherche*, **Master 1 SLEC – Méthodes et techniques d'enquête**, [document PDF] Récupéré du site : http://staps.univ-lille2.fr/fileadmin/user_upload/ressources_peda/Masters/SLEC/entre_meth_recher.pdf, consulté le 08.10.2014

LE GARREC SOPHIE, *L'entre-deux risque(s), Entre perspective préventive et réalité individuelle*, Journal des socio-anthropologues de l'adolescence et de la jeunesse, Revue en ligne, février 2012, [document PDF] Récupéré du site : <http://anthropoado.com/app/download/5781606723/Sophie+LE+GARREC+-+anthropoado1.pdf>, consulté le 12.10.2014

LE GRAND CONSEIL DU CANTON DU VALAIS, *Loi sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, du 8 avril 2004*, Récupéré du site : https://apps.vs.ch/legxml/site/laws_pdf.php?ID=647&MODE=2, consulté le 15.12.2014

L'ESSENTIEL N°129, *L'hyper-alcoolisation des jeunes*, UDAF44, 2012, [document PDF] Récupéré du site : http://www.udaf44.fr/wp-content/uploads/photos/Lessentiel129_web.pdf, consulté le 06.12.2014

LYDIE NATALIE, *Leçons tirées de 20 ans de campagnes de lutte contre le sida, Colloque scientifique : Comment mesurer l'impact des campagnes de prévention*, INPES, décembre 2011, [document PDF] Récupéré du site : <http://www.inpes.sante.fr/30000/pdf/colloque-9dec/compte-rendu-colloque9dec.pdf>, consulté le 15.05.2015

MÉDIA ANIMATION, *Les publicitaires savent pourquoi : les jeunes, cibles des publicités pour l'alcool*, Le dossier de l'éducation aux médias, Bruxelles 2006, [document PDF] Récupéré du site : http://www.media-animation.be/IMG/pdf/Les_publicitaires_savent_pourquoi.pdf, consulté le 08.09.2014

MICHAUD PIERRE-ANDRÉ, AMBRESIN ANNE-EMMANUELLE ET SURIS JOAN-CARLES, *Quelle place pour les parents dans la prévention du mésusage de substances ?*, Dépendances n° 50 - Famille et addiction (2013) CH, [document PDF] Récupéré du site : http://www.grea.ch/sites/default/files/art1_0.pdf, consulté le 15.05.2015

OBADIA LIONEL, *Le « boire », Une anthropologie en quête d'objet, un objet en quête d'anthropologie*, Revue Socio-anthropologie N° 15, 2004, [document PDF] Récupéré du site : <https://socio-anthropologie.revues.org/421>, consulté le 20.11.2014

PSYCHOBranche, *La Normalité*, [document PDF] Récupéré du site : <http://psychobranche.free.fr/PDF/Map/normalite.pdf>, consulté le 15.05.2015

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DE LA CULTURE ET DU SPORT OFFICE MÉDICO-PÉDAGOGIQUE, *Le quotidien de l'éducateur dans le réseau d'enseignement prioritaire*, août 2011, [document pdf] récupéré du site : https://www.ge.ch/enseignement_primaire/doc/rep/110830_omp-rep_quotidien-educateur.pdf, consulté le 20.05.2015

SCHMIDT ALEXANDRE, *Une refonte de la politique en matière d'alcool*, La Vie économique Revue de politique économique, 2012, [document PDF] Récupéré du site : <http://www.seco.admin.ch/dokumentation/publikation/01353/02326/04838/index.html>

?lang=fr&download=NHZLpZeg7t,Inp6l0NTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2Yuq2Z6g pJCFfIN3g2ym162epYbg2c_JjKbNoKSn6A--, consulté le 20.10.2014

SFA/ISPA, *L'alcool et les jeunes, Chiffres & Données*, [document PDF] Récupéré du site : <http://edudoc.ch/record/27600/files/ispa.pdf>, consulté le 06.12.2014

SFA/ISPA, *La consommation d'alcool, de tabac et de cannabis chez les jeunes : données et éclairages*, 2008, [document PDF] Récupéré du site : http://www.hbsc.ch/pdf/hbsc_brochure_2_fr.pdf, consulté le 06.04.2015

THOLLEMBECK JULIE, *La famille, une instance de socialisation fondamentale pour l'enfant*, **Analyse UFAPEC, 2010, n°26.10**, [document PDF] Récupéré du site : <http://www.ufapec.be/files/files/analyses/2010/2610socialisationfamille.pdf>

TSIKOUNAS MYRIAM, *L'école, premier lieu de lutte contre l'alcoolisme*, **L'Histoire par l'image, RMN, oct. 2005**, Récupéré du site : <http://www.histoire-image.org/site/oeuvre/analyse.php?i=678>, consulté le 09.12.2014

V comme Valais, Vigne et Valloton, Coupe du monde de ski alpin homme, Chamonix Mont Blanc-La verte des houches, 29-30 janvier 2011, [document PDF] Récupéré du site : http://valloton.ch/sites/default/files/page61_v_valais_vignes_valloton.pdf, consulté le 18.11.2014

VILLE DE SION, CHANCELLERIE MUNICIPALE, *Jardin de la Planta*, **Communiqué de presse et arrêté municipal, 24 septembre 2014**, [document PDF] Récupéré du site : <http://www.sion.ch/pdf/20140926-jardin-public-planta.pdf>, consulté le 23.05.2015

7.3. MÉMOIRE

GÉRALDINE TUDISCO, *La prévention de l'alcool chez les jeunes adolescents, Attentes et connaissances*, Travail de Bachelor pour l'obtention du diplôme Bachelor of Science HES-SO en soins infirmiers, **Promotion : Bachelor 06, Sion, 06 juillet 2009**

ROMAINE JACQUIER, *Destress ou Détresse ? !, «Consommation festive d'alcool chez les jeunes adultes»*, Travail de mémoire pour l'obtention du diplôme HES en éducation sociale, **Janvier 2007 - Août 2009**

FRANCINE ROH et MIREILLE TERRETTAZ, *L'alcool, le dernier plaisir... vraiment ? Pratique professionnelle des assistants sociaux valaisans accompagnant les personnes en âge AVS dépendantes à l'alcool*, Travail de Bachelor pour l'obtention du Bachelor of Arts en travail social, **Promotion : TS AS 09, Sierre, 21 septembre 2012**

7.4. CYBEROGRAPHIE

ALCOOL

Alcool et santé: de bonnes et de mauvaises nouvelles

http://www.passeportsante.net/fr/Actualites/Dossiers/ArticleComplementaire.aspx?do c=alcool_sante_do, consulté le 12.10.2014

L'alcool est-il bon pour la santé ?

<http://www.raidblue.ch/probleme-jeunes-alcool/alcool-est-il-pour-sante.html>, consulté le 12.10.2014

Dépendance à l'alcool (Alcool-dépendance) - Définition

<http://sante-medecine.commentcamarche.net/faq/8631-dependance-a-l-alcool-alcool-dependance-definition>, consulté le 12.10.2014

Site de Stop-alcool.ch

<http://www.stop-alcool.ch/>, consulté le 20.10.2014

Dépendance alcoolique

http://santeweb.ch/santeweb/Maladies/khb.php?Dependance_alcoolique&khb_Ing_id=2&khb_content_id=8060, consulté le 12.10.2014

Alcool (chimie)

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Alcool_\(chimie\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Alcool_(chimie)), consulté le 10.10.2014

Site de la Confédération suisse

<http://www.bag.admin.ch/index.html?lang=fr>, consulté le 12.10.2014

Site d'Addiction Suisse

<http://www.addictionsuisse.ch/>, consulté le 09.12.2014

Histoire de l'alcool

<http://hepatoweb.com/Alcoolisme-historique.php>, consulté le 16.12.2014

Site d'alcool assistance

<http://www.alcoolassistance.net/>, consulté le 16.12.2014

Site Alcochoix.ch

<http://www.alcochoix.ch/Dossier/programme.htm>, consulté le 27.12.2014

Révision de la loi sur l'alcool

<http://www.grea.ch/alcool>, consulté le 20.10.2014

Ordonnance

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Ordonnance>, consulté le 15.05.2015

Plus de détaille sur l'alcool

<http://www.agence-adimen.com/fr/services-d-investigations-pour-les-parents/info-sur-l-alcool.html>, consulté le 15.05.2015

La règle du zéro pour mille criminalise

http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20143337, consulté le 20.07.2015

ADOLESCENCE

Ados et alcool

<http://www.mon-ado.ch/adosalcool.html>, consulté le 18.11.2014

Jeux d'alcool

<http://www.jeux-alcool.com>, consulté le 06.12.2014

Mon-ado.ch

<http://www.mon-ado.ch/articlesscientifiques.htm>, consulté le 06.04.2015

Lutte anti-tabac

<http://www.pourquoidocteur.fr/Articles/Question-d-actu/8057-Lutte-anti-tabac-le-spot-choc-est-il-efficace>, consulté le 06.04.2015

CANTON DU VALAIS

Rencontre avec Jacques Voutaz, Sembrancher, ca 1998, CREPA, Médiathèque Valais – Martigny

<http://xml.memovs.ch/s027a0166.xml>, consulté le 27.12.2014

Les valeurs du Valais

<http://www.valais-community.ch/fr/le-valais/les-valeurs-du-valais-436-4681>, consulté le 27.12.2014

Association valaisanne d'études généalogiques

<http://www.aveg.ch/fr/Ressources/Armoiries.php>, consulté le 27.12.2014

Histoire de l'alcool

<http://hepatoweb.com/Alcoolisme-historique.php>, consulté le 17.12.2014

Expressions valaisannes

<http://www.bruniere.ch/humour/31-expressions-valaisannes>, consulté le 27.12.2014

Observatoire Valaisan de la Santé

<http://www.ovs.ch/sante/consommation-alcool-valais-suisse-633.html>, consulté le 27.12.2014

Site de la Croix-Bleue romande

<http://www.croix-bleue.ch/>, consulté le 18.12.2014

Histoire de la vigne et du vin en Valais

<http://www.museevalaisanduvain.ch/index.html>, consulté le 23.12.2014

Site du Valais.ch

<http://www.valais.ch/fr/lieux/fiesch-eggishorn/experiences/les-trichijer-de-fiesch>, consulté le 27.12.2014

Site Calvalais.ch

<http://www.calvalais.ch/>, consulté le 20.12.2014

Vignobles et la Suisse

<http://www.diapo.ch/rubrique.php/6>, consulté le 20.12.2014

Valais - Pays de la Vigne et du Vin.

<http://www.valaisimages.ch/plan/particularites/vigne/paysvigne/paysvigne.htm>, consulté le 20.12.2014

L'alcool au volant, circonstance atténuante dans les années 70

<http://www.franceinfo.fr/emission/le-vrai-du-faux/2013-2014/l-alcool-au-volant-circonstance-attenuante-dans-les-annees-70-05-14-2014-11-52>, consulté le 20.12.2014

Iscream

<http://www.iscream.ch/>, consulté le 15.05.2015

Législation cantonale

<http://www.vs.ch/Navig/navig.asp?MenuID=4488&Language=fr>, consulté le 15.12.2014

Site d'Addiction Valais

<http://www.addiction-valais.ch>, consulté le 15.12.2014

Le Temps revues de presse

http://www.letemps.ch/Page/Uuid/326d253e-da6f-11e3-bf49-e55884b592d3/Pr%C3%A9vention_du_sida_avec_audace_la_Suisse_mise_sur_l'interactivit%C3%A9

8. CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE

Tableau 1 - Consommation de boissons alcooliques :

<http://www.addictionsuisse.ch/faits-et-chiffres/alcool/consommation/>

Tableau 2 - Déroulement type d'un rite d'initiation :

http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Rite_initiation.xcf?uselang=fr

Alcool en soirée :

<http://jeunes.alcool-info-service.fr/alcool/binge-drinking#.VTI3gfA2chl>

Tableau 3 - Proportion des écolières et des écoliers de 15 ans :

<http://www.addictionsuisse.ch/faits-et-chiffres/alcool/jeunes/>

Tableau 4 - Motifs de consommation :

http://www.addictionsuisse.ch/DocUpload/alcool_motifs.pdf, Cahier alcool n°6 - Pourquoi consomme-t-on de l'alcool ? Raisons et motifs, Addiction Suisse 2011 p 3

Tableau 5 - Raisons de boire de l'alcool :

http://www.addictionsuisse.ch/DocUpload/alcool_motifs.pdf, Cahier alcool n°6 - Pourquoi consomme-t-on de l'alcool ? Raisons et motifs, Addiction Suisse 2011 p 4

Affiche de Frédéric Christol, de 1910 :

http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/5/5c/Fr%C3%A9d%C3%A9ric_Christol_-_L%27Alcool!_Voil%C3%A0_l%27ennemi.jpg

Publicité 1 :

<http://titi69.centerblog.net/rub-L-alcool-en-1900.html>

Publicité 2 :

<http://www.cepdivin.org/articles/tenaguillo01.html>

Armoiries de Raron :

<http://www.aveg.ch/fr/Ressources/Armoiries.php>

Glace au Fendant :

<https://www.facebook.com/iscreamswiss/photos/pb.975212065843856.-2207520000.1436878667.984460928252303/?type=3&theater>

Tableau 6 - Consommation quotidienne par sexe :

<http://www.ovs.ch/sante/consommation-alcool-valais-suisse-633.html>

Tableau 7 - Consommation à risque par sexe :

<http://www.ovs.ch/sante/consommation-alcool-valais-suisse-633.html>

Prévention de l'alcoolisme :

<http://www.mon-ado.ch/resources/accueil-alcool/bochures/Guide-parents.pdf>

Tableau 8 - Fréquence des ivresses :

<http://www.ireb.com/sites/default/files/Moreau%20Christophe.pdf>

Mix et Remix 1 :

<http://www.infrarouge.ch/ir/galerie-383-botellon-fete-spontanee-biture-express.html>

Mix et Remix 2 :

<http://www.infrarouge.ch/ir/galerie-383-botellon-fete-spontanee-biture-express.html>

Tableau 9 – Proportion des hospitalisations liées à l'alcool :

<http://www.agence-adimen.com/fr/services-d-investigations-pour-les-parents/info-sur-l-alcool.html>

Mix et Remix 3 :

<http://www.infrarouge.ch/ir/galerie-700-alcool-picole-jeunesse-danger.html>

Tableau 10 - Prestations 2014 d'Addiction Valais :

<http://cms.addiction-valais.ch/Upload/addiction-valais/News/Rapport%20activite%20prevention%202014.pdf>

9. ANNEXES

9.1. Grille d'entretien

Plusieurs questions ne se retrouvent pas dans la grille d'entretien, celles-ci ayant été posées spontanément ou afin de revenir sur les dires d'un jeune.

- C'est quoi l'alcool pour toi ?

- Qu'elles ont été tes premières expériences avec l'alcool ? (exemple, situation, événement)
- Pourquoi est-ce que tu ne bois pas ?
- Comment as-tu vécu ce moment ?
- Qu'elle est ta consommation d'alcool actuellement ?
- Est-ce que tu estimes que tu bois souvent, rarement, autre ?
- Dans ou pour quelle circonstance bois-tu ?
- Quand – Avec qui – Où – Qu'est-ce que tu bois – Combien de verres bois-tu – À quelle vitesse bois-tu – Pourquoi est-ce que tu bois – Qu'est-ce que ça te fait ?
- Comment a évolué ta consommation d'alcool ?
- Quelle est la boisson la plus consommée par les jeunes d'après toi ?
- Pourquoi bois-tu cet alcool et pas un autre ?
- Que penses-tu des personnes qui ne boivent pas ou boivent ?
- Comment te procures-tu de l'alcool ?
- Joues-tu à des jeux d'alcool ?
- En connais-tu ?
- Est-ce que tous tes amis boivent aussi ?
- À qui pourrais-tu parler, parlerais-tu de ta consommation ?

- As-tu déjà vu des campagnes de prévention sur l'alcool ?
- Quel est le but de ces campagnes d'après toi ?
- Comment perçois-tu le message qu'elles essaient de faire passer ?
- Y es-tu sensible ? Quel effet ça a sur toi ?
- Est-ce que ça va modifier ton comportement ?
- Comment interviendrais-tu afin de toucher les jeunes ?

- Est-ce que tu as déjà eu des cours de prévention sur l'alcool dans ton école ?
- Quelles informations reçois-tu au sujet de l'alcool par l'école ?
- Est-ce que tes professeurs en parlent ? Vous avez des intervenants ?
- De quelle manière aimerais-tu pouvoir recevoir ces informations ?
- À quel moment aimerais-tu recevoir des informations sur l'alcool ?
- Est-ce qu'il y a quelqu'un à l'école à qui tu peux parler de ta consommation ou non ?
- Est-ce que tu aimerais d'autres façons d'intervenir, de parler du sujet ?

- Est-ce que tes parentes boivent de l'alcool, en mangeant ou autre ?
- Est-ce que tes parents savent que tu bois ?
- Comment réagiraient tes parents s'ils l'apprenaient ?

- Est-ce que la consommation d'alcool fait partie de tes origines sociales ?

- Est-ce que ta consommation t'a déjà poussé à avoir des comportements d'excès ? Est-ce que tu as déjà eu des débordements ? T'es-tu sentie vulnérable durant ta consommation ?
- Quels avantages ou désavantages tires-tu de ta consommation ou non conso ?
- Comment rentres-tu de tes soirées ? Quels moyens de locomotion utilises-tu ?
- Est-ce que ça t'est déjà arrivé d'aller en voiture avec quelqu'un qui avait bu ?
- Comment as-tu vécu ce moment ?
- Qu'aimerais-tu avoir comme type d'intervention par rapport à l'alcool ? (lunabus, maison des jeunes)
- Est-ce que ta consommation d'alcool a eu des répercussions dans ta vie ?
- T'a-t-on déjà fait une remarque parce que tu avais bu et que ça se voyait ?
- As-tu déjà bu avant, pendant ou après tes cours d'école ? Lors de tes loisirs ?
- As-tu déjà eu à faire à une situation où quelqu'un avait bu avant les cours ou durant ?
- Comment ton professeur a réagi lorsqu'il s'est rendu compte qu'un élève avait consommé de l'alcool?

- Est-ce que tu aimerais rajouter quelque chose ?
- Pourquoi as-tu été volontaire pour faire cet entretien ? Qu'est-ce qui t'a motivé ?